Bilan 2001-2008

Présenté au conseil d'administration

26/03/2009

ciera

Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne

Table des matières

Introduction 4

Le réseau 10

Etablissements membres 10

Partenaires 14

Inscrits 16

Les activités scientifiques 32

Soutien à la recherche 32

Soutien à la formation 36

Les aides à la mobilité 52

Candidatures et taux d'attribution 52

Durée des bourses attribuées 53

Attribution des bourses doctorales 55

Répartition des candidatures et des bourses attribuées par établissement 57

Disciplines 58

Remise des rapports scientifiques 60

Le devenir des anciens inscrits 62

Soutenances de thèses 62

Insertion professionnelle 63

La valorisation et la communication 72

Valorisation scientifique : différents instruments 72

Communication 75

La plateforme du CIERA : une nouvelle mission 78

Description du portail 78

Résultats 80

La vie institutionnelle et le budget 82

Instances 82

Ressources humaines 82

Budget 83

Table des matières

Conclusion 88

Annexes 90

Annexe 1 92

Annexe 2 - Séminaires dédiés à l'aire culturelle allemande 96

Annexe 3 - Liste des programmes formation-recherche (2004-2009) 106

Annexe 4 - Nouveaux recrutements 110

Annexe 5 - Etablissements français associés aux PFR 112

Annexe 6 - Liste des établissements associés aux PFR (hors de France) 114

Annexe 7 - Centres d'études allemandes et européennes 116

Annexe 8 - Colloque des doctorants des centres DAAD « Normen und Devianzen » 118

Annexe 9 - Journées d'étude(2001-2004) 124

Annexe 10 - Programmes formation-recherche 126

Annexe 11 - Séminaires franco-allemands de jeunes chercheurs 128

Annexe 12 - Ateliers thématiques 2006 172

Annexe 13 - Colloques annuels, comptes rendus 178

Annexe 14 - Colloques organisés avec le soutien du CIERA 188

Annexe 15 - Conférences et tables rondes 190

Annexe 16 - Etablissements de recrutement des anciens du CIERA 196

Annexe 17 - Collection Dialogiques, résumés 198

Annexe 18 - Liste des publications (hors Dialogiques) 200

Annexe 19 - tr@jectoires, sommaires 206

Annexe 20 – Effectifs (février 2009) 208

Introduction

À la différence des précédents rapports d'activité, ce document propose, tout en y intégrant les activités de l'année 2008, un bilan des sept premières années d'existence du CIERA. Ce changement d'échelle est dû aux échéances de sa situation institutionnelle. Créé en décembre 2001 pour huit ans, le CIERA est à l'heure actuelle engagé dans une démarche de prorogation. Cette procédure est l'occasion d'un retour en arrière visant à établir un bilan critique de ce qui a été réalisé, au vu à la fois des objectifs initiaux et des changements de l'environnement académique intervenus depuis la conception du projet. Cet effort d'auto-évaluation permettra, en même temps, de dessiner en filigrane les contours du nouveau programme soumis aux tutelles en été 2009.

La création du CIERA remonte à une décision intergouvernementale prise en 1997 lors du sommet franco-allemand de Weimar. Cette décision stipulait l'ouverture, en France, d'un « centre d'études et de recherche sur l'Allemagne […] en contribuant à la formation pluridisciplinaire des futurs spécialistes des réalités allemandes contemporaines ». L'appel d'offre conjoint lancé, à la suite de cet accord, par le DAAD et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a conduit à la sélection du projet du CIERA, qui a été constitué fin 2001 sous la forme d'un groupement d'intérêt public rassemblant neuf institutions françaises : le Centre national de la recherche scientifique, l'Ecole des hautes études en sciences sociales, l'université de Cergy-Pontoise, l'université Lumière Lyon-2, l'université de Paris Sorbonne Paris-IV, l'Ecole normale supérieure de lettres et sciences humaines de Lyon, l'Institut d'études politiques de Grenoble, la Fondation Maison des sciences de l'homme et le Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine. Depuis la création, deux autres établissements ont rejoint le groupement : l'École normale supérieure (en 2004) et l'université de Paris-I Panthéon-Sorbonne (en 2007).

Le principe qui a présidé à la création du CIERA a été que la mise en commun des ressources scientifiques et pédagogiques des établissements membres donnait davantage de résultats que la simple addition des efforts et des moyens déployés par les uns et les autres. Ce « plus » attendu reposait sur trois idées directrices : la pratique d'une interdisciplinarité assumée, le développement d'une sociabilité, notamment de jeunes chercheurs, enfin la mise à disposition de moyens de communication et d'information documentaires permettant d'améliorer les conditions de travail des chercheurs et des étudiants avancés. L'objectif affiché était de produire un effet structurant sur un domaine d'enseignement et de recherche, mesurable à la fois au niveau général des milieux concernés et à celui des établissements partenaires de l'opération. Par ailleurs, le CIERA s'était

proposé d'offrir un soutien à l'ensemble de la communauté scientifique, notamment à travers un programme de bourses favorisant la mobilité des étudiants et des actions visant à renforcer la coopération scientifique entre la France et l'Allemagne. Enfin, il entendait inciter les jeunes chercheurs à s'organiser en groupes ou équipes et à intégrer des projets collectifs. Le rapprochement des formations scientifiques et des formations dites « professionnalisantes » figurait également à l'agenda du groupement.

Une des particularités du projet du CIERA était sa construction en réseau articulé sur deux pôles, en région Île-de-France et en Rhône-Alpes. Même si le pôle francilien a concentré une part importante des activités du groupement, le pôle rhône-alpin, grâce à l'engagement fort des établissements lyonnais et grenoblois, a pu régulièrement mettre en œuvre des manifestations scientifiques et pédagogiques communes au réseau. À cet égard, la politique de la direction du CIERA a été de corriger constamment les tendances correspondant à la pente centralisatrice ancienne des institutions françaises. Les cartes et tableaux intégrés dans le présent rapport rendent compte du périmètre national des activités lancées ou soutenues par le CIERA.

En 2005-2006, le CIERA a fait l'objet d'une évaluation conjointe franco-allemande confiée à un comité créé *ad hoc* par le DAAD et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Tout en appréciant de façon extrêmement positive l'activité du CIERA et en recommandant fermement sa reconduction, le comité d'évaluation a formulé quelques suggestions permettant de mieux cibler les objectifs affichés. Elles ont concerné notamment la structuration de l'encadrement doctoral ainsi que les opérations dites de « visibilité » qui assurent le rayonnement du Centre. Le CIERA a pris soin de faire évoluer son programme afin de donner corps aux recommandations des experts.

Parallèlement à l'expertise externe, le CIERA est depuis le début engagé dans un processus d'autoévaluation permanent. Aidé par les avis éclairés de son conseil scientifique, mais aussi par le caractère soudé de l'équipe de gestion et de direction, il est constamment occupé à réajuster tout à la fois son offre et son fonctionnement, s'adaptant aux changements institutionnels et aux évolutions intellectuelles du champ universitaire, voire anticipant des transformations auxquelles les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur doivent aujourd'hui faire face.

Le programme initial du CIERA était construit sur trois piliers : la formation, le soutien à la recherche et la documentation (au sens large), étant entendu que ces trois types d'activité étaient complémentaires et interagissaient entre eux.

Sur le plan de la formation, le CIERA s'est, d'une part, appuyé sur les enseignements proposés par les établissements membres qu'il a réunis dans une offre commune, incitant les étudiants à circuler entre les disciplines et les établissements. De l'autre, il a créé lui-même une offre de formation spécifique centrée, dans un premier temps, autour du séminaire franco-allemand interdisciplinaire thématique de jeunes chercheurs. Par la suite, conformément aux recommandations du groupe d'évaluation, le socle commun de l'activité de formation a été élargi et davantage structuré. L'arrivée au CIERA d'un lecteur d'allemand spécialisé en sciences humaines et sociales a permis de construire, à partir de 2006, un véritable programme d'encadrement doctoral rythmant l'ensemble de l'année par un éventail de manifestations variées, allant de séminaires thématiques et méthodologiques à des ateliers d'écriture, des journées d'orientation et de professionnalisation ainsi qu'à différentes formes d'auto-organisation des jeunes chercheurs. Ce programme d'encadrement doctoral, lancé sous la direction de Falk Bretschneider, remplacé en septembre 2008 par Anne Kwaschik, constitue aujourd'hui l'un des fleurons du CIERA.

Le volet recherche a également connu une évolution importante. Pendant les trois premières années, les activités de recherche communes au réseau se sont traduites dans l'organisation de six journées d'études interdisciplinaires, soit une quinzaine au total, au cours desquelles les thèmes de l'État et du fait religieux ont été déclinés selon différents aspects et angles d'approche. À partir de l'année 2004-2005, le CIERA a mis en place des programmes de formation-recherche liant, sous forme de séminaires, journées d'études et table-rondes, des projets scientifiques à des préoccupations de formation de jeunes chercheurs. Mobilisant les équipes de recherche des établissements membres et stimulant, à travers des partenariats spécifiques avec des équipes allemandes, la coopération scientifique franco-allemande, les projets retenus devaient s'inscrire dans l'un des quatre axes définis pour structurer l'ensemble du programme. Une quarantaine de projets ont pu être menés à bien, donnant lieu à des publications variées.

Enfin, soucieux d'inscrire son action dans un champ de politique scientifique balisé au mieux, le CIERA s'est d'emblée engagé dans une activité d'enquête et de prospection sur le domaine de recherche qui lui était imparti. Les Assises de la recherche française sur l'Allemagne, organisées en 2002, ont permis d'établir un premier état des lieux. Elles ont débouché, d'une part, sur la publication d'un volume analytique dressant des tableaux discipline par discipline et, de l'autre, sur celle du *Répertoire de la recherche française sur l'Allemagne*. Ce volume, publié en 2004, mis en ligne depuis et régulièrement actualisé, forme la trame d'une photographie de la situation que le CIERA n'a cessé d'affiner en fonction des données de terrain qui lui sont communiquées par les chercheurs. Par ailleurs, l'enquête auprès des « anciens » du CIERA, lancée en 2008 et dont les résultats

nourrissent de larges pans du présent rapport, forme le contrepoint micrologique aux analyses sectorielles. Conçus de manière complémentaire, les deux instruments fournissent des renseignements précieux à la fois sur l'évolution du champ et sur l'impact spécifique de l'action du CIERA. Enfin, ce travail d'information entre, de son côté, dans un éventail de services documentaires que le CIERA propose à l'ensemble de la communauté scientifique concernée. Ces services sont déployés sur la plateforme d'informations implantée sur le site du groupement. Ils offrent un choix raisonné d'outils électroniques, de guides d'orientation de la recherche, d'accès à des fonds documentaires spécialisés et des bibliothèques virtuelles. Le site sert également d'espace de travail collaboratif aux jeunes chercheurs du Centre.

Depuis la création du CIERA, le paysage de la recherche et de la formation universitaires a considérablement évolué en France et en Allemagne. Le changement majeur tient à l'introduction du processus de Bologne qui a obligé à repenser les cursus, notamment autour de l'articulation nouvelle entre masters et doctorats. Il a également amélioré les conditions pour la création de cursus intégrés de master et de doctorat franco-allemands. Soutenus par l'Université franco-allemande, plusieurs des établissements membres se sont engagés dans cette voie pendant les dernières années, créant ainsi de nouveaux points de cristallisation d'une coopération scientifique renforcée. Le CIERA a joué à cet égard – et compte jouer dans l'avenir – un double rôle d'incubateur et de coordinateur. D'autre part, la place et le fonctionnement des écoles doctorales dans les universités ont été modifiés. Il leur est demandé, dorénavant, d'élaborer des actions de formation structurantes ainsi qu'une plus grande ouverture sur l'international. Sur ces deux points, le CIERA a également assuré une fonction de pionnier acquise à travers une pratique mûrie sur le terrain. Enfin, au niveau de la recherche scientifique, la mise en place de l'Agence nationale de la recherche et la transformation, en cours, d'une partie du CNRS en agence de moyens conduisent à une extension considérable de la recherche sur projet, au détriment des programmes à plus long terme menés par les équipes de recherche statutaires. Le passage à la recherche sur projet pose, de toute évidence, des problèmes de structuration que le CIERA a concrètement essayé d'affronter à travers la formule originale de « programmes de formation-recherche » associant jeunes chercheurs et chercheurs confirmés. Les regroupements ainsi constitués et consolidés par une expérience collective de deux ans forment des pôles d'attraction scientifiques, où les dynamiques intellectuelles priment sur les logiques administratives ou politiques à court terme.

Comme on le verra dans le détail de ce rapport bilan, le CIERA a pu obtenir des résultats probants dans de très nombreux domaines. Les points les plus saillants tiennent, d'une part, à la structuration d'un milieu de jeunes chercheurs, obtenue grâce à l'effet conjoint d'un programme d'encadrement

doctoral novateur, de l'élaboration d'un ensemble d'outils d'aide à la recherche et d'un programme de bourse en phase avec les besoins du terrain. D'autre part, la réussite professionnelle des étudiants issus du CIERA, même si elle ne saurait être réduite à la seule action de celui-ci, constitue une preuve de la cohérence des actions engagées. Enfin, on peut constater un effet dynamisant au sein des établissements membres, où de nombreux recrutements de spécialistes de l'Allemagne, concernant l'ensemble des sciences humaines et sociales, ont eu lieu depuis la création du CIERA. Cet effet de stimulation s'inscrit dans un effort de longue haleine qui, pour être capitalisé, ne peut souffrir d'aucune interruption et nécessite impérativement d'être poursuivi.

Le réseau

La forme du réseau est l'élément constitutif qui a été retenu lors de la création du CIERA en groupement d'intérêt public.

Le choix aurait pu alors être fait de réserver les activités du Centre aux seuls établissements membres : quelques cursus de formation organisés en commun, soutiens apportés aux seuls étudiants et enseignants-chercheurs issus des établissements membres. C'est au contraire l'option de l'ouverture qui a été prise dès l'élaboration des missions du CIERA. Cette voie a nécessité la recherche d'un équilibre constant entre les établissements constitutifs du CIERA et l'ensemble de la communauté scientifique en France, puis, progressivement et dans une moindre mesure, en Allemagne.

Ce défi, qui implique des ajustements permanents, une grande souplesse et une forte réactivité, a cependant permis de fédérer un vaste ensemble d'individus et d'institutions se regroupant autour d'un intérêt commun : la formation et la recherche sur et avec l'Allemagne.

Au terme de sept années de fonctionnement, le réseau a pris forme autour de trois pôles : réseau d'étudiants et de doctorants inscrits au CIERA, réseau d'établissements universitaires et de recherche membres du groupement, réseau de partenaires institutionnels en France, en Allemagne et au-delà.

Etablissements membres

Après l'adhésion de l'université Panthéon-Sorbonne Paris 1 en 2007, le CIERA réunit, avec Paris-Sorbonne Paris IV et l'EHESS, les plus grands établissements universitaires en sciences humaines et sociales. Le groupement n'a pas, jusqu'à présent, mené de politique proactive de recherche d'adhésion supplémentaire. Il a privilégié la consolidation du réseau en cherchant à mobiliser au mieux les équipes le constituant.

Cette mobilisation s'illustre au travers de quatre éléments : la participation des étudiants, le développement des programmes franco-allemands, la participation aux programmes formation-recherche ainsi que les nouveaux recrutements.

Formation et recherche

Les huit établissements membres assurant des missions de formation réunissent à eux seuls près de la moitié des inscrits du CIERA en 2008, alors que l'autre moitié se répartit sur 114 autres établissements[1].

[1] Cf. annexe1, liste des établissements de rattachement des inscrits au CIERA

Doubles diplômes

Lors de leur adhésion au CIERA, certains établissements membres proposaient déjà des programmes de double-diplômes franco-allemands. L'université Lumière Lyon 2 avait créé un cursus de maîtrise en études germaniques et romanistique avec l'université de Leipzig. L'université Paris 1 offrait à ses étudiants un cursus de maîtrise de droit en coopération avec l'université de Cologne.

Depuis la création du Centre, tous les établissements assurant des missions de formation ont développé de nouveaux programmes de master ainsi des collèges doctoraux franco-allemands dans le cadre de l'Université franco-allemande. Neuf nouveaux programmes de doubles diplômes franco-allemands et quatre collèges doctoraux franco-allemands, tous soutenus par l'Université franco-allemande, ont vu le jour. Plus de la moitié des doubles diplômes et des collèges doctoraux franco-allemands soutenus par l'UFA sont organisés par les établissements membres du CIERA.

Certains d'entre eux (Cergy / Düsseldorf ; Paris IV / Bonn ; Lyon 2 / Weimar) font suite à une licence franco-allemande qui existait déjà depuis quelques années.

Grâce à cet engagement considérable des établissements membres en faveur de la coopération franco-allemande, plusieurs champs disciplinaires des sciences humaines et sociales sont couverts par ces cursus.

Discipline	Niveau	Etablissement français	Etablissement allemand
Histoire	master	EHESS	U. Heidelberg
Droit français et allemand	master	Paris 1	U. Cologne
Gouvernance et administration (MEGA)*	master	Paris 1	U. Potsdam
Droit de l'entreprise	master	Cergy-Pontoise	U. Düsseldorf
Sciences de l'information et de la communication**	master	Lyon 2	U. Weimar
Professorat d'allemand et de français des lycées et collèges	master	Lyon 2	U. Leipzig
Science politique	master	IEP Grenoble	U. Constance
Etudes germaniques, littérature comparée	master	Paris IV	Bonn
Etudes interdisciplinaires (histoire, sociologie, études germaniques, info-communication)	master	Lyon 2 et ENS LSH	U. Fribourg / Brisgau
Philosophie (Culture, philosophie et éthique médicale)	master	ENS Ulm	U. Mainz
Philosophie (Etudes sur les sciences)	master	ENS Ulm	U. Bielefeld
Histoire	doctorat	EHESS	U. Humboldt Berlin
Histoire**	doctorat	EHESS	U. Francfort/Main + U. Heidelberg
Philosophie	doctorat	ENS Ulm	U. Mainz
Droit public	doctorat	Paris 1	U. Freiburg

* en coopération avec l'ENA, Sciences Po Paris et l'université de Strasbourg, est reconnu par l'UFA sans bénéficier de son soutien financier.
** en cours de création.

Tous ces cursus mènent à l'obtention d'un double diplôme.

Enfin, l'Université Cergy-Pontoise a également monté lors de la création du CIERA trois parcours franco-allemands dans le cadre du master « Etudes européennes et affaires internationales » : commerce et management franco-allemand, commerce international, option marchés anglo-saxons et germaniques, traduction d'affaires.

Cette grande palette de doubles diplômes franco-allemands reflète la dynamique produite par le CIERA. Certains des cursus ayant été créés dans les deux dernières années, il est prématuré d'en tirer un bilan d'ensemble. Il est certain qu'ils représentent un formidable potentiel de développement pour le CIERA lequel pourrait leur offrir des prestations de service ciblées en fonction de leurs besoins.

Séminaires

Les séminaires organisés au sein des établissements membres et comportant une composante allemande, soit du fait de la thématique des séminaires, soit en raison de la dimension comparative qui les structurent, ont été réunis au sein de l'offre du CIERA afin d'en assurer une plus grande visibilité. Leur nombre a globalement augmenté depuis la création du CIERA (+ 25 %).

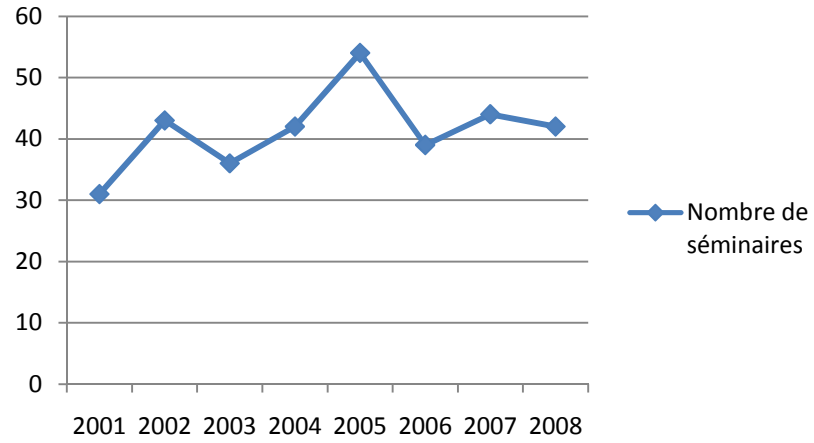

La variété disciplinaire et thématique de ces séminaires[2] traduit la grande richesse de l'offre de formation des établissements membres dans le domaine des études allemandes. Présentés collectivement sous l'égide du CIERA, ils illustrent la vocation interdisciplinaire du Centre ainsi que son rôle de tête de pont des établissements.

[2] Cf. annexe 2 « Séminaires dédiés à l'aire culturelle allemande »

Ils sont ouverts à l'ensemble des inscrits du CIERA, à condition que ceux-ci prennent contact avec l'enseignant en charge du séminaire. Il est toutefois difficile de mesurer à quel point les étudiants du CIERA ont profité de cette offre.

Programmes formation-recherche

Il faut surtout saluer le fait que les enseignants-chercheurs des établissements membres ont su se saisir avec succès du dispositif des programmes formation-recherche mis en place par le CIERA pour structurer la formation doctorale et la recherche en lien avec l'Allemagne[3] : l'immense majorité des programmes formation-recherche, 38 sur 43, sont pilotés par des équipes d'enseignants-chercheurs installées dans les établissements membres, sachant que les modalités des programmes formation-recherche imposent que les établissements membres soient au moins associés comme partenaires.

Edition et valorisation

Dans le domaine de l'édition, deux nouveaux supports ont été créés par les établissements membres : la Fondation Maison des sciences de l'homme a développé son programme de diffusion de textes scientifiques allemands en créant la revue électronique *Trivium* dont le premier numéro est paru en 2007. Les Presses universitaires de Lyon ont, quant à elles, créé une nouvelle collection consacrée aux études allemandes « Regards sur l'Allemagne ».

Nouveaux recrutements

Les établissements membres ont renforcé leur potentiel de formation et de recherche sur l'aire culturelle allemande en dehors des départements d'études germaniques en procédant à au moins vingt-trois recrutements d'enseignants-chercheurs (maîtres de conférences et professeurs) et chercheurs[4]. Neuf d'entre eux sont d'anciens doctorants du CIERA.

Ces recrutements nouveaux illustrent bien l'effet propre de dynamisation des études allemandes produite par le CIERA ainsi que l'engagement fort des établissements qui le constituent. Le CIERA contribue ainsi à l'épanouissement d'une nouvelle génération de chercheurs et d'experts dans le domaine germanique.

Par ailleurs, les départements d'études germaniques des établissements membres ont connu trois créations de postes. Il faut surtout qu'ils sont parvenus à maintenir des postes dans un contexte parfois difficile, grâce à la dynamique impliquée par le CIERA en faveur des études allemandes.

[3] Cf. annexe 3 « Programmes formation-recherche du CIERA »
[4] Cf. annexe 4 « Nouveaux recrutements »

Partenaires

Les centres universitaires en France

Les activités du CIERA ne sont pas réservées au cercle des établissements membres, bien au contraire. Le groupement a souhaité ancrer son action dans le paysage universitaire français en associant fortement l'ensemble de la communauté scientifique s'intéressant à l'Allemagne.

Les inscrits du CIERA qui ne sont pas issus des établissements membres se répartissent en France sur 68 universités[5]. Si l'on se concentre sur les établissements réunissant plus de dix étudiants inscrits au CIERA depuis 2001, on voit apparaître le poids des universités dans lesquelles les études germaniques ont une forte tradition : Paris 3, Paris 8, Strasbourg et Metz. Il faut souligner également la présence très marquée de Sciences Po Paris.

Ainsi, 32 établissements universitaires ou de recherche[6] en France ont été associés aux programmes formation-recherche du CIERA, soit en tant qu'établissement porteur de projet (Metz, Poitiers, Toulouse 2) en collaboration avec un établissement membre, soit en tant que partenaire.

Le Répertoire de la recherche française sur le monde germanique, créé par le CIERA et régulièrement actualisé en ligne, fait apparaître un réseau de plus de 650 chercheurs et enseignants chercheurs et de plus de 150 centres de recherche qui recouvrent l'ensemble du territoire français.

La densité du maillage des établissements français autour des études allemandes résulte d'une volonté constante de la part du CIERA et de ses membres de décloisonner les formations et les recherches en lien avec l'Allemagne.

Cette première étape a été progressivement complétée par le développement du réseau en Allemagne.

Les centres universitaires en Allemagne

Le CIERA a progressivement élargi son action en direction des universités allemandes auxquelles il convient d'ajouter les centres français établis en Allemagne (Centre Marc Bloch à Berlin, Mission historique française en Allemagne à Göttingen).

Le réseau « allemand » du CIERA repose, jusqu'aujourd'hui, sur des coopérations ou des collaborations individuelles *via* les programmes formation-recherche qui ont réuni 32 d'établissements en Allemagne[7].

Les 14 % d'inscrits du CIERA dont l'établissement de rattachement principal est localisé en Allemagne proviennent de 37 établissements universitaires[8]. Les relations collégiales entre enseignants-

[5] Cf. annexe 1 « Etablissements de rattachement des inscrits »
[6] Cf. annexe 5 « Etablissements français partenaires des PFR »
[7] Cf. annexe 6 « Etablissements allemands et européens partenaires des PFR »
[8] Cf. annexe 1 « Etablissements de rattachement des inscrits »

chercheurs du CIERA et leurs collègues allemands, les efforts de publicité en direction de l'Allemagne ont permis de drainer vers le Centre un bon nombre d'étudiants allemands pour participer, entre autres, au séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs mais également de manière croissante aux autres activités du programme d'encadrement doctoral.

De manière générale, le CIERA apparaît de plus en plus comme un des acteurs incontournables de la coopération franco-allemande en sciences humaines et sociales, tant en France qu'en Allemagne.

Le réseau international des centres d'études allemandes du DAAD

Le CIERA est partie intégrante du réseau des dix-huit centres d'études allemandes[9] soutenus par le DAAD à travers le monde (Bulgarie, Canada, Chine, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Israël, Japon, Pays-Bas, Pologne, Russie).

A ce titre, il participe à des rencontres des centres qui se sont retrouvés depuis 2003 à Berlin, Birmingham puis Amsterdam.

Ce réseau offre aux doctorants des centres des structures d'accueil à travers le monde entier. Une doctorante du Willy Brandt Centrum de Wroclaw a effectué un séjour de recherche au CIERA pendant deux mois d'octobre à décembre 2006 grâce à une bourse du gouvernement français. Un doctorant du CIERA a poursuivi ses recherches au Canada en étant hébergé par le Centre canadien d'études allemandes et européennes de Montréal.

La collaboration scientifique entre les centres a pris corps depuis 2006 grâce à des conférences de doctorants qui ont été successivement organisées à Wroclaw en octobre 2006 (« *Die 68er Bewegung und ihre Folgen* »), à Amsterdam en juin 2007 (« *Deutschland in einer globalisierten Welt* »), puis à Paris en juillet 2008 (« *Normen und Devianzen* »). Huit doctorants du CIERA ont présenté une contribution lors des deux premières conférences. Le CIERA a souhaité prendre l'initiative de la conférence de juillet 2008 afin d'encourager et de stimuler la coopération fructueuse entre doctorants venant de disciplines et de cultures scientifiques variées et d'inviter à une certaine régularité dans ces rencontres de jeunes chercheurs. Une trentaine d'entre eux ont été accueillis à Paris pendant cinq jours[10].

Le potentiel que représente ce réseau de coopération devrait être amené à se développer dans les années à venir.

Les partenaires privilégiés

Le CIERA a noué des relations privilégiées avec les institutions intervenant dans le monde franco-allemand de la recherche et de l'enseignement supérieur. Ces partenariats prennent la forme de conventionnements *ad hoc* en vue de l'organisation commune d'événements. Ils se concrétisent

[9] Cf. annexe 7 « Centres d'études allemandes du DAAD »

[10] Cf. annexe 8 « Colloque Normen und Devianzen, appel à contribution et compte rendu »

également par des échanges réguliers conduisant à la mise en cohérence des programmes de chaque institution concernée.

L'Université franco-allemande a soutenu à plusieurs reprises des manifestations organisées par le CIERA, que ce soit dans le cadre de son programme « Dialogue interculturel » ou dans le cadre de son programme « Ecoles d'été franco-allemandes ».

Le Centre Marc Bloch est partenaire de huit programmes formation-recherche, soit au titre de porteur de projet soit au titre de partenaire. De nombreux doctorants et chercheurs du réseau du CIERA circulant régulièrement entre les deux centres incarnent le lien fort établi entre les deux entités.

La Mission historique française en Allemagne fait également partie des premières destinations citées par les inscrits du CIERA comme point d'étape de leur mobilité vers l'Allemagne. Des effets de circulation similaires s'observent au niveau des chercheurs et enseignants-chercheurs.

Les liens ont été renforcés avec les instituts allemands de recherche à Paris, notamment avec l'Institut historique allemand où toute une série de journées d'études a été organisée en collaboration avec le CIERA durant l'année 2008 :

- 1.02.2008 : *Dynamiques institutionnelles nouvelles : réseaux territoriaux et soutien aux PME dans le système d'innovation allemand*
- 9.06.2008 : Colloque « junior » du CIERA : *Les Violences sexuelles : approches historiques (XVI^{e}–XXI^{e} siècles)*
- 13.06.2008 : *Autour de la « Lebenswelt » (monde vécu)*
- 9.10.2008 : *Les défis de l'innovation : stratégies de compétitivité et dynamiques territoriales.*

Ces coopérations devraient se renforcer dans les années à venir.

Inscrits

La notion d'inscrit

La notion d'inscrit au CIERA n'est pas une notion préalablement donnée et ne confère pas de statut administratif, à la différence d'une inscription dans une université. Elle a évolué depuis 2001 et s'est développée en parallèle avec la construction du CIERA et la mise en place des différents programmes d'activités. Chaque année universitaire a conduit à affiner le processus d'inscription, en le formalisant, en raison du nombre croissant d'inscrits.

La finalité de cette construction résidait dans un premier temps dans la nécessité de concrétiser à travers des listes de noms un réseau d'étudiants et jeunes chercheurs du CIERA en gestation. En effet, ce réseau n'était pas préexistant au CIERA. Aujourd'hui d'ailleurs, sept ans après le démarrage

des activités, cette nécessité a toujours sa raison d'être : il s'agit, y compris à travers cette étude, de montrer que le public étudiant du CIERA est bien présent et bien vivant.

Dans un deuxième temps, la définition plus précise du statut d'inscrit a été dictée par les impératifs de gestion des flux et par le souci de constituer un réseau « vivant », réunissant étudiants et doctorants impliqués dans les activités du groupement.

Développer un système d'inscription des étudiants et jeunes chercheurs représentait donc une nécessité, mais la réciproque n'était pas valable. Il a donc fallu rendre nécessaire pour les étudiants ce lien avec le CIERA que représente l'inscription. Deux réponses ont été apportées : dans un premier temps, forcer la dynamique de constitution du réseau en inscrivant d'office les bénéficiaires de l'offre du CIERA[11] ; dans un deuxième temps, inviter les étudiants doctorants susceptibles de se reconnaître dans les buts du CIERA à rejoindre le réseau des inscrits au travers d'une offre de services attractive.

Les différents types d'inscription

Le CIERA comptait ou compte d'office parmi ses inscrits :

- De 2002 à 2006, les étudiants de master des cursus franco-allemands intégrés dans l'offre du CIERA (Cergy et Lyon 2 / ENS LSH).[12]
- Depuis l'année 2001-2002, les allocataires des deux sessions d'attribution des aides à la mobilité précédant l'année d'inscription et les participants au séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs.

L'inscription peut faire l'objet d'une démarche volontaire et individuelle :

- Inscription individuelle sur demande
- Réinscription lors de la relance annuelle

L'inscription est une condition préalable à la participation au programme d'encadrement doctoral. Si un doctorant déclare vouloir participer à l'une des manifestations du programme d'encadrement doctoral, il lui est demandé de s'inscrire au préalable.

Enfin, dans un souci de souplesse et d'ouverture, l'inscription est possible tout au long de l'année. La contrepartie de cette souplesse est une certaine lourdeur de gestion qui s'accroît proportionnellement au nombre d'inscrits.

[11] Lors des deux premières années d'activités du CIERA, un « certificat du CIERA » était proposé aux étudiants qui s'inscrivaient et suivaient effectivement quatre journées d'étude organisées par le CIERA. Mais ce dispositif a été rapidement abandonné (défaut de valeur du label CIERA, absence de système d'équivalences qui aurait peu rendre le certificat attractif, absence de liens thématiques entre les différentes journées d'étude etc.). L'idée n'avait pas été suffisamment approfondie lorsque le certificat a été proposé, elle était prématurée au vu du degré de développement stratégique du CIERA.

[12] En 2007, pour des raisons pratiques (forte augmentation des inscriptions) et pour renforcer la teneur du lien entre les inscrits et le CIERA, les étudiants de ces masters ont été personnellement invités à s'inscrire. Ce nouveau dispositif n'a pas été couronné de succès. Très peu d'inscriptions ont été recueillies : soit les étudiants n'ont pas pu être contactés pour être invités à s'inscrire (leurs cordonnées n'étaient pas disponibles à temps), soit ils n'ont pas répondu à l'invitation.

Les modalités et les bénéfices de l'inscription

Aujourd'hui, les candidats remplissent un formulaire d'inscription en ligne et le renvoient par voie électronique et par voie postale accompagné d'un projet de recherche et d'un CV. Ils reçoivent en retour une carte d'inscrit au CIERA.

L'offre du CIERA à destination des étudiants et jeunes chercheurs s'est progressivement étoffée. L'inscription au CIERA représente plusieurs avantages :

- intégration dans un réseau franco-allemand et interdisciplinaire d'étudiants et de jeunes chercheurs ;
- prise en charge partielle des frais de déplacement dans le cadre de la participation au programme d'encadrement doctoral ;
- accès à tous les séminaires du CIERA ;
- accès aux fonds documentaires de l'ensemble des établissements membres[13] ;
- invitation aux journées d'étude, colloques et tables rondes organisées par le CIERA.

Une enquête menée au printemps 2008 auprès de tous les inscrits depuis l'année 2001-2002 a permis d'étudier l'évolution de ce réseau d'étudiants que le CIERA a su progressivement réunir.

Photographie et évolution du réseau d'inscrits

Répartition par sexe

L'évolution de la répartition par sexe de la population des inscrits au CIERA montre une constante surreprésentation féminine qui est certes caractéristique de toutes les filières des sciences humaines et sociales mais qui est particulièrement nette, car les inscrits doctorants au CIERA qui ont répondu à l'enquête sont par 66 % des femmes, alors que le pourcentage global pour les doctorants en SHS n'est que de 54 % selon les *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche* publiées par le Ministère de l'éducation nationale français. Cette différence peut s'expliquer par le fait que les disciplines à dominante traditionnellement féminine (études germaniques, histoire, etc. cf. *infra*) sont fortement représentées au CIERA, alors que les disciplines à dominante masculine telles que le droit ou les sciences économiques y sont moins présentes.

Répartition par âge

L'évolution de la moyenne d'âge des inscrits reflète l'historique de la constitution du réseau : les premiers inscrits (2002-2003) étaient exclusivement des doctorants et post-docs (boursiers et participants au séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs). L'âge moyen est donc plus élevé que dans les années 2004-2005 et 2005-2006 où les étudiants des masters professionnels franco-

[13] Ce qui représente un réel privilège en ce qui concerne l'accès aux bibliothèques des deux ENS.

allemands de Cergy constituaient la majorité des inscrits. La hausse de la moyenne d'âge en 2006-2007 et 2007-2008 est due à la fois à l'arrêt de l'inscription automatique de ces derniers et à la mise en place du programme d'encadrement doctoral qui a attiré un plus grand nombre de doctorants.

Même si l'enquête ne permet pas vraiment de reconstruire les parcours professionnels détaillés, on peut constater, en allant consulter les questionnaires, que les individus les plus âgés correspondent au profil des enseignants du secondaire ou du supérieur (PRAG) qui préparent une thèse.

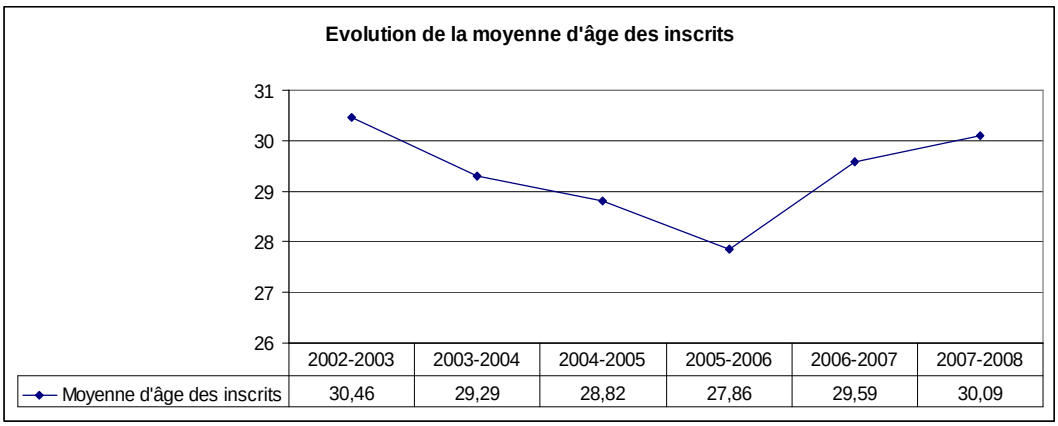

Répartition par tranche d'âge pour l'année 2007-2008

- 25 ans	25-29 ans	30-35 ans	+ 35 ans
17	136	87	48

Répartition par niveau de formation

On observe très nettement la concomitance entre la mise en route du programme d'encadrement doctoral (PED) à la rentrée 2006 et la croissance des inscriptions. Flagrant chez les doctorants l'année 2006-2007, cet accroissement se retrouve chez les post-doctorants[14], pour lesquels il est cependant difficile de parler d'un effet direct dans la mesure où le PED s'adresse en principe aux seuls doctorants et étudiants de master 2. Mais il s'agit sans doute d'un effet indirect qui peut venir de la possibilité offerte aux post-doctorants de participer aux ateliers thématiques en présentant une intervention.

Concernant l'évolution de réseau des jeunes chercheurs du CIERA, cette augmentation des inscriptions des post-doctorants peut se révéler comme un indice de fidélisation du public, qui trouve au CIERA encore un autre bénéfice que celui apporté par le complément de formation.

[14] On entend ici par post-doctorants globalement les inscrits ayant soutenu leur thèse.

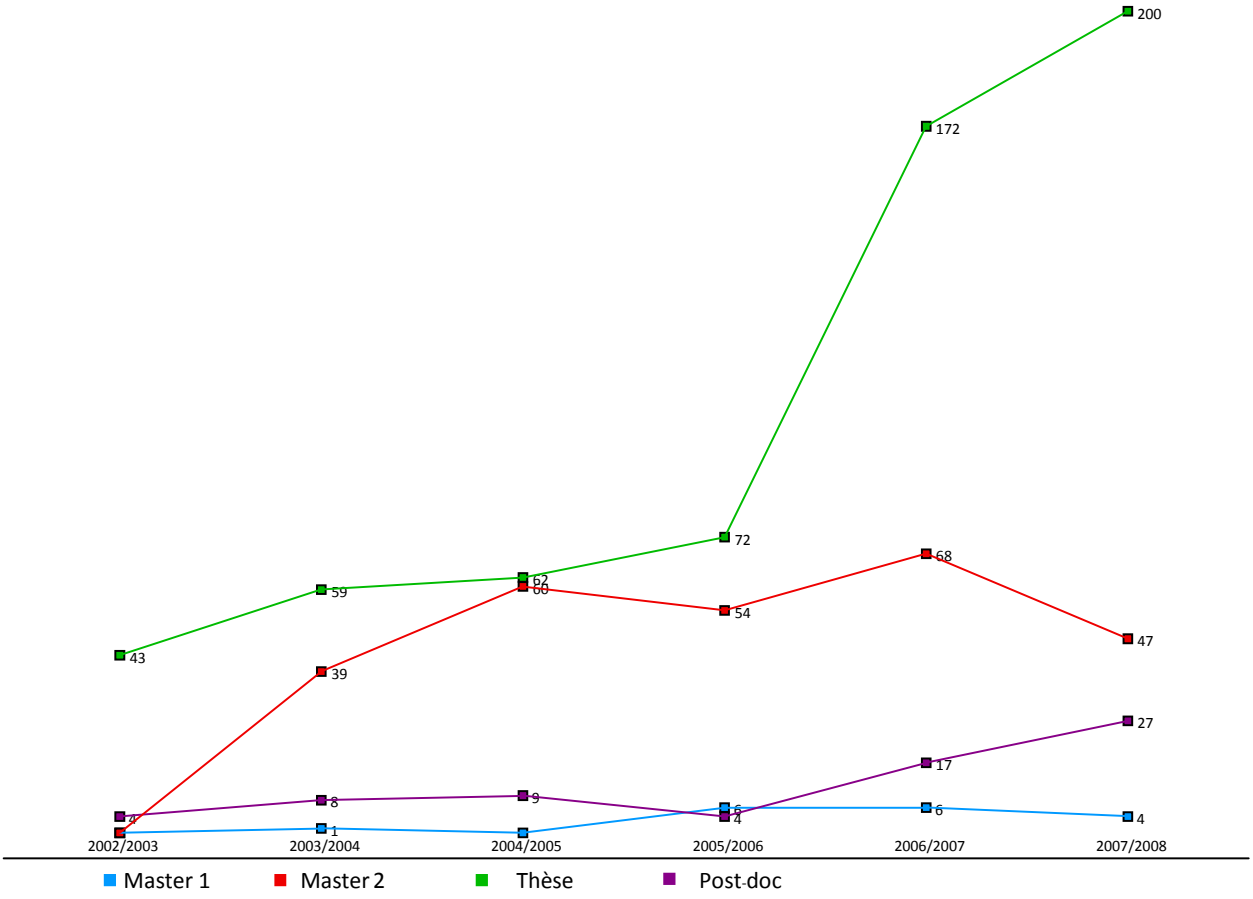

Source : fichier CONTACT

Répartition par établissement d'inscription

Le CIERA a suivi dès l'origine l'un des principes édictés dans la convention constitutive : s'adresser au cercle des établissements membres mais également aux autres établissements, sans distinction d'implantation géographique. L'observation des établissements d'inscription des étudiants inscrits au CIERA permet de vérifier que cette mission a été remplie.

Répartition établissements membres / établissements non membres

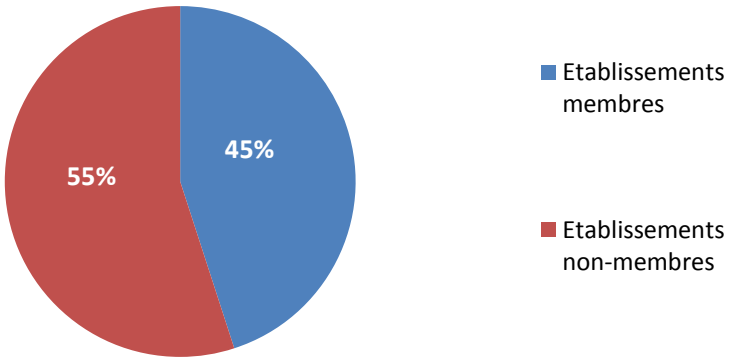

Les établissements membres

Les établissements membres parviennent à mobiliser à des degrés divers leurs étudiants pour rejoindre le projet du CIERA. Sur les onze établissements membres, trois n'assurent pas de mission de formation (CIRAC, CNRS, FMSH)

Evolution du nombre d'inscrits par établissement membres

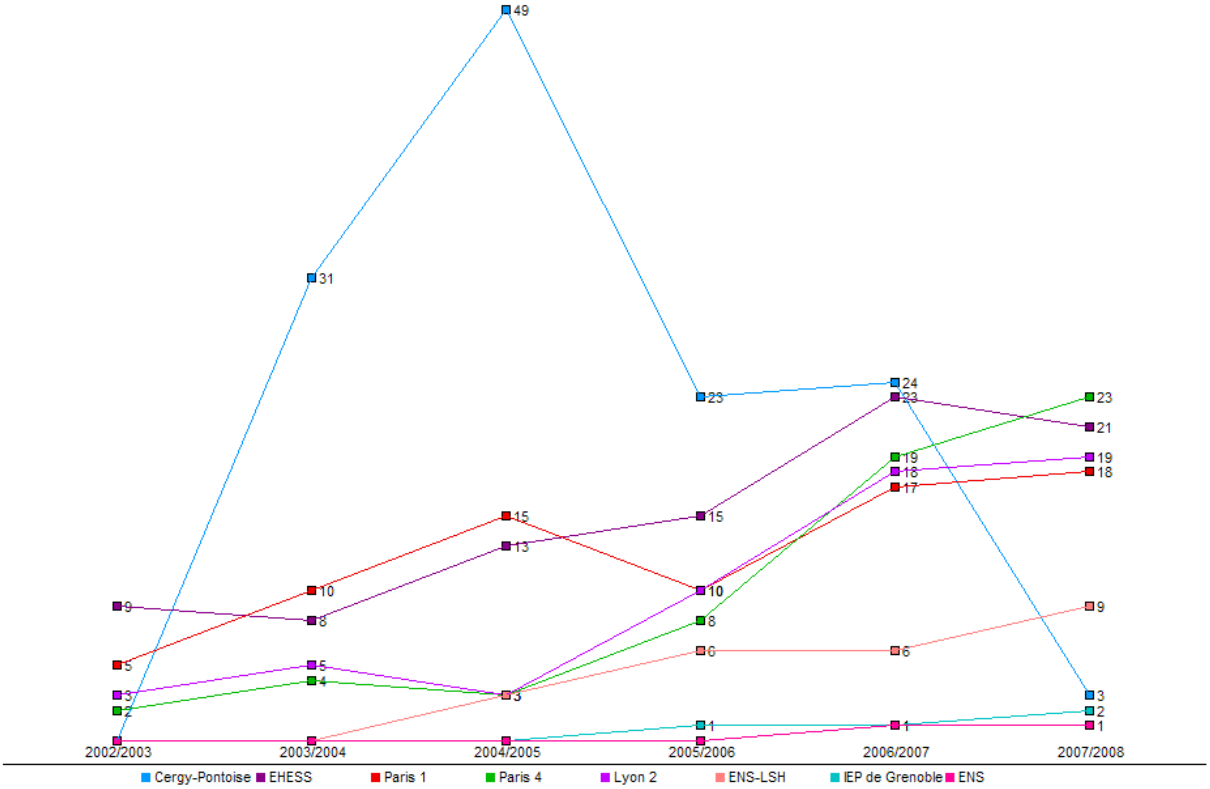

Source : fichier CONTACT

Comme le montrent les résultats issus de la base CONTACT du CIERA, presque tous les établissements membres ont vu leur nombre d'inscrits s'accroître depuis 2002. L'université Cergy-Pontoise présente cependant une exception. En effet, la chute de 24 à 3 inscrits entre les années 2006/2007 et 2007/2008 est due à un changement de procédure avec la mise en place de l'inscription en ligne : les étudiants des masters de Cergy et du cursus franco-allemand ENS-LSH / Lyon 2/ Freiburg ont été invités à s'inscrire *via* le formulaire en ligne au lieu d'être inscrits d'office comme cela avait été le cas jusqu'alors. Il est difficile d'établir un parallèle entre ces deux types de populations de master : les uns (Cergy) suivent un master « pro », les autres (ENS LSH / Lyon 2) un master « recherche ». La moitié des étudiants franco-allemand ENS-LSH / Lyon 2 s'est inscrite en 2007, mais les effectifs sont trop faibles (8) pour qu'une telle proportion soit significative. Le comportement des étudiants de master de Cergy vis-à-vis du CIERA vient confirmer ce que l'on peut observer par la simple lecture du programme d'activités : l'offre du CIERA n'est guère adaptée aux

étudiants de master « pro ». Il est plus étonnant en revanche que les étudiants de master « recherche » ENS / Lyon 2 ne se soient pas plus mobilisés.

Mais le fichier CONTACT se base sur l'établissement de rattachement déclaré par les inscrits au moment de leur inscription au CIERA. Ce premier graphique doit donc être nuancé par les résultats issus de l'enquête. Le questionnaire comportait une question sur le passage, au cours de la formation[15], dans l'un des établissements membres du CIERA. En considérant la population des répondants au questionnaire, on observe que les inscrits issus des deux écoles normales supérieures sont beaucoup plus nombreux que ne le laissaient penser les premiers résultats. En effet, les normaliens qui poursuivent en thèse s'inscrivent dans l'université où exerce leur directeur de thèse et déclarent donc cette université comme université de rattachement.

Nombre d'inscrits par établissement membre

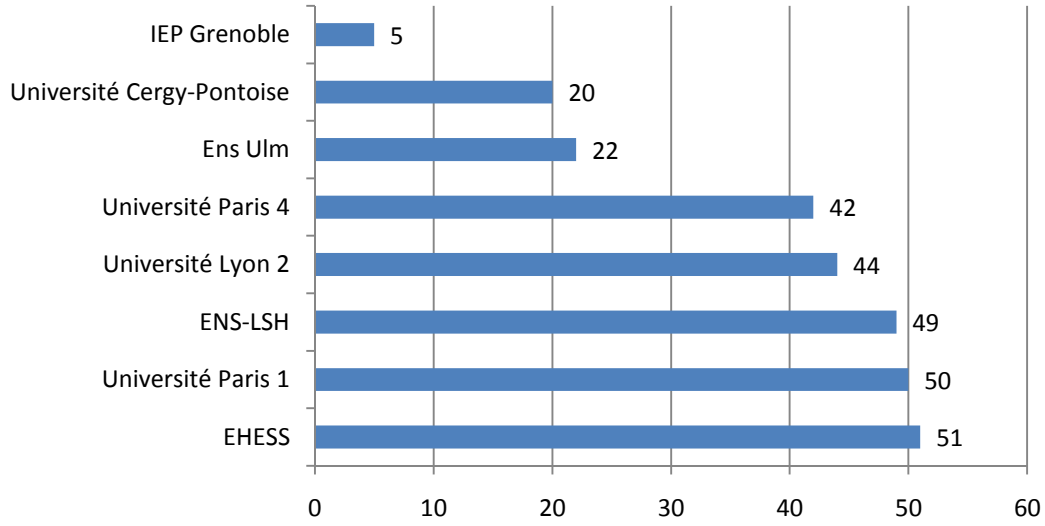

Source : Répondants au questionnaire (effectifs : 217)

C'est ici l'occasion de souligner que 217 des 390 répondants (56 %) sont issus, à différents moments de leur formation, des établissements membres. Cette forte proportion est révélatrice du lien fort entre le CIERA et ses établissements membres qui traduit un véritable sentiment d'appartenance entre les étudiants issus des établissements membres et le CIERA.

Si l'on classe les établissements de rattachement de la totalité des inscrits depuis 2001, les établissements membres apparaissent presque tous en tête de liste.

Etablissements non membres

La liste complète des établissements de rattachement des inscrits du CIERA[16] fait apparaître une grande diversité tant du point de vue de l'implantation géographique (France / Allemagne / Europe ;

[15] « Êtes-vous ou avez-vous été inscrit dans l'un des établissements membres du CIERA ? »
[16] Cf. annexe 1, liste complète des établissements de rattachement des inscrits

Ile de France / autres régions de France) que de la nature de ces établissements (universités, grandes écoles, grands établissements, écoles spécialisées). Cette grande variété reflète la fonction fédératrice du CIERA qui permet de réunir des individus isolés au sein de leur établissement du fait de la dimension « franco-allemande » de leur sujet de recherche ou de leur formation. Par ailleurs, il faut souligner que les étudiants de certains établissements, *a priori* plutôt éloignés du champ du CIERA (écoles d'avocat par exemple) s'adressent au CIERA pour des bourses de stage en particulier.

Il faut noter de plus le poids de quelques universités allemandes (Bielefeld, les universités berlinoises). Les relations collégiales entre enseignants-chercheurs du CIERA et leurs collègues allemands, les efforts de publicité en direction de l'Allemagne ont permis de drainer vers le Centre un bon nombre d'étudiants allemands pour participer, entre autres, au séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs.

Répartition par disciplines

Mobilisation des disciplines dans les établissements membres

Les disciplines présentes au CIERA par établissement membre sont mobilisées de manière variable. Cette mobilisation est le reflet de l'engagement particulier de certains enseignants-chercheurs issus de ces disciplines au sein du CIERA. Elle ne correspond que très partiellement au poids des disciplines au sein des établissements et fait apparaître les particularités de certains établissements membres. Par exemple, concernant l'ENS Ulm, il s'agit ici des deux étudiants qui sont, au moment de leur inscription au CIERA, inscrits en master à l'ENS.

Les chiffres correspondent au nombre d'inscriptions (soit 441) depuis 2001 et non au nombre d'individus.

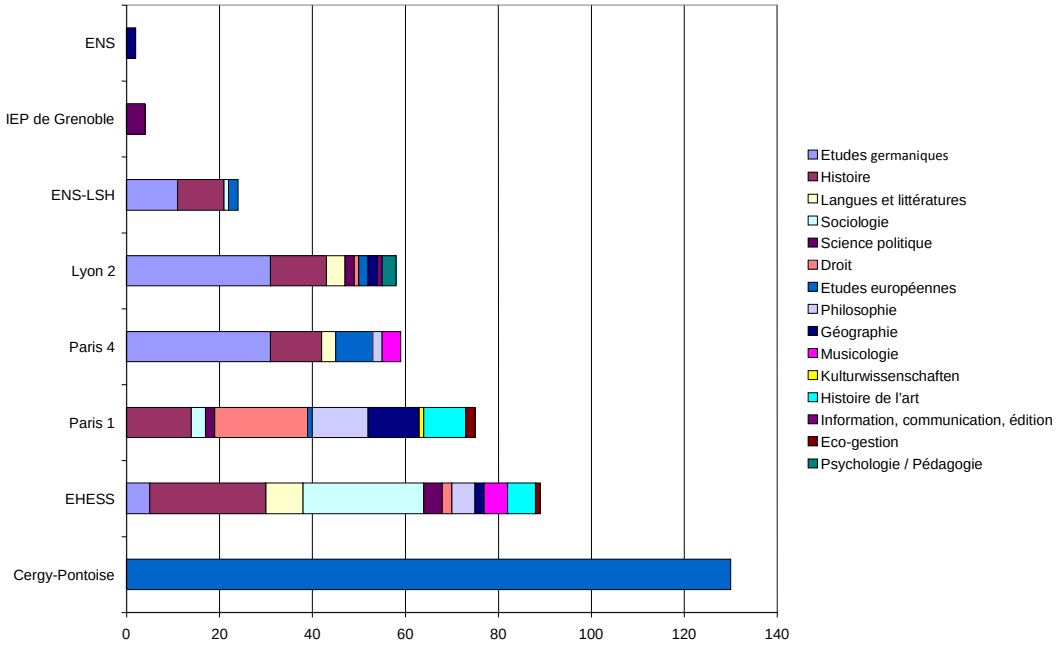

Répartition des disciplines dans les autres établissements

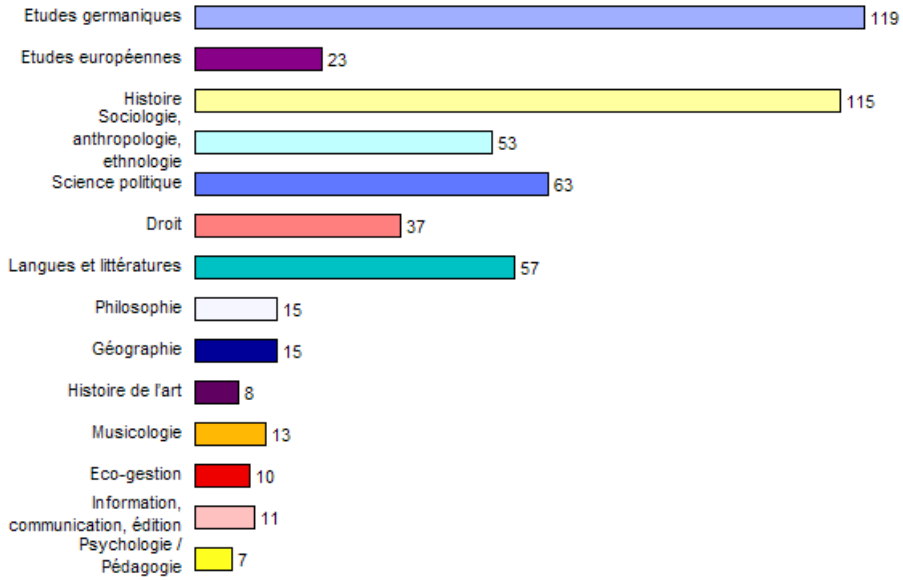

Source : fichier CONTACT (Total : 546 inscriptions depuis 2001)

Les études européennes sont proportionnellement beaucoup moins représentées parmi les inscrits issus des établissements non membres du CIERA. La participation des établissements non membres permet de renforcer et d'équilibrer la représentation diversifiée de l'ensemble des disciplines des sciences humaines et sociales[17].

Ce tableau est affiné par l'évolution de la présence des différentes disciplines au fur et à mesure de la constitution du CIERA.

[17] La surreprésentation des études européennes parmi les inscrits issus des établissements membres du CIERA est liée à l'inscription un temps automatique des étudiants de masters de Cergy associés à cette discipline.

Evolution de la répartition des disciplines par année, tous établissements confondus

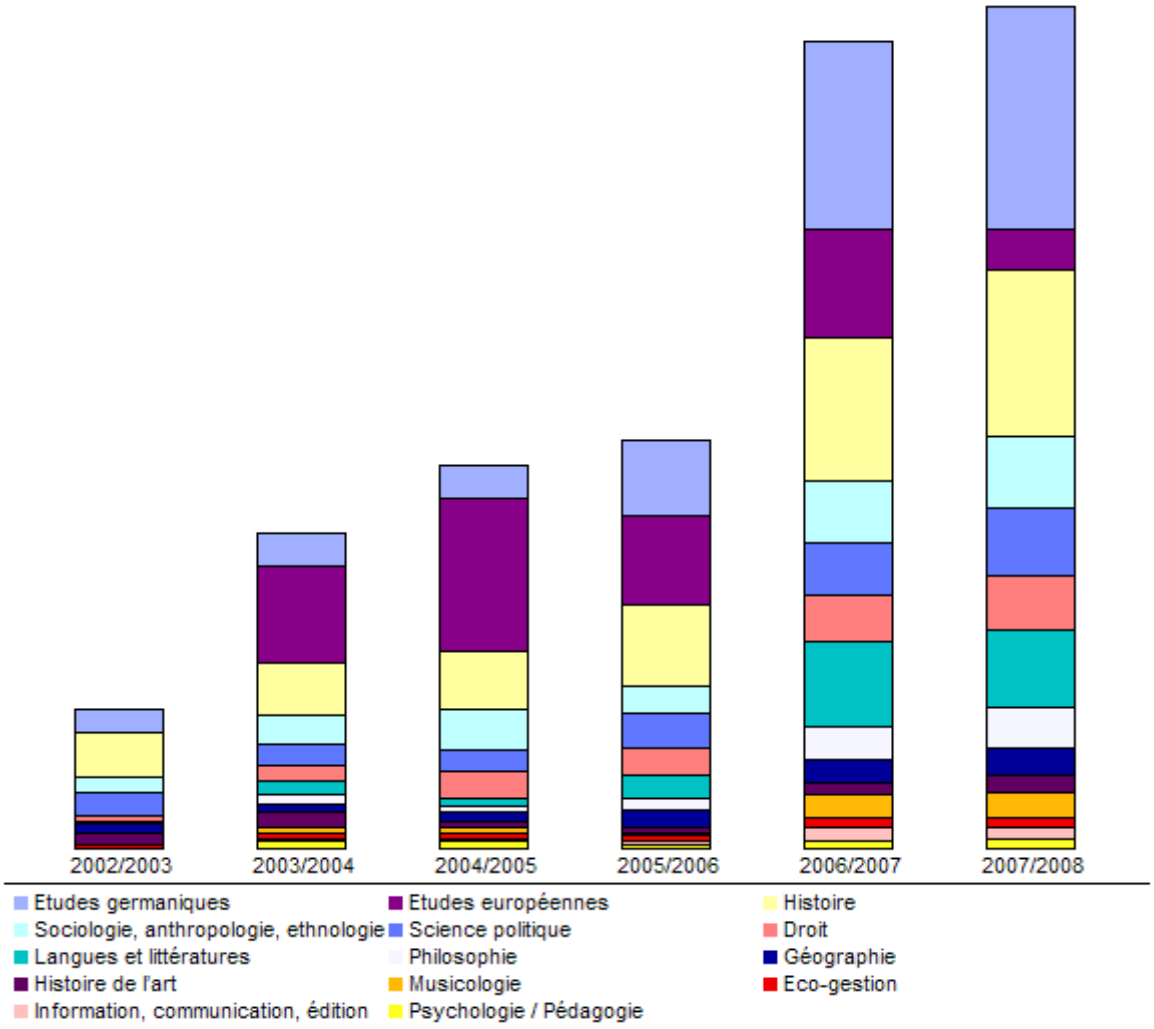

Source : fichier CONTACT

Cinq remarques s'imposent face à cette évolution :

- La palette des disciplines s'élargit nettement.
- Le réseau du CIERA attire les étudiants en études germaniques surtout à partir de la mise en place du programme d'encadrement doctoral en 2006-2007.
- L'histoire est certes très présente, d'autres disciplines comme la sociologie, la science politique sont aussi bien placées.
- La faible représentativité du groupe disciplinaire « Economie-gestion » est frappante étant donné que pour l'ensemble des étudiants inscrits en France, le taux d'étudiants rattaché à ce groupe disciplinaire s'élève à 19% dans l'ensemble des disciplines que nous comptons ici dans les SHS et dans le périmètre disciplinaire du CIERA. Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que l'approche par aire culturelle est considérée comme moins pertinente par ces disciplines.

— Enfin, l'objectif fixé par le CIERA de faire dialoguer les disciplines, ne serait-ce qu'au moyen de leur cohabitation, est en partie rempli.

La géographie des inscrits

Les inscrits du CIERA sont en grande majorité implantés dans des établissements français, si l'on considère leur établissement principal de rattachement.

Pays de l'université de rattachement principal

	%	Effectifs
France	86%	851
Allemagne	12%	104
autres	2%	20
Total*	100%	987

Autres	Effectifs
Grande-Bretagne	5
Belgique	4
Suisse	4
Italie	3
Hongrie	2
USA	2
Total	20

*12 non réponses correspondent à des post-docs sans rattachement universitaire

Source : fichier CONTACT, base : nombre d'inscription

On observe que la part des étudiants établis en Allemagne du fait de leur rattachement universitaire au moment de l'inscription au CIERA a repris sa croissance après la mise en place du programme d'encadrement doctoral. Le CIERA parvient progressivement à attirer un public venant d'outre-Rhin, il correspond aujourd'hui à 14 % des inscrits. Les étudiants établis dans d'autres pays que l'Allemagne sont presque tous venus au CIERA *via* le séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs.

La cartographie des inscrits du CIERA montre que l'implantation en France se concentre bien sur les pôles parisien et rhône-alpin du CIERA, complétés par le pôle strasbourgeois. En Allemagne, ce sont Berlin, le Bade-Wurtemberg (Freiburg/Brisgau, Tübingen) et la Rhénanie du Nord-Westphalie (Bielefeld) qui ressortent.

Toutefois, le CIERA est parvenu à réunir et à faire circuler des étudiants bien au-delà du cercle de ses partenaires privilégiés. Le maillage du réseau des inscrits s'étend sur l'ensemble des territoires français et allemand.

Lieu du dernier diplôme obtenu

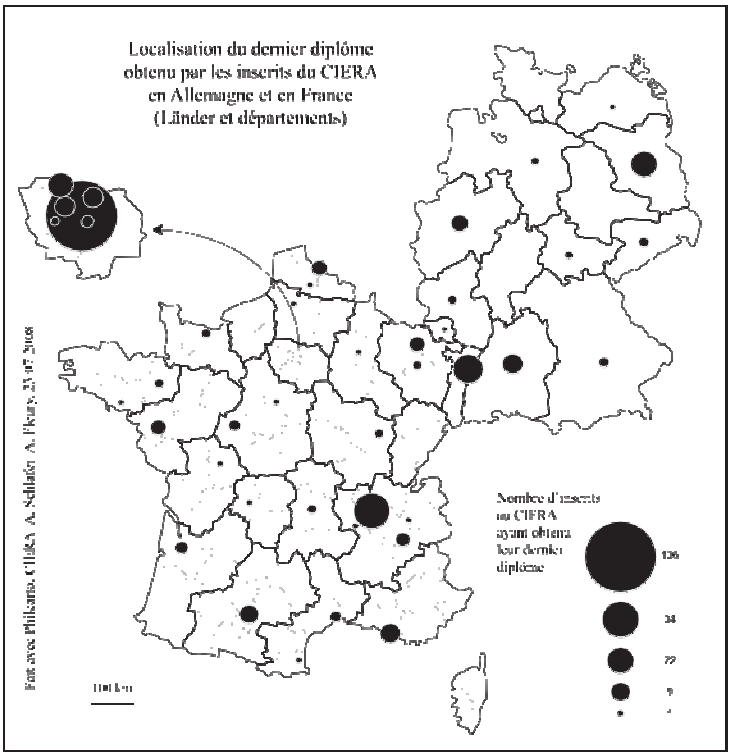

Source : Répondants au questionnaire

Les co-tutelles et doubles diplômes

Le nombre d'étudiants du CIERA inscrits en co-tutelle de thèse entre la France et l'Allemagne ou en double-diplôme franco-allemand de master est en progression constante. Ils sont pour l'année 2007-2008 24 % à être inscrits en co-tutelle de thèse, soit 48 doctorants.

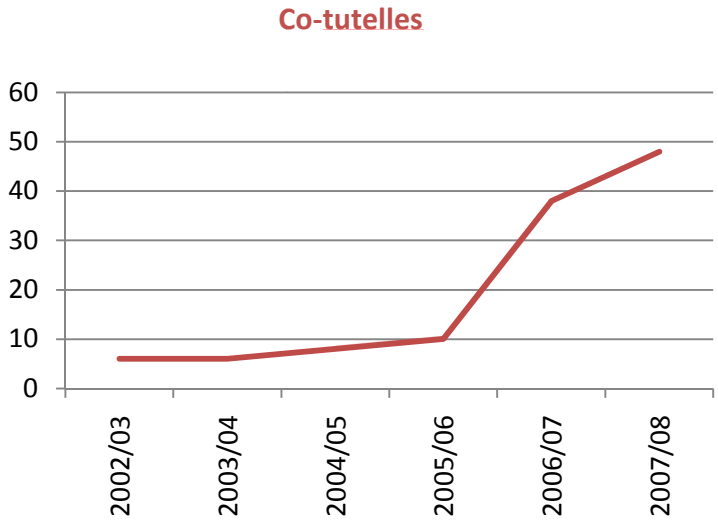

Les doubles-diplômes franco-allemand représentent aujourd'hui plus d'un tiers des inscrits au niveau master.

On peut supposer que le CIERA a attiré proportionnellement un bon nombre des co-tutelles entre la France et l'Allemagne en SHS, sachant par ailleurs que le nombre d'allocations du MESR pour des co-tutelles de thèse en SHS s'élevait à 27 en 2006. Or, ces chiffres ne sont pas exhaustifs puisqu'ils ne tiennent compte que des doctorants bénéficiaires d'une allocation spécifique du ministère.
En l'absence d'éléments de comparaison fiable au niveau national, tant en France qu'en Allemagne, il est très difficile de tirer des conclusions générales sur le rôle joué par le CIERA auprès des co-tutelles Il est impossible de plus de tenter d'établir des comparaisons par discipline puisque les regroupements disciplinaires ne sont pas les mêmes.
L'enquête menée au printemps 2008 montre que les profils franco-allemands des étudiants du CIERA sont diversifiés et plus complexes qu'on ne pourrait l'imaginer.

Les réinscriptions

Aperçu général

Les inscrits au CIERA ont la possibilité de demander d'une année sur l'autre le renouvellement de leur inscription. Depuis la rentrée 2004, en début d'année universitaire, tous les inscrits de l'année précédente, quelle que soit l'origine de leur inscription, sont invités à se réinscrire. Cette formule a été mise en place afin d'une part d'éviter les inscrits « fantômes » (*Karteileichen*) et d'autre part de sensibiliser les inscrits sur leur appartenance au réseau.
Le fait de se réinscrire exprime donc globalement la volonté d'intégration dans le réseau, bien que l'on ne dispose d'aucune information sur les motivations qui poussent à la réinscription (avoir ressenti le bénéfice tiré de la participation aux différentes activités proposées par le CIERA ou simplement espérer être en meilleure position pour obtenir une aide à la mobilité etc.).
Tous motifs de réinscription confondus (par ex : 1 année participant au séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs, l'année suivante boursier…), 255 réinscriptions ont été effectuées depuis la mise en place de cette procédure.

1 réinscription (R1)	186
2 réinscriptions (R2)	54
3 réinscriptions (R3)	10
4 réinscriptions (R4)	5
Total	255

Base : Fichier CONTACT

Elles émanent de 106 individus, qui sont dans leur grande majorité en doctorat (72 % de doctorants, 20 % de post-doctorants et 8 % d'étudiants en master). Bien que l'on manque encore de recul, cette structure des réinscriptions peut être interprétée comme un signe de bon fonctionnement du réseau et de l'offre du CIERA : les doctorants inscrivent leur utilisation de l'offre du CIERA dans la durée.

C'est en effet le programme d'encadrement doctoral qui suscite le plus de demandes de réinscription.

Les profils disciplinaires des réinscriptions « volontaires »

Disciplines « fidèles »

Dans quatre disciplines, R1 et R2 sont sur-représentées par rapport à la répartition globale par disciplines (cf. supra). Il s'agit de :

- l'histoire
- la géographie
- la science politique
- la psychologie (peu d'effectifs)

On peut en déduire que trois de ces disciplines sont particulièrement réceptives à l'offre du CIERA.

Disciplines « passagères »

Trois disciplines sont sur-représentées dans la sous-population ayant effectué une réinscription ; Il s'agit des :

- études germaniques
- langues et littératures (littérature comparée, linguistique, romanistique)
- Kulturwissenschaften

On peut s'interroger sur le fait que le CIERA ne parvient pas à fidéliser les inscrits issus des études germaniques. Les germanistes se retrouvent-ils de manière plus modérée sur le moyen terme dans l'offre du CIERA ?

Disciplines « neutres »

Trois disciplines se comportent de manière neutre : il n'existe aucune corrélation entre elles et le fait de se réinscrire.

- Droit
- Philosophie
- Sociologie

Disciplines «occasionnelles»

Enfin, le CIERA touche trois disciplines sans pouvoir les gagner à sa cause. Les étudiants issus de ces disciplines qui se sont retrouvés à une étape de leur formation en lien avec le CIERA ne se réinscrivent pratiquement pas. Il s'agit principalement soit d'allocataires d'aide à la mobilité (stages ?), soit d'étudiants qui avaient été inscrits d'office (cas des étudiants de master de Cergy).

- Information / communication

- Etudes européennes
- Eco-gestion

Peut-on en déduire que l'offre du CIERA semble mieux adaptée aux besoins des étudiants issus des sciences sociales, alors qu'elle ne semble répondre qu'imparfaitement à ceux des étudiants germanistes ? En effet, alors que les études germaniques représentent le plus gros contingent d'inscrits, le CIERA est parvenu à mobiliser avec plus de succès les autres sciences sociales dans la durée.

Le réseau des inscrits du CIERA, masse potentiellement disponible mais totalement dispersée à l'origine, s'est peu à peu réuni et structuré autour de types de formation, de champ d'intérêt et de recherche. Il s'est élargi et consolidé tant sur le plan géographique que sur le plan disciplinaire.

Il rassemble à part égale les établissements membres et les autres, s'ouvre vers l'Allemagne, s'internationalise timidement au travers d'actions spécifiques.

Il illustre bien la vocation interdisciplinaire du CIERA : le pari de réunir études germaniques et autres disciplines des sciences humaines et sociales a été en partie gagné.

Mais la structure des inscrits met en exergue une faiblesse du CIERA : l'ouverture vers les formations « professionnalisantes » et leur association, par opposition aux formations par la recherche. Cette faiblesse se retrouve aussi dans le domaine des sciences économiques.

Les activités scientifiques

N'étant conçu ni comme agence de moyens, ni comme super-laboratoire englobant la totalité des centres ou des équipes travaillant sur ou en lien avec l'Allemagne, le CIERA a développé de nouvelles formes d'actions adaptées à sa structure fédérative. Plutôt que se substituer aux structures déjà existantes, le CIERA est entré en interaction souple avec elles, soit en proposant des dispositifs incitatifs de développement de projets, soit en organisant en propre des activités visant à soutenir et promouvoir la coopération scientifique franco-allemande.

Les activités scientifiques du CIERA sont ainsi organisées autour de trois pôles : soutien à la recherche à travers l'organisation de journées d'étude jusqu'en 2003-2004 puis la mise en place, au printemps 2004, des programmes formation-recherche coordonnés ; soutien à la formation avec le programme d'encadrement doctoral initié dès 2002 au moyen du séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs ; programme de colloques, conférences et tables rondes.

Soutien à la recherche

Les journées d'étude (2001-2004)

Dans un premier temps, le CIERA a fédéré l'action des établissements membres en invitant les enseignants-chercheurs des établissements membres à organiser une série de journées d'étude structurée autour de quatre axes thématiques

- Organisation politique, sociale et enjeux économiques
- L'Allemagne et la question européenne
- Pratiques culturelles, ordres symboliques
- Savoirs disciplinaires, philosophie, épistémologie

Ces quatre axes étaient traversés par deux grands thèmes inscrits dans le programme prévisionnel : l'Etat d'une part et le fait religieux d'autre part.

Ces journées avaient pour but d'offrir un lieu d'intégration et un espace de circulation aux étudiants et jeunes chercheurs du CIERA en leur permettant de se familiariser avec une approche interdisciplinaire des deux axes choisis. Les étudiants inscrits au CIERA qui participaient à quatre d'entre elles avaient la possibilité de les valider en vue d'obtenir le certificat du CIERA.

Elles ont su mobiliser un public important puisqu'une vingtaine de manifestations[18], dont certaines se sont déroulées sur deux jours, ont eu lieu de 2001 à 2004, tant dans les établissements parisiens du CIERA que dans ceux du pôle rhône-alpin. Elles ont réuni à chaque fois entre vingt et cinquante participants.

[18] Cf. annexe 9 « Journées d'études du CIERA (2001-2004) »

Trois d'entre elles ont donné lieu à des publications[19].

Au terme de trois années de fonctionnement, le dispositif a cependant montré quelques signes d'essoufflement : épuisement du vivier d'organisateurs au sein des établissements membres sur les thématiques et axes retenus dans le programme initial, circulation trop limitée des étudiants et doctorants qui fréquentaient les journées uniquement en fonction de leur propre sujet d'étude ou de recherche. A ce constat s'ajoutait une tendance de plus en plus marquée de la part des partenaires du CIERA à solliciter du Centre des soutiens financiers pour l'organisation de colloques ou des publications, projets sur lesquels le CIERA n'avait aucune prise.

C'est pourquoi l'équipe scientifique du CIERA a lancé au printemps 2004 un dispositif, alors inédit, visant à structurer et coordonner les actions de recherche associant la formation doctorale autour de thèmes précis.

Les programmes formation-recherche

La réflexion engagée par le CIERA sur de nouvelles formes de travail collectif associant recherche et formation à et par la recherche a conduit à la mise en place d'un programme de soutien à la coopération franco-allemande en sciences humaines et sociales visant à encourager la constitution d'équipes transnationales.

Ainsi, depuis le printemps 2004 un appel à projet[20] est publié chaque année à destination de l'ensemble de la communauté d'enseignants-chercheurs pour mettre en place des programmes formation-recherche d'une durée maximale de deux ans.

Principes

Les programmes formation-recherche, associant au moins une équipe d'un établissement membre du CIERA, réunissent partenaires français et allemands, doctorants et chercheurs confirmés. Ils ont pour objet un projet en rapport, de manière exclusive ou non, avec l'aire culturelle de langue allemande qui s'intègre dans l'un des axes thématiques suivants :

- Identités, frontières et intégration européenne
- Pouvoirs et régulations
- Cultures, arts et sociétés
- Apprentissages, construction et circulation des savoirs

[19] *La confessionnalisation dans le Saint Empire : XVIème-XVIIème siècles*, Patrice Veit, Jean-Marie Valentin (dir.), Etudes germaniques, juillet-septembre 2002.
Rituels politiques et ritualisations en RDA et dans les nouveaux Länder, Jacques Poumet (dir.), Allemagne d'aujourd'hui, 2003.
Le statut international de l'Allemagne. Des traités de Westphalie aux « accords 2+4 », Georges-Henri Soutou, Jean-Marie Valentin (dir.), Etudes germaniques / Klinsieck, 2004.

[20] Cf. annexe 10 « programmes formation-recherche - Appel à projets »

Le soutien du CIERA permet aux équipes constituées autour des différents programmes retenus de se réunir dans le cadre d'ateliers, de séminaires ou de colloques, l'alternance des différents formats de rencontre devant permettre de croiser les approches (focus sur une question précise, synthèse, approfondissement théorique etc.) et les publics.

Les projets sont examinés en deux temps (lettre d'intention puis projet définitif) par le comité de pilotage du CIERA qui sélectionne ceux qui semblent répondre le mieux aux critères de qualité scientifique et d'innovation ainsi qu'aux critères formels fixés dans l'appel à projets.

Chaque programme reçoit une subvention dont le montant varie en fonction du budget prévisionnel présenté, tout en restant dans une fourchette allant de 3000 € à 9000 € par an et qui ne peut représenter qu'une fraction variable du budget total, d'autres partenaires devant obligatoirement s'engager financièrement.

Une fois le programme achevé, un bilan scientifique et financier est présenté au CIERA. Les responsables de programmes sont alors invités à présenter un projet de publication auquel le CIERA peut, après examen des demandes, accorder un soutien financier.

Fin 2008, ce sont 43 programmes[21] qui ont été initiés et financés par le CIERA pour un montant total de 341 295 €.

Les principaux effets de ces programmes portent à la fois sur les résultats scientifiques obtenus, la structuration de la recherche et les débouchés des travaux.

Laboratoire d'idées et interdisciplinarité

L'effet d'entraînement attendu ressort bien de la combinaison de différents types d'activités. Nombre de cycles de séminaires ou d'ateliers ont fonctionné comme des laboratoires d'idées en vue de manifestations plus abouties, organisées en fin de programme. Le niveau et la cohérence par rapport au thème général des communications finales s'en sont trouvés renforcés.

L'exigence de dialogue et de coopération interdisciplinaires a été massivement remplie. Les programmes formation-recherche offrent aux chercheurs d'horizons différents, par la nationalité, la discipline ou la formation, un espace de travail collectif où la fertilisation croisée des approches scientifiques ouvrent de nouvelles voies de recherche.

Structuration de la recherche

Les programmes formation-recherche ont contribué à la structuration de la recherche en favorisant à la fois l'intégration des doctorants et jeunes chercheurs ainsi que le développement de réseaux.

[21] Cf. annexe 3 « Liste des programmes formation-recherche »

Intégration des jeunes chercheurs

Les programmes formation-recherche ont pour double objectif d'effectuer une synthèse des travaux les plus récents sur la thématique définie et de permettre à des jeunes chercheurs en cours de formation de présenter leurs recherches devant un auditoire spécialisé franco-allemand, voire en présence de discutants confirmés. Les jeunes chercheurs intégrés aux PFR ont ainsi pu bénéficier dans les ateliers d'un temps de parole et de débat plus important que dans la formule « colloque », ainsi que d'une atmosphère moins solennelle et donc plus propice à la discussion collective. Conjointement, ils ont pu participer à des manifestations plus denses, en lien thématique avec les sujets des ateliers. En ce sens, les programmes formation-recherche viennent bien compléter le programme d'encadrement doctoral mis en place par le CIERA en 2006.

On notera enfin que certains responsables de programme sont eux-mêmes des chercheurs encore jeunes, qui ont pu exploiter là une possibilité d'initiative de recherche que l'institution universitaire ne leur donne que rarement. Cet élément reste une caractéristique originale des PFR CIERA.

Développement de réseaux

La plupart des responsables de programme soulignent avec satisfaction les forts effets de mise en réseau de leur programme. Nombre de coopérations continueront dans un autre cadre, et nombre de jeunes chercheurs ou de doctorants entretiennent un contact scientifique entre eux après s'être rencontrés dans le cadre d'un PFR CIERA.

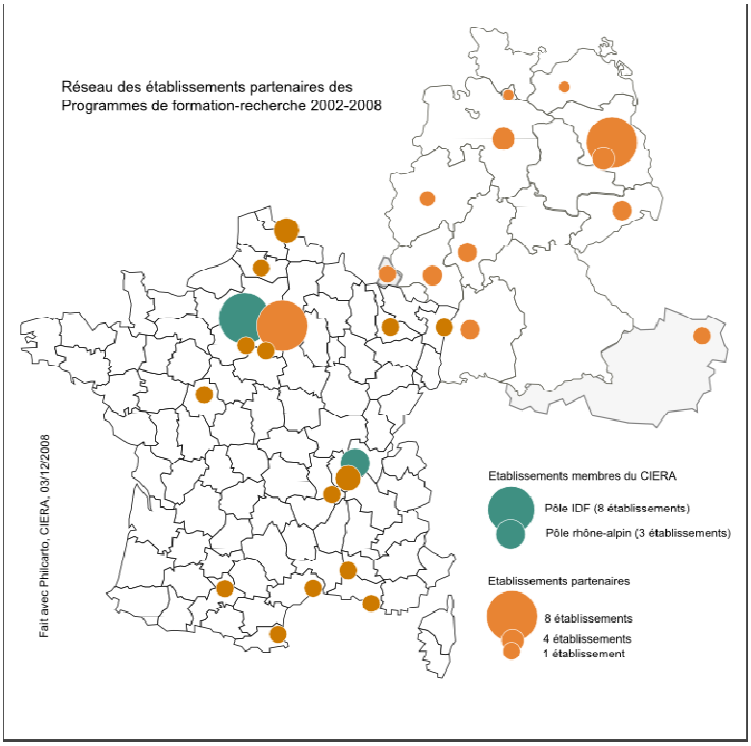

En règle générale, cette mise en réseau inclut des partenaires allemands, même si ces partenariats ne sont pas immuables, mais varient en fonction de l'évolution des recherches. Au vu des résultats, la nécessité d'associer un partenaire allemand est progressivement devenue un nouveau critère.
Les possibilités d'association d'établissements ont bien fonctionné. Conformément à l'objectif défini lors de la mise en place des ces programmes, l'association avec des établissements non membres du GIP a eu pour effet une organisation qui n'est plus concentrée entre les mains des correspondants habituels du CIERA dans les établissements membres ou de personnes directement sollicitées par ces derniers. En ce sens, les appels d'offre remplissent pleinement leur fonction et font évoluer la géographie de la recherche soutenue par le CIERA.

Débouchés des travaux et valorisation

La visibilité des travaux est assurée à la fois par la mise en ligne des comptes rendus des différentes manifestations (ainsi que du bilan final) et par les publications issues de ces PFR.
L'aide à la publication accordée par le CIERA n'est pas systématique, elle est décidée après examen d'une présentation de l'ouvrage. Certains programmes publient leurs travaux sans l'aide du CIERA. Onze programmes soutenus par le CIERA depuis 2004 ont donné lieu jusqu'à présent à un ouvrage imprimé ou une publication électronique[22].
Le dispositif a par ailleurs joué pleinement le rôle d'incubateur de projets pour quelques programmes formation-recherche qui se poursuivent dans le cadre du programme conjoint ANR / DFG. La plupart enfin trouve des prolongements dans des coopérations scientifiques qui se déroulent en dehors du cadre du CIERA.

Soutien à la formation

Dès la première année de fonctionnement du CIERA, des activités de soutien à la formation ont été organisées à destination des étudiants avancés (master 2) et des doctorants. Les journées d'étude ont constitué un premier élément du dispositif. Elles ont été renforcées par un séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs (doctorants et post-doctorants) qui a pris sa place à partir de 2006 dans un programme d'encadrement doctoral. Parallèlement, les établissements membres ont progressivement développé des cursus franco-allemands de master et ont présenté leur offre de séminaires dans le programme du CIERA.

[22] Cf. annexe 1 « Les publications du CIERA »

Le séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs

Principes

Répondant à une double exigence d'interdisciplinarité et d'ouverture internationale, le séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs du CIERA a pour objectif d'offrir, pendant cinq jours consécutifs, un lieu de réflexion et d'échange à de jeunes chercheurs (doctorants en majorité) en sciences humaines et sociales autour d'un thème transversal commun. Il vise à explorer les usages de la notion choisie dans les disciplines des sciences humaines et sociales au travers d'approches méthodologiques variées.

Depuis la première session en septembre 2002, sept thèmes ont été passés au crible des disciplines et des cultures académiques :

- Questions d'échelles, 2002
- Travailler les représentations, 2003
- Public / privé : frontières, imbrications, croisements, 2004
- Penser les réseaux, 2005
- Masculin – Féminin, 2006
- Faire la preuve, 2007
- Travailler le biographique, 2008

La session 2009 sera consacrée au thème de la comparaison.

Le séminaire consiste, d'une part, à mettre en dialogue et à confronter les approches et les concepts élaborés dans les disciplines des sciences humaines sociales de part et d'autre du Rhin pour dégager un ensemble de méthodes et approches susceptibles de relever le défi extrait de la notion. S'appuyant sur ces acquis, le séminaire réinvestit, d'autre part, le champ de la notion dans d'autres problématiques (réseaux, histoire transnationale, histoire orale, acteur, événement, etc.).

A travers cette manifestation, les organisateurs souhaitent contribuer à aiguiser l'attention des jeunes chercheurs sur la variété et la multiplicité des niveaux de recherche. Parallèlement, ils espèrent dégager, à travers un travail réflexif, la cohérence et la pertinence d'un questionnement axé sur un thème qui varie chaque année.

Mais l'intensité des échanges résulte peut-être aussi de la formule qui, bien qu'ayant évolué au fil des années, se résume en un principe : développer et travailler une notion commune en croisant disciplines et cultures scientifiques de manière réflexive et en associant chercheurs confirmés et jeunes chercheurs.

Déroulement

Le nombre de participants a été volontairement limité à 25 au maximum afin de préserver la qualité et l'intensité des échanges.

Un appel d'offre bilingue est largement diffusé en France et en Allemagne ainsi que dans d'autres pays.

Depuis la première session, le nombre de candidatures reçues a toujours été largement supérieur au nombre de places disponibles, ce qui a permis une véritable sélection des participants, s'appuyant tant sur la qualité scientifique des dossiers, et l'adéquation à la thématique retenue, que sur la diversité des parcours et le niveau linguistique.

Le séminaire se déroule en effet en allemand et en français, chacun pouvant s'exprimer dans la langue de soin choix, mais devant comprendre la langue de l'autre.

Le séminaire est divisé en cinq sections. Chaque section est introduite par une conférence d'un chercheur confirmé suivie d'une discussion et se déroule ensuite à travers une présentation et discussion croisées des contributions rédigées par les jeunes chercheurs.

Les cinq conférenciers ainsi que les modérateurs viennent des milieux académiques français et allemands et sont d'origine disciplinaire variée afin que l'ensemble du spectre des sciences humaines et sociales soit balayé par leurs interventions.

Dès le début, il a semblé important de rassembler les participants dans un lieu isolé, à l'extérieur d'un grand centre urbain, afin de réunir les meilleures conditions d'une sociabilité intellectuelle forte.

Financement

Les cinq premières sessions du séminaire ont été entièrement financées par le CIERA, à l'exception d'une contribution modeste demandée aux participants.

Depuis 2007, le CIERA a fait appel au soutien de l'Université franco-allemande pour cofinancer le séminaire.

Résultats[23]

Le séminaire a, d'une part, largement contribué à la constitution d'un milieu franco-allemand de jeunes chercheurs puisqu'un bon nombre de participants sont restés en contact après le séminaire et ont développé des projets communs.

D'autre part, il a été l'occasion d'expérimentations pédagogiques en approfondissant et en affinant le principe d'interactivité au travers des présentations des jeunes chercheurs. En effet, alors que, lors des premières sessions, il était demandé aux participants de simplement présenter leur exposé suivi d'une discussion, une préparation en amont a été progressivement mise en place : les candidats sélectionnés doivent envoyer avant l'été leur papier qui est présenté lors du séminaire par leurs collègues constitués en binôme, dont l'un des membres vient d'une autre discipline que celle de l'auteur du papier. Puis l'exposé est discuté par l'ensemble du groupe. L'ouverture de l'espace

[23] Cf annexe 11 « Appels à projets et comptes rendus des séminaires franco-allemand de jeunes chercheurs »

collaboratif sur le site web du CIERA permet de déposer et de discuter les exposés des jeunes chercheurs ainsi que les bibliographies des chercheurs confirmés deux mois avant le déroulement du séminaire.

Cette préparation en amont a paru nécessaire face à la difficulté entraînée par la confrontation des approches disciplinaires qui risquait de mener à une simple juxtaposition d'exposés. La qualité des discussions a grandement bénéficié du caractère fortement interactif issu de cette formule.

Par ailleurs, le travail collectif pendant le séminaire a été encouragé depuis 2006 grâce à la mise en place de groupes de travail ayant pour objectif de synthétiser les séances en fin de séminaire et de préparer une restitution écrite des travaux. Cette synthèse est publiée sur le site du CIERA et depuis 2008 dans la revue *tr@jectoires, Travaux des jeunes chercheurs du CIERA*.

A partir de 2008, la durée totale du séminaire a été prolongée d'une journée afin d'offrir des plages de réflexion supplémentaires destinées à approfondir en collaboration avec les chercheurs confirmés certaines questions soulevées lors des exposés et restées sans réponse.

Les questionnaires d'évaluation remplis par les participants en fin de séminaire expriment globalement une grande satisfaction tant au niveau de l'organisation que du contenu du séminaire et de son déroulement. La crainte éprouvée pendant les premières années d'un épuisement progressif du vivier de candidats s'est rapidement effacée. Le caractère réellement franco-allemand du recrutement fait du séminaire un instrument du rayonnement du CIERA en dehors des frontières françaises.

Enfin, les chercheurs confirmés, conférenciers ou modérateurs, tendent d'année en année à assister à l'ensemble du séminaire et contribuent ainsi activement à l'enrichissement de son encadrement.

Le séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs, véritable laboratoire interdisciplinaire et international, a correspondu aux premiers pas du CIERA vers l'accompagnement doctoral pour en devenir une des pierres angulaires. Il a été complété à partir de 2006 par un programme d'encadrement doctoral offert tout au long de l'année.

Le programme d'encadrement doctoral

Une des recommandations de l'évaluation à mi-parcours du CIERA réalisée en 2005 était de renforcer la formation des étudiants avancés et doctorants travaillant dans le cadre du CIERA. C'est pourquoi un lecteur, proche des doctorants, sans *a priori* hiérarchique, mais respecté pour ses qualités intellectuelles, a été recruté avec le soutien du DAAD, avec pour mission l'élaboration d'un programme d'encadrement doctoral. Celui-ci a vu le jour à la rentrée 2006. Il avait été précédé au

printemps de la même année par l'organisation de deux ateliers thématiques portant d'une part sur « Le travail en archives » et « Les entretiens et les enquêtes »[24].

Principes

Le programme d'encadrement doctoral (PED) du CIERA, proposé aux inscrits du Centre, doctorants ou étudiants préparant un diplôme de Master 2, a pour objectif de compléter les dispositifs offerts par les écoles doctorales des établissements de rattachement en renforçant l'intégration des jeunes chercheurs dans la communauté scientifique des études interdisciplinaires sur l'Allemagne et en leur offrant une structure adaptée à leurs besoins en termes d'information, de formation, de soutien méthodologique et de visibilité.

Conçu dans un esprit d'interdisciplinarité comme un lieu d'échanges intellectuels et scientifiques visant à rassembler les jeunes chercheurs travaillant sur des problématiques communes, le programme est animé par des post-doctorants, des enseignants-chercheurs des établissements membres du CIERA et des intervenants extérieurs.

Il n'entend guère se substituer aux écoles doctorales ou à l'encadrement d'un directeur de thèse, mais vise à apporter à la formation des jeunes chercheurs une triple dimension interdisciplinaire, inter-établissements et internationale. Il invite ses participants à une réflexion sociologique et institutionnelle sur le statut de la thèse dans son rapport à l'insertion professionnelle.

Il ne revêt aucun caractère d'obligation, mais représente une offre dont les doctorants se saisissent, ou non, en fonction de leurs besoins et de leur souhait. Tous les intervenants confirmés (chercheurs ou enseignants-chercheurs) viennent à parité d'établissements français et allemands. La participation aux manifestations du PED nécessite d'avoir au moins une compréhension passive de la langue du partenaire, chacun s'exprimant au choix soit en allemand, soit en français.

Compte tenu des résultats de l'évaluation du programme par les participants, quelques ajustements ont été effectués depuis l'année universitaire 2006-2007.

Les différents éléments du programme

Le programme est construit autour de trois axes : un premier axe dédié à l'information et à la formation pour mieux réussir le travail de thèse jusqu'à l'insertion sur le marché du travail ; un deuxième proposant des lieux d'échange entre doctorants pour ancrer leur travail dans une réflexion méthodologique commune ; un troisième enfin destiné à leur offrir un espace collaboratif pour renforcer la visibilité des jeunes chercheurs du Centre.

[24] cf. annexe 12 « Appels à projets et comptes rendus des ateliers »

De l'information et une formation pour mieux réussir le travail de thèse jusqu'à l'insertion sur le marché du travail

Cet axe a pour objectif de lier l'information pratique avec une formation au travail de thèse, permettant ainsi aux inscrits au CIERA de profiter des aides mises à leur disposition, de mieux gérer leur travail par la transmission des compétences indispensables à une organisation efficiente de la thèse et de se positionner sur le marché franco-allemand du travail, académique ou non-académique. Il comporte trois séminaires résidentiels destinés respectivement à des inscrits en première année, à des doctorants en cours de rédaction et à des doctorants avancés dans leurs recherches et se préparant à la soutenance. Depuis la rentrée 2008, cet axe est complété par un séminaire original consacré aux compétences en gestion de l'information documentaire qui se déroule tout au long de l'année et associe trois journées d'étude à des séances de formation virtuelle via le web.

Chaque séminaire ou atelier réunit de 15 à 20 doctorants ou étudiants de master 2.

- Compétences en gestion de l'information documentaire
- Séminaire « Initiation au travail de thèse » (3 jours, janvier)
- Atelier d'écriture (3 jours, février)
- Séminaire « Préparation à la soutenance de thèse, orientation et insertion sur le marché du travail » (3 jours, mars)

Des lieux d'échange entre doctorants pour ancrer leur travail dans une réflexion méthodologique commune

Cet axe a pour objectif de permettre aux inscrits du CIERA de se retrouver, à partir de thèmes plus précis, autour d'une réflexion méthodologique commune, de présenter et discuter leurs projets de thèse et de s'habituer à une évaluation du travail scientifique par des pairs. Il comporte deux séances du séminaire des doctorants du CIERA ainsi que deux ateliers méthodologiques, préparés par des chercheurs confirmés et dans lesquelles sont intervenus aussi bien chercheurs que doctorants.

- Séminaire des doctorants du CIERA (deux séances d'une journée, novembre et mai)
- Ateliers méthodologiques (une journée, décembre et juin)[25]
- « Colloques junior » (appel d'offres) : Jusqu'à présent, trois projets ont été retenus par le Comité de pilotage du CIERA qui s'est appuyé, pour définir ses choix, sur la qualité scientifique et le caractère interdisciplinaire et franco-allemand des projets, sur leur cohérence et leur faisabilité.

[25] Thèmes déjà traités ou prévus en 2009 : Travailler avec la presse ; Les sources iconographiques ; Les sources statistiques ; Figurer l'espace dans les sciences sociales ; Les sources filmographiques.

Offrir un espace collaboratif pour renforcer la visibilité des jeunes chercheurs du CIERA

Cet axe vise à renforcer la visibilité des jeunes chercheurs au sein de la communauté scientifique franco-allemande en offrant des possibilités de présentation et de publication. Il s'appuie surtout sur deux piliers : l'espace collaboratif des jeunes chercheurs du Centre et la revue électronique *tr@jectoires. Travaux des jeunes chercheurs du CIERA*.

- L'espace collaboratif : il permet de développer le travail collectif via le web.
- *tr@jectoires* : La revue électronique des jeunes chercheurs du CIERA est un vrai projet collectif. Placée sous les auspices d'un comité scientifique, formé par des membres du comité de pilotage du Centre, *tr@jectoires* est préparée par un comité de rédaction constitué de doctorants et post-doctorants inscrits au CIERA. Le premier numéro a été publié en novembre 2007. Les articles sont sélectionnés sur la base d'un appel à contribution diffusé auprès des jeunes chercheurs (doctorants et post-doctorants) inscrits au CIERA.

L'évaluation du programme par les participants

Les séminaires résidentiels du programme d'encadrement doctoral ont fait l'objet d'une évaluation par questionnaire auprès des participants. Par ailleurs, dans le cadre de l'enquête sur les inscrits, le taux de réponse des participants au programme d'encadrement doctoral a été extrêmement élevé (89 %). Ce taux de réponse traduit un sentiment d'identification et de reconnaissance vis-à-vis du CIERA.

Il ressort une grande satisfaction générale, avec des notes moyennes entre 1,1 et 1,4[26] concernant la satisfaction des attentes. Face aux niveaux et attentes parfois bien hétérogènes, il est très positif de constater que, globalement, les interventions ont été jugées très pertinentes et satisfaisantes (les participants ont surtout apprécié le côté très concret et conseil pratique de nombreux exposés).

De nombreux participants souhaiteraient disposer d'un plus de temps pour le contact avec les autres doctorants et pour la discussion – souhait pourtant difficile à exaucer sans prolonger la durée des séminaires ou faire diminuer la quantité d'informations et conseils pratiques transmis. La décision de proposer un atelier d'écriture à part (et donc de ne plus intégrer cet élément dans d'autres manifestations) s'est révélée justifiée. Que les attentes des participants de cet atelier n'aient pas été entièrement satisfaites est tout d'abord à imputer au fait que de telles manifestations sont toujours extrêmement rares dans le paysage français de la formation doctorale. Enfin, le caractère interdisciplinaire des différentes manifestations a été apprécié de manière nuancée. L'interdisciplinarité faisant partie des objectifs centraux du CIERA, il serait cependant faux d'en tirer la conclusion de proposer un programme plus centré sur une discipline ; au contraire, il faudrait

[26] Sur une échelle de 1 à 5, 1 étant le maximum.

plutôt renforcer le travail de sensibilisation des participants à l'importance que prend aujourd'hui l'interdisciplinarité comme l'un des caractéristiques les plus fondamentaux pour une recherche innovatrice.

Pour toutes les manifestations, le CIERA a proposé de prendre en charge les frais de voyage et d'hébergement lors des séminaires résidentiels[27]. En revanche, pour les trois séminaires résidentiels une participation aux frais de restauration d'un montant de 30 € par participant est demandée.

Les participants au programme 2006-2008

Alors que le programme n'a été mis en place sous cette forme qu'en 2006, il a su mobiliser 280 participations, sachant qu'un individu peut participer au cours d'une année à une ou plusieurs manifestations. Les chiffres présentés ci-dessous intègrent les participants au séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs.

Le programme d'encadrement doctoral a donc touché exactement 50 % des inscrits en 2007-2008.

	2006-2007	2007-2008
Atelier 1 (Paris)	21	0[28]
Atelier 2 (Lyon)	10	9
Initiation au travail de thèse	16	14
Atelier d'écriture*	-	12
Atelier web 2.0*	-	6
Préparation à la soutenance	14	9
Séminaire des doctorants novembre	24	28
Séminaire des doctorants mai	17	21
SJC (Moulin d'Andé)	20	21
Auteurs *tr@jectoires*	10	10
Comité de rédaction *tr@jectoires*	9	9
Total	141	139

* ateliers mis en place à la rentrée 2007

Source : Archives CIERA

Le nombre indiqué correspond au nombre de participants pour chaque manifestation ou opération, sachant qu'un même individu peut participer à plusieurs manifestations.

L'enquête réalisée par le CIERA pour mieux cerner la situation et le devenir des inscrits a permis également d'avoir quelques éclaircissements sur les participants du programme d'encadrement doctoral dès le début de son organisation à la rentrée 2006.

[27] A hauteur de 80 € pour les participants venant de France et de 100 € pour les participants venant d'Allemagne. Les frais d'hébergement sont entièrement pris en charge par le CIERA.

[28] L'atelier méthodologique prévu en décembre 2007 a dû être annulé en raison du désistement des intervenants.

Répartition par discipline

Le programme d'encadrement doctoral est un véritable produit d'appel pour les doctorants en études germaniques et en histoire. La science politique et la sociologie sont également bien présentes, proportionnellement à leur poids dans l'ensemble des inscrits.

D'autres disciplines sont plus à la traîne (droit et sciences économiques), voire sous-représentées par rapport à leur place dans la population totale des inscrits. Ceci peut s'expliquer par le fort tropisme vers les sciences humaines des équipes en charge du CIERA, au détriment des sciences juridiques et économiques.

Comparaison de la répartition des disciplines entre la totalité des inscrits et les participants au programme d'encadrement doctoral

Les disciplines qui proportionnellement se saisissent le plus du programme sont les études germaniques et les langues et littératures.

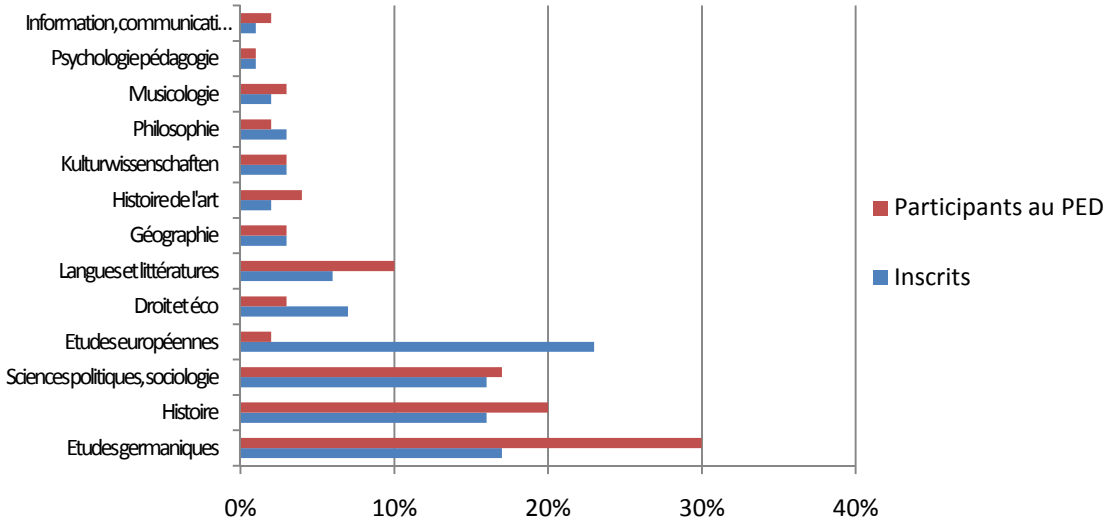

Nombre de participants au programme d'encadrement doctoral en double diplôme et par discipline

68 au total, soit près de 25 % du nombre total de participants au PED depuis 2006, effectuent leur doctorat dans le cadre d'une co-tutelle. Le PED est en effet particulièrement, mais pas exclusivement, approprié aux doctorants en co-tutelle puisqu'il est conçu, entre autres, selon le principe de la transculturalité des pratiques universitaires (préparation d'une co-tutelle, soutenance et publication de la thèse en France et en Allemagne, mais également croisement des approches méthodologiques et conceptuelles). Le taux de doctorants en co-tutelle dans l'ensemble de la population a augmenté avec la mise en place du programme d'encadrement doctoral. Ce dernier est en effet particulièrement adapté à cette population.

Disciplines des co-tutelles

La structure des disciplines des co-tutelles est globalement identique à celle des doctorants inscrits au CIERA ainsi qu'à celle des participants au PED.

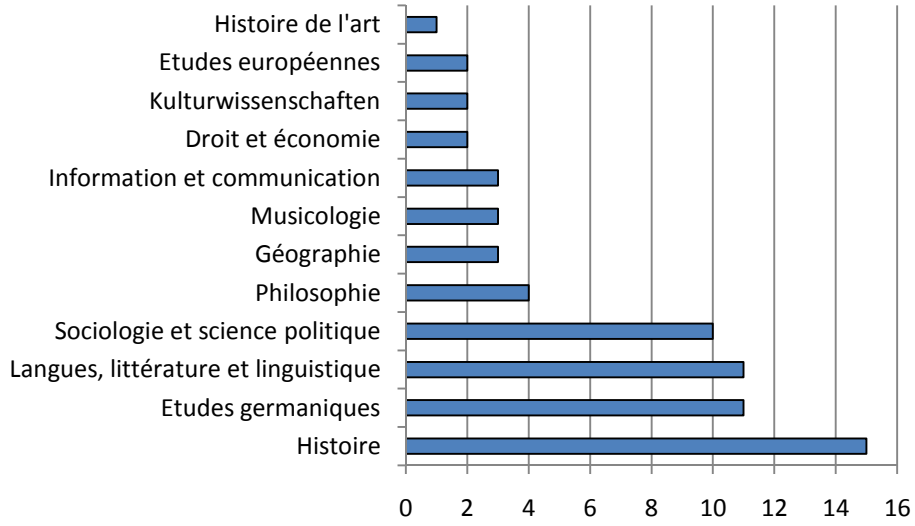

Source : Répondants au questionnaire

Répartition par établissements

Le PED semble bien remplir sa fonction de programme interuniversitaire et international, ou au moins franco-allemand, comme le prouve le graphique ci-dessous.

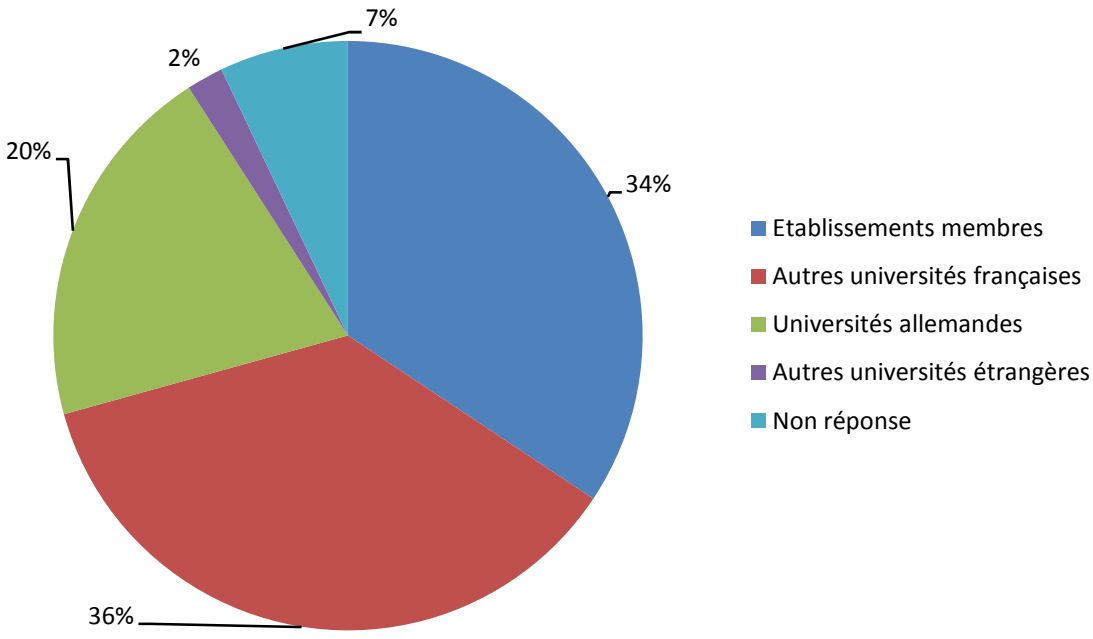

Source : fichier CONTACT

Les « Non réponse » correspondent à des étudiants ayant un statut de post-doc ou soutenu leur thèse, sans rattachement universitaire.

Les établissements membres sont correctement représentés, mais on pourrait attendre que leurs doctorants se saisissent de manière plus nette de l'offre du CIERA.

Cette tendance est confirmée par les données sur la nationalité des participants.

Un vecteur de mobilité

Le programme d'encadrement doctoral est bien un vecteur d'internationalisation du CIERA, puisque la proportion d'étudiants de nationalité allemande ou autre y est relativement plus élevée que dans la population totale des inscrits.

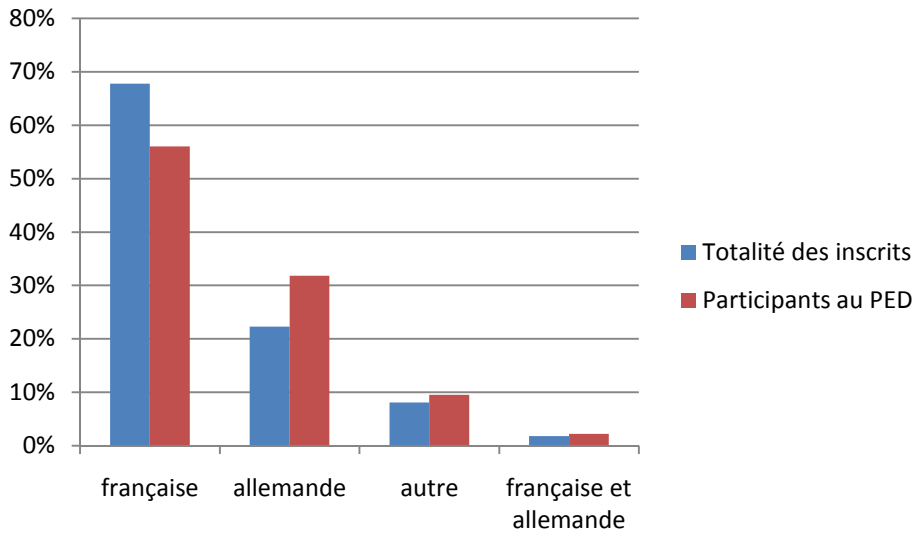

Le facteur co-tutelle vient renforcer la participation d'étudiants de nationalité allemande au programme d'encadrement doctoral. Pour quelles raisons ? L'encadrement est-il encore plus défaillant en Allemagne qu'en France ou le PED répondrait plutôt, du fait de son implantation en France, aux besoins de doctorants en co-tutelle établis principalement en Allemagne qui y verraient la possibilité de maintenir un lien avec le pays partenaire tout au long du travail de thèse, alors que les « Français » seraient prêts à aller chercher une « touche » allemande en Allemagne ?

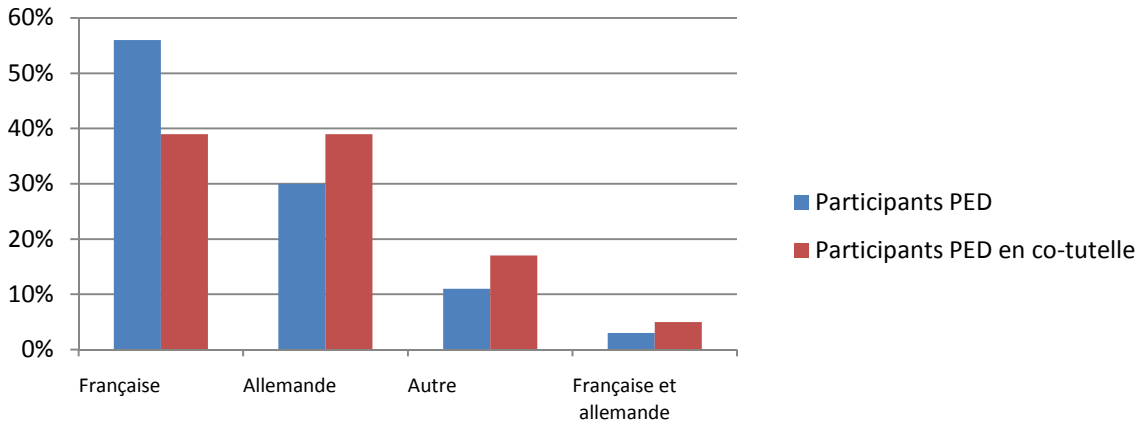

Cette tendance est confirmée par la localisation géographique du rattachement universitaire des participants.

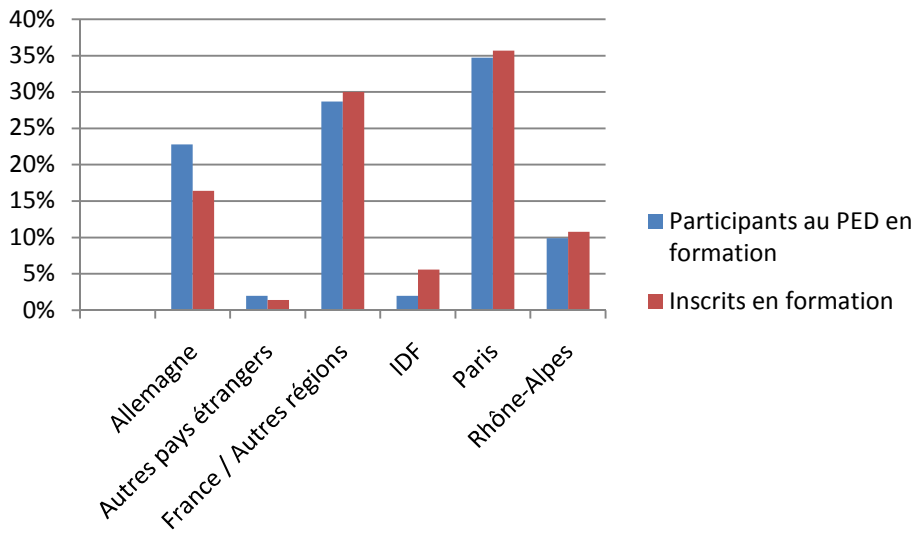

Base : Répondants au questionnaire

Le PED est un véritable levier de la mobilité des étudiants puisque les participants viennent de la France entière ainsi que d'Allemagne.

Les inscrits parisiens et franciliens sont finalement plus présents dans le groupe des inscrits que dans le groupe des participants au PED. Ce constat vient contredire le reproche de « pariso-centrisme » prononcé par certains étudiants dans leurs réponses au questionnaire.

Il faudrait examiner le sujet de thèse des étudiants venant d'Allemagne pour comprendre pourquoi ils sont proportionnellement plus attirés que les Français. Travaillent-ils sur la France ? Profitent-ils d'un effet d'aubaine ?

On constate que le nombre de post-doctorants inscrits au CIERA a augmenté avec la mise en place du programme d'encadrement doctoral. Celui-ci a-t-il, paradoxalement, joué un rôle de socialisation pour les post-doctorants ? La croissance des inscriptions des post-docs ne révèle-t-elle pas l'expression d'une demande de socialisation qui se tourne, par défaut, vers un dispositif qui ne leur est pas destiné ?

Le programme d'encadrement doctoral est l'un des instruments les plus efficaces de l'interdisciplinarité du CIERA et de la bi-nationalisation, voire de l'internationalisation du CIERA. Ce premier panorama statistique mériterait d'être approfondi par une analyse et une enquête plus ciblée sur les besoins et les attentes des doctorants français et allemands en SHS travaillant soit sur la France soit sur l'Allemagne, soit en interaction avec le pays partenaire.

Les enseignements des établissements membres

L'effort de structuration de la formation sur et avec l'Allemagne s'est également traduit au sein des établissements membres du CIERA comme cela a été démontré plus haut, soit sous la forme de séminaires de master 2 ou de recherche comportant une composante allemande, du fait de la thématique des séminaires ou en raison de la dimension comparative qui les structurent, soit sous la forme de formations franco-allemandes, tant au niveau master qu'au niveau doctoral.

Ces séminaires sont ouverts à l'ensemble des inscrits du CIERA, à condition que ceux-ci prennent contact avec les enseignants qui en ont la charge.

Il est toutefois difficile de mesurer à quel point les étudiants du CIERA se sont saisis de cette richesse.

En renforçant sa stratégie de promotion des doubles diplômes et des collègues doctoraux franco-allemands proposés par les établissements membres, le CIERA devrait contribuer à drainer de nouveaux étudiants vers ces programmes.

Colloques et conférences

L'une des missions fixées par la convention constitutive du CIERA prévoyait d'organiser des manifestations à destination d'un public plus large afin de favoriser les transferts culturels et intellectuels entre la France et l'Allemagne.

Etant donné l'extrême variété de l'offre de manifestations scientifiques en France en général et à Paris en particulier, le CIERA n'a pas placé cet axe au cœur de ses priorités. Cependant, il s'est efforcé de remplir cette mission dans trois directions : organisation d'une opération de forte visibilité institutionnelle à travers un colloque annuel ; soutien à l'organisation de colloques et journées d'étude organisés par d'autres établissements (jusqu'en 2004) : élaboration d'un programme de conférences et tables rondes, en partenariat avec d'autres institutions dans certains cas.

Les colloques annuels du CIERA

Ces manifestations sont censées répondre à un triple objectif :

- ouvrir ses activités à un public plus large que celui en prise direct avec la thématique choisie ;
- offrir au CIERA une vitrine du travail collectif qu'il encourage ;
- favoriser le transfert et le dialogue en invitant systématiquement collègues allemands et français à échanger pendant deux à trois jours sur une problématique commune.

Il a été décidé dès la première année qu'un petit groupe (deux à trois enseignants-chercheurs) chaque année différent, issu du comité de pilotage du CIERA, prendrait en charge l'organisation scientifique du colloque qui doit se tenir alternativement dans l'un des établissements parisiens ou rhône-alpins du CIERA. L'organisation matérielle et logistique ainsi que la publicité de la manifestation sont totalement prises en charge par l'équipe administrative du Centre.

Les principes qui prévalent à l'élaboration du programme répondent à la mission fédératrice du Centre : choix d'une thématique transversale, approches pluridisciplinaires, croisement des cultures scientifiques au moins entre la France et l'Allemagne. Plus précisément, il s'agit de :

- choisir un thème assez large pour rassembler des chercheurs de différentes disciplines ;
- ne pas se limiter à l'espace germanique en intégrant une démarche comparative au moins avec la France ;
- permettre à chacun de s'exprimer dans sa langue et offrir une traduction simultanée de l'ensemble des travaux à ceux qui ne sont pas bilingues ;
- avoir l'ambition scientifique de faire connaître des travaux allemands inédits en France ;
- donner la possibilité à de jeunes chercheurs, souvent soutenus par les programmes de bourses du CIERA, de faire connaître leur travail ;
- limiter le nombre d'interventions pour avoir des temps de discussion suffisamment larges ;
- prendre un sujet susceptible d'avoir des prolongements dans l'actualité et de permettre l'organisation d'un débat grand public ;
- nouer des partenariats avec d'autres institutions.

Sept colloques ont ainsi été organisés depuis 2002, sachant que le premier « Assises de la recherche française sur l'Allemagne » (mars 2002) avait un statut un peu spécifique puisqu'il répondait à une commande du ministère de la Recherche de l'époque.

Date	**Thème**	**Lieu**	**Organisateurs**
mars 2002	Assises de la recherche française sur l'Allemagne	Paris, CNRS	Bénédicte Zimmermann, Michael Werner
décembre 2002	Formation des élites et coopérations franco-allemandes	Paris, Institut Goethe	Hervé Joly, Werner Zettelmeier
novembre 2003	Cultures et partis politiques aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles : l'exemple allemand	Lyon, Université Lumière Lyon 2	Anne-Marie Saint-Gille
décembre 2004	Politiques et usages de la langue en Europe hier et aujourd'hui	Paris, Institut Goethe	Michael Werner
décembre 2005	Espaces de pouvoir, espaces d'autonomie en Allemagne	Lyon, ENS LSH	Hélène Miard-Delacroix, Guillaume Garner
décembre 2006	Migrations et identités	Paris, CIUP	Jean-Paul Cahn, Bernard Poloni
janvier 2008	La société civile organisée aux 19ème et 20ème siècles : perspectives franco-allemandes	Lyon, Université Lumière Lyon 2	Anne-Marie Saint-Gille, Jay Rowell
octobre 2009 (projet en partenariat avec la Maison Heine et le Deutsches Forum für Kunstgeschichte))	1989, un monde qui bascule. Utopies et créations en RDA à l'épreuve du réel (titre provisoire)	Paris, Maison Heinrich Heine	Comité scientifique *

* le comité réunit des membres du comité de pilotage du CIERA, d'anciens inscrits en poste dans d'autres établissements ainsi que les directeurs des deux institutions partenaires, Christiane Deussen et Andreas Beyer).

Jusqu'à l'édition 2006 incluse, une soirée du colloque était consacrée à une table ronde réunissant chercheurs et acteurs de la société civile sur un des thèmes du colloque. Le but de ces tables rondes était d'élargir la perspective en y intégrant des problématiques liées directement à l'actualité. Par la

suite, il a été décidé de ne plus rendre systématique ce principe en raison d'une surcharge du programme qu'il impliquait.

Les colloques annuels ont rassemblé à chaque édition de cinquante à quatre-vingt participants. Ils ont tous donné lieu à des comptes rendus, dont certains sont parus dans des revues (*CIRAC-Forum*, *Vingtième siècle*) ou sur le site du CIERA ainsi qu'à des publications collectives[29] éditées en partie dans les maisons d'édition des établissements membres.

Ces manifestations ont donc bien rempli leur rôle d'instrument de visibilité du CIERA, tant en raison de leur rayonnement extérieur qu'au sein des établissements membres.

Si l'objectif scientifique a bien été rempli, il faut toutefois convenir que les colloques annuels du CIERA ne sont pas sortis du schéma traditionnel du colloque universitaire ; la difficulté de l'exercice (dépasser son champ de recherche et de son champ disciplinaire) a également conduit à un essoufflement relatif de la part des membres du comité de pilotage qui devaient prendre en charge leur organisation scientifique. C'est pourquoi il a été décidé de les espacer en passant d'un rythme annuel à un rythme bisannuel et d'associer à leur conception un comité scientifique élargi.

Colloques organisés avec le soutien du CIERA

Une politique de partenariat avec des établissements extérieurs au CIERA a été menée dans les premières années d'activité du Centre en soutenant des manifestations scientifiques organisées par des tiers. Un appel d'offre a été publié en ce sens sur le site du CIERA pour formaliser les demandes ponctuelles qui étaient transmises au Centre.

Vingt manifestations ont été soutenues par le CIERA entre 2002 et 2007[30].

Si quelques unes d'entre elles ont fait l'objet d'un partenariat institutionnel ciblé (ministère de la Recherche / Bundesministerium für Bildung und Forschung (BMBF), Willy-Brandt Centrum de Wroclaw, Duitsland Institut Amsterdam, GIRAF[31]…), les autres ont surtout permis au CIERA de se faire connaître auprès de partenaires universitaires.

Mais la multiplication des demandes en 2003 et 2004 a fait craindre le risque de voir se transformer le CIERA en agence de moyens qui n'exercerait plus aucun contrôle de qualité sur les manifestations soutenues, ce qui n'entrait nullement dans ses missions. C'est pourquoi ce dispositif a été abandonné pour être remplacé en 2004 par les programmes formation-recherche conférant une plus grande

[29] Cf. annexe 13 « Colloques annuel, comptes rendus » et annexe 18 « Publications issues des manifestations du CIERA »

[30] Cf. annexe 14 « Colloques organisés avec le CIERA »

[31] Groupe Interdisciplinaire de Recherche Allemagne France, association de jeunes chercheurs, doctorants et post-doctorants en littérature, sciences humaines et sociales dont les travaux concernent la France et les pays de langue allemande. GIRAF a été fondé à la suite de la première université d'été franco-allemande de l'UFA qui s'est tenue à Berlin en juillet 2002.

cohérence aux actions de soutien du CIERA. Seules des opérations de partenariats privilégiés avec certaines institutions ont été maintenues.

La mission de médiation scientifique a été assumée en propre par le CIERA à travers son programme de tables rondes et conférences

Tables rondes et conférences

Ce programme, qui s'est élaboré au fil du temps en fonction de l'actualité scientifique, a permis d'organiser vingt-six manifestations au total depuis 2002.[32]

Aucun cadre thématique n'a été fixé de manière prédéfinie. Ces manifestations ont avant tout pour but de faire dialoguer le monde de la recherche avec un public plus large. Par ailleurs, certaines d'entre elles (tables rondes organisées à l'occasion de la parution d'un ouvrage) sont l'occasion de mieux faire connaître les travaux du CIERA.

Les conférences du CIERA sont l'occasion de mieux diffuser auprès du public français les travaux de scientifiques allemands. De grandes personnalités ont été invitées ainsi que de jeunes chercheurs moins connus, mais prometteurs.

Ces manifestations ont été organisées au rythme de quatre par ans en moyenne, à Paris en majorité. Un partenariat régulier qui s'est établi avec la Maison Heinrich Heine de Paris permet de croiser des publics venant d'origines diverses.

Bien qu'il soit ardu de mobiliser de manière constante un vaste public parisien déjà constamment sollicité par les autres institutions universitaires et culturelles de la capitale, le programme de conférences et tables rondes contribue à la permanence de la visibilité du CIERA.

Les partenariats avec d'autres institutions parisiennes ou lyonnaises (Institut Goethe) pourraient être renforcés pour mutualiser les efforts de préparation et de conception du programme, tout en préservant les principes d'approche thématique transversale et multidisciplinaire.

[32] Cf. annexe 15 « Conférences et tables rondes »

Les aides à la mobilité

Candidatures et taux d'attribution

Les candidatures aux bourses CIERA se maintiennent à un niveau étonnamment régulier dans les différentes catégories, ce qui démontre leur pertinence respective. Les demandes de bourses doctorales complètes sont toujours au nombre d'une bonne vingtaine par session ; celles d'aides à mobilité complémentaires toujours au-dessus de la dizaine, plus nettement en 2008. Les bourses de masters, concentrées maintenant à la session de janvier, ont connu également un beau succès en 2008 (15). La croissance des demandes de bourses de stages s'est poursuivie, ce qui montre que l'information atteint de mieux en mieux les formations concernées, mais avec une ampleur raisonnable qui permet toujours un traitement satisfaisant par la commission. Curieusement, en 2008, la répartition habituelle entre les deux sessions s'est inversée : la session de janvier a connu plus de demandes de bourses de stage (27) que celle de juin (16), les candidats semblant avoir mieux anticipé leurs demandes cette fois-ci. La question d'une session annuelle unique spécifique, au calendrier plus adapté à la programmation et au déroulement des stages (avril ?), reste cependant posée. Elle permettrait la tenue d'une réunion particulière de la commission, avec éventuellement une composition plus adaptée à cette orientation professionnelle.

Les taux d'attribution (cf. tableau 1) sont également assez stables pour les différentes catégories, ce qui traduit à la fois la qualité équilibrée des dossiers et la cohérence dans la durée des appréciations de la commission. Les demandes de bourses complètes, après avoir été jugées souvent peu satisfaisantes à certaines sessions en 2005 et 2006, ont connu plus de réussite, notamment à la session de juin 2008 (38 %). Leur pertinence apparaît confirmée : des candidats de qualité passent toujours pour des raisons diverses au travers des mailles du filet des allocations de recherche. Les aides complémentaires, qui concernent des candidats déjà sélectionnés par l'attribution d'une allocation de recherche et qui portent sur des montants limités, connaissent logiquement un taux de réussite élevé, qui est resté cependant raisonnable en 2008, après un sommet atteint en juin 2007 (93 %) qui pouvait apparaître excessif. Quelle que soit la qualité scientifique du candidat, la commission tient cependant toujours à s'assurer de la pertinence de la demande au regard du calendrier et de l'objet de la recherche. Les demandes de bourses de masters 2, d'une durée limitée à un mois, sont toujours satisfaites dans une proportion d'environ un sur deux. Les demandes de bourses de stages sont satisfaites dans une proportion stabilisée à un tiers environ, la commission étant parvenue à établir des critères qui associent qualité du parcours universitaire du candidat, cohérence de son projet professionnel et intérêt du stage, avec une tendance affirmée à privilégier

les stages dans les institutions culturelles ou médiatiques qui mériterait peut-être d'être affichée plus ouvertement : elle apparaît plus en relation à la fois avec les centres d'intérêt du CIERA et avec les besoins, ces branches étant celles qui sont souvent les moins susceptibles d'offrir des indemnités de stage suffisantes.

Tableau 1 : Candidatures et attributions par session : 2001-2008

		06/ 2001	01/ 2002	06/ 2002	01/ 2003	06/ 2003	01/ 2004	06/ 2004	01/ 2005	06/ 2005	01/ 2006	06/ 2006	01/ 2007	06/ 2007	01/ 2008	06/ 2008	Total
Aides doctorale pleine (1220 €)	Demandes	12	22	28	15	31	28	23	31	19	13	27	22	20	27	21	339
	Attributions	(6)	(10)	8	6	7	8	5	7	2	5	5	6	5	**7**	**8**	95
	Taux de réussite	50 %	45 %	29 %	40 %	23 %	29 %	22 %	23%	11 %	38 %	19 %	27 %	25 %	26 %	38 %	28 %
Aide doctorale partielle (610 €)	Demandes			8	13	11	9	15	7	12	11	11	10	14	15	18	154
	Attributions			4	7	5	3	11	6	8	9	6	6	13	11	13	102
	Taux de réussite			50%	54%	45%	33%	73%	86%	67%	82%	55%	60%	93%	73 %	72 %	66 %
Post-doctorants	Demandes	3	5	10	6	9	6	8	7								54
	Attributions	1	1	2	2	1	1	3	0								11
	Taux de réussite	33 %	20%	20%	33%	11%	17%	37%	0%								20%
DEA / Masters 2	Demandes[33]									12	10	5	10		15		43
	Attributions									3	4	1	5		7		20
	Taux de réussite									25 %	40 %	20 %	50 %		47 %		47%
Stage	Demandes			2	1	4	4	11	3	17	15	14	14	23	27	16	151
	Attributions			0	1	1	2	3	3	9	8	11	5	8	7	5	63
	Taux de réussite			0%	100 %	25%	50%	27%	100 %	53%	53%	79%	36%	35%	26%	31%	42%

Durée des bourses attribuées

La commission continue d'attribuer des durées de financement généralement inférieures au maximum possible. Pour les stages (cf. tableau 2), elles ne dépassent presque jamais quatre mois, ce qui permet cependant de couvrir généralement l'essentiel d'un stage s'inscrivant dans une formation universitaire effective. Lorsque la commission hésite entre plusieurs dossiers de qualité, elle attribue

[33] Il y a eu des demandes de bourses de master avant qu'elles soient explicitement prévues en juin 2005, mais elles n'avaient pas été satisfaites.

éventuellement des durées inférieures à la demande, toute aide étant supposée bienvenue pour un étudiant qui de toute façon effectue généralement le stage. Pour les bourses doctorales pleines (cf. tableau 3), la commission est consciente des risques d'un saupoudrage qui n'aiderait pas véritablement les doctorants concernés en mal récurrent de financement pour l'ensemble de leur thèse. Elle attribue donc parfois des durées élevées, de 4 voire 6 mois, lorsque l'intérêt et la qualité du projet le justifient. En 2008, on peut noter cependant une forte tendance à attribuer des durées plus courtes de deux mois, qui peut paraître excessive, mais qui s'explique soit parce qu'il s'agissait de projets insuffisamment mûrs pour une recherche de longue durée, qui justifiaient simplement de la nécessité d'une première approche du terrain, soit parce qu'il s'agissait de recherches complémentaires à un travail de terrain déjà accompli pour l'essentiel. On peut cependant regretter que la commission n'ait pas trouvé cette année de projets qui auraient justifié d'un engagement plus important du CIERA, permettant d'apporter un soutien qui ne soit pas que ponctuel à une thèse. Les durées des aides à mobilités complémentaires, de 1 à 4 mois (cf. tableau 4), sont soigneusement attribuées par la commission en fonction de la pertinence de la demande ; les risques d'un saupoudrage sont là faibles, toute aide supplémentaire étant de toute façon bienvenue pour ces doctorants déjà bénéficiaires d'un financement principal.

Tableau 2 : Durées des bourses de stage attribuées (2001-2008)

	1 mois	**2 mois**	**3 mois**	**4 mois**	**5 mois**	**6 mois**
2001-2003	0	0	0	2	0	0
2004	2	2	1	0	0	0
2005	0	8	2	1	0	1
2006	2	8	8	0	0	0
2007	0	5	4	3	0	1
2008	3	3	4	2	0	0
Total	**7**	**26**	**19**	**8**	**0**	**2**

Tableau 3 : Durées des bourses doctorales pleines (1220 euros) attribuées (2001-2008)

	1 mois	**1,5 mois**	**2 mois**	**3 mois**	**4 mois**	**5 mois**	**6 mois**
2001-2003	2	4	3	11	8	0	8
2004	1		0	4	3	0	5
2005	2		7	2	3	0	0
2006	0		2	6	2	0	0
2007	1		1	3	5	0	1
2008	0		9	2	2	0	1
Total	**6**	**4**	**22**	**28**	**23**	**0**	**15**

Tableau 4 : Durées des bourses doctorales partielles (610 euros) attribuées (2001-2008)

	1 mois	1,5 mois	2 mois	3 mois	4 mois
2001-2003	3	2	3	7	1
2004	8		4	2	0
2005	2		7	2	3
2006	4		6	1	4
2007	5		3	8	3
2008	5		13	4	1
Total	**27**	**2**	**36**	**24**	**12**

Attribution des bourses doctorales

La commission maintient son principe d'attribution des bourses doctorales dans les premières années de la thèse (cf. tableau 5), par définition dans le cas des aides à mobilité complémentaires qui concernent pour l'essentiel des allocataires disposant d'un financement pendant les 3 premières années[34]. L'année la plus favorable à un véritable travail de terrain est logiquement la deuxième ; les demandes dès la première année n'apparaissent pas toujours justifiées aux yeux de la commission qui trouvent souvent les projets insuffisamment mûris ; la définition de la problématique et de la méthodologie ainsi que les balisages bibliographiques pouvant souvent être effectués depuis la France. À partir de la troisième année, les attributions deviennent plus rares – 2008 faisant toutefois exception avec un maximum d'attribution en 3e année –, la commission considérant souvent que les demandes soit recouvrent en fait un travail de rédaction soit reflètent une avancée insatisfaisante du travail de thèse. Elle fait preuve cependant d'assez de souplesse, sans remettre en cause son exigence d'un travail de terrain effectif, pour satisfaire des demandes plus tardives bien justifiées, notamment lorsqu'il s'agit simplement d'effectuer de brefs compléments ou vérifications de sources à la fin d'une rédaction. C'est particulièrement net en 2007 et en 2008.

Tableau 5 : Année d'inscription en thèse au moment de la demande des candidats retenus

	1ère année	2e année	3e année	4e année	5e année et +
2001	2	2	2	0	0
2002	7	1	9	1	0
2003	1	3	3	4	2
2004	3	4	1	4	1
2005	5	10	7	1	0
2006	8	10	5	2	0
2007	6	11	4	4	5
2008	12	8	13	3	1
Total	44	49	44	19	9

[34] Sous réserve de quelques cas d'ATER ou statuts analogues pouvant faire des demandes plus tardives.

Les bénéficiaires de bourses doctorales (cf. tableau 6) sont donc logiquement assez jeunes, la plupart de moins de 30 ans. S'il s'en trouve une petite minorité à dépasser cette barrière, l'attribution au-delà de 35 ans est en revanche très exceptionnelle, la commission considérant que les perspectives professionnelles deviennent peu favorables à cet âge élevé. De même, pour les stages et les masters 2 (cf. tableaux 7 et 8), les moins de 30 ans voire de 25 ans dominent logiquement, même si on peut relever la présence de deux trentenaires parmi les demandes de bourses de master 2 en 2008. La commission prend en effet soin de ne pas écarter systématiquement les parcours hors norme, à la suite notamment de reprises d'études tardives.

Tableaux 6 : Age atteint dans l'année de la demande par les bénéficiaires de bourses doctorales

	- 25 ans	**25-29 ans**	**30-34 ans**	**35 ans et +**
2001	0	4	2	0
2002	0	16	5	0
2003	1	17	5	0
2004	1	22	5	0
2005	1	19	2	0
2006	0	22	3	1
2007	1	21	8	0
2008	6	26	6	1
Total	**10**	**147**	**36**	**2**

Tableau 7 : Age atteint dans l'année de la demande par les bénéficiaires de bourses de stage à partir de 2005

	- 25 ans	**25-29 ans**	**30-34 ans**	**35 ans et +**
2005	7	5	0	0
2006	14	4	0	0
2007	8	8	1	0
2008	9	3	0	0
Total	**38**	**20**	**1**	**0**

Tableau 8 : Age atteint dans l'année de la demande par les bénéficiaires de bourses de master 2 à partir de 2005

	- 25 ans	**25-29 ans**	**30-34 ans**	**35 ans et +**
2005	2	0	0	0
2006	5	0	0	0
2007	3	2	0	0
2008	4	1	2	0
Total	**14**	**3**	**2**	**0**

Répartition des candidatures et des bourses attribuées par établissement

Les demandes de bourses sont globalement plus nombreuses en provenance des établissements parisiens que provinciaux, sans que la répartition soit trop déséquilibrée. Au moins pour les bourses doctorales, elle est probablement conforme à la répartition effective des thèses inscrites. Les taux de réussite respectifs sont en revanche assez voisins ; on peut toutefois signaler une légère tendance au décrochage des établissements provinciaux au cours deux dernières années, les établissements parisiens étant particulièrement bien servis en 2008.

Tableau 9 : Répartition des taux de réussite entre établissements parisiens et provinciaux pour l'ensemble des boursiers

		2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total
Ets parisiens	Candidats	56	65	61	62	65	60	369
	Attribués	16	24	22	27	29	31	149
	Taux	29%	37%	36%	44%	45%	52%	40%
Ets provinciaux	Candidats	27	36	49	43	48	63	266
	Attribués	9	11	18	21	18	23	100
	Taux	33%	31%	37%	49%	38%	37%	38%
Total	Candidats	83	101	110	105	113	123	635
	Attribués	25	35	40	48	47	54	249
	Taux	30%	35%	36%	46%	42%	44%	39%

Les établissements membres ou devenus membres (Paris I et l'ENS étant comptabilisés ici comme tels dès le départ) représentent une part importante des candidatures, même si elle reste minoritaire (42 % en tout), ce qui confirme la place privilégiée qu'y occupent les études allemandes. La répartition est toutefois très inégale selon les établissements, Paris I, Paris IV et l'EHESS comptant pour l'essentiel des demandes, loin devant Lyon 2, l'ENS-LSH, Cergy-Pontoise (avec surtout des demandes de bourses de stage), l'ENS-Ulm et l'IEP de Grenoble présentant très peu de demandes[35]. Sans surprise, les autres établissements non membres bien représentés sont des universités parisiennes (Paris 8, Paris 10 et surtout Paris 3) et provinciales (Strasbourg 2, Nantes, Metz, etc.) où les études allemandes sont également bien représentées.

À l'exception de 2003 où les demandes des établissements membres avaient été beaucoup mieux servies, les taux de réussite globaux des deux catégories apparaissent assez équilibrés. On peut toutefois souligner une tendance nette depuis 3 ans à ce que les établissements membres soient mieux servis, sans que cela corresponde à une politique explicite de la commission. Il n'existe pas

[35] Il faut signaler qu'est pris en compte l'établissement d'inscription en thèse par exemple, beaucoup d'anciens élèves normaliens étant inscrits dans un autre établissement.

non plus de déséquilibre flagrant des taux de réussite entre les établissements membres, notamment entre les trois grands viviers que sont Paris I, Paris IV et l'EHESS ; certains qui demandent moins comme l'ENS, Cergy ou Lyon 2 sont même en proportion plutôt mieux servis que les autres.

Tableau 10 : Répartition des taux de réussite entre établissements membres et non membres pour l'ensemble des boursiers

			2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total
Etablissements membres	Paris I	Candidats	10	22	12	14	6	17	81
		Attribués	3	11	2	6	0	8	30
	Paris IV	Candidats	4	11	14	12	11	18	70
		Attribués	2	2	5	4	6	9	28
	Cergy	Candidats	0	0	4	2	3	1	10
		Attribués	0	0	2	2	1	0	5
	EHESS	Candidats	17	15	17	4	8	5	66
		Attribués	4	5	7	3	5	4	28
	ENS	Candidats	0	0	2	2	2	0	6
		Attribués	0	0	1	2	1		4
	Lyon 2	Candidats	1	2	2	4	4	5	18
		Attribués	0	1	1	4	3	2	11
	ENS-LSH	Candidats	0	1	3	1	3	2	10
		Attribués	0	0	1	0	2	1	4
	IEP Grenoble	Candidats	2	0	0	0	0	1	3
		Attribués	0	0	0	0	0	1	1
	Total	Candidats	34	51	54	39	37	49	264
		Attribués	19	19	19	21	18	25	111
		Taux	56%	37%	35%	54%	49%	51%	42 %
Autres Ets		Candidats	49	50	66	66	76	74	371
		Attribués	6	16	21	27	29	29	138
		Taux	12%	32%	32%	41%	38%	39%	37%
Total		Candidats	83	101	110	105	113	123	635
		Attribués	25	35	40	48	47	54	249
		Taux	30%	35%	36%	46%	42%	44%	39%

Disciplines

La répartition des demandes par discipline est plutôt satisfaisante pour les bourses doctorales. De manière intéressante, c'est l'histoire associée à l'histoire de l'art qui domine, la germanistique n'arrivant qu'en second. D'autres disciplines comme la philosophie, la littérature-linguistique, le droit, la science politique ou la sociologie sont également très bien représentées, ce qui confirme la diversité des profils intéressés par le CIERA et notamment sa très bonne ouverture aux sciences sociales. Des disciplines nouvelles comme la musicologie et la psychologie sont également apparues ces dernières années. Seule l'économie-gestion reste sous-représentée, probablement parce que la notion de terrain national d'enquête n'a souvent pas grand sens dans ses disciplines.

Les taux d'attribution (cf. tableau 11) apparaissent aussi largement équilibrés. Les grandes disciplines demandeuses sont en gros pourvues de manière identique. Les seules exceptions sont la littérature-

linguistique et surtout la philosophie, nettement moins bien servies, parce que les candidats peinent souvent aux yeux de la commission à justifier de la nécessité d'une étude de terrain. La commission, sensibilisée à plusieurs reprises à ce problème, a pourtant examiné ces dernières années les dossiers en s'efforçant de prendre en compte les spécificités de ces disciplines et l'intérêt qu'il pouvait y avoir à une immersion intellectuelle plus large dans le pays étranger. La sociologie et la science politique, ainsi que la géographie peu demandeuse mais bien servie, semblent en revanche plus avantagées par l'exigence d'un travail de terrain.

Tableau 11 : Taux d'attribution par discipline et par année

Disciplines		**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**	**Total**
Anthropologie	Candidats	3	0	0	0	0	0	**3**
	Attribués	1	0	0	0	0	0	**1**
	Taux	33,3 %						**33,3 %**
Droit	Candidats	4	10	11	9	4	6	**44**
	Attribués	2	5	2	3	1	3	**16**
	Taux	50 %	50%	18%	33,3%	25%	50%	**36,3%**
Economie	Candidats	0	5	2	0	1	0	**8**
	Attribués	0	2	1	0	0	0	**3**
	Taux	0	40%	50%		0%		**37,5%**
Géographie	Candidats	3	4	2	3	0	4	**15**
	Attribués	1	2	1	2	0	3	**9**
	Taux	33,3%	50%	50%	66,6%		75%	**60%**
Germanistique	Candidats	8	11	13	15	16	16	**89**
	Attribués	4	2	5	9	11	8	**39**
	Taux	50%	18%	38,5%	60%	68,7%	50%	**44,8%**
Histoire, histoire de l'art	Candidats	27	26	20	7	14	27	**121**
	Attribués	9	9	5	3	7	16	**49**
	Taux	33,3%	34,6%	25%	42,8%	50%	59,2%	**40,5%**
Littérature, linguistique	Candidats	9	5	7	8	10	7	**46**
	Attribués	3	1	3	1	3	3	**14**
	Taux	33,3%	20%	42,8%	12,5%	30%	42,8%	**30,4%**
Musicologie	Candidats	1	1	1	4	4	3	**14**
	Attribués	1	1	1	2	2	2	**9**
	Taux	100%	100%	100%	50%	50%	66,6%	**64,9%**
Philosophie	Candidats	9	12	17	7	7	2	**59**
	Attribués	1	2	4	0	2	1	**10**
	Taux	11,1%	16,6%	23,5%	0%	28,5%	50%	**16,9%**
Psychologie	Candidats	1	1	0	0	0	2	**4**
	Attribués	0	0	0	0	0	1	**1**
	Taux	0%	0%				50%	**25%**
Science politique	Candidats	10	0	7	12	10	5	**44**
	Attribués	4	0	3	7	4	4	**22**
	Taux	40%		42,8%	58,3%	40%	80%	**50%**
Sciences de	Candidats	0	0	0	1	0	6	**7**

l'art	Attribués	0	0	0	0	0	1	**1**
	Taux				0%		16,6%	**14,3%**
Sciences de l'éducation	Candidats	0	1	0	0	0	0	**1**
	Attribués	0	1	0	0	0	0	**1**
	Taux		100%					**100%**
Sciences de l'info. et comm.	Candidats	0	2	0	0	0	1	**3**
	Attribués	0	0	0	0	0	0	**0**
	Taux		0%				0%	**0%**
Sociologie	Candidats	7	6	8	7	8	5	**41**
	Attribués	3	3	4	4	6	2	**22**
	Taux	42,8%	50%	50%	57,1%	75%	40%	**53,6%**
Sport (STAPS)	Candidats	1	1	0	0	1	0	**3**
	Attribués	1	1	0	0	0	0	**2**
	Taux	100%	100%			0%		**66,6%**
Urbanisme	Candidats	1	0	0	0	0	1	**2**
	Attribués	0	0	0	0	0	1	**1**
	Taux	0%					100%	**50%**

Remise des rapports scientifiques

Depuis que le suivi est devenu beaucoup plus strict, le taux de remise des rapports est devenu beaucoup plus satisfaisant, même s'il se trouve toujours quelques récalcitrants qui ne respectent pas cette obligation contractuelle (cf. tableau 12).

Tableau 12 : Attribution de bourses et remises de rapports par session

	2001	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**	**Total**
Rapports remis	6	16	26	34	35	48	44	209
Nombre de bourses attribuées	**7**	**25**	**30**	**36**	**38**	**49**	**48**	233

Le problème de l'évaluation et de l'exploitation de ces rapports reste en revanche entier, la question d'une éventuelle mise à disposition de la communauté sous la forme d'une mise en ligne n'ayant notamment pas été tranchée.

Ces rapports font l'objet d'une évaluation effectuée tous les deux ans par deux membres du comité de pilotage. Ceci permet de juger si les aides ont été utilisées à bon escient et si elles ont contribué de manière significative à faire avancer le projet d'étude ou de recherche des candidats. Cette évaluation permet également à la commission d'ajuster au mieux ces critères de sélection.

Les rapports des allocataires sont par ailleurs examinés de manière ponctuelle lors de demandes de renouvellements, finalement assez rares de manière surprenante, et qui ne sont servies par la commission que lorsqu'elles apparaissent véritablement justifiées par la nécessité de poursuivre un travail de terrain effectivement engagé. La commission a régulièrement estimé que ne pas

renouveler ne revenait pas à se déjuger par rapport à une première attribution, lorsque l'aide apportée apparaissait suffisante aux regards des besoins réels.

Le devenir des anciens inscrits

Le réseau des inscrits du CIERA s'étant constitué récemment et progressivement, le devenir des « anciens » qui ont bénéficié des activités du Centre dès l'année 2001-2002 peut être retracé avec une relative précision. Les éléments de suivi glanés informellement ont été complétés par l'enquête menée au printemps 2008 sur les inscrits du CIERA.

Globalement, on peut affirmer que le passage par le CIERA a représenté pour ses bénéficiaires un facteur favorable.

Soutenances de thèses

Même si elle est relativement complète, la base de données comporte quelques lacunes qui empêchent, par exemple, de mesurer avec précision les flux de soutenances de l'ensemble des doctorants qui ont été inscrits au CIERA ou la durée des thèses.

Du groupe des anciens inscrits qui ont déjà soutenu leur thèse, on connaît cependant l'âge au moment de la soutenance :

25-29 ans	30-35 ans	35 ans et plus	Total
32	50	10	92
35%	54%	11%	100%

Plus d'un tiers des inscrits a soutenu avant l'âge de 30 ans. Ce taux est encourageant, mais il mériterait d'être confirmé par un suivi plus précis des flux de soutenances dans les années à venir pour être ensuite comparé à des données nationales.[36]

Il est désormais demandé à tous les doctorants inscrits au CIERA de faire part de leur soutenance, information qui peut d'ailleurs être relayée dans la lettre bimensuelle.

Les anciens allocataires des aides du CIERA permettent quant à eux d'avoir une idée plus nette des taux de soutenance de thèse. 51 ont été recensés comme ayant soutenu leur thèse depuis l'obtention de l'aide du CIERA (dont 7 en 2008). Sous réserve de quelques soutenances dont nous n'aurions pas eu connaissance à la fin 2008, le flux semble s'être un peu ralenti, après le pic atteint en 2005 (17), mais il se maintient à un niveau élevé.

Tableau 1 : Répartition par années des soutenances

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre	1	4	17	11	11	7

[36] Il conviendrait également de tenir compte de l'obtention d'un concours ou non, de l'exercice d'un emploi dans l'enseignement secondaire etc. Le système d'information du CIERA ne permet pas aujourd'hui de croiser toutes ces données.

Ce ne sont toutefois pas parmi les thèses les plus anciennes que de nouvelles soutenances ont eu lieu. Il reste toujours 3 thèses inscrites en 2000 et 5 en 2001 à soutenir, sans que les intéressés aient nécessairement abandonné (cf. tableau 4), la plupart restant (à l'exception semble-t-il d'un juriste et d'une germaniste devenue traductrice d'allemand) actifs en matière de recherche, un troisième ayant pris avec succès une activité de journaliste en relation avec le monde universitaire. Un nombre non négligeable de doctorants se sont en revanche montrés particulièrement rapides, avec respectivement 7 et 5 thèses inscrites en 2003 et 2004 déjà soutenues.

Tableau 2 : Soutenances connues selon années d'inscription en thèse (bourses doctorales attribuées aux sessions 2001 à 2007)

Années d'inscription en thèse	Avant 2000	2000	2001	2002	2003	2004
Thèses soutenues	5	12	8	14	7	5
Total	5	15	13	21	25	17

Les taux de soutenance, en particulier pour les plus rapides, sont logiquement un peu plus élevés chez ceux qui ont bénéficié seulement d'une aide à mobilité complémentaire, et qui disposaient donc d'un financement principal régulier de type allocation de recherche. Il s'en trouve tout de même quelques uns pour ne pas non plus avoir encore achevé un travail déjà ancien. À l'inverse, beaucoup de ceux qui ont bénéficié d'une aide complète ont, malgré leurs difficultés à financer l'ensemble de leur thèse, mérité la confiance placée en eux en achevant leur travail.

Tableau 3 : Idem, aides à la mobilité complémentaires seulement

Années d'inscription en thèse	Avant 2000	2000	2001	2002	2003	2004
Thèses soutenues	0	4	5	7	5	4
Total	0	5	7	11	14	11

Insertion professionnelle

Les informations concernant l'insertion professionnelle des inscrits du CIERA proviennent essentiellement de l'enquête menée auprès des 638 inscrits et anciens du CIERA depuis 2001. Il convient de préciser que le taux de réponse a été de près de 70 %, la structuration du groupe des

répondants correspond globalement à celle du groupe des inscrits dans son ensemble. On peut donc considérer que les chiffres qui en résultent sont représentatifs de la population.

78 % (43 sur 55) des diplômés de niveau master et 84 % (74 sur 88) des docteurs qui ne sont plus en formation déclarent occuper un emploi. Il faut souligner que cette insertion professionnelle est préparée pendant la formation puisque 62 % des répondants à l'enquête poursuivant leur formation exercent parallèlement une activité professionnelle. Parmi les 19 % (27 individus) des répondants qui déclarent ne plus suivre poursuivre de formation et ne pas occuper d'emploi, 6 poursuivent actuellement une recherche post-doctorale. Il convient également de préciser que la question ne concernait pas uniquement les jeunes docteurs ou jeunes diplômés 12 ou 18 mois après l'obtention de leur diplôme comme c'est l'usage dans toutes les enquêtes d'insertion.

Le doctorat agit encore pour les anciens du CIERA fortement comme facteur d'insertion dans le domaine académique, puisque seuls 17 % des docteurs du CIERA exercent un emploi dans le secteur non académique.[37]

	Secteur académique		Secteur non académique		Total
Master	5%	3	71%	30	33
Doctorat	95%	58	29%	12	70
total	100%	61	100%	42	103

Alors que les études germaniques représentent la plus grosse proportion des inscrits du CIERA, ce sont les historiens, suivis des politistes et des sociologues qui proportionnellement s'intègrent le plus facilement dans le monde professionnel.

	Inscrits	Insertion
Etudes germaniques	17%	14%
Histoire	16%	30%
Science politique, sociologie	16%	24%
Etudes européennes	23%	1%
Droit et éco	7%	10%
Langues et littératures	6%	2%
Géographie	3%	5%
Histoire de l'art	2%	4%
Kulturwissenschaften	3%	0%
Philosophie	3%	6%
Musicologie	2%	1%
Psychologie pédagogie	1%	1%
Information, communication	1%	3%
Total	100%	100%

[37] Certains répondants déclarant ne plus être en formation et occuper un emploi n'ont pas précisé le type d'emploi qu'ils occupaient.

Le passage par le CIERA semble donc constituer une réelle plus-value pour des diplômés de disciplines qui, *a priori*, posent quelques problèmes de recrutement.

L'insertion sur le marché du travail académique

Les 68 anciens du CIERA qui ont été recrutés dans le secteur académique se répartissent sur 48 établissements, en France, en Allemagne et dans d'autres pays européens[38]. 11 d'entre eux ont recruté au moins deux anciens du CIERA :

Etablissement employeur	Effectifs
CNRS	5
Université de Paris 1	4
Universität Bielefeld	3
ENS-LSH	2
IEP de Paris	2
FU Berlin	2
HU Berlin	2
Université de Lyon 3	2
Université de Strasbourg 2	2
Université de Paris 7	2
Université de Grenoble 2	2

Les anciens du CIERA sont donc bien représentés dans les principaux pôles universitaires en France et en Allemagne.

Les 58 docteurs exerçant dans le secteur académique ont des statuts administratifs variés selon le pays ou la façon dont ils perçoivent leur emploi.

Poste	Effectifs
Maître de conférences	22
Assistant	9
Chargé de recherche	8
ATER	6
Post-doctorant	4
PRAG	3
Chargé de cours	2
Chercheur associé	2
PRCT	1
Total	**57**

[38] Cf. annexe 16 « Etablissements de recrutement des anciens »

Les emplois « stables » (maître de conférence, chargé de recherche, PRAG) concernent plus de la moitié des répondants (33 / 57). Parmi les docteurs occupant ces postes en France, 15 sont titulaires d'une agrégation et 1 d'un CAPES.

21 des répondants occupent des emplois de transition en attendant un poste stable (ATER, post-doctorant, assistant, chargé de cours).

Enfin, la position de chercheur associé citée par 2 répondants, est considérée par ces derniers comme facteur d'insertion puisqu'ils ont renseigné positivement cette question, même s'il ne s'agit pas d'emploi permanent.

Les assistants et chargés de cours sont basés en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Israël. Les emplois stables sont tous basés en France, à l'exception de 2 ou 3 postes de chargés de recherche basés en Hongrie et en Allemagne.

Les 22 maîtres de conférences ont tous trouvé un poste dans la discipline de leur thèse, à l'exception de deux sociologues : l'un est sur un poste en sciences de gestion, l'autre en sciences de l'éducation :

Discipline de la thèse	**Effectif**
Histoire	6
Etudes germaniques	6
Histoire de l'art	3
Science politique	3
Sociologie	2
Economie/Sciences de gestion	1
Géographie	1
Total	**22**

3 anciens inscrits de niveau master sont insérés dans le milieu académique comme ingénieurs d'études (2) et PRAG (1). Les établissements employeurs sont le CNRS, le CIRAC et l'ENS-LSH. Les trois personnes proviennent des enseignements master associés au CIERA de l'Université de Cergy-Pontoise (2) et de l'ENS-LSH (1).

Le maillage des anciens inscrits du CIERA recrutés dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche est donc tout à fait satisfaisant. Le Centre bénéficie ainsi de multiplicateurs et de relais forts qui peuvent à la fois mobiliser de nouveaux étudiants et intervenir dans son programme d'activités scientifiques :

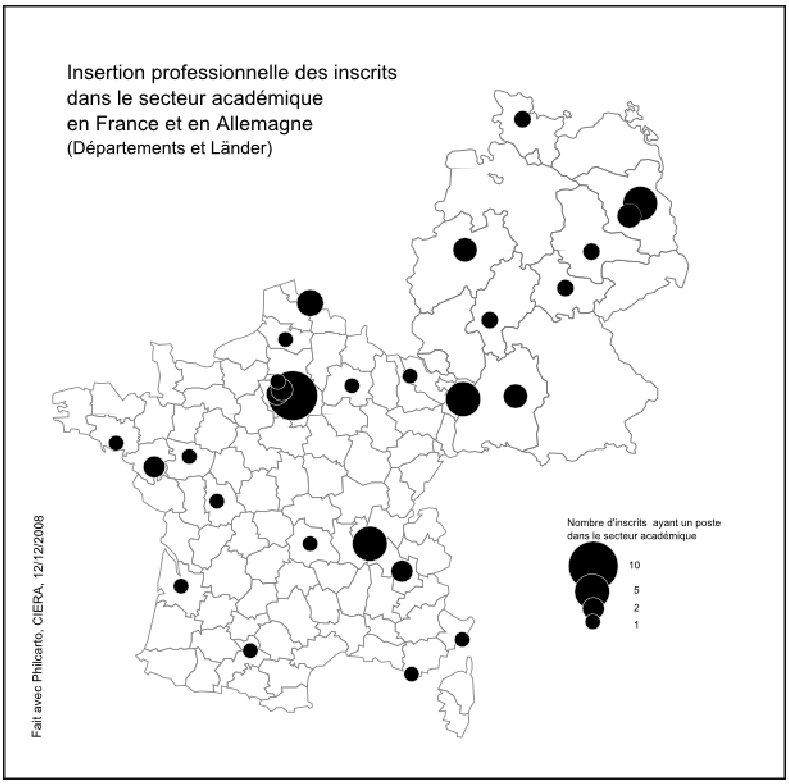

L'insertion dans le secteur non académique

31 % des inscrits n'étant plus en formation et déclarant occuper un emploi sont insérés dans le secteur non académique[39]. 9 d'entre eux sont titulaires d'un doctorat, 23 sont titulaires d'un diplôme de niveau master.

Disciplines d'origine

Les trois disciplines les plus pourvoyeuses en emploi non académique sont les études germaniques, l'histoire et la science politique. Les deux premières disciplines conduisent ici à des emplois d'enseignant dans le secondaire, sachant qu'un bon nombre d'individus ont passé un concours un recrutement de l'enseignement secondaire avant de soutenir leur thèse. La science politique confirme sa capacité d'intégration, mais il s'agit principalement d'étudiants diplômés des instituts d'études politiques.

Il faut noter que seul un docteur ayant effectué sa thèse en co-tutelle occupe un emploi dans le secteur non académique.

[39] Ce secteur comprend tous les domaines de l'activité socio-économique, y compris l'enseignement secondaire, mais exclut les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche

Discipline du dernier diplôme	Doctorat	Master	Total
Etudes germaniques	0	5	5
Science politique	1	4	5
Histoire	3	2	5
Economie	0	4	4
Droit	1	2	3
Philosophie	1	2	3
Sciences de l'information et de la communication	0	2	2
Sociologie	2	0	2
Géographie	0	1	1
Musique, musicologie	0	1	1
Histoire de l'art	1	0	1
Total	**9**	**23**	**32**

Le premier établissement qui mène à l'insertion dans le milieu non académique est l'université Cergy-Pontoise. Ce constat s'explique par le fait que les inscrits du CIERA issus de l'université Cergy-Pontoise sont diplômés en masters professionnels. Les 12 répondants issus de cette université membre du CIERA ont donc tous trouvé un emploi, dont une dans le secteur académique.

Les domaines d'activité et les types de contrat

Les champs d'activité sont assez variés, mais ne concernent que peu d'effectifs à chaque fois :

	Effectifs
Marketing / communication / commerce	6
Nouvelles technologies / médias / informatique	5
Enseignement	4
Administration / service public	3
Journalisme	3
Industrie / Production	3
Diplomatie / Politique	2
Information - documentation	2
Affaires européennes	2
Juridique	2
Culture	1
Traduction	1
Total	**34**

La majorité des répondants est durablement insérée : la quasi-totalité des docteurs est titulaire d'un poste en CDI ou fonctionnaire. La situation est un peu plus contrastée pour les titulaires de master :

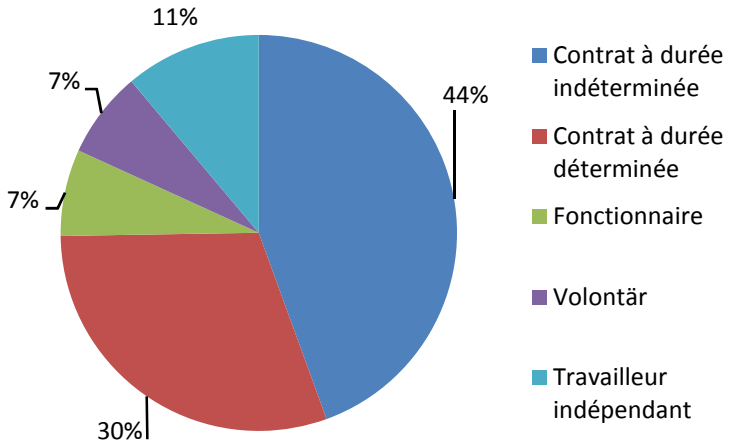

Contrat à durée indéterminée	12
Contrat à durée déterminée	8
Fonctionnaire	2
Volontär	2
Travailleur indépendant	3
Total	27

Trois anciens déclarant être travailleurs indépendants sont avocat, chef d'entreprise, pigiste-dessinatrice.

Le maillage géographique de l'implantation des anciens insérés dans le secteur non académique est nécessairement moins dense que pour leurs collègues travaillant dans l'enseignement supérieur et la recherche. Mais ils sont également présents sur les grands pôles de l'activité économique :

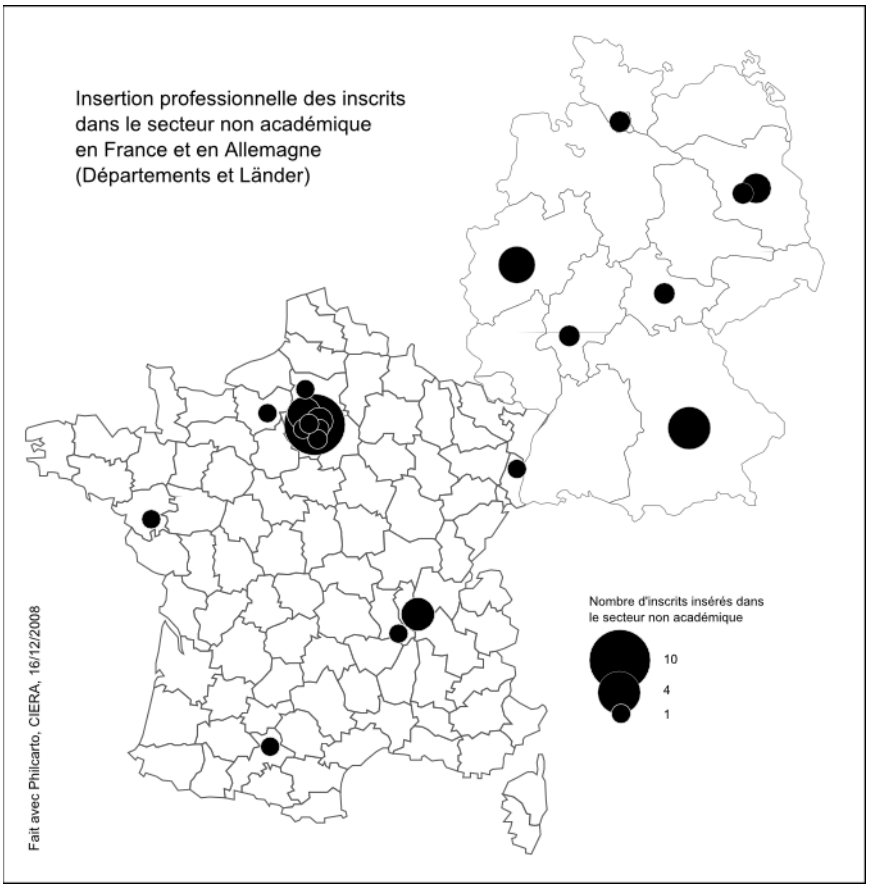

On retrouve les mêmes centres d'activité que pour l'emploi académique en France. Pour l'Allemagne, les emplois non académiques se concentrent plutôt dans les Länder de Bavière et de Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

Le devenir professionnel des anciens allocataires des aides à la mobilité du CIERA

Le devenir des anciens allocataires des aides à la mobilité du CIERA est à l'image de l'ensemble des inscrits. Les débouchés professionnels trouvés par les allocataires du CIERA apparaissent très satisfaisants dans le monde universitaire. On ne recense rien moins que 17 maîtres de conférences recrutés dans des établissements français, sur un total de 44 susceptibles de s'être présentés (hors thèses soutenues en 2008), ce qui apparaît un résultat absolument remarquable. S'y ajoutent 4 postes de chercheurs (ou ingénieur de recherche) au CNRS ou dans un établissement équivalent (Fondation nationale des sciences politiques), un poste stable dans une école de commerce française et deux postes dans des universités étrangères (de statut contractuel, la France faisant plutôt exception avec l'accès possible à des postes permanents après le doctorant). Les débouchés extra-académiques satisfaisants apparaissent en revanche extrêmement limités : un historien québécois a choisi avec succès de s'orienter dans une carrière diplomatique dans son pays d'origine et une politiste française est attachée de coopération universitaire à l'ambassade de France. Les autres sont des situations d'attente provisoires de types post-doc ou ATER, avec probablement pour plusieurs d'entre eux de bonnes perspectives d'intégration statutaire à l'université. Ils ne sont que quelques uns à se déclarer véritablement sans emploi dans l'enquête sur les inscrits, les opportunités de reconversions professionnelles apparaissant limitées ou peu satisfaisantes pour ces docteurs en sciences humaines et sociales.

Devenir des thèses non soutenues inscrites avant 2003 selon année d'inscription

Années d'inscription (nombre)	Devenir des doctorants
2000 (3)	– chercheuse en science politique au WZB – PRAG en germanistique – journaliste Alternatives économiques, rédacteur en chef laviedesidées.fr
2001 (5)	– politiste IEP Paris (toujours active) – littéraire Paris IV (toujours active) – germaniste Paris IV : traductrice d'allemand (pas d'activité de recherche connue) – juriste Paris I (pas d'activité de recherche connue) – germaniste Lyon 2 enseignante secondaire
2002 (7)	– 4 actifs en recherche – économiste EHESS (statisticien INSEE) : responsable service Union monétaire et financière ministère Economie et Finances – juriste Toulouse : avocat (a arrêté) – économiste Paris I : enseignant secondaire (a arrêté)
2003 (18)	La plupart ont répondu à l'enquête et/ou sont toujours actifs ; 3 cas d'arrêt probable seulement

Débouchés professionnels selon année de soutenance

Années de soutenance	Nombres	Postes
2003	1	– 1 MCF
2004	4	– 2 MCF – 1 Chercheur FNSP Grenoble – 1 Attachée coopération universitaire ambassade de F Allemagne (Postdam)
2005	17	– 7 MCF – 2 CR CNRS – 1 IR CNRS – 1 lecturer UC Santa Cruz – 1 Carrière diplomatique Québec – (5 ATER, post-doc divers ou sans emploi)
2006	11	– 5 MCF – 1 CR CNRS – 1 Assistant professor Audiencia (ESC Nantes) – (4 ATER, post-doc divers ou sans emploi)
2007	11	– 2 MCF – 1 Chercheur université Essen – (autres ATER, post-doc divers ou sans emploi)

Le CIERA ne bénéficie pas encore de suffisamment de recul pour suivre et comparer des cohortes d'anciens qui ont pu bénéficier de ses services. Cependant, ce premier bilan est extrêmement favorable et invite à poursuivre la réflexion et l'élaboration de dispositifs associant excellence scientifique et professionnalisation, tant en direction de l'enseignement supérieur et de la recherche que d'autres secteurs économiques.

La valorisation et la communication

Dès sa création, le CIERA a veillé à informer largement le public tout au long de l'année de son programme et à rendre compte de ses activités à travers une politique de valorisation qui s'est progressivement développée. Différents instruments ont été élaborés à cet effet.

Valorisation scientifique : différents instruments

La volonté de transfert de savoirs et de résultats de recherche se traduit au travers d'activités de publications et de soutien à la mise en réseau.

Les publications

Les publications du CIERA s'organisent aujourd'hui autour de quatre axes : une collection propre hébergée par les Editions de la Fondation Maison des sciences de l'homme, des travaux issus des manifestations soutenues par le CIERA publiés chez d'autres éditeurs, la revue électronique des travaux des jeunes chercheurs du CIERA, de la littérature grise accessible sur le site web du Centre.

La collection Dialogiques

Créée en 2003, la collection Dialogiques a pour objet de publier des travaux interdisciplinaires sur l'Allemagne qui ne s'adressent pas uniquement aux spécialistes des thématiques traitées mais également à un public plus large.

Elle accueille des monographies et des ouvrages collectifs consacrés aux terrains allemand et franco-allemand, dans un horizon ouvert sur l'Europe et le monde extra-européen. Afin de promouvoir un dialogue entre les disciplines, au-delà de celles traditionnellement dédiées à ces domaines de recherche, la collection fait appel à l'ensemble des sciences sociales et humaines. Elle entend privilégier des démarches comparatives, tout en faisant apparaître, à travers l'analyse des transferts et des croisements, les logiques d'interdépendance qui façonnent les ensembles nationaux en Europe. En considérant à la fois la dimension historique de ses objets et leur inscription dans l'actualité contemporaine, *Dialogiques* se veut un laboratoire de la diversité des terrains et des approches, nourrissant la réflexion sur les apports des sciences sociales et humaines à la compréhension du monde d'aujourd'hui.

Quatre volumes ont été publiés jusqu'alors[40], alternant ouvrages collectifs et monographies issues de thèses de doctorat.

— *Les sciences sociales à l'épreuve de l'action. Le savant, le politique et l'Europe*, sous la direction de Bénédicte Zimmermann. (Co-auteurs : Hans Joas, Peter Wagner, Peter

[40] Cf. annexe 17 « Collection *Dialogiques*, résumés »

Weingart, Vincent Spenlehauer, Olivier Giraud, Michael Werner, Valérie Amiraux, Sabine Rudischhauser, Bénédicte Zimmermann, Robert Salais).

- *Le Théâtre en transition. De la RDA aux nouveaux Länder*, Laure de Verdalle
- *Politiques et usages de la langue en Europe*, sous la direction de Michael Werner. (Co-auteurs : Michael Werner, Pierre Judet de La Combe, Alexandre Escudier, Jürgen Trabant, Abram de Swaan, Astrid von Busekist, Pierre Encrevé, Ulrich Ammon, Brigitte Jostes, Manuel Meune, Claude Javeau, Peter Becker, Jean-Pierre Lefebvre, Yves Duroux).
- *Le Trait d'union ou l'intégration sans l'oubli. Itinéraires d'exilés germanophones au Canada après 1933*, Patrick Farges.

Chaque volume est tiré environ à 400 exemplaires. Des retirages ont dû être réalisés pour les deux ouvrages collectifs. Les auteurs publiés dans *Dialogiques* bénéficient d'un réel suivi éditorial assuré par l'équipe de direction de la collection et la chargée d'édition du CIERA.

La direction de la collection est assurée par le directeur et les directeurs adjoints du CIERA[41].

Il a été constaté que *Dialogiques* est aujourd'hui référencée dans Google Books. Quoique l'on puisse penser de cet instrument de référencement, ceci peut être interprété comme un signe de vitalité de la collection.

Travaux issus des manifestations du CIERA

Une vingtaine d'ouvrages[42], soit environ trois par an, a été publiée en partenariat avec les éditions des établissements partenaires ou d'autres éditeurs. Ils présentent les travaux issus des manifestations organisées par ou avec le soutien du CIERA : journées d'études (deux ouvrages), colloques annuels (trois ouvrages parus et trois à paraître) et programmes formation-recherche (huit ouvrages parus, quatre à paraître). Pour ces derniers, le soutien à la publication n'est pas systématiquement proposé par le CIERA. Un appel d'offre d'aide à la publication est diffusé une fois qu'ils sont clos afin que toutes les garanties de qualité soient réunies. Le CIERA apporte son soutien sur la base d'un projet éditorial bien élaboré comportant, entre autres, un sommaire détaillé et l'engagement d'un éditeur à publier l'ouvrage.

Enfin, avant 2004 et la mise en place des programmes formation-recherche, le CIERA soutenait la publication de certains des colloques qui avaient bénéficié de sa participation financière.

[41] L'ancienne directrice-adjointe, Bénédicte Zimmermann, est encore membre du comité de direction de la collection.

[42] Cf. annexe 18 « Les travaux du CIERA »

Grâce à ces publications et la large publicité qui en est faite sur le site du CIERA et dans sa lettre d'information, le Centre a gagné en visibilité auprès de la communauté scientifique. Une fois ce dispositif mis en place, il s'est efforcé d'offrir une vitrine aux travaux de ses jeunes chercheurs.

Tr@jectoires. Travaux des jeunes chercheurs du CIERA.

La revue *tr@jectoires*, dont la création a été confiée par le CIERA à une équipe de jeunes chercheurs, situe son ambition dans la ligne du projet développé par le CIERA, visant à renforcer les connaissances que la France et l'Allemagne ont de la société, de l'économie, de l'histoire, de la géographie, de la culture ou encore des institutions du pays voisin.

Dans une volonté de dialogue permanent entre les disciplines des sciences humaines et sociales, elle vise, par la publication de travaux de jeunes chercheurs, à proposer un regard stimulant et résolument interdisciplinaire tant sur le monde germanique, que dans une perspective comparative, sur la France et l'Allemagne. Elle se donne ainsi pour mission de participer à l'émergence d'une génération d'auteurs ouverts à l'interdisciplinarité, propre à nourrir le dialogue franco-allemand dans sa diversité.

La revue Tr@jectoires s'articule autour de quatre rubriques :

- Le Dossier thématique propose une réflexion interdisciplinaire autour d'un thème.
- La rubrique Perspectives vise à présenter des travaux de recherche en cours
- La section SynTHESES présente des résumés de thèses soutenues au cours de l'année
- La CIERAthèque recense les derniers travaux publiés des jeunes chercheurs du CIERA.

Les articles publiés dans *tr@jectoires* sont soumis à une réelle procédure de sélection :

- Un appel à contribution est diffusé chaque année auprès des doctorants et jeunes chercheurs du CIERA qui soumettent leurs propositions d'articles au comité de rédaction de Tr@jectoires.
- Le comité de rédaction opère un premier choix et présente au comité scientifique de la revue un projet éditorial.
- Les articles remis par les auteurs sont soumis à la double lecture du comité de rédaction et du comité scientifique.
- Des demandes de précisions et de corrections peuvent être transmises aux auteurs qui ont alors charge de les intégrer dans une version remaniée de leur article.
- Le comité de rédaction et le comité scientifique se réservent le droit de refuser un article s'ils considèrent que l'auteur n'a pas répondu, après correction, aux exigences de qualité scientifiques requises.

La fabrication de la revue (maquette et mise en ligne) ainsi que sa diffusion est assurée par l'équipe administrative du CIERA. La revue est mise en ligne sur le site web du Centre et diffusée auprès des 3500 contacts répertoriés dans le fichier du CIERA. Afin de renforcer la visibilité et la publicité de la revue et d'offrir aux auteurs un outil leur permettant de mieux faire valoir leur travail, une version imprimée a été tirée en nombre limité.

Deux numéros sont parus jusqu'à présent. En novembre 2007, le dossier thématique du premier numéro portait sur « masculin / féminin » ; celui du deuxième numéro paru en décembre 2008 portait sur « Les frontières en question ».[43]

Littérature grise

Le CIERA illustre également l'avancée des travaux des programmes formation-recherche et des rencontres du programme d'encadrement doctoral en publiant sur son site toute une série de comptes rendus de recherche.

La conservation de cette littérature grise a pour fonction de constituer progressivement une mémoire cumulative de l'activité scientifique du CIERA et d'offrir aux chercheurs et jeunes chercheurs du CIERA un instrument de visibilité.

La profusion des papiers présentés gagnerait cependant en lisibilité s'ils étaient rassemblés sous forme de bulletins ou carnets de recherche également accessibles sur une plateforme garantissant une visibilité internationale. Des réflexions sont en cours en partenariat avec le Centre pour l''édition électronique ouverte, Cléo.

Le Répertoire de la recherche

Enfin, avec le Répertoire de la recherche française sur le monde germanique, le CIERA a souhaité valoriser les profils individuels de chercheurs et de centres de recherche travaillant en lien avec l'Allemagne.

Communication

Etant donné la structure du CIERA, ses missions et les circonstances de sa création, mettre en œuvre une politique de communication efficace et ordonnée a représenté un impératif dès les premiers mois de fonctionnement du Centre. Il s'agit d'informer le public – étudiants, jeunes chercheurs et chercheurs confirmés – sur les activités du CIERA, dans le but de l'inviter à participer au programme pour le faire vivre. Sans ces acteurs, le CIERA n'existe pas. Ce public n'était en aucun cas préconstitué à l'origine du CIERA. Au mieux, un petit groupe proche des établissements membres était acquis aux principes. Faire connaître l'institution, son offre, trouver sa place dans le paysage universitaire

[43] Cf. annexe 19 « tr@jectoires, sommaires »

français, puis, progressivement, outre-Rhin, tels étaient les objectifs d'une stratégie de communication qui s'est progressivement dotée d'outils en constante évolution.

Bases de données

Plus de 4000 contacts sont aujourd'hui référencés dans le fichier de diffusion du CIERA qui lui permet de s'adresser à la communauté scientifique intéressée par l'Allemagne ou susceptible de l'être, à des partenaires institutionnels, médias, entreprises, ainsi qu'à des interlocuteurs localisés en Allemagne mais également dans le reste de l'Europe. Le fichier inclut bien évidemment le Répertoire de la recherche française sur le monde germanique ainsi que des informations qui proviennent du site web.

L'ingrate tâche que représente l'actualisation permanente d'une telle base de données est incontournable, elle nécessite rigueur et temps de travail indispensable. Malgré des projets de rationalisation des outils aujourd'hui existants pour 2009 (projet de fusion de trois bases de données en une seule), l'intervention humaine reste déterminante pour que cette formidable richesse conserve toute sa valeur.

Supports

Différents supports d'information et de communication ont été réalisés puis constamment adaptés à l'évolution du CIERA d'une part et aux usages du public d'autre part.

Des documents d'information institutionnelle

- Programme annuel d'activité présenté dans une brochure imprimée à 2500 exemplaires ;
- Dépliant bilingue présentant de manière synthétique la structure, les missions et les activités du CIERA ;
- Plaquette bilingue de promotion présentant le profil du CIERA (identité, public, actions).
- Invitations aux colloques et conférences organisées par le CIERA envoyées par voie électronique et, dans certains cas, par voie postale ;
- Appels d'offre et appels à projet du CIERA envoyés par voie électronique et, dans certains cas, par voie postale.

Une lettre d'information électronique

Diffusée de manière bimensuelle auprès de 2500 contacts, elle présente d'un coup d'œil les actualités du programme du CIERA : rencontres organisées dans le cadre des programmes formation-recherche, du programme d'encadrement doctoral, nouvelles publications issues du réseau du CIERA, séminaires en cours.

Elle fait également écho aux actualités des établissements membres en lien avec l'Allemagne.
Elle peut enfin relayer un choix d'information particulièrement pertinente pour le public-cible du CIERA.

Site web

Le premier site web du CIERA a vu le jour dès le dernier trimestre 2001. La partie institutionnelle du site est toujours fonctionnelle et actualisée au jour le jour en fonction des besoins puisque c'est sur elle que s'appuie en grande partie la lettre d'information.
Le site a considérablement évolué bien au-delà de sa fonction première de vitrine institutionnelle pour remplir aujourd'hui la fonction de portail d'informations et de collaborations dans le domaine de la coopération franco-allemande en sciences humaines et sociales. Il est devenu un des instruments phares du fonctionnement du réseau.

Les synergies que le CIERA a su développer dans le cadre de sa politique scientifique et la vitalité du réseau sur lequel cette dernière s'appuie attestent de la justesse des choix qui ont été faits en matière de communication.

La plateforme du CIERA : une nouvelle mission

Une des missions du CIERA fixées dans la convention constitutive était l'amélioration de l'accès à la documentation dans le domaine des études allemandes.

Cette mission pouvait se décliner de diverses façons. La création d'un centre de documentation propre était rapidement écartée pour deux raisons principales : d'une part, le CIERA ne dispose pas aujourd'hui d'un espace permettant l'établissement d'un centre de documentation ; d'autre part, il existe un nombre important de fonds documentaires sur l'Allemagne qui souffrent peut-être principalement d'une trop grande dispersion et donc d'un manque de visibilité pour l'utilisateur non initié. Le projet d'un catalogue collectif CIERA des publications sur l'Allemagne, un temps également envisagé, a également été abandonné, aucune valeur ajoutée significative ne pouvant être apportée par rapport aux catalogues généraux existants (sudoc.abes, catalogue collectif de France).

Partant de ce constat, le CIERA s'est donc orienté à partir de 2004 vers le développement d'un site/portail internet dépassant largement la fonctionnalité d'un simple site institutionnel. Ce portail recense et rassemble des ressources scientifiques et documentaires sur le monde germanique afin d'accroître la visibilité des ressources déjà existantes et en faciliter l'accès.

D'emblée, le CIERA a associé des partenaires externes à ce projet. L'étude de faisabilité et la préparation de la conception du portail ont été réalisées par des stagiaires conservateurs de l'ENSSIB en collaboration avec un groupe de travail composé de bibliothécaires et documentalistes des établissements membres.

Description du portail

Deux rubriques sur le site www.ciera.fr complètent la partie institutionnelle :

- une partie orienté vers les ressources documentaires proprement dit (« Germano-fil », le guide des ressources documentaires sur le monde germanique, et le répertoire des bibliothèques)
- et divers éléments concernant les actualités de la recherche française sur le monde germanique (Répertoire de la recherche, Agenda des manifestations, Espace collaboratif, répertoire des bourses)

Germano-Fil

La rubrique « Germano-Fil », comporte environ 200 articles et liens sur les thématiques :

- Bibliothèques
- Outils de recherche bibliographique
- Ressources en ligne

— Méthodologie de la recherche documentaire

Ce guide fournit ainsi une vue d'ensemble du paysage bibliothécaire en Allemagne, Autriche, Suisse et en France, des outils de recherche bibliographique portant sur les différents supports de documents (livres, articles de périodiques spécialisés, articles de presse, thèses etc.) et une présentation de ressources en ligne, bases de données spécialisées et projets de numérisation qui sont de plus en plus nombreux dans les bibliothèques.

La partie « méthodologie de la recherche documentaire » regroupe également des ressources existantes, notamment des tutorials. Mais la partie méthodologie est en cours de réorganisation et prendra une place plus importante notamment avec le séminaire « Compétences documentaires en sciences humaines et sociales » organisé en collaboration avec le DHI Paris dans le cadre du programme d'encadrement doctoral.

Répertoire des bibliothèques

Ce répertoire met plus particulièrement en valeur les « fonds allemands » dans les bibliothèques françaises. Cette base de données est une version actualisée, adaptée au média internet et étendue à toute la France d'un premier guide des sources documentaires sur le monde germanique disponibles à Paris et en région parisienne. Ce premier guide a été publié en 1989 dans la collection « Travaux et documents du CIRAC » par le Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine, l'un des actuels établissements membres du CIERA. Le répertoire des bibliothèques comporte aujourd'hui 150 notices descriptives de fonds de bibliothèques françaises et met en valeur leurs fonds particuliers.

Répertoire de la recherche française sur le monde germanique

Ce répertoire est le fruit d'une enquête menée en 2004. Il établit un état des lieux de la recherche française sur le monde germanique et analyse les grandes orientations qu'elle a prises au cours des cinq dernières années. Des notices détaillées présentent les personnes et les institutions impliquées, les travaux récents, les domaines et les axes de recherche de chacun, ainsi que les coopérations scientifiques en cours. Un index thématique permet de repérer avec précision les thèmes des recherches actuellement menées par les différents acteurs.

La dimension résolument pluridisciplinaire de cet instrument est destinée à faciliter les coopérations entre les différents acteurs – chercheurs et institutions – travaillant à des titres divers sur des objets en rapport avec l'aire culturelle de langue allemande et ainsi à favoriser le développement des pratiques de recherche interdisciplinaires dont la fécondité est largement reconnue.

Publié en octobre 2004 pour sa première édition sous forme de papier, le répertoire de la recherche est aujourd'hui une base de données exclusivement en ligne qui comporte 1400 entrées

« chercheurs » et 350 entrées « centres de recherche ». L'actualisation annuelle est de l'ordre de 90 notices de chercheurs et 25 notices de centres par an.

Agenda de la recherche

La rubrique « Actualités de la recherche » est particulièrement alimentée par un agenda des manifestations scientifiques, appels d'offre et appels à candidatures. Les informations recensées dans l'agenda sont rassemblées grâce à un travail de veille scientifique.

Espace collaboratif

L'espace collaboratif, ou environnement numérique de travail, est réservé aux étudiants et doctorants inscrits au CIERA qui reçoivent dès leur inscription les coordonnées de connexion. L'espace collaboratif est utilisé systématiquement pour chaque manifestation du programme d'encadrement doctoral. Il sert en amont à la préparation des séminaires (diffusion des textes à étudier), et en aval comme espace d'échange pour prolonger les discussions des séminaires et comme espace d'archive. Il est un outil d'échange et d'expérimentation pour de nouvelles formes de publication et de communication scientifique.

Répertoire des bourses

Ce répertoire répond au besoin d'information du public des étudiants et doctorants concernant la question du financement des études et de la mobilité étudiante. Le CIERA a fait un travail d'assemblage d'informations sur les aides à la mobilité proposées par les différentes institutions françaises et allemandes pour les Français qui veulent étudier en Allemagne et pour les Allemands qui veulent étudier en France.

Ce répertoire est interrogeable par pays de destination (Allemagne, Autriche, France), niveau d'étude, institution offrant l'aide financière et délais de candidature. Sa forme électronique rend possible son actualisation régulière.

Résultats

Ces éléments mis à disposition sur le site www.ciera.fr qui vont au-delà de la fonctionnalité d'un site de présentation institutionnelle et en font un véritable outil de communication ont bénéficié de retours d'expérience très positifs.

Fréquentation

Cela se traduit aussi dans la fréquentation du site. Les statistiques de visite montrent une augmentation de 4700 visites par mois en mars 2007 (date de la mise en place du système de mesure d'audience du site) à 9500 par mois en novembre 2008. Très importante, surtout en termes de fidélisation du public, est aussi la progression du nombre de visiteurs connus de 1100 à 2400 dans la

même période. A peu près la moitié des visites du site du CIERA concernent les rubriques *Germano-fil* et *Actualités de la recherche* (donc hors site institutionnel).

Le site s'adresse avant tout à un public français (73% des visites, suivi de 9% d'Allemagne).

Il est bien référencé dans les moteurs de recherche d'où proviennent 72% des visites, 10% par un lien d'institutions partenaires et 18% des visiteurs entrent directement l'adresse du site du CIERA.

Moteur de l'innovation

Le site internet du CIERA avec sa fonction de portail s'avère un moyen de diffusion ciblée d'informations ainsi qu'un moyen de communication et d'échange approprié voire un élément constitutif du réseau scientifique qui se regroupe autour du CIERA.

L'évolution qualifiée comme web 2.0 que prend le média Internet concerne les technologies employées mais surtout aussi les usages. En particulier, on qualifie de web 2.0 les interfaces permettant aux internautes d'interagir à la fois avec le contenu des pages mais aussi entre eux et la possibilité de création de réseaux sociaux.

Les différents éléments du site www.ciera.fr permettent au CIERA une expérimentation en collaboration avec son public de nouvelles pratiques et de structures tout en restant dans une perspective d'échange et d'ouverture notamment vers des partenaires externes. Le site internet est ainsi le garant d'un espace et d'un terrain d'innovation.

La vie institutionnelle et le budget

Le programme d'activité du CIERA est élaboré, dirigé et mis en œuvre grâce aux interactions entre une équipe somme toute réduite et la communauté scientifique.

Ce jeu d'interactions s'est progressivement dessiné dans un cadre caractérisé par une grande stabilité depuis la création du Centre, tant sur le plan humain que sur le plan financier.

Instances

Le CIERA est régi selon les termes de la constitution par trois instances : le conseil d'administration réunissant les représentants légaux des établissements membres, le représentant légal du DAAD, le commissaire du gouvernement et le contrôleur d'Etat ; le conseil scientifique composé de personnalités scientifiques extérieures au groupement ; le directeur (ou l'ordonnateur). Les mandats des deux dernières instances courent sur une durée de quatre ans après que le premier conseil d'administration du GIP a pu se réunir en avril 2002.

L'Université Cergy-Pontoise, représentée par René Lasserre, a été élue à deux reprises à la présidence du conseil d'administration. La composition des membres du conseil a évolué au gré des changements d'équipes présidentielles des établissements membres. Mais ces changements n'ont pas affecté l'implication des membres dans le projet du CIERA, bien au contraire. Une connaissance et une compréhension réciproques se sont développées entre le GIP et ses administrateurs pour conduire en toute collégialité les évolutions du Centre.

Le conseil scientifique, dont la présidence a été assurée pendant deux mandats par Yves Duroux, a été renouvelé au tiers en janvier 2006, en l'ouvrant notamment aux centres d'études allemandes du DAAD.

Ressources humaines

L'équipe de direction et l'équipe de gestion s'appuient en bonne partie sur l'apport en personnel de deux établissements membres, l'EHESS et le CNRS, sans lequel le CIERA ne saurait fonctionner[44].

Le directeur, Michael Werner, réélu en mars 2006 pour un mandat de quatre ans, a choisi de s'entourer de deux directeurs adjoints et d'une secrétaire générale ; cette équipe de direction est restée absolument stable depuis 2002, à l'exception du départ de Bénédicte Zimmermann de son poste de directrice adjointe lorsqu'elle fut appelée à assumer d'autres responsabilités à l'EHESS. Elle fut alors remplacée par Jay Rowell. A l'exception de la secrétaire générale, mise à disposition du CIERA à temps plein par son établissement d'origine, le directeur et les deux directeurs adjoints

[44] Cf. annexe 20, « Effectifs du CIERA »

exercent leurs fonctions sans rémunération complémentaire. Cet état de fait pourrait à l'avenir être remis en question : la croissance du volume d'activités et la recherche de financements complémentaires pour les mettre en œuvre impliquent un engagement fort de la direction et une surcharge de travail considérable qui devront être reconnus.

Le renfort apporté par la création du poste de lecteur DAAD hébergé par l'EHESS à la rentrée 2006 fut indéniable : sans ce poste, le programme d'encadrement doctoral n'aurait pu voir le jour et ne saurait être poursuivi.

Après s'être constituée entre 2002 et 2005, l'équipe de gestion est restée stable depuis trois ans, à l'exception du remplacement de l'agent comptable en 2007. Le recours à des vacataires occasionnels est resté limité à des opérations ponctuelles. Les moyens restreints en personnel ont conduit l'équipe de gestion à développer des compétences nouvelles, *via* la formation continue ou l'autoformation, pour effectuer des tâches caractérisées par la polyvalence. De nouveaux métiers d'accompagnement de la recherche ont émergé : contrôle de gestion ; édition électronique ; développement de sites web ; programmation, etc. Cette contrainte a été transformée en source d'innovation et d'inventivité, mais face aux projets toujours plus nombreux, elle ne tardera pas à montrer ses limites. Un développement des activités ne pourra être envisagé qu'en lien avec un renforcement de l'équipe permanente.

Le rôle du comité de pilotage du CIERA, assemblée des enseignants-chercheurs des établissements membres qui accompagne l'équipe de direction dans l'élaboration et le suivi du programme d'activités, s'est épanoui dans le cadre d'une collaboration régulière. Des groupes de travail ont été constitués pour suivre plus précisément certains dossiers (PFR, aides à la mobilité, colloques, enquête), malgré l'éloignement géographique des uns et des autres. Le renouvellement du comité par l'arrivée de nouveaux membres, dont certains sont d'anciens jeunes chercheurs du CIERA recrutés dans les établissements membres, entraîne une dynamique très positive.

Le fonctionnement interne du CIERA, guidé par le principe de l'assurance qualité, a fait ses preuves pour accomplir au mieux les missions du Centre. Les interactions en œuvre ont permis, avec un succès certain, d'expérimenter de nouvelles formes de coopération en réseau.

Budget

La qualité de la gestion budgétaire et financière du CIERA, assurée par le binôme constitué de la chargée de suivi budgétaire et l'agente comptable, a permis de mener à bien le programme d'activités dans un réel souci de performance.

Différents outils de gestion ont été développés : comptabilité analytique et contrôle de gestion autorisent un suivi précis et rigoureux des coûts et des dépenses. La croissance du volume d'activités

a pu être supportée malgré des ressources constantes, voire en baisse si l'on tient compte de l'inflation.

L'exercice 2008 étant en cours de clôture, les tableaux présentés ici sont incomplets. Néanmoins, ils donnent un bon aperçu de l'évolution du budget du CIERA.

Ressources

L'évolution des recettes depuis 2002 indique une grande stabilité depuis le démarrage des activités du CIERA. La hausse signalée en 2008 est due à des subventions supplémentaires obtenues auprès de l'UFA et le DAAD pour des projets spécifiques (colloque de doctorants « Normen und Devianzen, journée d'étude « Les universités allemandes en mutation » ; séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs).

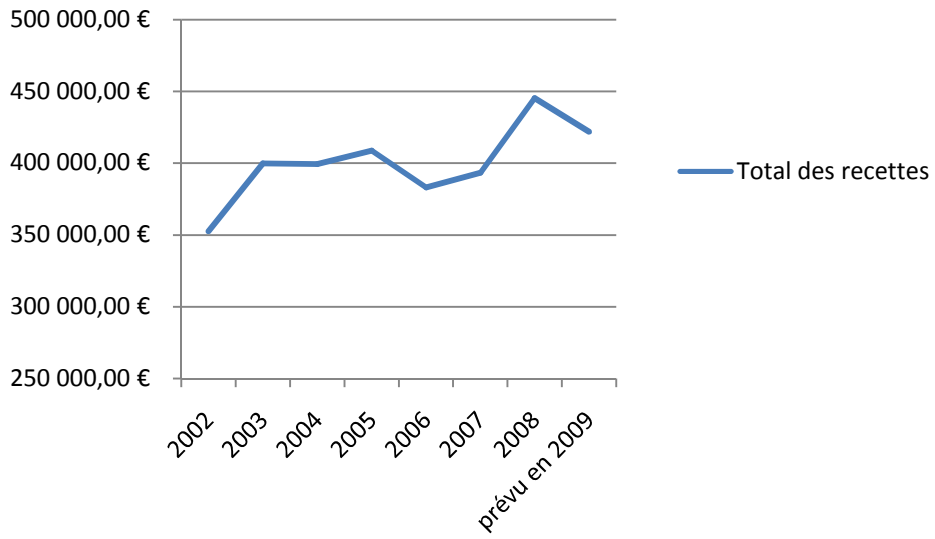

La structure des recettes en 2008 fait apparaître le poids prépondérant du DAAD (56 % des recettes), suivi par les contributions des établissements membres (22 %).

Recettes 2008		
Ventes de Dialogiques	2 571 €	0,6%
Inscriptions des étudiants	2 210 €	0,5%
Subvention ministère de tutelle	60 979 €	13,7%
Produits divers de gestion courante	2 831 €	0,6%
Revenus des valeurs mobilières de placement	8 227 €	1,8%
DAAD (soutien de base)	225 000 €	50,5%
DAAD (projets)	23 709 €	5,3%
Université franco-allemande	22 171 €	5,0%
Contribution des établissements membres	97 600 €	21,9%
Total	**445 297 €**	**100,0%**

Ces chiffres correspondent aux recettes directes et ne reflètent donc pas les apports en personnel des membres.

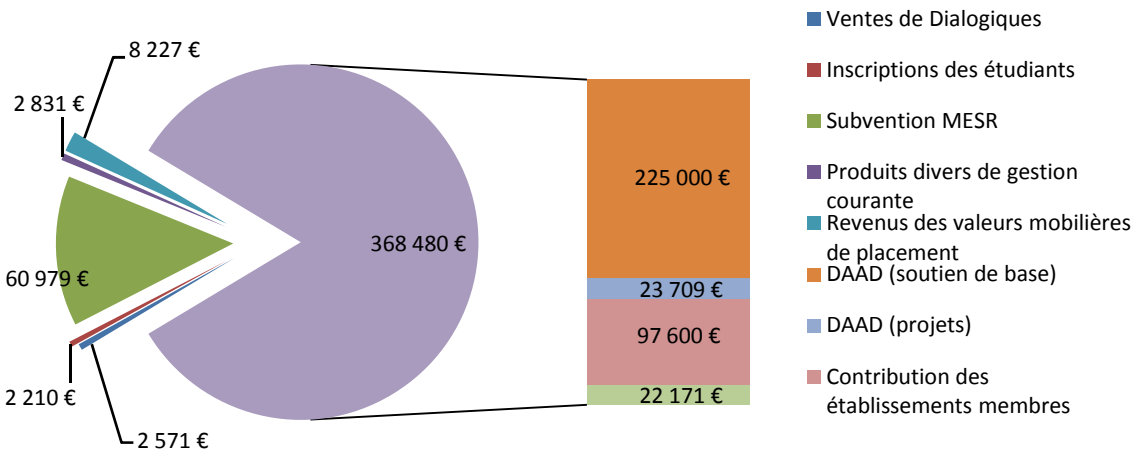

Apports indirects

Les apports indirects, valorisés dès 2002 dans le budget du GIP, reflètent l'engagement et la mobilisation des établissements membres en leur sein : ils enregistrent les dépenses consacrées par les membres au domaine des études et recherches sur l'Allemagne, en lien avec le CIERA.

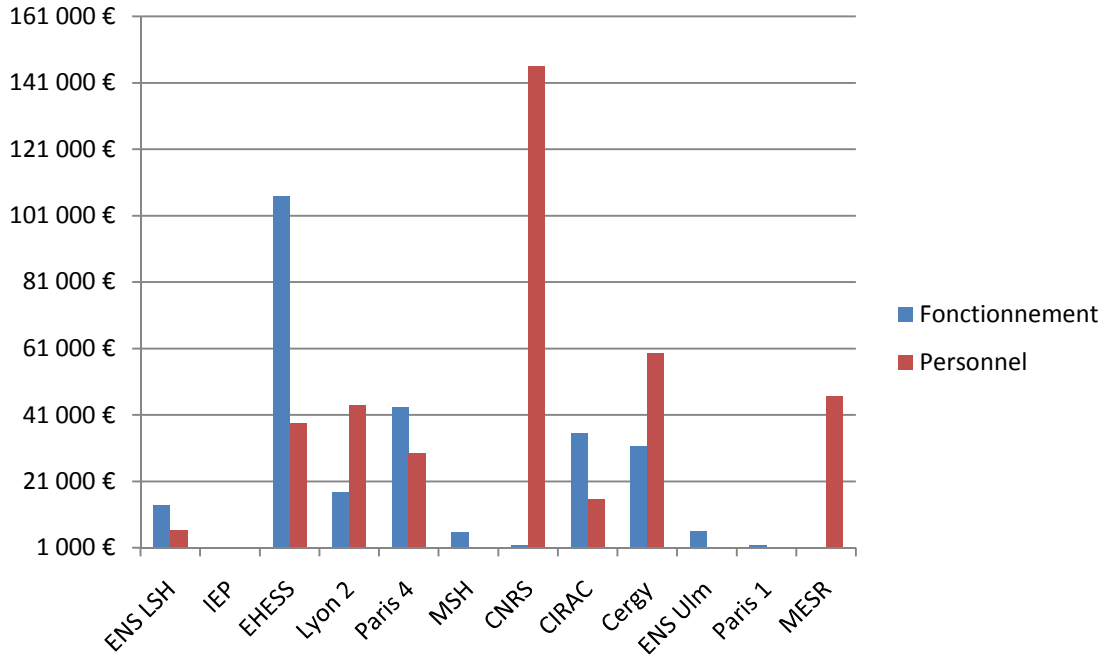

Ces apports correspondent également à des dépenses supportées par les membres au bénéfice direct du CIERA :

- dépenses de personnel : postes du directeur et des directeurs adjoints, de la lectrice DAAD, de l'ingénieure d'études CNRS.
- dépenses de locaux : hébergement du CIERA dans les locaux de la Maison de la recherche de Paris IV.

Ce tableau pourrait être plus précis encore, et ce au bénéfice des établissements membres, s'il intégrait les dépenses liées à la mise en œuvre des doubles diplômes.

Dépenses

Evolution des dépenses depuis 2002

Après un fléchissement en 2004, une fois les investissements nécessaires au démarrage effectués, les dépenses ont recommencé à augmenter en 2006 avec la mise en place du programme d'encadrement doctoral.

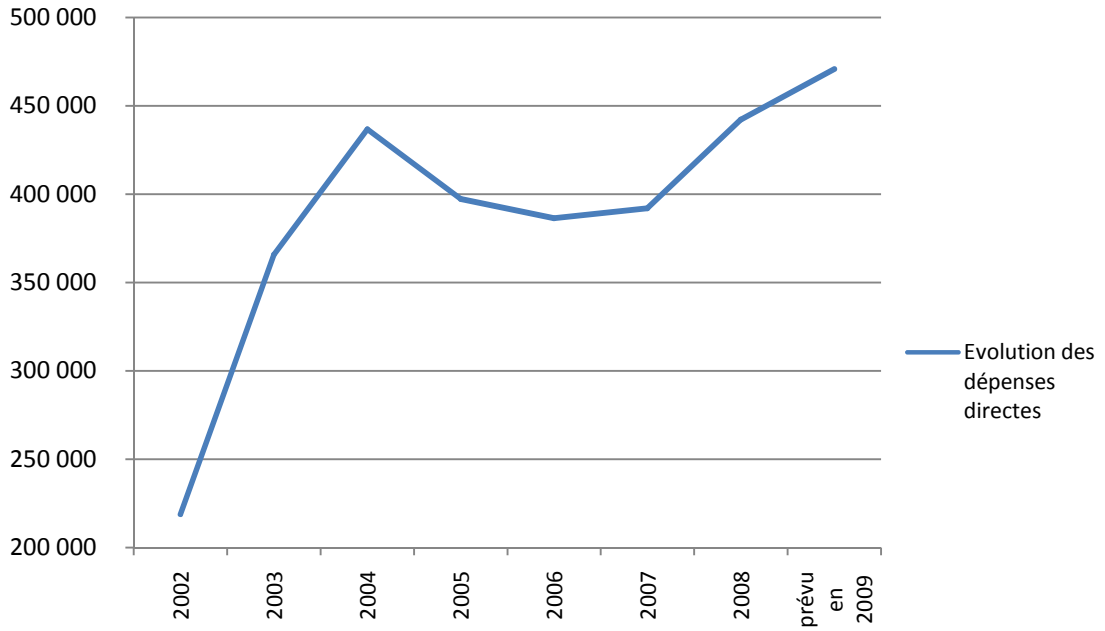

Evolution des dépenses consacrées aux activités scientifiques

La comptabilité analytique montre que la part des dépenses consacrées à la réalisation des activités scientifiques a régulièrement progressé depuis 2003 pour atteindre les 60 % en 2008, frais de personnel exclus.

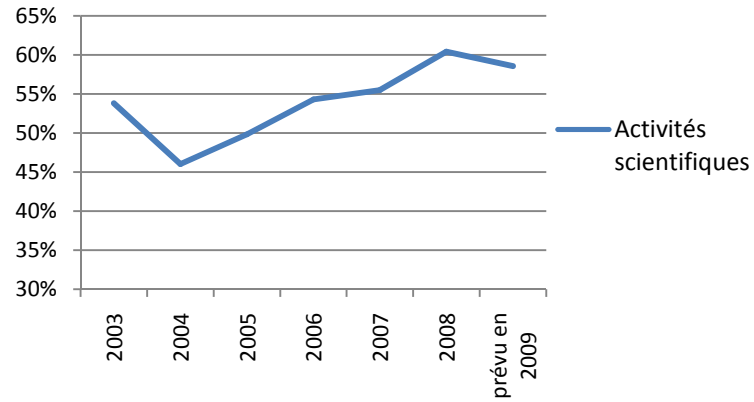

Structures des dépenses en 2008

Les dépenses en personnel sont, quant à elles, restées stables (entre 25 et 28 %) alors que les dépenses de fonctionnement ont baissé (de 22 % à 13 % entre 2003 et 2008) grâce la mise à disposition de locaux à la Maison de la recherche par Paris IV.

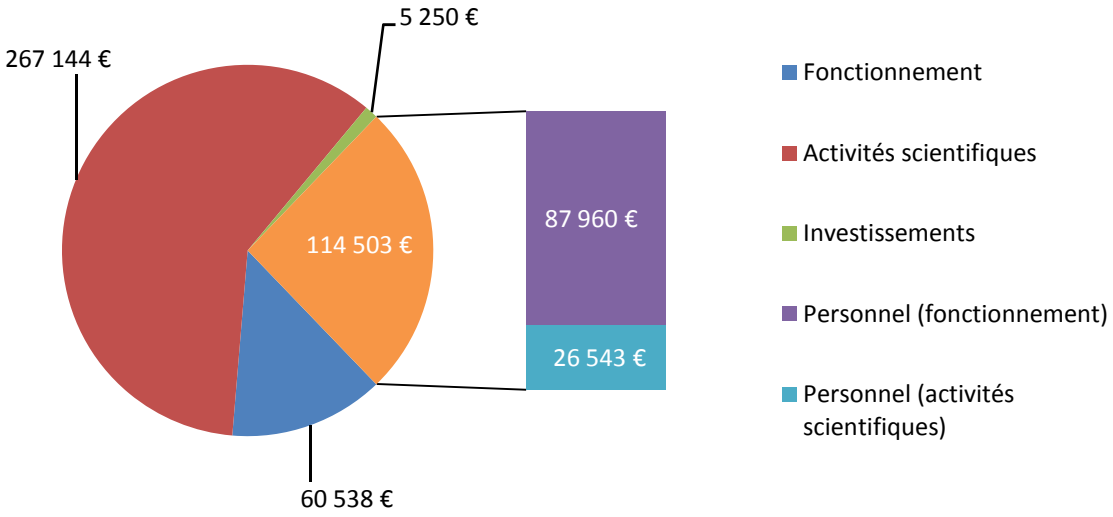

Ces données budgétaires sont satisfaisantes du point de vue du bilan et de l'utilisation des crédits. Si, toutefois, les activités du CIERA sont amenées à se développer, il va devenir impératif de diversifier et d'augmenter les ressources financières, à l'instar des ressources humaines.

Conclusion

Au terme de ce rapport bilan couvrant les sept premières années de son existence, il apparaît que le CIERA a démontré une double capacité : il a réussi à prendre toute sa place dans le dispositif franco-allemand de soutien à la recherche et à la formation par la recherche en sciences humaines et sociales. En même temps, il a su évoluer au fil des transformations importantes qui ont affecté le paysage de la recherche et de l'enseignement supérieur en France et, plus largement, en Europe. Cette réussite a été rendue possible grâce à la grande proximité avec les acteurs du terrain, aussi bien du côté des étudiants que de celui des chercheurs et enseignants-chercheurs en poste. Elle a également bénéficié de la bonne insertion du CIERA dans les réseaux de coopération internationale. Les dispositifs innovants de formation doctorale mis en place ont rencontré l'adhésion largement partagée des utilisateurs, ce dont témoignent non seulement les évaluations faites à l'issue des différentes manifestations organisées, mais aussi l'engagement de bon nombre d' « anciens » du CIERA qui viennent d'être recrutés dans des institutions d'enseignement supérieur et de recherche et/ou continuent à animer les activités du groupement.

À travers cette capacité d'innovation et d'anticipation se dessinent aussi les chemins de l'avenir du CIERA. Le projet en cours d'élaboration qui sera soumis lors de la demande de prorogation du GIP fera l'objet d'une rédaction séparée. Ici, on retiendra simplement que, fort du soutien des tutelles et du DAAD et encouragé par l'engagement confirmé des établissements membres, le CIERA entend non seulement poursuivre l'action engagée, mais également placer de nouveaux accents. Trois domaines peuvent d'ores et déjà être identifiés : la recherche post-doctorale, la coopération internationale avec, notamment, le renforcement de la dimension allemande de ses activités et la coordination des nouveaux cursus intégrés en voie de constitution. Mais comme pour les actions passées qui ont contribué à construire l'identité du CIERA, on ne soulignera pas assez que l'investissement consacré à la réalisation des objectifs communs ne portera ses fruits que s'il est porté par une vision à long terme. La structuration de la recherche en sciences humaines et sociales, tant au niveau de la formation qu'à celui de la production intellectuelle, est un processus fragile et lent. Il demande, aux acteurs, de la ténacité associée à de la réactivité et de l'inventivité, et, aux investisseurs, patience et une bonne dose de confiance. Mais cette dernière qualité s'applique, sans doute encore davantage, aux rapports avec les destinateurs de l'effort commun : les jeunes chercheurs qui, demain, seront en charge du secteur, non seulement sur le plan académique, mais aussi dans la société et dans le monde qui se constitue sous nos yeux.

Annexes

Annexe 1

Etablissements de rattachement des inscrits au CIERA (années 2001-2008 confondues, France, hors établissements membres)

Centre de Recherches Administratives et Politiques Rennes 1
Centre régional de formation professionnelle des avocats
Ecole des avocats du Grand Ouest
Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques ENSSIB
Ecole Normale Supérieure de Cachan
Ecole pratique des hautes études EPHE
INSEEC Paris
Institut des Hautes Etudes Economiques et Commerciales
Institut des hautes études européennes (IHEE)
Institut d'études politiques de Lille
Institut d'études Politiques IEP - Sciences Po
Institut d'Etudes Politiques IEP d'Aix-en-Provence
Institut d'Etudes Politiques IEP de Strasbourg
Institut historique allemand de Paris
Théâtre national de Strasbourg
ULP Strasbourg
Université de Nice Sophia Antipolis
Université d'Aix-en-Provence
Université d'Aix-Marseille 1
Université d'Aix-Marseille 3
Université d'Angers / Nantes
Université d'Artois
Université d'Avignon
Université de Bordeaux 2
Université de Bordeaux 3
Université de Bretagne Sud
Université de Caen
Université de Clermont Ferrand 1
Université de Clermont-Ferrand 2
Université de Corse
Université de Dijon
Université de Genève
Université de Grenoble 2
Université de Grenoble 3
Université de Lille 1
Université de Lille 2
Université de Lille 3
Université de Limoges
Université de Lyon 2

Université de Lyon 3
Universite de Metz
Université de Montpellier 3
Université de Nancy 2
Université de Nantes
Université de Paris 10
Université de Paris 12
Université de Paris 2
Université de Paris 3
Université de Paris 5
Université de Paris 7
Université de Paris 8
Université de Paris 9
Université de Perpignan
Université de Picardie
Université de Reims
Université de Rennes 1
Université de Rennes 2
Université de Rouen
Université de Saint-Etienne
Université de Savoie
Université de Strasbourg 2
Université de Strasbourg 3
Université de Toulouse 1
Université de Toulouse 2
Université de Tours
Université de Versailles-St Quentin-en-Yvelines
Université d'Orléans
Université du Mans
Université Paris-Est

Etablissements de rattachement des inscrits au CIERA (années 2001-2008 confondues, Allemagne)

Europa Universität Viadrina
Freie Universität Berlin
Hochschule für Musik und Theater Hannover
Humboldt Universität Berlin
Ludwig-Maximilians-Universität München
Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen RWTH
Staatliche Hochschule für Gestaltung Karlsruhe
Technische Hochschule München
Technische Universität Berlin
Technische Universität Braunschweig

Technische Universität Chemnitz
Universität Augsburg
Universität Bielefeld
Universität der Bundeswehr München
Universität Düsseldorf / Wuppertal
Universität Erfurt
Universität Erlangen
Universität Frankfurt am Main
Universität Freiburg
Universität Giessen
Universität Göttingen
Universität Greifswald
Universität Halle-Wittenberg
Universität Hannover
Universität Heidelberg
Universität Hildesheim
Universität Jena
Universität Kassel
Universität Leipzig
Universität Münster
Universität Oldenburg
Universität Osnabrück
Universität Potsdam
Universität Saarbrücken
Universität Tübingen
Universität Weimar
Walter Benjamin-Archiv (Akademie der Künste)

Etablissements de rattachement des inscrits au CIERA (années 2001-2008 confondues, autres que France et Allemagne)

Central European University Budapest
Collège d'Europe Bruges
Columbia University
Harvard Graduate School of Education
Institut Européen de Florence
Maison française d'Oxford
Université de Lausanne
université de Zürich
Université de Liège
University of East Anglia (UK)
Université de Debrecen

Annexe 1

Universités avec plus de 10 inscrits au CIERA (années 2001-2008 confondues)

Université de Cergy-Pontoise	130
EHESS	89
Université de Paris 1	74
Université de Paris 4	59
Université de Lyon 2	58
Université de Paris 3	48
Université de Strasbourg 2	48
Sciences Po Paris	30
ENS-LSH	23
Université de Paris 8	22
Université de Paris 10	21
Freie Universität Berlin	17
Université de Toulouse 2	16
Université de Nantes	15
Universität Bielefeld	11
Université de Bordeaux 3	11
Université de Metz	11
Humboldt Universität Berlin	10

Source : Fichier CONTACT

Annexe 2 - Séminaires dédiés à l'aire culturelle allemande

Etablissements membres, 2002-2008

Université de Cergy-Pontoise

2002

Les systèmes de régulation économique et sociale européens (Allemagne, France, Grande-Bretagne) de l'industrialisation à la mondialisation

L'Allemagne dans l'espace économique européen et mondial : vers la fin du modèle rhénan ?

Les défis de l'unité européenne depuis 1945

2003

Les systèmes de régulation économique et sociale européens -Allemagne, France, Grande-Bretagne- de l'industrialisation à la mondialisation

L'Allemagne dans l'espace économique européen et mondial : vers la fin du modèle rhénan ?

Elites et défis de l'unité européenne depuis 1945

2004

Les systèmes de régulation économique et sociale européens (Allemagne, Grande-Bretagne, France) de l'industrialisation a la mondialisation. Approche historique et comparative de l'l'Allemagne dans l'espace économique européen et mondial : vers la fin du modèle rhénan ?

Histoire des groupes d'influence et des lobbies sur la construction européenne depuis la fin de la seconde guerre mondiale

2005

Les systèmes de régulation économique et sociale européens (Allemagne, Grande-Bretagne, France) face a l'internationalisation

L'Allemagne dans l'espace économique européen et le jeu économique mondial. Vers la fin du modèle rhénan ?

Nouveaux modes de régulation sociale dans le secteur public et les services d'intérêt général en Allemagne (PFR)

2006

Les systèmes de régulation économique et sociale européens (Allemagne, Grande-Bretagne, France) face à l'internationalisation

L'Allemagne dans l'espace économique européen et le jeu économique mondial. Vers la fin du modèle rhénan ?

2007

Les systèmes de régulation économique et sociale européens (Allemagne, Grande-Bretagne, France) face à l'internationalisation

L'Allemagne dans l'espace économique européen et le jeu économique mondial

2008

Les systèmes de régulation économique et sociale européens (Allemagne, Grande-Bretagne, France) face à l'internationalisation

L'Allemagne dans l'espace économique européen et le jeu économique mondial

EHESS

2001

Histoire comparée des pays de la monarchie des Habsbourg (Marie-Elisabeth Ducreux)

Histoire de l'Autriche contemporaine (Françoise Kreissler)

Histoire franco-allemande XIXe et XXe siècles (Jay Rowell, Bénédicte Zimmermann)

Entreprise et travail en Europe occidentale et aux Etats-Unis aux XIXe et XXème siècles (Patrick Friedenson)

Socio-histoire des catégories du travail (Bénédicte Zimmermann)

Sociologie de la citoyenneté : citoyenneté nationale et citoyenneté européenne (Dominique Schnapper)

Histoire socio-culturelle des relations franco-allemandes XIX^{e}-XX^{me} siècles. Historiographies franco-allemandes et transferts culturels (Michael Werner)

Organisation et mutation du concert et des pratiques musicales au XIXe siècle (Laure Schnapper-Flender et Michael Werner)

Histoires et idéologies de l'art contemporain. Exigence démocratique et activités artistiques, XIXe et XXème siècles » (Eric Michaud)

Théories de la connaissance socio-historique : Humboldt et Droysen (Heinz Wismann)

Recherches comparatives franco-allemandes et problèmes de méthode (Michael Werner et Perrine Simon-Nahum)

Construction et représentations savantes de la nation - Europe centrale, XIX^{e} siècle (Morgane Labbé)

2002

Sociologie de la flexibilité

Entreprise et travail en Europe occidentale et aux Etats-Unis au XIX^{e} et XX^{e} siècles

Politique et société : histoire de l'Autriche dans la deuxième moitié du XX^{e} siècle

Constructions et représentations savantes de la Nation - Europe centrale, XIX^{e} siècle

Sociologie de la citoyenneté : citoyenneté nationale et citoyenneté européenne

Figures de l'internationalisme

Action publiques et territoires

Le débat sur l'Europe sous la République de Weimar (avec Lyon 2)

Histoire et idéologie de l'art contemporain – Exigence démocratique et activités artistique, XIXe et XX^{e} siècles

Histoire socio-culturelle des relations franco-allemandes (XIXe et XX^{e} siècles) – Historiographie franco-allemande et transferts culturels

Histoire des pratiques culturelles et sociales de la musique, XVIII^{e}-début XIX^{e} siècles, Lieux et espaces musicaux

Musique et vie musicale en France au XIX^{e} siècle

Sémiotique des cultures, communication interculturelle et nouvelles technologies de l'information

Photographie et histoire

Atelier d'analyse de films : Montrer l'autre et le faire vivre : l'homosexuel(le) dans le cinéma allemand

Histoire et historiographies allemandes (séminaire commun avec Paris VII, Paris I)

Herméneutique et traditions savantes. Théories de la connaissance historique. Walter Benjamin

L'Allemagne à l'épreuve de la *Volkskunde* : entre conservatisme et révolution

Histoires croisées. Les savoirs dans la construction des sociétés nationales, Europe centrale-Russie-Allemagne, 1750-1850

Histoire des disciplines du texte

Processus de civilisation et histoire

Lectures croisées cours de langue destiné aux doctorants

Atelier de doctorants

2003

Sociologie de la flexibilité

Constructions et représentations savantes de la Nation-Europe centrale, XIX^{e}-XX^{e} siècle

Religion et migration : espaces sociaux transnationaux en France et en Allemagne

Histoire et historiographie du nazisme

Les relations franco-allemandes de 1890 à 1918 : aspects politiques et culturels

Sociologie de la citoyenneté : citoyenneté nationale et citoyenneté européenne

Histoire et idéologie de l'art contemporain – Exigence démocratique et activité artistique : le modèle du travail au XX^{ème} siècle

Histoire socio-culturelle des relations franco-allemandes (XIX^{e} et XX^{e} siècles) – Historiographie franco-allemande

et transferts culturels

Histoire des pratiques culturelles et sociales de la musique, XVIII[e]-début XIX[e] siècles, Lieux et espaces musicaux

Cours de lecture : Sigmund Freud et l'interprétation des rêves

La Prusse : approches historiques et littéraires

Communication interculturelle et analyse de la presse internationale

Histoire et historiographies allemandes (séminaire commun EHESS, Paris VII, Paris I)

Herméneutique et traditions savantes. Théories de la connaissance socio-historique : Reinhart Koselleck

L'Allemagne à l'épreuve de la *Volkskunde*

Histoires croisées. Les savoirs dans la construction des sociétés nationales, Europe centrale-Russie-Allemagne, 1750-1850

Recherche sur l'œuvre de Max Weber

Terminologies héritées et reconfigurations sémantiques

Cours de langue appliquée aux sciences sociales

Séminaire de doctorants

Introduction aux sources de l'histoire moderne et contemporaine allemande et à la paléographie

Cours de langue : Deutsch schreiben in Wissenschaft und Beruf.

2004

Terminologies hérites et reconfigurations sémantiques

Cours de langue appliquée aux sciences sociales et humaines

Séminaire de doctorant(e)s

Lire l'allemand d'hier : introduction aux sources de l'histoire moderne et contemporaine allemande et a la paléographie (en coopération avec l'institut

Cours de traduction de l'allemand

Sociologie de la citoyenneté : citoyenneté nationale et citoyenneté européenne

Pouvoir et morale. Sexualité(s) et criminalité en Allemagne, XVIII[e]-XX[e] siècles

Désirs diaboliques : les crimes sexuels dans la société moderne (1750-1850)

Dominants et marginaux dans le champ intellectuel allemand exile (1933-1945)

Sociologie de la flexibilité

Etat et sciences sociales

Migration et espaces sociaux transnationaux, religion et relations interethniques en France et en Allemagne

Histoires et idéologies de l'art contemporain. art, propagande, publicité (XIX° - XX° siècles)

Histoire socio-culturelle des relations franco-allemandes (XIXe-XXe siècles) : Historiographies franco-allemandes et transferts culturels.

Lieux et espaces musicaux en Europe (1600-1950) : approches architecturale, culturelle, sociale et musicale

Cours de lecture : Sigmund Freud et la psychanalyse

Communication interculturelle et analyse de la presse internationale

Cours de lecture : sécularisation ou déchristianisation ?

Théories de la connaissance historique : Marx et Heidegger

L'Allemagne à l'épreuve de la *Volkskunde*

2005

Séminaire de méthode

Cours de langue appliquée aux sciences sociales et humaines

Séminaire de doctorant(e)s

Lire l'allemand d'hier : introduction aux sources de l'histoire moderne et contemporaine allemande et à la paléographie

« Policey », individus et institution au XVIIIe siècle. Le cas des maisons de réclusion

Socio-histoire des catégories du travail. Sociologie de la flexibilité

Etat et sciences sociales. Administration, sciences de l'état et construction de la nation en Europe centrale (du XIXe siècle à la seconde guerre mondiale)

Migration et espaces sociaux transnationaux, religion et relations interethniques en France et en Allemagne

Histoire et historiographie du nazisme

Histoires et idéologies de l'art contemporain. Art, propagande, publicité

Histoire socio-culturelle des relations franco-allemandes, XIXe-XXe siècles : historiographies franco-allemandes et transferts culturels

Espaces et lieux de musique : le musicien, l'architecte, le spectateur et le politique

Théories de la connaissance historique : aux origines des sciences de la culture

L'Allemagne et l'Europe centrale à l'épreuve de la Volkskunde

Dominants et marginaux dans le champ intellectuel allemand exilé (1933-1945)

Les sociétés européennes occupées au XXe siècle (approches croisées)

Le XIXe siècle de Walter Benjamin : Le livre des passages

Travail et action publique

Max Weber et les sciences sociales de son temps

Formes d'association et de coopération urbaines dans l'Empire (et comparaisons avec l'Occident) au Moyen âge

La parole d'un roi : l'« autobiographie » de l'empereur Charles iv de Bohême (lecture, traduction, commentaire)

Les relations scientifiques franco-allemandes à l'épreuve du terrain nord-africain et moyen-oriental (XIXe-XXe siècles) (PFR)

Les mots de l'histoire (PFR)

2006

Cours de langue appliquée aux sciences sociales et humaines

Lire l'allemand d'hier

Introduction aux sources de l'histoire moderne et contemporaine allemande et à la paléographie (en coopération avec l'Institut historique allemand)

Socio-histoire des catégories du travail. Sociologie de la flexibilité

Travail et action publique

Etat et sciences sociales. Administration, sciences de l'État et construction de la nation en Europe centrale (du xixe siècle à la Seconde Guerre mondiale)

Migration et espaces sociaux transnationaux, religion et relations interethniques en France et en Allemagne

Histoire socio-culturelle des relations franco-allemandes XIXe-XXe siècles

Historiographies franco-allemandes et transferts culturels

Espaces et lieux de musique. Le musicien, l'architecte, le spectateur et le politique

Les mots de l'histoire. Historiens français et allemands face à leurs sources et à leurs outils (PFR)

Théories de la connaissance historique. Comment penser l'histoire universelle ?

L'Allemagne et l'Europe centrale à l'épreuve de la *Volkskunde*. Aux fondements de la *Volkskunde*

Dominants et marginaux dans le champ intellectuel allemand exilé (1933-1945)

Les sociétés européennes occupées au XXe siècle (approches croisées)

Le libéralisme politique et ses critiques : les formes contemporaines du « républicanisme » (France, Allemagne, monde anglo-saxon) (PFR)

2007

Cours de langue appliquée aux sciences sociales et humaines

Lire l'allemand d'hier. Introduction aux sources de l'histoire moderne et contemporaine allemande et à la paléographie (en coopération avec l'Institut historique allemand)

Histoire du crime et de la peine en Allemagne (xviie-xixe siècles)

« Ostrock ». Musique et identité en RDA et en Allemagne de l'Est

Socio-histoire des catégories du travail. Sociologie de la flexibilité

Travail et action publique

Etat et sciences sociales. Administration, sciences de l'état et construction de la nation en Europe centrale (xixe-xxe siècle)

L'autofabrication des sociétés : population, politiques sociales, santé

Communismes et sorties du communisme

Migration et espaces sociaux transnationaux, religion et relations interethniques et événements festifs en France et en Allemagne

Espace tiers : économie et espaces moraux (Islam...) des communautés transnationales de l'Afrique de l'Ouest (Sahel, Maghreb, Europe, états-unis)

Histoire socio-culturelle des relations franco-allemandes xixe-xxe siècles : historiographies franco-allemandes et transferts culturels

Espaces et lieux de musique. Le musicien, l'architecte, le spectateur et le politique

« Les mots de l'histoire ». Historiens français et allemands face à leurs sources et à leurs outils (PFR)

Histoires et historiographies transnationales

Théories de la connaissance historique : Hannah Arendt et Walter Benjamin (PFR)

Aux fondements de l'identité allemande. Construction et lieux de mémoire régionaux

Dominants et marginaux dans le champ intellectuel allemand exilé (1933-1945)

Autour de la guerre : invasions, occupations, héritage

Le libéralisme politique et ses critiques. Les formes contemporaines du « républicanisme » (France, Allemagne, monde anglo-saxon) (PFR)

Séminaire « Max Weber »

2008

Cours de langue appliquée aux sciences sociales et humaines

Histoire des intellectuels allemands à l'époque contemporaine

Histoire de l'interdisciplinarité

Lire l'allemand d'hier. Introduction aux sources de l'histoire moderne et contemporaine allemande et à la paléographie (en coopération avec l'Institut historique allemand)

Histoire croisée de la pratique pénale : le bannissement

Sociologie des parcours professionnels et du curriculum vitae

Domaines de la sociologie

Philantropie américaine et sciences sociales en Europe (1919-1939)

L'autofabrication des sociétés : population, politiques sociales, santé

Pratiques culturelles et événements festifs dans l'espace social transnational : relations interethniques et migrations en France et en Allemagne

Espace tiers : frontières et économies morales des communautés transnationales de l'Afrique de l'Ouest

Histoire socioculturelle des relations franco-allemandes xixe-xxe siècles : historiographies franco-allemandes et transferts culturels

Espaces et lieux de musique. Le musicien, l'architecte, le spectateur et le politique

« Les mots de l'histoire ». Historiens français et allemands face à leurs sources et à leurs outils (PFR ?)

Les identités collectives dans l'Allemagne moderne

Théories de la connaissance historique : Hans Blumenberg (PFR)

L'ethnologie allemande de la Seconde Guerre mondiale à l'école de Tübingen

Max Weber : histoire, sociologie et économie

Paris IV

2001

Les noblesses européennes au XIXème siècle, France-Allemagne-Autriche (Jean-Paul Bled)

Recherches sur le système européen de 1815 à 1871 (Georges-Henri Soutou)

Recherches sur le système européen de 1914 à 1945 (Georges-Henri Soutou)

L'Allemagne et la France dans le cadre de l'Europe 1949-2001 (Gérard Schneilin)

La confessionnalisation des formes culturelles dans le Saint Empire du XVIe au XVIIIe siècles (Jean-Marie Valentin)

Annexe 2

Nationalliteratur versus Weltliteratur (Jean-Marie Valentin)
Philosophie et critique de la civilisation au XXème siècle (Gilbert Merlio)

2002

Noblesses européennes au XIX^{ème} siècle
Recherches sur le système européen de 1815 à 1871
Recherches sur le système européen de 1914 à 1945
France et Allemagne dans le cadre de l'Europe, 1949-2001
Bertolt Brecht. Théorie et pratique du théâtre
La philosophie allemande face au phénomène totalitaire

2003

Les noblesses européennes au XIX^{ème} siècle – France, Allemagne-Autriche
Le rôle des deux guerres mondiales dans l'émergence dune conscience européenne en France et en Allemagne
Histoire des relations internationales
Le théâtre de Brecht (1913-1930). De *l'Einakter* à la conception d'un théâtre épique à visée critique
Historisme et philosophie de l'histoire dans la première moitié du XX^{e}siècle

2004

L'Allemagne réunifiée et l'espace européen à l'Est de l'Oder-Neiβe : des liens anciens revitalisés dans une Europe en recomposition
La Sarre entre la France et l'Allemagne (1945-1957)
Les projets européens de l'Allemagne nationale-socialiste
L'Autriche, la Prusse et l'Allemagne 1740-1871
Le théâtre de Bertolt Brecht. Ecriture épique, histoire, parabole
Les poètes traducteurs - George, Rilke, Celan
L'anthropologie philosophique : une « science allemande » ?
Peinture et Pensée mystique (XIVe-XVIe siècles)

2005

L'Allemagne réunifiée et l'espace européen à l'Est de l'Oder-Neisse : des liens anciens revitalisés dans une Europe en recomposition
La République fédérale d'Allemagne et les débuts de la construction européenne (1950-1963)
Pierre Corneille dans le monde germanique
Le symbolisme dans le lyrisme de langue allemande : de George à Celan
Historisme et philosophie de l'histoire de la fin du xviiie siècle à la première moitié du xxe siècle
Vie et culture politique en Allemagne et en Autriche 1871-1918
Vie et culture politique en Europe centrale (Allemagne, Autriche et pays successeurs) 1918-1940

2006

Anthropologie philosophique et « Kulturkritik »
Vie et culture politiques en Allemagne et en Europe centrale. Pays successeurs de l'Autriche-Hongrie de 1918 à 1940
Réalisme et écriture réaliste en poésie
Critique et création à l'époque romantique
La germanistique comme « science de la culture » ? (PFR)

2007

Walter Benjamin, écrits sur la littérature française
La crise de la philosophie de l'histoire au XXe siècle
La poésie de la nature depuis 1945

2008

Les deux Allemagnes face à la guerre d'Algérie (1954-1963) (PFR)
Walter Benjamin, écrits sur la littérature française
La crise de la philosophie de l'histoire au XXe siècle

Paris 1

2006

Histoire sociale et culturelle de l'Europe moderne (PFR)

2007

Sociétés allemandes d'après-guerre. Les années 1950 : la consolidation de la division
Traces de guerre, réparations et enjeux de réconciliation
Histoire politique et culturelle de l'Europe centrale moderne (PFR)
Droit allemand

2008

Sociétés allemandes d'après-guerre à l'ombre du Mur. Les années 1960
Traces de guerre, réparations et enjeux de réconciliation (PFR)
Histoire politique et culturelle de l'Europe centrale moderne
Droit allemand

ENS

2004

Séminaire Paul Celan
« La littérature des ruines » : Heinrich Böll
Heinrich von Kleist : les nouvelles
Adaptations cinématographiques d'œuvres littéraires allemandes

2005

Séminaire Paul Celan
Séminaire de philosophie allemande
La prose de Heinrich von Kleist
Relire les contes des frères Grimm
Adaptations cinématographiques d'œuvres littéraires allemandes

2006

Séminaire Paul Celan
Cours sur Hölderlin : les Grands hymnes
Atelier de traduction philosophique. Husserl : Essai sur la conscience phénoménologique du temps.
W.G. Sebald
Theodor Fontane : Effi Briest
Adaptations cinématographiques d'œuvres littéraires en langue allemande

2007

Séminaire Paul Celan
Atelier de traduction philosophique
H. G. Adler : Eine Reise
Bertolt Brecht : Der gute Mensch von Sezuan, Der kaukasische Kreidekreis
Le théâtre post-brechtien et postmoderne

Adaptations cinématographiques d'œuvres littéraires en langue allemande

2008

Séminaire Paul Celan
Séminaire de traduction
Scherz, Satire, Ironie und tiefere Bedeutung
Théâtre et Shoah
L'autre mémoire
Berlin : littérature, cinéma, histoire

Lyon 2

2001

Approches nouvelles en sociologie de l'action : le champ allemand
L'économie allemande à l'heure de l'euro et des réformes structurelles
La politique européenne de la République Fédérale d'Allemagne
Le confessionnalisme : états modernes et identités religieuses dans l'Allemagne des XVIe et XVIIe siècles
L'histoire de l'Allemagne des XIXe et XXe siècles et la conception historiographique du procès du progrès et de la civilisation
Art et communication : théories et pratiques » (Marie Gautheron, co-organisé avec l'ENS LSH)

2002

L'économie allemande au temps des réformes
Histoire sociale et identités confessionnelles : l'exemple de l'Allemagne
Progrès et critique du progrès en Allemagne au XVIII^{e} siècle
Le débat sur l'Europe sous la République de Weimar (avec l'EHESS)

2003

Histoire sociale et identités confessionnelles : l'exemple de l'Allemagne
Critique de la religion dans la littérature et la philosophie allemande de *l'Aufklärung* à 1848
Approches nouvelles de la sociologie de l'action : le champ allemand

2004

Méthodologie de la recherche sur le monde germanique
Argumentation et discours public
Les confessions et le culte des images dans l`Allemagne moderne: conflit religieux et pratiques culturelles (XVI-XVIIIe siecle)
Histoire des idées et opéra : du Singspiel du XVIIIe siècle à l'opéra romantique allemand
Construire la paix : une problématique d'histoire politique, sociale et culturelle.
La France vue de Weimar

2005

Littérature et opéra dans la première moitié du xxe siècle : renouvellement des genres entre tradition et modernité
Crise des Lumières et romantisme sur la scène lyrique allemande
« Lebensphilosophie », philosophie de la vie
Méthodologie de la recherche sur le monde germanique
Auteurs de langue allemande à Paris au xxe siècle : Rilke, Benjamin, Handke
Les notions de paix et de guerre dans les cultures mémorielles en Allemagne et en France (PFR)
Sortir de la guerre, construire la paix : la République fédérale d'Allemagne et les débuts de la construction de l'Europe (1945–1963) (PFR)

2006

Méthodologie de la recherche sur le monde germanique
Littérature et livret d'opéra : aspects du Literaturoper au xxe siècle
Sortir de la guerre, construire la paix : la naissance de la Bundeswehr (PFR)
Historiographie et témoignage : l'exemple de la Grande Guerre (PFR)

2007

Méthodologie de la recherche et rédaction scientifique
Dire et construire la paix dans l'espace franco-allemand (PFR)
Mémoriaux de guerre et éducation à la paix. Les exemples de Verdun et Leipzig (PFR)
Aspects théoriques et pratiques du canon littéraire (PFR)
La question de la forme canonique à l'opéra dans la deuxième moitié du xixe siècle : Wagner théoricien et librettiste (PFR)

2008

Méthodologie de la recherche et rédaction scientifique
Dire et construire la paix dans l'espace franco-allemand (PFR)
Européisme et pacifisme : points de contact et de conflits (PFR)
Le traité de Versailles. Aspects historiques, culturels et historiographiques
L'opéra européen, lieu de transferts culturels. Littérature allemande et opéra européen
Piétisme et littérature allemande du XVIIIe siècle
L'image sans noms : l'histoire sociale de l'art face aux anonymes
La Staatssicherheit de l'ex-RDA au centre des luttes pour la canonisation littéraire avant, pendant et après la réunification allemande (PFR)

ENS LSH

2001

De G. Bellini et A. Dürer à P. Cézanne et P. Klee. le site et le paysage, constructions, déconstructions (Marie Gautheron)
Etat, religion et sécularisation dans la tradition philosophique allemande (Pierre-François Moreau, Gérard Raulet, Emmanuel Renault)
Historisme et philosophie de l'histoire au XIXe et au début du XXe siècle (Gérard Raulet)
Max Weber : religion et société (Marie Vogel)
Art et communication : théories et pratiques » (Marie Gautheron, co-organisé avec Lyon 2)

2002

Théories de l'art. Le site et le paysage. Constructions, déconstructions
Art et communication : théories et pratiques
Etat, religion et sécularisation dans la tradition philosophie allemande
L'autonomisation des disciplines : la naissance de la science politique et de la sociologie (avec Lyon 2 et l'EHESS)

2004

L'Occident dans le discours politique ouest-allemand depuis 1945, problématique de l'intégration

2005

L'Occident dans le discours politique ouest-allemand depuis 1945, problématique de l'intégration
De Leibniz à Kant : les échanges entre langues de culture (latin, allemand, français, anglais, italien) pendant l'Aufklärung (PFR)

2006

L'élément national dans la culture politique ouest-allemande des années 1950 à 1970

2007

L'élément national dans la culture politique ouest-allemande des années 1950 à 1970 (PFR)
De Leibniz à Kant : les échanges entre aires et langues de culture pendant l'Aufklärung (PFR)

2008

Les lumières allemandes comme lieu d'échanges culturels

IEP Grenoble

2001

Mise en place du master en gouvernance européenne avec l'Université de Constance.

2002

L'européanisation des systèmes politiques
Les recompositions des systèmes partisans
L'Europe des valeurs politiques

2003

L'européanisation des systèmes politiques
Les recompositions des systèmes partisans
L'Europe des valeurs politiques

2005

Diversités culturelles européennes
Géographie européenne
Etats-providence et relations économiques internationales
Les politiques de santé en Europe
Partis et systèmes partisans en Europe
Théorie des relations internationales (PFR)
Politiques publiques et changement social (PFR)

2006

Diversités culturelles européennes
Géographie européenne
Les politiques de santé en Europe
Partis et systèmes partisans en Europe

2007

Démocraties en Europe : Divergence, Mimétisme et Exceptions

Annexe 3 - Liste des programmes formation-recherche (2004-2009)

Etablissements	Titres	Responsable	Partenaires membres	Partenaires France	Partenaires Etranger
Centre Marc Bloch	Socio-historique des pratiques politques et culturelles en RDA et dans les nouveaux Länders	Sandrine KOTT	EHESS, Université de Lyon 2	-	CMB Berlin
Centre Marc Bloch	L'Etat et les relations industrielles en France et en Allemagne : composition et recomposition des modèles nationaux	Oliver GIRAUD	CNRS, Université Lyon 2	CNAM	-
CIRAC	Nouveaux modes de régulation sociale dans le secteur public et les services d'intérêt général en Allemagne	René LASSERRE	Université Cergy-Pontoise	Université de Paris 3	Universität Marburg
CIRAC	Le système allemand d'innovation : organisation et dynamiques nouvelles. Eléments pour une comparaison France/Allemagne	René LASSERRE	-	-	DFI Ludwigsburg
CIRAC	Relations professionnelles et régulation sociale dans les services d'intérêt général. Comparaison France- Allemagne	René LASSERRE	-	-	DFI Ludwigsburg
CNRS	La pluralité religieuseen perspective comparée franco-allemande : constructionc identitaires et altérités, publication des appartenances, reconnaissance et conflictualités.	Anne-Sophie LAMINE	-	Université de Strasbourg, EPHE, ENS Cachan	HU Berlin, IFS Hamburg
CNRS UMR 5045	Vivre et penser à la campagne dans l'Allemagne contemporaine, un modèle pour l'Europe. Représentations, pratiques et politiques des espaces ruraux. Une approche pluridisciplinaire	Guillaume LACQUEMENT	ENS-LSH, EHESS	Université de Perpignan	CMB Berlin, Universität Leipzig
CNRS UMR 6054	L'expertise et les usages administratifs des savoirs scientifiques	François BUTON	EHESS	Université d'Amiens	CMB Berlin, TU Berlin
CNRS UMR 6059	Approches réflexives des formes du capitalisme au tournant du XIXe et du Xxe siècles	Gilles CAMPAGNOLO	ENS-LSH	Université de Provence	Goethe Universität (FB Wirtschaftswissenschaften)
CNRS UMR 7043	Processus d'institutionnalisation des études genre en France et en Allemagne	Karine CHALAND	EHESS	Université de Strasbourg 2, Université de Paris 7, Université de Toulouse	-
CNRS UMR 7112	Société du savoir et démocratie en Europe	Yves SINTOMER	EHESS	Université de Paris 8, INSERM, UMR LOUEST	HU Berlin, MPI Berlin
EHESS	Histoire et historiographie du nazisme	Florent BRAYARD	CNRS	IHTP	-
EHESS	Les relations scientifiques franco-allemandes à l'épreuve du terrain nord-africain et moyen-oriental,XIXe et XXe siècles	Daniel NORDMAN	CNRS	-	Berlin Zentrum moderner Orient, Université d'Alger
EHESS	Les mots de l'histoire	Patrice VEIT	CNRS, Paris 1	Sciences Po (Cevipof)	Mission historique française en Allemagne, Bibliothek

					Wolfenbüttel, Universität Dresden
EHESS	Justice, reconnaissance, autonomie	Dany TROM	-	-	Institut für Sozialforschung Frankfurt
EHESS	Le libéralisme politique et ses critiques : les formes contemporaines du 'républicanisme' (France, Allemagne, monde anglo-saxon)	Alexandre ESCUDIER	-	Sciences Po	-
EHESS	Présents et présences croisées de l'histoire-Interactions des champs historiographiques français et allemands	Patrice VEIT	-	-	-
EHESS	Figures de l'herméneutique	Heinz WISMANN	-	Université de Lille 3	-
EHESS	Sciences, expertise et politique : Nouveau gouvernement des technosciences et "savoirs citoyens"	Yves SINTOMER	EHESS	-	CMB Berlin, IÖW Berlin, Universität Greifswald
EHESS	Figures de la critique	WISMANN	Université Lille 3, ENS (archives Husserl)	-	Universität Osnabrück, Universität Frankfurt/Oder
ENS-LSH	La crise du droit sous la république de Weimar et de la justice sous le nazisme	Hélène MIARD-DELACROIX	-	-	-
ENS-LSH	Les Lumières allemandes comme lieu d'échanges culturels	Jean-François GOUBET	Université de Lyon 2	IUFM Lille	Universitât Potsdam
ENS-LSH	Genre et apprentissage des sciences en France et en Allemagne	Christian BUTY	Université de Lyon 2	Université de Montpellier 3, INRP	Universität Heidelberg
ENS-LSH	Les lumières allemandes comme lieu d'échanges culturels	Jean-François GOUBET	Université Paris 4	-	Universität Trier, Universität Marburg, Universität Luxembourg
IEP de Grenoble	Action politique et normes internationales	Véronique PUJAS		-	-
IEP de Grenoble	Les apports et les limites du paradigme du choix rationnel dans l'analyse de la régulation politique	Sabine SAURUGGER	-	-	OSI Berlin, Universität Konstanz
MSH	Naissance de la science politique moderne	Manfred GANGL	Université de Paris 4	-	TU Chemnitz
MSH	Théories et critiques des sciences de la culture en Europe	Gérard RAULET	Université de Paris 4	-	-
Université Cergy-Pontoise	Les interdictions de discrimination dans le droit du travail en France et en Allemagne	Meinhard ZUMFELDE	-	Université d'Avignon, Université de Strasbourg	-
Université Cergy-Pontoise	Le contrôle du juge des licenciements hors du droit commun en France et en Allemagne	Meinhard ZUMFELDE	Université de Lyon 2	Université de Nancy 2, Université de Strasbourg	Universität Hannover, Universität Düsseldorf
Université Cergy-Pontoise	Montrer, exposer, représenter en Allemagne et en France	Alexandre KOSTKA	-	Université de Versailles-St-Quentin	Universität Leipzig
Université Cergy-Pontoise	Die Behandlung prekärer Arbeitsverhältnisse in der deutschen und französischen Rechstprechung	Meinhard ZUMFELDE	-	-	-

Université de Metz	Approche comparative de l'insertion des jeunes de la grande région	Jean-Louis MEYER	Université de Cergy-Pontoise	Université de Nancy 2, Université du Luxembourg	Universität Trier
Université de Poitiers	les interprétations de Hegel en France et en Allemagne. La constitution d'un espace philosophique européen	Jean-Louis VIEILLARD-BARON		-	-
Université Lyon 2	Représentation des conflits et construction de la paix	Anne-Marie SAINT-GILLE et Françoise KNOPPER	Université de Paris 4	Université de Toulouse 2	-
Université Lyon 2	Socio-histoire des pratiques politiques et culturelles en RDA et dans les nouveaux Länder	Jacques POUMET			CMB Berlin
Université Lyon 2	Dire et construire la paix dans l'espace franco-allemand	Anne-Marie SAINT-GILLE, Françoise KNOPPER, Jean-Paul CAHN	Université de Paris 4, ENS-LSH	Université de Toulouse 2	-
Université Lyon 2	Canon et canonisation dans l'espace franco-allemand	Ralf ZSCHACHLITZ	-	Université de Tours, IUFM de Lyon	Universität Paderborn
Université Lyon 2	Urbanisation et urbanité européennes : l'Allemagne aux avant-postes?	Lydia COUDROY DE LILLE	ENS-LSH, CNRS	-	TU Cottbus, TU Dresden, IRS Berlin
Université Paris I	Les représentations politiques de l'Europe. Regards comparés France-Allemagne	Daniel GAXIE	-	Université de Strasbourg, Université d'Amiens	CMB Berlin
Université Paris I	Images en capitales Etude des cultures de l'image politique et technique, Paris-Vienne, fin XVIIe début XIXe siècles	Christine LEBEAU	-	-	Universität Wien
Université Paris I	La philosophie des sciences en Autriche et en France au Xxème siècle : histoires, croisées, héritages, réceptions et influences réciproques	Christian BONNET	-	-	Universität Wien
Université Paris I	Traces de guerre, mémoire et réconciliation. L'Allemagne et l'Europe depuis 1945	Corine DEFRANCE	CNRS	Université de Saint-Etienne	Zentrum für Zeithistorische Forschung Potsdam, Universität Mainz

Annexe 4 - Nouveaux recrutements

au sein des établissements membres depuis la création du CIERA

Hors départements d'études germaniques

Etablissement	**Nom et prénom**	**Niveau**	**Discipline**
EHESS	Bretschneider Falk	MCF	Histoire (CRIA)
	Duhamelle Christophe	DE	Histoire moderne(CARE)
	Labbé Morgane	MCF	Histoire (CRIA)
	Monnet Pierre	DE	Histoire médiévale (CRH)
	Remaud Olivier	MCF	Histoire contemporaine (Centre Raymond Aron)
	Zimmermann Bénédicte	MCF puis DE	Sociologie (CRIA)
Paris 1	Hubé Nicolas	MCF	Science politique
	Kaiser Wolfgang	Professeur	Histoire moderne
	Lagrange Evelyne	Professeur	Droit international public
	Lebeau Christine	Professeur	Histoire moderne
	Stavrinaki Maria	MCF	Histoire de l'art
Paris 4	Collet Beate	MCF	Sociologie
	Husson Edouard	MCF	Histoire contemporaine
U. Cergy-Pontoise	Zumfelde Meinhard	PAST	Droit du travail
Lyon 2	Joschke Christian	MCF	Histoire de l'art
	Reinhardt Nicole	MCF	Histoire moderne
ENS LSH	Garner Guillaume	MCF	Histoire
IEP Grenoble	Berger Françoise	MCF	Histoire économique
CNRS	Le Bail Karine	CR	Musicologie
	Le Bourhis Jean-Pierre	CR	Histoire
	Massicard Elise	CR	Science politique
	Mouralis Guillaume	CR	Histoire contemporaine
	Salle Grégory	CR	Sociologie
	de Verdalle Laure	CR	Sociologie

Etudes germaniques (création de postes)

Etablissement	Nom et prénom	Niveau
Cergy-Pontoise	Weinachter Michèle	MCF
	Zettelmeier Werner	PAST
ENS LSH	Prak-Derrington Emmanuelle	MCF (linguistique)

Annexe 5 - Etablissements français associés aux PFR

IHTP
CNAM
ENS Cachan
EPHE
INRP
INSERM
IUFM de Lyon
IUFM Lille
Sciences Po
Sciences Po
Université d'Amiens
Université d'Amiens
Université d'Avignon,
Université de Lille 3
Université de Montpellier 3
Université de Nancy 2
Université de Nancy 2
Université de Paris 3
Université de Paris 7
Université de Paris 8
Université de Perpignan
Université de Provence
Université de Saint-Etienne
Université de Strasbourg
Université de Strasbourg
Université de Strasbourg
Université de Strasbourg
Université de Strasbourg
Université de Toulouse 2
Université de Toulouse 2
Université de Toulouse 2
Université de Tours
Université de Versailles-St-Quentin

Annexe 6 - Liste des établissements associés aux PFR (hors de France)

Berlin Zentrum moderner Orient
Bibliothek Wolfenbüttel
CMB Berlin
DFI Ludwigsburg
Goethe Universität (FB Wirtschaftswissenschaften)
HU Berlin
Institut für ökologische Wirtschaftsforschung Berlin
Institut für Sozialforschung Frankfurt
Institut für Sozialforschung Hamburg
IRS Berlin
Mission historique française en Allemagne
MPI Berlin
OSI Berlin
TU Berlin
TU Chemnitz
TU Cottbus
TU Dresden
Universität Dresden
Universität Düsseldorf
Universität Frankfurt/Oder
Universität Greifswald
Universität Hannover
Universität Heidelberg
Universität Konstanz
Universität Leipzig
Universität Mainz
Universität Marburg
Universität Osnabrück
Universität Paderborn
Universität Potsdam
Universität Trier
Zentrum für Zeithistorische Forschung Potsdam

Université d'Alger
Universität Luxembourg
Universität Wien

Annexe 7 - Centres d'études allemandes et européennes

Soutenus par le DAAD

Bulgarie

- Sofia : Zentrum für Deutschland- und Europastudien (ZEDES)

Canada

- Montréal : Centre canadien d'études allemandes et européennes Université de Montréal
- Toronto : The Canadian Center for German and European Studies York University

Chine

- Pékin : Zentrum für Deutschlandstudien Peking Universität

Etats-Unis

- Berkeley : Center for German and European Studies, University of California Berkeley
- Cambridge : Minda de Gunzburg Center for European Studies, Harvord University
- Madison : Center for German and European Studies University of Wisconsin
- Minneapolis : Center for German and European Studies University of Minnesota
- Washington D.C. : BMW Center for German and European Studies, Georgetown University
- Waltham

France

- Paris : Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur l'Allemagne

Grande-Bretagne

- Birmingham : Institute for German Studies University of Birmingham

Israël

- Haifa : Haifa Center for German and European Studies University of Haifa
- Jerusalem : Center for German Studies European Forum Hebrew University of Jerusalem

Japon

- Tokyo : German and European Studies in Komaba (DESK), University of Tokyo

Pays-Bas

- Amsterdam : Duitsland Instituut Universiteit van Amsterdam (DIA)

Pologne

- Wroclaw : Willy-Brandt-Zentrum für Deutschland- und Europastudien Universität Wroclaw

Russie

- St. Petersburg : Zentrum für Deutschland und Europastudien

Annexe 8 - Colloque des doctorants des centres DAAD « Normen und Devianzen »

Appel :

1. Thematik:

Dass Normen und die von ihnen aufgestellten Verhaltensforderungen das soziale Zusammenleben regeln und Gesellschaft erst ermöglichen, ist nahezu unumstritten. An welchen Normen konkret aber soll sich Gesellschaft orientieren? Aufgrund welcher Mechanismen entstehen normative Ordnungen, welche Wirkungen entfalten sie, wie wird mit ihnen umgegangen? Wie reflektieren Normen die gesellschaftlichen Bedingungen, unter denen sie entstehen, und welche sozialen Bedürfnisse artikulieren sie? Auf welche kulturellen Werte beziehen sie sich und wie werden sie gesellschaftlich verhandelt? Solche Fragen, mit denen sich schon die westlichen Sozialwissenschaften der 1970er und 1980er Jahre intensiv auseinandergesetzt haben, gewinnen heute eine neue Aktualität: Der Prozess der Globalisierung mit seinem Doppelcharakter beschleunigte politische, soziale und kulturelle Verflechtung einerseits, ökonomische Verteilungskämpfe, Auseinandertriften sozialer Milieus und kulturelle Abgrenzungsbestrebungen andererseits macht es nötig, sich unter anderen Prämissen als noch vor einigen Jahrzehnten mit der gesellschaftlichen Produktion von Normen und Verhaltensstandards und den aus ihr folgenden Konstruktionen von abweichendem Verhalten und Devianz auseinanderzusetzen.

Die in einer Gesellschaft aufgestellten Normen fügen und fügten sich nie zu einem homogenen Bestand. Neben formell gesetzten Normensystemen (wie sie beispielsweise durch das Recht und seine Institutionen abgebildet werden) standen und stehen informelle Verhaltensimperative (Traditionen, Umgangsformen, Gewohnheiten), die abweichendes Verhalten verhindern und einschränken sollen. Die Konstruktion gesellschaftlicher Ordnung vollzieht sich in einem Zusammenspiel von formell-rechtlichen und informell-gesellschaftlichen Kontrollsystemen, die für die Entstehung und Bewältigung sozialer Konflikte konstitutiv sind. Zusätzliche Dynamik erfährt dieser Prozess durch die interkulturelle und intrakulturelle Variabilität von Normen. Konnte im 20. Jahrhundert der Satz: „andere Länder, andere Sitten“ noch eine gewisse Berechtigung beanspruchen, sind die Dinge heute weitaus komplexer geworden. Die kulturspezifische Prägung von Normen ist nicht mehr nur bei einer Reise ins Ausland, sondern auch im eigenen Land immer spürbarer. Die Auflösung der Nationalstaaten mit ihrem scheinbar festen Fundament aus gesellschaftlich geteilten Werten und die zunehmende Durchlässigkeit von Grenzen kreieren immer mehr Konflikte, die nicht nur sozial, sondern auch ethisch, kulturell oder religiös konfiguriert sind und aus dem Aufeinandertreffen verschiedener Normvorstellungen in einer Gesellschaft resultieren.

Moderne Gesellschaften sehen sich verstärkt vor die Herausforderung gestellt, diese Parallelität verschiedener Normvorstellungen und Normen in ihrem Inneren zu managen. Die kulturelle Einheitlichkeit einer Gesellschaft ist endgültig zu einer Illusion geworden. Aufgeworfen wird dadurch nicht nur die Frage nach einem Gesellschaftsbegriff, der auf den Umstand antworten muss, dass Menschen heute mehr noch als in vergangenen Zeiten soziale Wesen mit multiplen Zugehörigkeiten bzw. Identitäten sind. Neu stellen sich aber auch Fragen nach den Werten, entlang derer Gesellschaften ihre Mitglieder integrieren, nach den Normen, die zwischen ihnen ausgehandelt werden, und nach den Formen von Devianz, die diese Aushandlungen entstehen lassen. Im Spannungsfeld zwischen Vorstellungen, die einen „Kampf der Kulturen“ ausrufen, und gesellschaftspolitischen Leitideen, die für eine multikulturelle Gesellschaft werben, in der verschiedene Gruppen weitgehend unabhängig von einander koexistieren, werden Lösungen heiß diskutiert. Wie in vielen anderen Ländern der westlichen Welt auch, suchen in Deutschland Politik und Zivilgesellschaft nach dem richtigen Umgang mit sozialer, kultureller und ethnischer Vielfalt einerseits und andererseits der Notwendigkeit, Regeln für das gemeinsame Zusammenleben aufzustellen: „Kopftuchstreit“, „Leitkultur-Debatte“, „Lob der Disziplin“, „Unterschichten-Debatte“, „Heuschreckendebatte“, „Ausländerkriminalitätsdebatte“ – das sind nur einige Stichworte aus den aktuellen deutschen Diskussionen, die zeigen, dass über alle politischen Lager hinweg die Frage nach den Konventionen des Zusammenlebens in einer multipolaren Gesellschaft hochaktuell ist.

Das Centre interdisciplinaire d’études et de recherches sur l’Allemagne (CIERA) lädt deshalb die an den vom DAAD geförderten Deutschland- und Europazentren tätigen Doktorandinnen und Doktoranden ein, auf einer Konferenz in Paris über die Mechanismen und Wirkungen von Normproduktion in einem demokratischen und weltoffenen Deutschland zu diskutieren und dabei eigene Arbeitsergebnisse vorzustellen. Die Konferenz ist explizit interdisziplinär angelegt und soll Beiträge aus möglichst allen Disziplinen der Geistes-, Sozial- und Kulturwissenschaften integrieren. Ein besonderer Schwerpunkt soll auf Beiträgen liegen, die sich dem

Tagungsthema in historisch oder synchron vergleichender Perspektive nähern, transnationale oder Verflechtungsansätze (histoire croisée) vertreten.

2. Mögliche Leitfragen der Beiträge:

Als mögliche Leitfragen für die Beiträge der Teilnehmer/innen können folgende Aspekte dienen (auch Projekte, die sich nicht in diesen Leitfragen wieder finden, aber in das Rahmenthema der Konferenz passen, sind ausdrücklich eingeladen):

(a) Normen und ihre Entstehung:

Wo, wie und unter welchen Bedingungen vollzieht sich die Entstehung von Normen und in welchen gesellschaftlichen Foren werden sie verhandelt? Welche individuellen und kollektiven Bedürfnisse reflektieren sie? Brauchen Menschen und Gesellschaften tatsächlich Normen, Regeln, Handlungsanweisungen, um zu existieren? Gibt es einen Grundbestand an Normen (und wenn ja, welchen), auf den sich alle Angehörigen einer Gesellschaft einigen können, ja einigen müssen, um Gesellschaft zu ermöglichen?

Wie stark bilden formelle Normen informelle Normen der Gesellschaft ab? In welchem Verhältnis stehen subjektiv gewünschtes und sozial gefordertes Verhalten?

Auf welchen Ebenen (lokal, national, europäisch, global) vollziehen und vollzogen sich Normentstehungsprozesse heute und in der Geschichte? Welche Verflechtungsphänomene zeigen Prozesse der Normentstehung? Welche Auswirkungen hat beispielsweise die Entstehung eines internationalen Strafrechts auf die nationalen Justizsysteme? Welchen Stellenwert haben „universelle Normen“ wie Demokratie und Menschenrechte?

Wer sind die (supra-nationalen, staatlichen und nicht-staatlichen) Akteure und Adressaten von Normbildungsprozessen? Welche Einflusschancen haben Menschen in der Gesellschaft, ihre Bedürfnisse und Interessen bei der Entstehung und Durchsetzung von Normen zu artikulieren? Wie haben sich Chancen der Partizipation an der Normentstehung gewandelt?

Welche Rolle spielen Medien, Institutionen der Zivilgesellschaft (Vereine, Gewerkschaften etc.) und politische Instanzen dabei?

Wie verbindlich müssen Regeln sein, um gemeinschaftliches Leben zu organisieren? Unterliegt der Verbindlichkeitsgrad von Normen einem historischen Wandel? Wie verhalten sich Normsetzung und Normdurchsetzung zueinander? Welche Ressourcen benötigen Normen, um wirksam zu werden?

(b) Normen und Gesellschaft:

Wie reflektieren Gesellschaften die ihn ihnen geltenden und/oder wirksamen formellen und informellen Normen? In welchem Maße bedeuten Normen „Normalität“? Inwiefern bilden Normen also individuelle oder kollektive Normalitätsvorstellungen ab? Wie und wo werden welche Normen vermittelt? Wie wurde und wird in klassischen normenvermittelnden Instanzen wie Familie, Schule oder Kirchen in der Geschichte und heute mit sich wandelnden Normengefügen umgegangen und wie wirken sich diese Umgangsweisen ihrerseits auf Normentstehungsprozesse aus?

Entstehen Normen in der Gesellschaft oder werden sie von außen an sie herangetragen? Welche Konsequenzen hat Normsetzung dabei jeweils für die Akzeptanz von Regeln und für die Produktion von Devianz?

In welchem Verhältnis stehen Normen der Mehrheitsgesellschaft und Normen von Minderheiten? Bedeutet Devianz automatisch Marginalität? Wie wird dieses Verhältnis durch Globalisierung und kulturelle Verflechtung beeinflusst? Wie viel Abweichung tolerieren Normen, ohne grundsätzlich in Frage gestellt zu werden? Wie integrationsfähig können Normen sein – wie viel Pluralität bilden sie ab und halten sie aus?

Wie beeinflussen sich verändernde Normengefüge gesellschaftliche Rollenbilder (z. B. hinsichtlich der Geschlechterrollen) bzw. welche Konflikte ergeben sich aus der Konfrontation bestehender Rollenbilder mit einem sich pluralisierenden Normenbestand der Gesellschaft?

Welchen Stellenwert haben Normen für kollektive und individuelle Identitätsfindungsprozesse? Welche Konsequenzen haben die wachsenden Migrationsbewegungen für den Normenbestand in der deutschen Gesellschaft (aber auch in anderen Herkunfts- oder Zielgesellschaften)?

Wie verhalten sich gruppenspezifische und gruppenübergreifende Normensysteme zueinander? Welche Konflikte resultieren aus unterschiedlichen (z. B. kulturell verankerten) Normen, welche Verfahren zu ihrer Lösung werden angeboten und nachgefragt?

Wie reagieren Institutionen in ihren Strukturen, Funktionen und internen Normen, die meist noch aus nationalen Normalitätskonzeptionen stammen, auf die Herausforderungen internationaler gesellschaftlicher, kultureller, wirtschaftlicher und politischer Transformationen? Dies gilt insbesondere für die Arbeitswelt: Wie

reagieren Unternehmen, die zunehmend auf globalen Absatzmärkten tätig sind, sich aber auch in ihrer Mitarbeiter/innenschaft stärker internationalisieren, auf die Notwendigkeit, verschiedene Normvorstellungen in ihrem Inneren zu integrieren? Wie wird mit sich widersprechenden Normengefügen umgegangen und wie Differenz verhandelt (Diversity Management)?

Wie wirken Normen im Alltag? Schaffen sie eine „Normalisierungsgesellschaft" (Michel Foucault), deren Kehrseite sozialer Ausschluss ist, oder schaffen sie Transparenz, reduzieren Komplexität, verleihen Handlungssicherheit, integrieren in die Gesellschaft und ermöglichen Partizipation an ihr?

(c) Normen und Devianzen:

Welchen Wandlungen unterlagen und unterliegen als abweichend wahrgenommene Verhaltensweisen? Gilt heute als normal, was gestern noch Devianz war? Welche sich wandelnden Macht- und Interessenkonstellationen spiegeln sich gegebenenfalls in diesen Veränderungen? Was ist überhaupt „normal" und was „deviant"?

Wo beginnt deviantes Verhalten – beim ein- oder mehrmaligen Übertreten von Normen? Verhält sich also, wer bei Rot über die Straße geht, bereits deviant? Lassen sich verschiedene Grade von abweichendem Verhalten unterscheiden, denen entsprechende Grade von Verhaltensakzeptanz gegenüberstehen?

Ist deviant nur, wer von anderen als deviant etikettiert wird? Gibt es eine selbst gewählte, bewusste Devianz, die Ausdruck für eine alternative Identität oder für Protest ist und in Konformität umschlagen kann, wenn sich die gesellschaftlichen Bedingungen ändern?

Wie verfahren Individuen, Gruppen oder ganze Gesellschaften mit Normverletzungen von anderen? Mit welchen Sanktionen also sind Normen verbunden?

Wie durchlässig sind die Grenzen zwischen „normal" und „deviant"? Und wer setzt sie? Kann auch beim Wechsel zwischen verschiedenen sozialen Zugehörigkeiten Normalität in Devianz umschlagen? Welchen Wirkungen haben Normen: Integrieren sie oder schließen sie aus? Welche Wirkungen haben Devianzen: Führen sie zur Konstruktion alternativer Normensysteme?

Wie werden Normen und Devianzen in der Gesellschaft repräsentiert und symbolisch abgebildet? Welchen Einfluss haben beispielsweise ethnische Bilder auf die Konstruktion abweichenden Verhaltens? Wie intervenieren also Selbst- und Fremdwahrnehmungen sowie Vorstellungen des Eigenen und des Fremden bei der Konstruktion von Normalität und Devianz?

Welche Rollen spielten und spielen die modernen (Sozial-)Wissenschaften bei der Entstehung von Normen und Devianzen?

Welche Funktion hat Sprache bei der Entstehung von Normen – sowohl selbst als Norm-, d. h. z. B. Nationalsprache, als auch als Ausdrucksmedium für die Bezeichnung des Normalen wie des Devianten? Zu welchen Normierungen und Vereinheitlichungen führen zunehmende politische Verflechtungen (z. B. auf der Ebene der EU, aber auch im Rahmen anderer supranationaler Kooperationen) und wie verhalten sich in diesem Kontext ein Bedürfnis nach Eindeutigkeit der Kommunikation und ein Bedürfnis nach dem Erhalt von Nationalsprachen als Trägern offizieller Identitäten zueinander?

Welche Rollen, Aufgaben, Bewegungsräume und Chancen auf Machtteilhabe bietet das Spannungsfeld von Normen und Devianzen Akteuren an? Wie nutzen Handelnde Lücken in den bestehenden Regelsystemen? Wie und mit welchen Konsequenzen werden Normen umgangen, unterlaufen, ausgehebelt? Welche Kompromisse zwischen Normen und Praktiken werden von Akteuren geschlossen?

3. Organisatorisches:

Die Konferenz findet statt vom Mittwoch, den 2. Juli 2008, bis zum Samstag, den 5. Juli 2008. Tagungsort ist das Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (CIERA) in Paris. Anreisetag ist Dienstag, der 1. Juli 2008, Abreisetag Sonntag, der 6. Juli 2008 (eine Abreise bereits am Samstagabend ist möglich).

Die Konferenzsprache ist Deutsch.

Die Konferenz wird aus sechs Panels mit jeweils drei Vorträgen der teilnehmenden Doktorand/innen und einem Kommentar bestehen. Die Panels werden entsprechend der Anmeldungen und den Interessen der Teilnehmer/innen zusammengestellt. Die jeweiligen Konferenztage werden zudem durch Tagesvorträge eingeleitet, für die Wissenschaftler/innen aus den beteiligten Deutschlandforschungszentren gewonnen werden sollen. Beschlossen wird die Konferenz von einem Rundtischgespräch zum Thema „Normen – Normativität – Normalität in der offenen Gesellschaft" am Samstagnachmittag.

Das CIERA trägt die Kosten der Konferenz und stellt die Unterkunft für bis zu drei Doktorand/innen der teilnehmenden Institute. Die Reisekosten werden von den jeweiligen Heimatinstituten getragen.

Eine Tagungsgebühr wird nicht erhoben.

Eine Teilnahme an der Tagung ist auch ohne einen eigenen Beitrag möglich. In diesem Falle können jedoch weder Reise- noch Unterkunftskosten übernommen werden. Eine rechtzeitige Anmeldung (Adresse siehe unten) wird empfohlen.

Sachstandsbericht:

Die Tagung versammelte 23 Doktorand/innen aus 9 der vom DAAD geförderten Zentren für Deutschland- und Europastudien (Paris, Birmingham, Amsterdam, Sofia, Tokio, Wroclaw, Minnesota, Wisconsin, St. Petersburg) sowie aus dem Centre Marc Bloch Berlin. 17 Doktorand/innen nahmen an der Konferenz mit einer Vorstellung ihres Dissertationsprojekts teil; die übrigen, zu denen noch weitere Gäste kamen, nahmen an der Konferenz als Gasthörer/innen teil. Leider konnten nur zwei Institutsmitarbeiter eine Teilnahme ermöglichen. Trotz mehrmaliger Einladung war es anderen Mitarbeiter/innen der Institute – insbesondere aus Übersee – offenbar nicht möglich nach Paris zu kommen. Sicherlich hatte dieser Umstand auch damit zu tun, dass (anders als bei der Konferenz in Amsterdam im vorigen Jahr) die Pariser Doktorand/innen-Tagung nicht mit einer Zusammenkunft der Direktor/innen der Zentren verbunden war. Bei der Planung zukünftiger Doktorandentagungen in diesem Rahmen sollte dies eventuell Berücksichtigung finden.

Alle Teilnehmer/innen trafen am 1.7. in Paris ein und wurden, so sie keine private Unterkunftsmöglichkeit in Anspruch nahmen, im FIAP untergebracht. Die Tagung begann am 2.7. wie geplant mit einer Eröffnung durch Michael Werner, den Direktor des CIERA, und der Leiterin der Pariser Außenstelle des DAAD, Klaudia Knabel. Im Anschluss daran hielt Ulrich Bielefeld vom Hamburger Institut für Sozialforschung seinen Eröffnungsvortrag zur „Form der Freiheit in der postsouveränen Nation. Regeln, Handeln und die Anforderung der Improvisation".

Im weiteren Verlauf folgte die Tagung einer Einteilung nach thematischen Sektionen. Die 1. Sektion war dem Thema „Normen & Politik" gewidmet und versammelte Projektpräsentationen von Maartje Heermsen (Amsterdam), Nicola Corkin (Birmingham und Takuya Saito (Tokio). Kommentiert wurden diese Beiträge von Stefan Vogt (Amsterdam).

Der erste Konferenztag klang aus mit einem Empfang für die Teilnehmer/innen in der Pariser Außenstelle des DAAD, welcher nicht nur Gelegenheit bot, um in zwangsloser Atmosphäre Erfahrungen auszutauschen und erste Kontakte zu knüpfen, sondern auch genutzt wurde, um im Kreis der Teilnehmer/innen Antje Schlamm als neue Koordinatorin der Zentrenarbeit in der Bonner Zentrale des DAAD vorzustellen.

Der zweite Konferenztag (3.7.) wurde eröffnet mit einem Vortrag von Michael Werner, der als Heine-Spezialist zu „Das ‚Enfant terrible'. Literarische Transgressionen am Beispiel Heinrich Heine" sprach. Thematisch anschließend beschäftigte sich die 2. Sektion der Tagung mit „Transgressionen. Literarische und künstlerische Verarbeitungen von Normen"; vorgestellt wurden dabei Projekte von Evelyna Schmidt (Wroclaw), Jenny Wolff (Wisconsin) und Anna Langenbruch (Paris). Den Kommentar der Texte übernahm Eckard Heinicke (Dresden).

Die 3. Sektion war dem Thema „Normalisierung/Denormalisierung von Geschlechterrollen" gewidmet und versammelte Beiträge von Cécile Chamayou-Kuhn (Paris) und Jutta Hergenhan (Paris). Kommentiert wurden beide Vorträge von Jean-Louis Georget (Paris).

Der Abend des zweiten Konferenztages stand den Teilnehmer/innen zur freien Gestaltung zur Verfügung.

Den dritten Konferenztag leitete Thomas Lindenberger (Potsdam) mit einem Vortrag über „'Asoziale', ‚Rowdys' und ‚negatives Milieu'. Soziale Exklusion und Inklusion im DDR-Staatssozialismus in sozialhistorischer Perspektive" ein. Thematisch schloss sich daran die 4. Sektion an, die der Problematik „Konstruktion und Funktionsweisen von Normen im Alltag" gewidmet war. Jérémie Gauthier (Berlin), Baptiste Colin (Paris) und Anna Zaitseva (St. Petersburg) stellten ihre Projekte vor, die von Elissa Mailänder-Koslov (Essen) kommentiert wurden.

Die 5. Sektion galt dem Thema „Normen & Devianzen: transnationale Perspektiven" und versammelte Projektvorstellungen von In-Sook Choi (Paris), Said Rezaiyan (Amsterdam) und Edward Snyder (Minnesota). Johann Chapoutot (Paris, jetzt Grenoble) rundete die Sektion mit einem Kommentar der Beiträge ab.

Am Abend wurden den Teilnehmer/innen mit einem Cocktailempfang im „Club des professeurs" der Sorbonne nochmals Gelegenheit gegeben, gemeinsam in lockerer Atmosphäre ins Gespräch zu kommen und sich zu vernetzen.

Der vierte und letzte Konferenztag (5.7.) wurde eröffnet mit einem Vortrag von Rainer Maria Kiesow (Frankfurt/M.). Daran schloss sich die 6. Sektion der Tagung an, die sich der Problematik „Normierung durch Wissen" widmete und Beiträge von Helen Huggins (Birmingham), Eva Ivanova (Sofia) sowie Sarah Dornhof

(Berlin) versammelte, die von Jay Rowell (Strasburg/Paris) kommentiert wurden.

Nach einer gemeinsamen Abschlussdiskussion, die von Antje Schlamm auch noch einmal genutzt wurde, um weitere Perspektiven der Doktorandenvernetzung im Rahmen der vom DAAD geförderten Institutsarbeit zu diskutieren und die Teilnehmer/innen der Tagung um ihre Vorschläge und Ideen zu bitten (eine Gelegenheit, die auch genutzt wurde), klang die Tagung mit einem kleinen Imbiss aus.

Zum Teil reisten die Teilnehmer/innen bereits am 5.7. ab; einige machten aber auch von der angebotenen Möglichkeit Gebrauch, noch bis zum 6.7. in Paris zu bleiben.

Insgesamt darf die Tagung als eine sehr gelungene Veranstaltung gewertet werden, mit welcher der DAAD sein Engagement in der interkulturellen Doktorandenvernetzung vertiefen konnte. Eine Fortsetzung der Tagungsreihe – nach den Veranstaltungen 2006 in Wroclaw und 2007 in Amsterdam – im nächsten Jahr wurde von vielen Teilnehmer/innen ausdrücklich gewünscht. Besonders hervorgehoben wurde in Gesprächen während der Tagung oder in Mails im Nachgang immer wieder die willkommene Gelegenheit, bei derartigen Tagungen leicht mit anderen Doktorand/innen in Kontakt zu kommen, die zu ähnlichen Themen arbeiten, diese aber aus einer anderen kulturellen Perspektive angehen.

Aus Sicht des Organisationsteams hat sich die Entscheidung, (mit einer Ausnahme) auf Deutsch als Konferenzsprache der Tagung zu bestehen, durchaus bewährt. Durch die gemeinsame sprachliche Basis verlief der Austausch sehr lebhaft und anfängliche Befürchtungen, Sprachbarrieren würden die Diskussionen unter der Teilnehmer/innen behindern, erwiesen sich sowohl während der Sektionen wie während der Empfänge als völlig unbegründet. Möglicherweise problematischer erscheint in der Rücksicht die inhaltliche Begrenzung der Tagung auf ein Thema, auch wenn dieses im Ausschreibungstext bewusst sehr breit gespannt und offen gehalten wurde. Zu überlegen wäre eventuell, ob – sollten die Doktorandenkonferenzen vorgesetzt werden, was im Lichte der Pariser Erfahrungen sehr wünschenswert erscheint – nicht ein Wechsel zwischen thematisch begrenzteren und stärker offenen Tagungen angestrebt werden sollte. Auf jegliche thematische Ausrichtung zu verzichten, wäre nach der Pariser Tagung ebenfalls schade, ist es doch so gelungen, Spezialist/innen aus vielen Ländern zusammenzubringen, die gerade durch die inhaltliche Verknüpfung ihrer jeweiligen Fragestellungen an einem regen wissenschaftlichen Austausch und damit an einer sehr aktiven Teilnahme an der Tagung sehr interessiert waren.

(Dr. Falk Bretschneider)

Annexe 9 - Journées d'étude(2001-2004)

2001-2002

La confessionnalisation dans l'Empire : Etats, sociétés, cultures, religions aux XVIème et XVIIIème siècles. Paris IV, Jean-Marie Valentin ; 23-24 / 11 / 2001.

Le travail dans l'Europe post-communiste. L'URSS et la RDA : deux archétypes ? IEP de Genoble, François Bafoil, 7.12.2001.

Approches du confessionnalisme en Allemagne au XXe siècle, Lyon 2, Isabelle von Bueltingsloewen, 18.01.2002.

Le modèle rhénan en crise ? État, économie et relations professionnelles en Allemagne, Université Lumière Lyon 2, Hervé Joly, 22.03.2002.

- Etat et sciences sociales, Bénédicte Zimmermann, 31.05.2002

2002-2003

Etat et sciences sociales II ; EHESS, B.Zimmermann, 15.11.02

Crise du fédéralisme ? Crise de modèle économique. L'Allemagne à la croisée des chemins. ; Université Lumière Lyon 2, Yves Crozet, Guitery, 29.11.02

Minorités religieuses et fait confessionnel, hier te aujourd'hui. France / Allemagne; EHESS, Michael Werner, 7.02.03.

Rituels politiques et ritualisation en RDA et dans les nouveaux Länder ; Jacques Poumet, 14.03.03.

Etat et religion : la religion en contexte de guerre et de résistance, Claire de Galembert, 16.05.03.

Les engagements résistants catholiques et protestants contre le nazisme en France et en Allemagne, Claire de Galembert, Loïc Batel, CNRS, Université de Caen ; 21.05.2003.

Les conceptions européennes de la citoyenneté. Intégration nationale et construction européenne ; G. Raulet, Beate Collet, Etienne Balibar, 23.05.03.

2003-2004

Les structures de décision dans la politique étrangère de l'Allemagne ; Wolf-Dieter Eberwein, IEP de Grenoble, 28.11.2003.

L'islam en France et en Allemagne. La régulation institutionnelle face à la diversité des religions musulmanes ; Nikola Tietze, EHESS / His Hamburg, 12.12.2003.

Le catholicisme et les femmes en Allemagne, Marie-Emmanuelle Reytier, Universté lyon 2, 30.01.2004.

Le système bancaire allemand face à la mondialisation : vers la fin d'un modèle ? Markus Gabel , CIRAC ; 12.03.2004.

Emergence et réception de la critique de la religion en Allemagne au 19ème et au début du 20ème siècle ; Fabrice Malkani, Université Lyon 2, 26.03.2004.

La répression des résistances en Europe occupée (1939-1945) ; Jean Solchany, IEP Lyon, 30.04.2004.

L'Etat territorial dans la réflexion sur l'espace en Allemagne (fin du Moyen-Age, époque moderne), en collaboration avec la Mission historique française en Allemagne, ENS LSH, Christophe Duhamelle et Guillaume Garner , 14.05.2004.

Annexe 10 - Programmes formation-recherche

Années 2009-2011 - Appel à projets

Afin de structurer davantage le soutien aux études allemandes et à la **coopération franco-allemande en sciences humaines et sociales et de faciliter la constitution d'équipes transnationales**, le CIERA lance un appel à projets pour la mise en place de **programmes de formation-recherche coordonnés**.

Cet appel s'adresse à des chercheurs et enseignants-chercheurs se regroupant pour mener à bien un programme d'une durée maximale de deux ans.

Le programme doit comporter une combinaison d'au moins deux éléments énumérés ci-dessous :

- cycle de séminaires
- journée d'étude
- atelier (ou cycle d'ateliers)
- colloque

On veillera particulièrement à ce que des doctorants soient pleinement intégrés à la réalisation du programme. La collaboration étroite entre jeunes chercheurs et chercheurs confirmés représente un des objectifs essentiels du projet du CIERA. Les doctorants associés peuvent l'être à titre de participants et d'intervenants. Ils sont par ailleurs invités à présenter parallèlement leur candidature à une bourse du CIERA.

Les programmes de formation-recherche s'inscriront dans l'un des quatre cadres thématiques suivants :

Identités, frontières et intégration européenne

(ex. : harmonisation et différenciation dans la construction européenne, constitution et transmission des mémoires collectives, politiques de la mémoire en Europe, rapports entre culture et langue, l'Europe comme espace de reconnaissance réciproque…)

Pouvoirs et régulations

(ex. : action publique et transformations du marché du travail, capitalisme et mondialisation, conventionnements privés et intervention de l'État, État social et néo-libéralisme, gouvernances publiques et privées, glissements de frontière entre public et privé, responsabilité individuelle / collective, propensions et résistances à l'internationalisation du droit, production et usages des normes, bioéthique, formes et champs d'intervention de l'expertise, efficience économique et équité sociale…)

Cultures, arts et sociétés

(ex. : images et politique, discours et idéologies de l'art, processus de création, économies de la culture, mutations des médias, uniformisation et différentiation culturelle, minorités religieuses et fondamentalismes, groupements civiques et démocratie participative, mutations des médias, uniformisation et différenciation culturelles, avant-gardes culturelles et artistiques, crises et mutations sociales…)

Apprentissages, construction et circulation des savoirs

(ex. : épistémologie des savoirs, rapports savoirs/science, conservation, transmission et communication des savoirs, images et savoirs, savoirs et media, histoire des disciplines, catégories et concepts, savoirs et langue, figures du savant et du lettré, problématiques de l'innovation…)

Principes d'attribution

Les projets peuvent être présentés par des enseignants-chercheurs ou chercheurs de tout statut et de tout établissement de rattachement, à condition qu'au moins un enseignant ou chercheur d'un des établissements d'enseignement* membres du CIERA soit co-organisateur.

Les projets doivent associer des partenaires universitaires français et allemands.

Les projets doivent être en rapport, de manière exclusive ou non, avec l'aire culturelle de langue allemande. Les approches pluridisciplinaires seront les bienvenues.

Les manifestations scientifiques proposées peuvent, à l'exception des séminaires financés par le CIERA qui doivent rester localisés dans un établissement membre du GIP CIERA, se tenir dans tout établissement d'enseignement supérieur et/ou de recherche, à condition que celui-ci s'engage également sur le plan financier

* Liste des établissements membres du CIERA assurant des missions d'enseignement : EHESS, ENS Ulm, ENS-LSH, IEP de Grenoble, Université Cergy-Pontoise, Université Lumière Lyon 2, Université Paris IV-Sorbonne, Université Paris I.

et organisationnel.

L'ensemble des quatre thématiques peut être abordé à la fois de manière diachronique et synchronique, faisant place à une approche historique dans chacun des axes.

Les projets retenus bénéficient d'un soutien financier, déterminé en fonction du programme et du budget présentés, permettant l'organisation d'une partie des manifestations prévues. Il est nécessaire de faire apparaître dans le budget prévisionnel la contribution du laboratoire ou de l'établissement de rattachement et des autres partenaires financiers. L'attribution des crédits par le CIERA se fera par étapes, en fonction de la réalisation effective du programme. Une convention sera établie entre l'établissement de rattachement du responsable du projet et le CIERA, précisant les modalités de soutien du CIERA ainsi que les conditions d'évaluation du programme.

Le soutien accordé par le CIERA ne pourra pas porter dans un premier temps sur des publications à venir. Des aides spécifiques sont prévues à cet effet une fois le programme achevé.

Les responsables de programme s'engagent à transmettre à mi-parcours (30 juin 2010) un rapport scientifique et financier des activités ainsi qu'un bilan final (30 juin 2011) selon le formulaire annexé à la convention. La participation des doctorants peut se concrétiser notamment par la rédaction de comptes rendus détaillés de certaines manifestations.

Calendrier

Les candidatures se feront en deux étapes :

- 1ère étape : envoyer avant le 6 mars 2009 au CIERA une lettre d'intention avec une présentation sommaire du projet (format, thématique, lieu, date prévisionnelle, organisateurs).

- 2ème étape : présenter avant le 24 avril 2009 un projet définitif complet, avec un programme et un budget précis (formulaire à compléter), le CIERA restant d'ici cette date, à disposition des candidats pour un échange d'informations.

Les projets seront examinés mi-mai par le comité de pilotage du CIERA. Les résultats seront immédiatement communiqués aux candidats.

Constitution du dossier

- remplir le dossier de candidature ci-joint (également à télécharger sur le site du CIERA, *www.ciera.fr*, rubrique : « Activités scientifiques ») ;

- joindre une présentation détaillée du projet précisant notamment le public visé (étudiants de master, doctorants, enseignants-chercheurs…), les doctorants associés au projet ; - le nom et l'établissement de rattachement des intervenants extérieurs prévus ;

- joindre 1 CV succinct du responsable du projet et des co-organisateurs.

Il est conseillé de consulter les programmes déjà existants sur le site du CIERA : www.ciera.fr, rubrique : activités scientifiques.

Annexe 11 - Séminaires franco-allemands de jeunes chercheurs

Questions d'échelles, 2002
Travailler les représentations, 2003
Public / privé : frontières, imbrications, croisements, 2004
Penser les réseaux, 2005
Masculin – Féminin, 2006
Faire la preuve, 2007
Travailler le biographique, 2008

Questions d'échelle

Appel à candidature

La question de l'échelle d'observation a cristallisé, au cours de la dernière décennie, de nombreux débats en sciences humaines et sociales. Si, dans un premier temps, il a paru important de distinguer entre différentes échelles et de mesurer les effets de connaissance produits par l'introduction d'une observation à focale variable, il convient aujourd'hui de réfléchir davantage aux articulations et interactions entre les échelles, tant d'un point de vue empirique qu'analytique. Ce séminaire d'été vise, sur une base résolument interdisciplinaire, à faire le point sur les apports méthodologiques de ces débats et à en examiner les conséquences sur les travaux et enquêtes empiriques menés par les jeunes chercheurs.

Dans cette perspective, nous envisageons de regrouper nos analyses autour de trois types d'échelle :

Des échelles spatiales qui vont du local au transnational, en passant par le régional et le national et qui intègrent aussi bien des dimensions politiques que culturelles ;

Des échelles temporelles qui embrassent aussi bien l'événement ponctuel que les grandes périodes de la longue durée et permettent de distinguer, entre autres, des régimes de temporalité intermédiaires spécifiques à certaines époques, cultures, sociétés ;

Des échelles sociales qui vont de l'individu à de larges formations collectives et comprennent toutes sortes de groupe sociaux, professionnels, sexués, mais également des institutions de taille variable.

Cette répartition ne voudrait en aucune manière introduire une typologie. Il s'agira au contraire, au-delà de ces distinctions, d'analyser leurs interrelations et d'examiner de plus près la dynamique créée par une observation à échelle variable. Enfin, il importera de prendre en compte les effets de la variation d'échelle sur la stabilité des échelles elles-mêmes.

Cette session internationale de formation doctorale s'adresse à des jeunes chercheurs français, allemands et aussi européens, doctorants et post-doctorants, toutes disciplines de sciences humaines et sociales confondues, travaillant sur l'Allemagne, la France, les relations franco-allemandes ou sur des thèmes européens qui possèdent une composante franco-allemande.

Elle visera à les aider, dans le cadre d'une réflexion collective et pluridisciplinaire libérée de toute pression académique, à définir et présenter leur objet de recherche. Elle sera l'occasion pour eux d'aborder des questions essentielles auxquelles ils sont nécessairement confrontés dans leur travail :

Quel cadre spatial donner à son étude ? Comment combiner la précision d'une étude locale avec le souci de la représentativité ? Qu'est-ce qui prime dans l'identification d'une recherche : l'objet scientifique transversal abordé ou son inscription territoriale ? En d'autres termes, doit-on devenir un spécialiste de la région ou du pays sur lequel on travaille, ou ce cadre n'est-il qu'un terrain parmi d'autres dans une trajectoire de chercheur ?

Quelles limites chronologiques retenir dans une étude ? Peut-on, pour un objet économique, social ou culturel, échapper au cadre imposé par les transitions politiques ? Comment traiter un même objet dans la longue durée, alors qu'il se situe dans un contexte en évolution ?

Comment inscrire une démarche biographique individuelle ou collective dans l'espace social ? Doit-on s'intéresser à des personnages exceptionnels ou au contraire représentatifs d'un groupe plus large ? Quels concepts (classe, catégorie socio-professionnelle, profession, réseau…) utiliser pour définir une population cible ? Quelle méthode employer pour étudier ces groupes ?

Travailler les représentations, 2003

Appel à candidatures

Comment les sciences humaines et sociales travaillent-elles les représentations ? Quelle est la spécificité des acceptions et des usages qui en sont faits par différentes disciplines ? En résulte-t-il une problématique commune ? Voici quelques-unes des questions à l'origine de ce séminaire qui vise à articuler et à croiser, dans une perspective pluridisciplinaire et transnationale, diverses approches possibles des représentations.

Au cours des dernières années, la notion de représentation a en effet connu des développements qui l'ont placée au cœur d'une série de débats théoriques et ont donné lieu à des pratiques de recherche spécifiques. Les réélaborations qui en découlent varient cependant selon les disciplines. En histoire, la notion a supplanté le concept de mentalité cher aux fondateurs des *Annales*. Travailler, en histoire ou en sociologie, sur les représentations invite à la prise en compte de la production de sens par les individus ; les représentations pouvant aussi bien fonctionner comme contrainte collective que comme ressource et marge de manœuvre individuelle dans la construction du monde. L'anthropologie, de son côté, a commencé à discuter la question des représentations à un niveau plus général, radicalisant la dimension constructionniste inhérente à la notion et adoptant une perspective herméneutique sur les phénomènes sociaux. Certains auteurs assignent ainsi aux représentations une place centrale pour penser la médiation entre structures et logiques d'action au point d'en faire un des vecteurs d'intégration des théories de l'action dans l'anthropologie et la sociologie contemporaines. Ces enjeux théoriques ne sont pas sans rapport avec les réflexions menées en philosophie analytique ou en linguistique cognitive sur le rôle de la représentation du Soi et de l'Autre, de l'identité et de l'altérité dans les processus de communication. À ce titre, la question de la représentation ouvre à une problématique du référentiel, diversement thématisée selon les disciplines. En France, l'approche en termes de référentiel a été particulièrement travaillée par les sciences politiques comme mode de problématisation des rapports entre action publique et représentations.

Parallèlement à ces développements théoriques, on observe une intensification des recherches portant sur des formes concrètes de représentation. Elles concernent, par exemple, les images, les problèmes de représentation politique et sociale, la cartographie, le *mental mapping*, l'analyse des media ou encore les problèmes de reproduction et de transmission d'œuvres musicales ou artistiques, de vulgarisation scientifique etc.

Ce séminaire voudrait ouvrir un débat interdisciplinaire permettant de confronter ces différentes conceptions et niveaux d'analyse des représentations en offrant la possibilité à des doctorants et jeunes chercheurs de discuter, à travers la présentation de travaux empiriques, de leurs propres usages de la notion et des problématiques qui s'y réfèrent.

Les différentes contributions s'articuleront autour des thèmes suivants :

Représentations et espace (constructions mentales de l'espace, *mental mapping*, cartographies, usages géo-politiques des représentations…)

Représentations et mentalités (les représentations comme objet de l'histoire : transition conceptuelle ou changement de paradigme historiographique ?)

Représentations et discours (rôle des représentations dans la constitution de l'identité et de l'altérité, dans des processus de communication, de traduction, d'interprétation, de réception…)

Représentations et action (production sociale des représentations, usages, formes de mobilisation et effets. Comment s'imposent-elles, comment sont-elles mobilisées ? Par qui, dans quelles situations… ?)

Représentations et politique (action publique, référentiels, normes et représentations…)

Représentations et formes matérielles (modalités de production, de diffusion et d'appropriation des œuvres artistiques, dimension symbolique et pratique des représentations architecturales, des paysages urbains, les représentations comme formes de vulgarisation scientifique…)

Public / privé : frontières, imbrications, croisements, 2004

Appel à candidatures

La notion de « public », avec ses oppositions « privé », « particulier », « intime » et « secret », a fait au cours de la dernière décennie l'objet de développements importants qui touchent l'ensemble des sciences humaines et

sociales. Ces développements concernent à la fois la définition des concepts et les pratiques sociales qui leur sont associées. Liée dès l'origine à la manière de penser l'organisation politique et sociale, l'idée du public a façonné l'histoire de la formation des Etats, la pensée et la codification du droit, l'organisation des échanges économiques et la diffusion des biens culturels. Parallèlement, la catégorie du « privé » a fortement évolué au gré des représentations du sujet et des expériences sociales auxquelles elle renvoyait. Aujourd'hui, la réflexion sur le public et le privé se trouve au centre des transformations qui affectent les sociétés contemporaines, qu'elles soient démocratiques ou autoritaires.

Les couples terminologiques formés avec « public » sont à la fois co-constitutifs, en ce sens que les deux termes du binôme se constituent réciproquement, et asymétriques, dans la mesure où, le plus souvent, les forces de structuration collective sont attribuées à la sphère du public, alors que les registres du privé et du particulier sont davantage définis par leur opposition à la chose publique. A y regarder de plus près, les distributions respectives sont cependant beaucoup plus complexes. Ainsi, dans l'Europe du XVIII^{ème} siècle, une nouvelle définition du public se construit à partir de la réunion de personnes « privées » dotées d'une certaine autonomie. De la même manière, mais sur un mode tout différent, les publics télévisuels font aujourd'hui leur entrée dans l'espace des émissions en direct où ils dédoublent, en tant qu'assemblée anonyme mais bien mise en scène avec leurs réactions individuelles, les spectateurs privés confinés dans leurs foyers devant le poste. On assiste donc non seulement à un déplacement des frontières, mais aussi à des phénomènes d'hybridation et de recomposition.

En matière d'action publique, la répartition des frontières entre public et privé est un enjeu essentiel du débat politique. Au plan économique, l'Etat s'est certes, selon le modèle libéral dominant, aujourd'hui largement retiré de la gestion directe des activités industrielles et commerciales, à la faveur d'une politique de privatisation des entreprises publiques partagée par les gouvernements de gauche comme de droite en Europe. Mais, en même temps, l'Etat est à la recherche de nouvelles formes de régulation permettant de faire prévaloir l'intérêt public face à la seule logique de maximisation des profits privés, notamment pour préserver l'équilibre des territoires ou l'égalité entre les citoyens. L'imbrication entre les deux sphères est de plus en plus complexe, donnant lieu à une multiplication de formes mixtes ou tierces. Par ailleurs, l'Etat ne s'est jamais autant mêlé de l'intime, notamment par la multiplication des réglementations en matière de procréation, de rapports familiaux, d'éducation, etc. Les frontières traditionnelles entre droit privé et droit public apparaissent de plus en plus floues.

La richesse et la variété des approches disciplinaires de la problématique public-privé invitent à la fois à une réflexion générale sur les méthodes mises en œuvre et à des opérations de traduction qui concernent tout à la fois les objets, les périodes et les terrains d'enquête. Ce séminaire voudrait ouvrir un débat interdisciplinaire permettant aux doctorants et jeunes chercheurs, sur la base de leurs propres travaux empiriques, de confronter leurs points de vue et de clarifier les usages qu'ils font des catégories en question.

Les contributions seront regroupées autour de six axes thématiques :

Construction des scènes sociales entre le public et le privé, l'exposé et l'intime ;

Nouvelles formes de codification des pratiques sociales et pertinence des oppositions traditionnelles entre droit privé et droit public ;

Espaces urbains et habitats face à l'opposition public/privé ;

Déplacements et interpénétrations des frontières public/privé dans l'activité économique ;

Publicisation du privé et individualisation du public dans les médias ;

Publics et publicité des pratiques artistiques et des activités culturelles.

Compte rendu

Pour la troisième année consécutive, le CIERA a organisé un séminaire interdisciplinaire de jeunes chercheurs en sciences sociales qui, au-delà du noyau franco-allemand, vise un horizon plus largement européen. La pluridisciplinarité du séminaire a été déterminante dans le choix du thème de réflexion retenu – le couple notionnel public / privé – permettant de croiser les regards disciplinaires. Comme l'a rappelé **Michael Werner** en introduction, le couple notionnel public / privé est largement dissymétrique et fait partie de ces « *asymmetrische Gegenbegriffe* » définis par R. Koselleck. Dans le cadre du séminaire, il ne s'agissait pas d'envisager ce couple dans une perspective structurelle, mais de pointer les déplacements de frontières, les croisements et interactions du « public » et du « privé » dans l'histoire.

Retraçant brièvement l'historique de la définition conjointe du public / privé, Michael Werner dégage trois moments principaux, qu'il situe dans l'Antiquité, vers la fin du XVIII^{e} siècle et au XX^{e} siècle. Chez Cicéron, le *publicus* (dérivé de *populus*) est ce qui donne une réalité à l'individu-citoyen ; en cela, il est proche de la notion

grecque de *koinos*, la chose commune. Le *publicus* s'oppose alors au *privatus* (dérivé de *privare*) : ce qui n'a pas de statut dans la communauté. Le *privatus* est alors ce qui est propre à l'individu en dehors de tout lien social, l'*idios* grec. Cette opposition a subi un premier glissement lors du tournant subjectiviste de la Renaissance qui a permis, en définissant la sphère du « secret », de donner un statut social au *privatus*, qui n'en avait pas jusqu'alors. Le sujet naissant appartient alors à la chose publique et, en retour, l'objectivité devient la création de l'individu. Dans un second moment historique que retrace J. Habermas dans *Strukturwandel der Öffentlichkeit* (1962), la constitution de la monarchie absolue – qui domine l'espace public – est consubstantielle de la constitution du sujet, et l'émergence de la notion de « société civile » vise à circonscrire le domaine du pouvoir absolu en donnant un nouveau statut à la sphère privée. Les instances de contrôle, publiques et supérieures au pouvoir absolu, sont portées par l'ensemble des personnes privées, les citoyens libres et éclairés. Dans *Was ist Aufklärung?* (1794), Kant développe l'idée selon laquelle le privé devient en quelque sorte public par le biais du principe de l'intérêt public : à l'issue d'un débat public idéal kantien, la meilleure idée, celle qui correspond à l'intérêt public, finit par s'imposer. Toutefois, les dysfonctionnements de ce modèle idéal pensé par Kant ont été, historiquement, particulièrement visibles dans la sphère économique. Par ailleurs, la révolution médiatique du XX^{e} siècle, troisième moment-clef de redéfinition du couple public / privé, a profondément modifié les structures héritées des Lumières en multipliant les lieux d'échanges, ces nouveaux forums où la distinction entre le public et le privé semble avoir perdu de sa pertinence.

L'objectif du séminaire est donc de parvenir à une déconstruction de l'opposition théorique public / privé par le prisme des différents terrains afin de montrer l'éventail des usages heuristiques de ce couple notionnel dans les différentes disciplines du social d'une part, et d'en révéler les ancrages normatifs d'autre part. C'est pourquoi les conférences et débats du séminaire ont ainsi été organisés par blocs disciplinaires.

Codifications juridiques : droit privé versus droit privé, session présidée par Michael Werner.

Dans sa conférence, **Klaus Günther** a rappelé que la distinction juridique entre le public et le privé permettait avant tout de considérer le même état de fait sous deux angle de vue différents, selon que l'on se place dans une perspective de droit public ou de droit privé. Le droit privé réglemente les relations entre personnes privées en ce qu'elles interagissent entre elles, selon un principe d'égalité juridique. Le droit public en revanche réglemente la relation entre l'individu et la collectivité représentée par l'Etat. A ce titre, les différentes composantes du droit public – du droit administratif au droit policier – doivent avoir un ancrage constitutionnel. Cependant, l'opposition entre public et privé au sein du droit va au-delà de cette distinction normative, et réside avant tout dans les interprétations respectives et historiquement situées de la relation croisée entre droit privé et public. Deux paradigmes se dessinent alors : – d'une part la prédominance de principe du droit privé sur le droit public, où l'on considère que le législateur doit nécessairement être limité dans ses attributions et que l'autonomie privée doit être garantie de manière absolue ;

– d'autre part celle du droit public sur le droit privé, qui considère que le droit privé est en fait foncièrement une partie du droit public, une autonomisation artificielle de compétences déléguées.

Au cours des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles, ces deux paradigmes ont été maintes fois croisés et opposés l'un à l'autre dans diverses configurations spécifiques. Ainsi dans la philosophie kantienne du droit, comme dans la tradition du droit naturel hobbesien dont elle est issue, le droit privé recouvre-t-il la liberté d'action non contrainte de chacun. Cette liberté doit être protégée, à condition qu'elle n'empiète pas sur celle d'autrui. C'est pourquoi il est nécessaire, pour garantir la liberté d'action non contrainte de chacun, d'introduire un droit coercitif sous la forme d'un contrat social – mécanisme de droit privé – issu du devoir moral associé au choix de vivre en société. Toutefois, le système kantien conduit à une aporie : si le législateur, garant de la liberté d'action de chacun, doit lui-même être restreint dans ses attributions, il n'est alors plus véritablement souverain dans son rôle de garant.

A ce modèle s'oppose en partie l'école allemande du droit incarnée par Savigny. Apparue historiquement en réaction à l'instauration du Code Napoléon dans les territoires de la Confédération du Rhin (que soutenaient les « romanistes »), cette école « germaniste » défend, au nom d'une réception « authentique » du droit romain à laquelle s'ajoute la tradition juridique germanique, l'idée d'une collectivité organique où l'individu est membre d'un complexe qui le dépasse. Savigny distingue entre la sphère de l'être-pour-soi, où les relations de l'individu isolé à autrui sont toujours secondaires, et la sphère de l'être-pour-les-autres qui couvre les relations naturelles de l'individu (avec sa famille, l'Eglise…). Dans un tel système, il n'existe pas de droits fondamentaux vis-à-vis de l'Etat, puisque l'autonomisation d'un membre de l'organisme par rapport à un autre conduirait à la maladie de l'organisme tout entier. Dès lors le droit privé devient un domaine par défaut, celui où l'individu n'a pas de devoirs vis-à-vis de la collectivité. Comme Klaus Günther l'a rappelé dans le débat qui a suivi la conférence, les traditions « nationales » du droit sont largement fondées sur des légendes reposant sur des raccourcis historiques. Ainsi l'école juridique allemande aurait pu être davantage sensible à la tradition française de

socialisation du droit privé comme expression de la volonté générale.

Les principales critiques formulées aux XIX^e^ et XX^e^ siècles, qui ont conduit à une socialisation croissante du droit privé (notamment avec le droit du travail et la législation sociale), mettent en doute le caractère naturel de l'autonomie privée. En effet, depuis la philosophie marxienne notamment s'est imposée la vision selon laquelle le droit privé reflète toujours déjà des relations de pouvoir, en particulier économique, ou bien un accès inéquitable à l'information. Dès lors, l'autonomie privée de l'individu n'apparaît que comme une abstraction imposée par une décision d'ordre politique et il est nécessaire que l'Etat intervienne dans les cas où la répartition de l'information est trop asymétrique. C'est également en ce sens qu'argumente la critique féministe du droit, selon laquelle la détermination d'une sphère politique – publique – versus une sphère domestique – privée – résulte d'un rapport de force politique qui tend à favoriser la reproduction du schéma familial patriarcal.

A l'heure actuelle, il est difficile de dire lequel des deux pôles – public ou privé – prédomine dans le domaine juridique. On assiste en effet à la fois à une plus forte intervention de l'Etat dans la sphère privée dès lors que la sécurité collective pourrait être menacée (surtout depuis le 11 septembre) et, dans la sphère économique, à une privatisation des infrastructures publiques et à une dérégulation croissante. Ces dernières mesures doivent toutefois être comprises comme un simple transfert de compétences de la sphère publique au système économique, un transfert qui ne résout pas les asymétries de pouvoir et d'information. Enfin, il faut signaler que le Tribunal constitutionnel fédéral a reconnu l'existence d'un noyau individuel d'intimité inaliénable qui reste cependant difficile à définir.

La session juridique s'est poursuivie par l'exposé d'**Eve Matringe** portant sur la remise en cause de la pertinence des oppositions traditionnelles entre droit privé et droit public avec l'exemple de la responsabilité civile en droit allemand, français et suisse. La responsabilité civile est un mécanisme de transposition de la charge d'un dommage de la victime à une autre personne ; elle vise à l'indemnisation d'un préjudice. Si le droit français tend à un dédommagement intégral, le droit allemand et suisse se limite au dédommagement dans le cas où un droit énoncé à été enfreint. Aujourd'hui la responsabilité civile, qui conduit à une construction de la réalité, ne se résume plus à arbitrer des intérêts privés. Par la latitude d'interprétation que les textes lui laissent, le juge joue un rôle de régulateur social. Au-delà des logiques différentes entre droit public et droit privé, le fonctionnement de la responsabilité civile conduit à privilégier l'indemnisation des victimes. Par un véritable mécanisme de « juridicisation » du social, la responsabilité civile intervient dans tous les champs de la vie sociale pour y rétablir les équilibres rompus : c'est un instrument de régulation des rapports sociaux largement dépendant, à ce titre, des conceptions sociales prévalentes et des asymétries d'information existantes. Comme il a été rappelé au cours du débat, la distinction entre public et privé fluctue ici en fonction des pratiques : c'est l'augmentation des accidents du travail lors de la révolution industrielle qui a conduit à une prise en charge publique des dommages privés. Le destin privé n'est devenu intérêt collectif qu'à partir du moment où il s'est fait entendre.

Dans son exposé sur le brevetage, **Christian Mersch** a souligné que si le couple public / privé était utile pour comprendre les mécanismes internes du brevet, il devait également être confronté aux couples universel / particulier et global / local. Un brevet permet de concéder à un inventeur un monopole d'exploitation limité dans la durée à condition de rendre publique l'invention. Deux logiques idéal-typiques se dessinent : celle de la firme multinationale (en tant que productrice de recherche fondamentale), et celle de l'université comme institution publique de recherche. Dans une compréhension traditionnelle de ces deux modèles, la multinationale se préoccuperait avant tout de maximiser le profit économique lié au brevet en évitant une publicisation trop grande, alors que le chercheur public viserait à maximiser le prestige qu'il tire de la publication de ses recherches. Or dans le domaine des sciences de la vie et de la génétique notamment, on s'aperçoit que les institutions publiques de recherche brevètent de plus en plus leurs inventions : les deux logiques entrent alors en conflit, ce qui amène à questionner la pertinence d'une distinction entre recherche publique et recherche privée. Si la distinction public / privé reste intéressante pour penser le conflit symbolique auquel est confronté le chercheur public, elle ne semble pouvoir être maintenue pour comprendre les pratiques internationales de recherche dans un monde où la logique économique prévaut. Par ailleurs, comme il a été rappelé au cours du débat, il faut peut-être porter davantage attention aux logiques organisationnelles propres à chaque institution de recherche – multinationale ou université. En effet n'y a-t-il pas, dans un cas comme dans l'autre, maximisation d'un capital : capital économique d'une part, capital symbolique de l'autre ?

Constructions sociales du privé et du public, session présidée par Beate Collet.

S'éloignant du problème de la définition des champs respectifs du public et du privé, la conférence d'**Eric Fassin** – sur la politisation des questions sexuelles dans une optique comparée franco-américaine – a amorcé une inflexion vers les zones de partage et les imbrications entre public et privé, au gré des enjeux politiques

notamment. Longtemps l'articulation public / privé a été pensée en France en termes de singularité nationale : ainsi les questions sexuelles ne pouvaient-elles, à l'inverse de ce qui se faisait en « Amérique », faire l'objet d'une politisation, parce qu'elles étaient de nature privée. Au modèle français s'oppose alors une « Amérique » imaginée, véritable anti-modèle.

Pour Eric Fassin, un changement de paradigme est intervenu entre la première « affaire du voile » à la fin des années 1980 et la seconde en 2002/2003. En 1989, plusieurs événements sont venus modifier l'espace public français, dont la commémoration de la Révolution française et l'affaire du voile. Ces éléments sont venus perturber l'image d'une France républicaine. C'est alors, notamment par le biais d'une mise en avant des différences entre les Révolutions française et américaine, que s'est cristallisée l'image d'une « Amérique » différentialiste et communautariste par essence. En France au contraire, l'héritage de 1789 autoriserait uniquement l'intégration des membres d'une communauté – religieuse, culturelle, « ethnique » – en tant qu'individus, jamais en tant que « nation » (pour reprendre le vocabulaire révolutionnaire). Le débat sur la parité hommes-femmes – et les questions sexuelles de manière plus générale – sont alors juxtaposés à la question de la montée des « communautarismes » en France. Il y a là un phénomène intéressant d'apparition conjointe de débats apparemment indépendants. Le lien entre les deux questions semble au mieux négatif : au même titre que l'appartenance ethno-culturelle ou religieuse, l'appartenance de genre et l'orientation sexuelle sont reléguées, par la rhétorique propre à la République, dans le domaine du privé, où le politique n'a pas à s'immiscer.

Lors de la réapparition récente de la question du voile toutefois, le problème du communautarisme et les questions sexuelles ont été liées d'emblée. On parle alors abondamment de la violence sexuelle dans les banlieues : la question du voile croise celle du viol, au point qu'être laïc en 2003 revient à parler de la sexualité et des rapports hommes-femmes. Comment un tel basculement s'est-il opéré entre 1989 et 2003 ?

Selon Eric Fassin, le changement de paradigme est intervenu à l'occasion des débats publics parallèles concernant la loi sur la parité et le PACS. En effet, la loi sur la parité concerne l'espace public et est venue politiser une question jusque là considérée comme relevant de l'espace privé. Le PACS réglemente un élément de la vie privée et il entraîne dans le même temps une reconnaissance par l'Etat de la vie privée. Le fait que ces deux lois aient pu être votées consacre l'effondrement d'une certaine séparation entre le public et le privé, un déplacement de frontière que l'on pensait jusque là impossible parce que contraire au modèle républicain. Dès lors, une ouverture est possible sur d'autres thèmes comme la prostitution, la pornographie ou le harcèlement sexuel, ce qui s'est produit en 2003.

En conclusion, Eric Fassin a souligné que les spécificités nationales étaient loin d'être intemporelles. La politisation des questions sexuelles sous la présidence de Bill Clinton, apparemment si typiquement « américaine », n'a en effet pas eu lieu sous la présidence de John F. Kennedy. De même, alors que des enjeux comme la guerre – une guerre d'hommes – se retrouvent aujourd'hui sur le devant de la scène, il n'est plus question de la sexualité du président américain. Les rapports entre public et privé, loin d'être immuables, semblent en fait plutôt résulter d'une circulation internationale des idées.

Dans le débat, il a été rappelé qu'on ne pouvait rendre équivalentes la publicisation et la politisation, toutes deux cependant en relation directe et antagonique avec le domaine privé : ainsi le privé peut-il être politique, dans les rapports interpersonnels par exemple, sans toutefois être posé dans l'espace public. Par ailleurs, certaines choses semblent résister à une publicisation et devoir rester secrètes : le débat sur le PACS et actuellement sur le mariage homosexuel évacuent les questions de transsexualité, de bisexualité et les pratiques sexuelles en général, considérées comme intimes et devant rester secrètes. S'agit-il là de l'équivalent de ce noyau individuel d'intimité inaliénable qui a été reconnu par le droit allemand (cf. Klaus Günther) ? Qu'est-ce que les acteurs sociaux eux-mêmes considèrent-ils comme relevant de leur sphère privée ?

Cette dernière question motive le choix méthodologique du travail de recherche effectué par **Frédéric Jörgens** qui, interrogeant les gays et les lesbiennes à Paris, Berlin, Londres et Rome, retrace les changements représentationnels qu'entraîne la reconnaissance du couple homosexuel, ainsi que la négociation individuelle du public face au privé, à l'intime ou au secret. La reconnaissance légale de leur choix de vie a bouleversé les normes sociales de nombreux gays et lesbiennes ainsi que les possibilités de construction d'identité dans diverses sphères sociales. Cette reconnaissance, qui s'accompagne souvent d'une représentation unidimensionnelle de l'identité homosexuelle, a également déplacé considérablement les possibilités et les contraintes relatives au choix individuel d'assumer tel visage public plutôt que tel autre. Ce qui a changé est avant tout d'ordre symbolique : ce n'est plus la société dans son ensemble qui est méprisante, mais des personnes ou groupes. Le tabou de l'homosexualité cède, mais le secret et l'intime sont déplacés vers les pratiques sexuelles et les relations hors de la conjugalité monogame par exemple, qui restent considérées comme hors normes.

L'objet de l'intervention de **Léo Thiers-Vidal** était de développer un regard critique sur le traitement prédominant de la question de la prostitution hétérosexuelle, en particulier sur la façon dont ce traitement reproduit dans la sphère publique les pratiques sexuelles domestiques, privées. La France, qui maintient une politique abolitionniste et prohibitionniste, et l'Allemagne, qui a récemment opté pour une politique réglementariste, représentent à ce titre les deux approches politiques dominantes à l'heure actuelle. La pensée féministe matérialiste française, incarnée notamment par Christine Delphy, permet de repenser le rapport des sexes à l'aide d'une analyse de la prostitution. La famille est alors vue comme le lieu de l'annulation de l'échange marchand, instituée par le contrat de mariage. Au contraire, la prostitution qui s'effectue sur la place publique donne à voir l'échange marchand d'un bien sexuel ; elle permet ainsi une relecture critique de la sphère « domestique ». S'intéresser à la prostitution permet de dénaturaliser le travail sexuel et de comprendre ce dernier au sein d'une système économique « genré ». Dans une société encore dominée par les hommes, les femmes sont contraintes de négocier un échange sexualité contre ressources matérielles ou symboliques : c'est alors un véritable système de « sexage » qui se met en place (au même titre que l'on parle de « servage » ou « d'esclavage »). Ainsi la distinction entre une sphère domestique non marchande et une sphère non domestique marchande relèverait-elle largement d'un rapport de forces politique et « genré ». En retour, la stigmatisation sociétale de la prostitution permet de masquer la transgression qu'opèrent les prostituées en prenant le contrôle de leurs relations d'échange. Penser la prostitution hétérosexuelle publique au-delà de l'opposition public / privé peut contribuer à une réflexion sur la mise en place de politiques publiques qui, au-delà du réglementarisme et de l'abolitionnisme, s'attachent à modifier structurellement les rapports sociaux de sexe.

Espaces urbains et habitat dans le clivage public/privé, session présidée par Jay Rowell

Comme l'a rappelé Jay Rowell en introduction, l'imbrication public / privé est consubstantielle de l'espace physique, symbolique et social. L'un des objectifs des sciences sociales est alors de déconstruire le déterminisme spatial de la relation entre vie publique et vie privée, en montrant comment les acteurs se réapproprient les espaces publics, ce qui vient dans le même temps limiter la portée effective des politiques urbaines trop volontaristes.

C'est l'étude en profondeur d'un terrain – le village roumain – dans le temps – entre collectivisation et décollectivisation – qui permet à **Béatrice von Hirschhausen** d'interroger le binôme public / privé et d'étudier les interactions triangulaires entre la terre, le paysan et l'Etat. En Europe balkanique en général et en Roumanie en particulier, la propriété privée est une institution historiquement récente. Après la collectivisation d'après-guerre se met en place en Roumanie un système où coexistent

-les terres privées, restées entre les mains des paysans ;

-les « biens du peuple » : il faut distinguer d'une part la propriété de l'Etat (résultant de l'expropriation des grands domaines dans les années 1940 et 1950) et d'autre part les terres coopérativisées, sur le modèle des kolkhozes soviétiques, où le principe d'une gestion coopérative est en réalité largement fictif.

S'appuyant sur une représentation concentrique de l'espace roumain issue de la sociologie roumaine des années 1930, Béatrice von Hirschhausen montre que le mouvement de collectivisation a suivi une morphologie concentrique, procédant de la périphérie vers l'intérieur, et qu'il a donné lieu, à l'échelle des villages, à une structuration également concentrique de l'espace vécu, allant des espaces de repli que sont les jardins individuels (privés) vers les terres extra-villanes où l'agriculture pratiquée est moderniste et dépersonnalisée. Ainsi la période socialiste serait-elle venue renforcer l'organisation traditionnelle de l'espace symbolique roumain, où le faste s'oppose au néfaste, le travail « pour soi » au travail « pour les autres ». La division « nous »/« eux » apparaît plus opérante sur le terrain que l'opposition public / privé.

La décollectivisation en Roumanie a procédé de manière inverse par rapport à la collectivisation, c'est-à-dire des montagnes aux reliefs, du « cœur » de la Roumanie imaginée à la périphérie : c'est pourquoi la décollectivisation, perçue comme spontanée, a pu être considérée, dans une explication culturaliste, comme un retour en force de la *vraie* Roumanie, celle des Carpates. La décollectivisation a entraîné le pillage des terres et des biens perçus comme collectifs, c'est-à-dire déterritorialisés. Par un effet de retour sur la période socialiste, on peut alors se demander si la résistance au communisme ne s'est pas faite en Roumanie sur le mode territorial par le maintien permanent, par tous les acteurs sociaux, d'un double discours sur l'espace.

Dans le débat il a été rappelé que la grande différence entre la collectivisation en Roumanie et la collectivisation en RDA, qui semblent similaires à première vue, réside dans le fait que la collectivisation roumaine n'a à aucun moment conduit à une efficacité économique, à l'inverse de la collectivisation est-allemande.

L'exposé d'**Antoine Fleury** était centré sur les espaces publics dans la ville – les rues, places, parcs, etc. – et le rôle du privé. Partant de trois terrains, Paris, Berlin et Istanbul, il dégage deux aspects principaux : la

construction de l'espace public comme objet socio-spatial, et un regard critique sur les manières de représenter les espaces publics comme lieux idéaux de libre accès démocratique, comme agoras contemporaines. Par une méthode qualitative (observation, analyse des discours et des images,…) Antoine Fleury définit des espaces publics pratiqués. Les espaces publics apparaissent alors comme des lieux parfois interconnectés où s'organisent les proximités. Cependant, le clivage est souvent important entre les espaces pratiqués et les espaces idéaux des urbanistes-concepteurs. Ainsi les espaces publics peuvent-ils être différenciés selon le degré de fréquentation, d'accessibilité et de mixité sociale. Ils accueillent par ailleurs une multitude d'acteurs et d'usagers qui, par un processus de négociation constante, se les approprient et créent des territoires.

L'exposé d'**Elise Julien** est venu apporter une dimension historique à la discussion sur les espaces publics urbains. Son travail de recherche est centré sur les monuments aux morts de la Première Guerre mondiale en France et en Allemagne, monuments qui participent de la structure feuilletée de l'espace public en tant qu'il met en scène la mémoire. Au sein de ces espaces publics, les lieux de mémoire que sont les monuments aux morts constituent, du point de vue de l'identité des groupes et des individus, des structures de rappel essentielles. Par ailleurs, Elise Julien se concentre sur le travail de mémoire opéré entre 1914 et 1933, c'est-à-dire à une période où la notion d'espace public n'existe pas. Ainsi le « public » peut-il être défini ici comme ce qui se donne à voir dans des espaces concrets (topologiques) ou abstraits (symboliques) accueillant des sociabilités variées. Toujours potentiellement appropriables socialement, ces espaces peuvent, par leurs utilisations, générer des conflits. Dans le débat, le problème du statut de guerre perdue / gagnée concernant les pratiques commémoratives respectives en France et en Allemagne a été posé. A l'inverse de la France, il n'y a pas de consensus sur la mémoire de la guerre en Allemagne ; cette mémoire est fragmentée selon des lignes de partage sociales et politiques.

L'exposé d'**Albrecht Wiesener** était centré sur les processus de modernisation urbaine en RFA et en RDA après 1945 à partir de la comparaison entre Bielefeld et Halle. Il faut ici tenir compte, comme il a été rappelé dans le débat, des définitions respectives du public et du privé en RFA et en RDA. Dans les années 1950 se met en place en RFA une certaine configuration du rapport public / privé dans le domaine de la reconstruction des villes. D'une part, la modernisation urbaine, qui a des conséquences immédiates et concrètes sur la sphère privée des acteurs, devient un élément important du discours collectif : il s'agit là d'une première imbrication entre le public et le privé. D'autre part, la modernisation urbaine est prise en charge par des projets publics servant des intérêts économiques privés. Cette constellation a ainsi à un fort déficit de légitimité de la politique locale entraînant depuis les années 1980 la multiplication des actions citoyennes (« *Bürgerinitiativen* »). Dans le cas de la RDA, on assiste à la mise en place d'une autre configuration public / privé, notamment par la privatisation du domaine social de proximité des citoyens, où les pratiques individuelles et collectives ainsi que les intérêts privés et quasi-publics sont largement imbriqués. Ainsi les photographies de lieux de vie servaient-elles à rendre visible le clivage entre l'idéal et la réalité des politiques d'urbanisation socialistes. Egalement dans les années 1980 se mettent en place en RDA des actions pour enrayer la destruction des centres-villes.

Publicisation du privé et individualisation du public, session présidée par Isabelle Bourgeois

La conférence de **Dominique Pasquier** était intitulée « Scènes et coulisses : la construction sociale des présentations de soi dans les interactions médiatisées », une référence directe à la sociologie goffmanienne. La sociologie des médias repose en effet sur l'analyse des mécanismes de la mise en scène de soi comme spectateur-récepteur : il s'agit d'observer le passage de l'individuel au collectif dans la pratique des médias. Dominique Pasquier a tout d'abord retracé les approches successives employées par les sociologues des médias.

Par opposition à une sociologie des effets (où le spectateur est passif), la sociologie de la réception a développé depuis les années 1980 une méthode d'analyse des lectures culturellement situées que font les spectateurs du contenu proposé par les médias. Les médias en général et la télévision en particulier sont ainsi à l'origine d'importants usages identitaires. Outre des problèmes d'ordre méthodologique dus à la lourdeur des dispositifs d'observation à mettre en place, la sociologie de la réception a également tendu à héroïser un spectateur capable de négocier d'égal à égal avec les programmateurs de contenu. Or les spectateurs ne sont pas armés de la même façon face à l'offre médiatique. C'est pourquoi s'est mise en place une sociologie des publics, permettant de répondre à la question suivante : comment se sent-on public d'une émission ? Cette sociologie s'intéresse non pas aux sentiments, mais aux comportements de ces différents publics constitués en corps sociaux, en analysant par exemple les conversations générées par la consommation médiatique. Il s'agit donc de mettre en avant les mécanismes de mise en scène de soi. Ainsi le public (qui s'approprie un programme) se distingue-t-il de l'audience mesurable qui est une fiction de public. Le public est inséré dans son milieu de vie et il se livre lui-même à des performances face à d'autres publics : c'est pourquoi, en plus de la sociologie goffmanienne, la sociologie des publics est ancrée dans la micro-sociologie et la sociologie des milieux.

Toutefois, un public reste difficile à qualifier et difficile à mobiliser pour l'étude. Dominique Pasquier se prononce donc, au sein de la sociologie des médias, pour une sociologie de l'événement, reposant sur la notion de « collectif à distance » propre aux diasporas ou aux communautés imaginées. Les grands événements mettent en jeu des techniques de communion : elles ont un effet performatif qui structure le social.

Depuis les années 1980, on assiste dans les médias à une publicisation croissante de l'intime et un appel accru aux témoignages personnels, ce qui a pour conséquence une psychologisation de la vie privée : ainsi les catégories psychologiques deviennent-elles politiques à tel point que les hommes et femmes politiques se doivent de livrer quelque chose de leur personne. La communication de masse est devenue un levier de la communication interpersonnelle. Au nom d'une authenticité du discours, la parole experte est dévaluée au profit de la capacité d'émotion. Parallèlement, l'espace médiatique public s'est pluralisé et féminisé. Mais cette injonction à être authentique et autodéterminé peut également mettre mal à l'aise les personnes appartenant à des milieux où l'identité et la pression de groupe sont fortes. Comme il a été rappelé dans le débat, les médias (la télévision en particulier) sont néanmoins également à l'origine d'usages et de pratiques intimes.

L'exposé de **Céline Ségur** est parfaitement venu illustrer la distinction opérée par Dominique Pasquier entre « audience » et « public ». En effet, les institutions de médiamétrie mesurent une audience – artefact de public – et font apparaître des collectifs de téléspectateurs imaginés. Comment, quand et où analyser les publics ? Dans sa recherche, Céline Ségur tente de résoudre ce problème : l'outil méthodologique idéal reste celui où les spectateurs se donnent à voir spontanément, sans intervention du chercheur : dans les fan-clubs, les courriers des lecteurs, les participation par SMS, les forums internet… Elle a également présenté un dispositif de mesure de « l'audienciation » (D. Dayan) des individus réalisé conjointement par les universités de Metz et Mayence : « *Electronic Audience Response System* ».

Dans sa recherche, **Claudia Schlager** étudié les formes du culte du Sacré Cœur en France et en Allemagne (1914-1918). Comme d'autres cultes populaires, le culte du Sacré Cœur a pris des formes publiques et démonstratives ainsi que des formes privées, individuelles, voire clandestines. Ces dernières n'étaient d'ailleurs pas toujours en accord avec ce que l'Eglise préconisait. Les dimensions publique et privée de ce culte sont largement imbriquées, notamment au niveau médiatique, puisque ce culte faisait l'objet, dans les deux pays, de publications dans des journaux et magazines catholiques. Ces derniers, qui constituent une source de première importance pour la recherche de Claudia Schlager, publiaient notamment des lettres du front et des extraits de journaux intimes pour illustrer l'efficacité du culte du Sacré Cœur : ainsi ce culte servait-il, dans une Allemagne majoritairement protestante et une France à tendance laïque et anti-cléricale, à re-légitimer la position sociale et politique de l'Eglise catholique en temps de guerre. Le débat a permis de mettre l'accent sur le rôle prédominant des acteurs intermédiaires entre les individus et l'institution ecclésiale, notamment des aumôniers et des prêtres, qui sont les véritables vecteurs de la négociation de la religiosité populaire. Par ailleurs il a été rappelé qu'il fallait tenir compte de la différenciation au sein même de l'Eglise et des différents publics au sein de la société : public laïc versus public catholique.

Enfin, l'exposé d'**Anne-Sophie Paquez** était centré sur l'impact des biotechnologies médicales sur les relations public/privé. Devenues préoccupations publiques récemment, les biotechnologies médicales ont amené les autorités politiques à se saisir de ces pratiques. Le domaine public s'est étendu de trois manières : l'intervention de l'Etat face aux avancées de la recherche, un débat public sur les normes et enfin la publicisation des gènes humains. Parallèlement, le domaine privé s'est également déplacé : par la demande privée d'intervention publique (pour protéger la dignité humaine par exemple), par une revendication croissante de droits individuels (droit à guérir, droit à faire naître un « *saviour sibling* »…) et par la visibilité individualisée d'un problème public, notamment par la médiatisation. Dans le débat, le rôle des organisations de médecins a été rappelé, de même que les mécanismes de régulation « éthique » propres aux équipes de recherche elles-mêmes.

Activité économique et interpénétrations des frontières public/privé, session présidée par René Lasserre

La conférence d'**Hervé Joly** portait sur l'évolution respective du champ public et privé en France et en Allemagne dans le domaine économique depuis le XIX^{e} siècle. Cette question est historiquement cruciale puisqu'elle détermine en grande partie le clivage politique entre la droite et la gauche : quelle doit être la part optimale du secteur public dans une société donnée ? Aussi bien en France qu'en Allemagne, les textes prévoient que l'Etat peut s'approprier des biens si l'intérêt public l'exige et sous condition d'une juste et préalable indemnité. Pendant longtemps ne s'est posée que la question du passage d'une entreprise privée à une entreprise publique : en France apparaissent ainsi tour à tour les concepts de « socialisation », « collectivisation », « étatisation » et finalement « nationalisation », terme qui connaîtra un destin important au XX^{e} siècle ; en Allemagne, le terme employé est plutôt celui de « *Verstaatlichung* », renvoyant à la dimension plurielle de l'Etat, même s'il existe également « *Vergesellschaftung* » (inscrit dans la loi fondamentale) et son doublon « *Sozialisierung* ».

Le secteur public de l'économie comporte plusieurs composantes. Il y a tout d'abord les entreprises publiques, nationalisées, ou bien créées par l'Etat ou les collectivités territoriales. Elles relèvent du droit commercial privé et leurs employés du droit du travail privé. Par ailleurs, il y a les administrations publiques qui font partie de l'Etat et sont gérées directement par les collectivités publiques, et enfin les établissements publics dont la réglementation spécifique ne relève pas du droit privé. Il convient ici de distinguer les entreprises publiques des services publics : ces derniers regroupent les services utiles à l'intérêt général ; ils peuvent être fournis par le public ou le privé conformément à des règles d'accessibilité notamment.

En France comme en Allemagne, il y a eu des périodes de nationalisation qui n'étaient pas forcément l'expression de politiques socialistes ou sociales-démocrates. La constitution du secteur public semble en effet davantage déterminée par la volonté pragmatique de répondre à des déficiences de marché, comme dans le cas des chemins de fer par exemple. Jusque dans les années 1930, le secteur public était comparativement plus développé en Allemagne qu'en France, notamment en raison de la multiplication des niveaux (niveau fédéral, *Länder*, communes…). C'est de cette période que date l'importance du secteur public communal allemand (distribution d'eau, de gaz et d'électricité).

La période des nationalisations en France après 1982 fait figure d'exception, dans un contexte où les pays industrialisés entamaient une vague de privatisations. Dans le contexte de la réunification, l'Allemagne a connu une extension brutale et inattendue, mais considérée comme provisoire, de son secteur public par l'intermédiaire de la *Treuhandanstalt*, agence fiduciaire de gestion des entreprises et biens issus de la RDA.

D'une manière générale, les oppositions politiques historiques autour de la question de l'importance du secteur privé se sont largement estompées, notamment parce que dans la pratique, les entreprises publiques ont en fait été souvent gérées comme des entreprises privées et parce que de nombreuses entreprises publiques procèdent à l'externalisation (dans le privé) de certaines branches de leur activité. Les frontières sont floues et se pose la question de la nature d'une entreprise.

Dans le débat, René Lasserre a rappelé que jusqu'en 1945, la différence de poids entre secteur public et privé en France et en Allemagne résultait en grande partie de deux conceptions différentes de l'Etat : conception large en Allemagne où l'Etat est garant de la « *Wohlfahrt* » versus Etat-gendarme en France où il s'agit avant tout de protéger la propriété privée. Après 1945 les choses semblent s'inverser : l'Etat devient un acteur économique important en France, alors qu'il est ramené à son rôle de régulateur du capitalisme en Allemagne, notamment par les penseurs de la théorie ordo-libérale de l'école de Fribourg.

Afin d'analyser les interactions entre le domaine privé et l'espace public contemporain dans l'Allemagne unifiée, **Sylvie Dornadin** a eu recours à la théorie habermasienne de l'espace public. Ainsi l'espace public se serait-il transformé en Allemagne depuis la réunification, comme le montre les nouvelles modalités d'insertion dans la collectivité des entreprises berlinoises (qui constituent le terrain de Sylvie Dornadin). Dans *Strukturwandel der Öffentlichkeit*, Jürgen Habermas distingue des phases évolutives dans la constitution de l'espace public. Ainsi passe-t-on de l'espace public représentatif caractéristique des sociétés monarchiques à l'espace public bourgeois, puis dans les sociétés contemporaines, à un nouvel espace public caractérisé par un nouveau modèle de communication, fondé sur la communication de relations publiques. Dans un tel espace public renouvelé, la sphère privée n'est plus réduite qu'à la sphère de l'intime. Les entreprises berlinoises semblent illustrer la constitution, notamment dans le domaine de la communication d'entreprise, d'un nouvel espace public habermasien par hybridation des activités, notamment via la délégation d'activités et les partenariats public-privé. Ainsi les rôles joués par les acteurs économiques sont-ils modifiés : les entreprises se montrent comme sociales et citoyennes alors que les administrations accentuent leur profitabilité et adoptent une communication d'entreprise (comme dans le cas de « *Partner für Berlin* »).

L'exposé de **Simone Rödder** était centré sur le rapport de forces public-privé dans la recherche sur le génome humain. En effet, deux projets concurrents ont pour objectif de déchiffrer dans son intégralité le génome humain, portés d'une part par un projet public international et pluridisciplinaire, d'autre part par l'entreprise privée Celera Geronomics. Simone Rödder analyse les réactions suscitées par la concurrence de ces deux projets dans la presse allemande et britannique : comment la presse (et avec elle « l'opinion publique ») réagit-elle à la concurrence entre le public et le privé dans un domaine si intime de l'homme ? Ses analyses systématiques d'articles de presse montrent notamment l'importante mise en scène de résultats scientifiques ainsi que le mélange des discours scientifique, économique et moral.

Publics et publicité des pratiques artistiques et culturelles, session présidée par Patrice Veit

En introduction de cette session, Patrice Veit a rappelé que la distinction public / privé n'était pas forcément pertinente pour les acteurs au cours de l'histoire, de sorte que l'on pouvait se demander s'il était possible d'écrire une histoire de la vie privée (de la famille, de la mort, du mariage…).

La conférence de **Claudia Ulbrich** était centrée sur la présentation des pratiques de témoignage de soi (« *Selbstzeugnis* ») par l'écrit et l'image, et sur l'usage historiographique de « l'autobiographie » (ou des « ego-documents », tels qu'ils sont plus généralement désignés dans la recherche allemande). Ces problèmes de terminologie reflètent en réalité de profonds clivages entre courants de recherche. La recherche sur les témoignages de soi s'inscrit dans le renouveau d'une histoire culturelle allemande ouverte sur l'internationalité et la pluridisciplinarité : elle s'intéresse à la perception et à l'interprétation que l'homme et la femme ont d'eux-mêmes. Les témoignages de soi apparaissent comme une bonne porte d'entrée vers la vie intérieure ; ils ouvrent un accès aux systèmes de valeurs et de représentations et permettent ainsi de reconstituer les configurations historiques entre public et privé.

La recherche sur « l'autobiographie » s'est constituée, au début du XX^{e} siècle, avec le présupposé fort que l'autobiographie participait de la naissance d'un sujet autonome, une vision héritée de Michelet et Burckhardt. L'autobiographie dans son acception bourgeoise publicise des aspects privés qui sont en fait largement mis en scène. Ce culte bourgeois de l'individu allait de pair avec une vision téléologique de l'histoire, conduisant de l'hétéronomie à l'autonomie. Au sein de ce « *master narrative* », l'efficacité du progrès vers l'autonomie trouvait sa confirmation dans le succès historique de l'Occident. Le sujet de l'autobiographie était alors irrémédiablement et nécessairement occidental, blanc, chrétien et masculin. C'est dans un tel contexte qu'il faut replacer la constitution de l'autobiographie comme genre littéraire (ou celle du portrait comme genre pictural) dévoilant la réussite individuelle.

D'une manière générale, cette approche exclut systématiquement de nombreux textes et elle se révèle hautement problématique pour aborder les mondes non occidentaux. L'individu moderne n'est en effet que l'un des concepts possibles de la personne. Dans la pratique historienne, il convient en outre de porter une attention particulière au statut des textes autobiographiques : à quel public s'adressent-ils ? A quel niveau l'écriture autobiographique est-elle authentique : au niveau de ce qui est raconté ou bien au niveau de l'inscription dans un genre littéraire et une pratique culturelle ? Quel et le statut de source historique des textes autobiographiques ? Par une approche en termes de « témoignages de soi », Claudia Ulbrich se prononce ainsi pour l'inclusion de textes (ou de représentations picturales) en dehors du genre autobiographique et pour une prise en compte des réseaux relationnels et sociaux révélés par ces témoignages de soi. Le moi tel que l'on peut le reconstituer à partir des témoignages apparaît alors comme une construction précaire.

Dans le débat, il a été rappelé qu'une réflexion similaire pouvait être appliquée au genre littéraire du récit de voyage. Loin d'être un parcours initiatique d'un individu bravant l'adversité étrangère, le voyage repose en réalité sur des réseaux faits de correspondants, de lettres d'introduction et de solidarités communautaires.

L'intervention de **Janina Wellmann**, centrée sur l'iconographie scientifique au XVIII^{e} siècle, repose notamment sur la présentation comparée de deux biologistes contemporains, Albrecht von Haller et Caspar Friedrich Wolff. La période allant de 1760 à 1820 environ est centrale pour comprendre l'évolution de la biologie : on assiste en effet à la naissance des classifications et des nomenclatures, à l'apparition de l'idée d'évolution et à la codification de l'iconographie de la nature. Dans ce contexte, la question pivot de la recherche de Janina Wellmann est la suivante : quel rôle joue la représentation (dessins, croquis,…) dans la production même du savoir ? La représentation picturale est donc ici perçue comme instrument de communication scientifique. Haller utilise abondamment les dessins pour sa compréhension privée des phénomènes, mais les élimine totalement lors de la publication. Au contraire, Wolff renvoie constamment aux représentations picturales qui se passent quasiment de commentaires. L'utilisation publique / privée de la représentation picturale devient ici un élément déterminant de la rhétorique scientifique mise en place par chacun des deux auteurs.

Gabor Ebli a ensuite présenté le rôle des collections privées dans la Hongrie communiste (1948-1988). En effet, les collectionneurs privés ont entretenu une relation ambiguë avec les instances officielles. S'ils étaient considérés comme des vestiges de la culture bourgeoise décadente, ils n'en remplissaient pas moins une fonction centrale sur le marché de l'art, notamment après 1956, par le biais d'un processus informel permettant de trouver des arrangements pratiques tout en sauvegardant l'intégrité du régime. On assiste ainsi à une configuration particulière entre idéologie et esthétique. Ainsi des œuvres contemporaines hongroises ont-elles pu être vendues à l'étranger par l'intermédiaire de collectionneurs et avec le soutien – privé c'est-à-dire non officiel – de fonctionnaires du parti et d'officiels du régime. Par ailleurs, les collectionneurs se sont largement substitués aux musées dans le domaine de l'histoire de l'art et du travail d'archivage. Le débat a permis de rappeler qu'il fallait distinguer entre « public » et « officiel », et que le fonctionnement d'une dictature communiste fonctionnait largement, comme l'avait déjà évoqué Béatrice von Hirschhausen, sur un double langage et la capacité de le décoder.

Enfin, **Perin Emel Yavuz** a présenté l'imbrication du public et du privé à l'aide d'une performance artistique particulière : les mariages de Tsuneko Taniuchi. L'artiste s'inscrit dans un mouvement esthétique relationnel qui

cherche à mettre en lien direct l'art et la réalité. Il s'agit donc d'un art contextuel où la présentation *hic et nunc* et la mise en situation priment sur la représentation. Ainsi Tsuneko Taniuchi confronte-t-elle un micro-événement (en proposant à qui veut de se marier avec elle) et une empreinte sociale collective (le mariage en tant qu'institution). La performance devient alors le lieu de l'échange entre les deux niveaux en permettant une appropriation privée mais dénuée d'intimité d'une pratique culturelle. Imitant le mariage tel qu'il est défini dans le code civil, Tsuneko Taniuchi propose de publiciser l'événement, de le célébrer publiquement et de laisser une trace matérielle sous forme d'un certificat et d'un photographie : par sa reproductibilité à l'envi et par les variations par rapport à la norme (mariage avec une personne de même sexe, mariage avec plusieurs personnes à la fois…), le mariage apparaît alors comme un bien de consommation. La réalité est plus que représentée : en ritualisant différemment le mariage, Tsuneko Taniuchi permet un retour au subjectif.

Pour conclure, Michael Werner a rappelé quelques uns des points de synthèse que le séminaire avait permis de dégager. Les différentes interventions ont tout d'abord montré que le couple notionnel public / privé se déclinait à l'infini en fonction des terrains et des approches disciplinaires. L'interpénétration entre public et privé prend ainsi des formes multiples. On peut néanmoins, comme l'a fait Eric Fassin, dégager deux grandes familles disciplinaires : les disciplines qui définissent ce qui est public et ce qui est privé, et les disciplines qui s'intéressent à en étudier les imbrications. A la différence d'autres couples notionnels, l'opposition public / privé est employée depuis longtemps : elle a ainsi créé des réalités juridiques et représentationnelles sédimentées par couches successives, qui interagissent les unes avec les autres. Aujourd'hui, l'aspect normatif (éthique ?) du public a peut-être pris de l'importance par rapport à l'aspect juridique. S'il est possible de trouver une infinité de cas d'hybridation entre pôle public et pôle privé, l'opposition des termes n'en continue pas moins de structurer fortement la réalité et la perception que nous en avons. C'est pourquoi ce couple doit continuer, à tout le moins, à servir de modèle heuristique en sciences sociales. L'usage des dichotomies est contraignant : il est ainsi nécessaire de déconstruire les effets de ces oppositions, tout en restant modeste toutefois, car ces mêmes dichotomies continuent de structurer la pensée occidentale. Penser la démocratie moderne repose sur la distinction public / privé.

(Auteur : Patrick Farges)

Penser les réseaux, 2005

Appel à candidature

Les réseaux font partie de ces termes empruntés au vocabulaire des sciences naturelles et techniques, aux contours souvent mal définis, dont les sciences sociales se sont saisies pour penser les transformations économiques et sociales de ces dernières décennies. Le caractère protéiforme de la notion lui a valu un succès grandissant dans l'ensemble des disciplines, des sciences cognitives à l'économie, en passant par la science politique, la sociologie, l'anthropologie, l'histoire et le droit. Ce séminaire propose d'interroger les fondements épistémologiques et la variété des utilisations empiriques du concept, tout en précisant la spécificité de ses acceptions et usages dans différentes disciplines. Se plaçant dans une perspective pluridisciplinaire et transnationale, il vise le dialogue entre une diversité d'approches méthodologiques et de points de vue.

Abordés sous l'angle de l'avènement d'une société de l'information dans les travaux fondateurs de Manuel Castells, les réseaux peuvent être appréhendés à travers les rapports entre techniques, communication et société. Plus largement, ils posent la question de l'articulation entre entités individuelles et structures collectives. Se distinguant des approches en termes de groupe ou de communauté, l'approche par les réseaux contribue à renouveler la question du collectif en plaçant au premier plan la dimension relationnelle entre des entités individuelles, que celles-ci renvoient à des personnes, des groupes informels (réseaux de sociabilité par exemple) ou formels (associations, institutions, entreprises). La distance physique, la labilité, la constitution par projets, l'extension à géométrie variable et la reconfiguration flexible constituent autant de caractéristiques de ce mode particulier de structuration relationnelle. Intégrant les contraintes de mobilité et de distance, mais également les contraintes technologiques, les réseaux sont susceptibles d'associer tout à la fois des personnes et des objets, des environnements matériels et immatériels.

En mettant en évidence un ensemble complexe de relations, les réseaux déplacent l'analyse des individus et de leurs attributs vers leurs interactions dans des environnements spécifiques, de même que vers les effets de ces interactions sur les comportements individuels et les dynamiques collectives. Comme moyen de gestion de la distance physique, les réseaux engendrent des formes de coopération fondées sur la confiance et la loyauté. Mais le cas des communautés virtuelles, souvent éphémères, montre que ces qualités ne sont pas données

d'avance et qu'elles peuvent, à chaque moment, être remises en jeu. À partir de là, il devient nécessaire de repenser certaines catégories fondamentales des sciences sociales comme les notions de sociabilité et d'intersubjectivité.

Parce qu'ils désignent, sur un plan empirique, les formes nouvelles d'organisation d'un monde en transformation, les réseaux pointent, sur un plan théorique, les limites des outils et des paradigmes existants. Se positionnant entre individualisme méthodologique et holisme, entre le paradigme atomisé du marché et le paradigme institutionnaliste de l'Etat, l'approche par les réseaux renouvelle les modes de gouvernance tant politiques qu'économiques et, ce faisant, reformule la question de l'articulation entre sphères privées et publiques. Sur le plan juridique, les enjeux de la codification d'un objet labile souvent éphémère, aux contours changeants et instables, sont également de taille.

Mais peut-on pour autant considérer le réseau comme un paradigme des sciences sociales et la société réticulaire comme projet politique ? Ce séminaire voudrait ouvrir un débat interdisciplinaire autour de ces questions et offrir la possibilité à des doctorants et jeunes chercheurs de discuter, à travers la présentation de travaux empiriques, de leurs propres usages de la notion et des problématiques qui s'y réfèrent.

Les contributions s'articuleront autour des thèmes suivants :

Les réseaux : nouveau paradigme des sciences sociales ? (enjeux théoriques et méthodologiques du concept)

Réseaux, cognition et médium technique (technologies nouvelles et anciennes et formes de connaissance)

Entreprises et marchés en réseau (relations de propriété, de pouvoir – *interlocking directories* – de sous-traitance ou de vente, formes de management, etc.)

Réseaux, formes de coopération et de gouvernance (règles et conventions, codifications juridiques, rapports de force et relations de pouvoir, etc.)

Réseaux et sociabilités (sexualité, amitié, solidarités, formes de consommation, etc.)

Réseaux, pratiques culturelles, académiques et religieuses (mouvements artistiques, écoles de pensée, sectes, organisations secrètes, etc.)

Compte rendu

Séance 1 : Les réseaux : nouveau paradigme des sciences sociales ?

Mercredi 14 septembre, après-midi.

Pierre Mercklé : L'analyse des réseaux : un nouveau paradigme en sciences sociales ?

Pierre Mercklé analyse le nouveau paradigme de la notion de « réseau », particulièrement en vogue en sciences sociales depuis quelques décennies. La nouvelle notion tend, dans les discours qui y sont tenus sur les principes de structuration et de stratification des sociétés et des groupements humains, à supplanter celle de « classe sociale ». Mais, malgré le caractère scientifiquement discutable de « l'idéologie réticulaire » ainsi promue (et portée par des thèses comme celle en particulier de Manuel Castells[45]), Pierre Mercklé plaide pour une reconnaissance des apports des développements méthodologiques et théoriques dont la notion de réseau a permis l'élaboration : les méthodes et les concepts fournis aux sciences sociales par « l'analyse structurale » depuis les années 1960, souvent en réponse à une insatisfaction vis-à-vis du « raisonnement catégoriel », fondé sur l'analyse des attributs individuels des acteurs sociaux, sont venus utilement compléter la « boîte à outils » des chercheurs.

Néanmoins, Pierre Mercklé constate qu'il y a dans la conception dominante de l'analyse des réseaux (défendue dans le monde anglo-saxon par les chercheurs formés à Harvard par Harrison White, et en France par exemple par Michel Forsé) une ambition qui n'est pas seulement «méthodologique » : considérant que les attributs individuels des agents (leur genre, leur âge, leur profession, leur origine sociale, etc.) n'ont pas de valeur explicative et que la seule causalité sociale envisageable est structurale, ils en viennent à considérer l'analyse des réseaux comme une sorte de « troisième voie » théorique, un véritable paradigme « méso-sociologique » susceptible de dépasser l'opposition entre holisme et individualisme méthodologique en en conciliant les principes.

Pierre Mercklé rappelle que cette affirmation progressive, au cours des trois dernières décennies, de cette ambition « paradigmatique » a eu toutefois pour effet de masquer l'existence de deux traditions divergentes dans l'analyse des réseaux : l'une, dominante, correspond effectivement aux approches extrêmement formalistes en termes de « réseaux complets » privilégiées par « l'analyse structurale » ; l'autre, que sa modestie théorique a pu desservir, mais dont il convient pourtant de souligner les grandes vertus heuristiques,

[45] CASTELLS, M. *The Information Age : Economy, Society and Culture*. Malden MA: Blackwell, 1996.

correspond à des approches en termes de « réseaux égocentrés », inspirée par les travaux anthropologiques de l'Ecole de Manchester et prolongée aujourd'hui dans ceux, par exemple de Maurizio Gribaudi.

Constanze Adolf : Vernetzung als Aspekt interkulturellen Handelns ? – Eine ego-zentrierte Triangulationsstudie mit deutschen Mitgliedern des Europäischen Parlaments?

Constanze Adolf's Beitrag stellt ein Plädoyer für eine empirisch-fundierte qualitativ orientierte Netzwerkforschung dar. Anhand einer qualitativen Analyse der Tätigkeit der deutschen Abgeordneten des Europäischen Parlaments, die sie in Netzwerkkarten zusammenfasst, arbeitet Constanze Adolf die Bedeutung und Signifikanz der individuellen Beziehungskonstellationen und deren inhaltliche Komponente heraus. Sie stellt dabei die Hypothese auf, dass der Umgang mit kulturellen Unterschieden eine Grundvoraussetzung für Vernetzung darstellt, aber auch Kommunikationsschwierigkeiten sowie neue Handlungsperspektiven mit sich bringt.

Constanze Adolf möchte mit ihrem Beitrag vor allen Dingen einige Fragen zur Diskussion stellen: Wie werden Netzwerke in unterschiedlichen Kulturen definiert? Welche Aussagekraft besitzen Netzwerkmaßzahlen wie Zentralität, Dichte, Hierarchisierungsgrad, Indegree und Outdegree? Welche Aussagekraft haben Simulationsstudien in diesem Zusammenhang? Wie können komplexe kulturelle Aspekte umfassend berücksichtigt werden, ohne sie in verkürzende modellhafte Kategoriemuster „hineinzupressen?" Wie könnten Veränderungsdynamiken von Netzwerken in longitudinale Studien integriert werden?

Björn-Olav Dozo: Réseaux et sociologie de la littérature : un nouvel outil pour penser la vie littéraire ?

Björn-Olav Dozo, en s'inscrivant dans une perspective sociologique bourdieusienne, entreprend une analyse structurale des relations sociales des écrivains francophone belge de l'entre-deux-guerres à Liège. Il s'interroge à travers son étude sur la possibilité d'une articulation entre une sociologie bourdieusienne, fondée sur les attributs des agents, et une méthode sociologique fondée sur leurs relations. Björn Olav Dozo s'appuie sur les analyses d'Emmanuel Lazega[46], et celles de Jean-Michel Berthelot et sa notion de « schème d'intelligibilité »[47] pour défendre une telle articulation.

Une fois la possibilité de cette articulation théorique établie, Björn-Olav Dozo tente l'analyse de l'articulation pratique des deux méthodes au niveau individuel, via la notion de capital social à travers le dépouillement des correspondances des écrivains. Après avoir constaté que la notion de capital social ne permet pas de rendre compte au niveau individuel de l'avantage lié à sa position dans la structure de ses relations, il propose la notion de capital relationnel, qui est définie comme l'ensemble des éléments que l'agent capitalise grâce à sa position relative dans la structure de son réseau, mesurés grâce aux outils de l'analyse structurale des réseaux sociaux (entre autres les notions de centralité, de trous structuraux, de cliques, etc.).

Bernhard Rieder : Soziotechnische Netzwerke und die Frage nach der Macht.

Bernhard Rieder stellt in seinem Beitrag die Frage, wie sich der technisch-ingenieurswissenschaftliche Diskurs mit den Sozial- und Kulturwissenschaften in Verbindung bringen lässt. Er plädiert für die Kombination eines ontologischen Netzwerkbegriff wie ihn die Actor-Network Theory (ANT) propagiert mit einer Machtanalyse à la Foucault um die Frage der Macht in Bezug zu soziotechnischen Netzwerken zu fassen. ANT, wie auch der Foucault'sche Machtbegriff basieren auf einer Handlungstheorie. Bernhard Rieder möchte mit diesem Ansatz technische Objekte dahingehend befragen, wie sie sich in das gesellschaftliche Machtgefüge einschreiben und dieses damit beeinflussen. Die (institutionellen oder individuellen) Hersteller von Technik (wie zum Beispiel Google) werden hinsichtlich ihrer gesellschaftlichen Verantwortung befragt.

Commentaire de la séance de mercredi après-midi, Gábor Eröss et Alexandra Richter

Alexandra Richter beschreibt den Nachmittag als einen soziologischen Tag mit generellem Einstieg. Es wurde die Frage gestellt, ob denn Netze als ein neues Paradigma angesehen werden können, welche mit nein beantwortet wurde. Man arbeitet schon seit langem mit den Begriffen Netzwerke und réseau, die bereits als etabliert bezeichnet werden können. Probleme entstehen auf GRUND des Arbeitens mit der Methode.

Nach der allgemeinen Einführung gab es drei Einzelstudien zur Anwendung der Methode. Die Diskussion des Nachmittags bezog sich besonders auf die Frage, was denn eine Methode für einen Erkenntniswert hat, wenn sie nur darauf beruht, dass sie Resultate bringt. Das Bedürfnis nach einer philosophischen Diskussion über den Wert des Begriffes wurde hervorgehoben.

Gábor Eröss :

Pierre Mercklé a posé la question de la géographie : Peut-on concevoir des réseau comme réalité géographique ? Première réponse : non. Mais il existe la possibilité d'une géographie de réseau.

[46] LAZEGA, E., *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris, PUF.
[47] BERTHELOT, J.-M., *L'intelligence du social*, Paris, PUF, 1990, « Sociologie d'aujourd'hui ».

Alexandra Richter:

Sehr viele Dinge wurden ausgeschlossen. Netzwerk wurde als eine Methode dargestellt. Alexandra kritisiert einen gewissen Relativismus und eine gewisse Sorglosigkeit der Anwendung des Konzeptes. Philosophische Fragen spielten keine Rolle: „wenn es funktioniert hat es eine Berechtigung in sich".

Der Vortrag von Constanze warf das Problem auf, dass Netzwerke sind nicht a priori gegeben sind, sondern geschaffen werden. Weiterhin wurde die Frage diskutiert, ob interkulturell mit international gleichzusetzen ist.

Gábor Eröss:

Bernhard Rieders Vortrag warf die Frage nach dem Unterschied zwischen den Konzepten des Netzwerkes, und denen des Feldes (champs) auf.

Alexandra Richter:

Die Verbindung zwischen unterschiedlichen theoretischen Ansätzen wurde hervorgehoben. In der Netzwerkanalyse stehen vor allem die Beziehungen im Vordergrund, bei Bourdieu eher die Handlungsträger. Probleme aus der Anwendung führten zur Kritik der Theorie. Bernhard Rieder warf die Frage auf, wie sich soziale Dimensionen im Computerprogramm verstehen lassen und zeigte den Übergang von Netzwerken als Strukturen zu Netzwerken als Prozessen. Er warf auch eine ethische Perspektive auf: Technik kann zu einem Akteur werden, nicht nur Individuen. Netzwerke können selber zu Akteuren werden. Die Frage der Interaktion zwischen Netzwerken und Individuen wurde besprochen.

Gábor Eröss:

La question du pouvoir comme relation a apparu. Selbst bei anfänglicher Vermeidung philosophischer Diskussionen, wurde der ontologische Netzwerkbegriff letztendlich doch diskutiert.

Séance 2 : Entreprises et marchés en réseaux.

Jeudi, 15 septembre, matin

Arnold Windeler : Netzwerktheorien: vor einer relationalen Wende?

Arnold Windeler möchte mit seinem Beitrag einige Probleme der existierenden Theorien innerhalb der Netzwerkforschung aufzeigen und insbesondere die relationale Wende der Netzwerktheorie klären. Er unterstreicht, dass trotz der großen Beliebtheit der „Netzwerkanalysen" ein zentrales Theoriedefizit besteht[48], wobei er vor allem den Mangel einer relationalen Perspektive beklagt: wie könnte man Handlung und Struktur gemeinsam denken? Wie kann man Netzwerke kontextuell einbetten? Und schließlich: Wie können wir Netzwerke als prozessuale Entwicklung verstehen?

Zur Klärung dieser Fragen stellt er drei verschiedene Netzwerktheorien vor:

1. Strukturansatz, 2. Transaktionskostentheorieansatz, 3.Strukturationstheoretischer Netzwerkansatz.

1) Der dominante, von Georg Simmel abgeleitete Stukturansatz definiert Netzwerke als "a specific set of linkages among a defined set of persons with the additional property that the characteristics of these linkages as a whole may be used to interpret the social behaviour of the persons involved"[49].

Kritik: Allerdings bleibt bei diesem Ansatz unklar, wie die Akteure die Strukturen nutzen können. Ein weiteres Zentrales Problem, die Verknüpfung von Netzwerken, ihre Einbettung (bridging mikro/makro) bleibt ungelöst. Außerdem fehlt bei der Analyse die Darstellung der prozessualen Produktion und Reproduktion von Netzwerken (Vermittlung von Handlung und Struktur).

2) Der Transaktionskostentheorieansatz ist ein Governanceansatz, der sich durch eine vergleichende, komparativ-statische Perspektive auszeichnet: Die Auswahl von Governances wird nach minimalen Transaktionskosten vorgenommen. Es handelt sich um eine funktionalistische Sicht, mit einer handlungstheoretischen Perspektive auf Vernetzung. Netzwerke werden hier als Hybride zwischen Markt und Hierarchie definiert. Akteure werden als begrenzt rational, opportunistisch und als zur strategischen Voraussicht fähig definiert.

Kritik: Der Ansatz ist sehr rationalistisch, der Opportunismus der Akteure wird überbetont, Entscheidungsprozesse bleiben unterbelichtet und die Sicht auf dyadische Beziehungen ist beschränkt.

3) Der Stukturationstheorieansatz, auf Anthony Giddens aufbauend, betrachtet auch Governances. Netzwerke werden hier als soziale Beziehungen und Interaktionen zwischen Organisationen definiert. Im Zentrum des Ansatzes stehen soziale Praktiken. Gesellschaftliche Modalitäten haben Einfluss auf Akteure, und Akteure bringen Systeme hervor. Akteure beziehen sich auf Praktiken, die in Systemen vorherrschen. Der Ansatz

[48] SALANCIK, G., "Wanted : A Good Network Theory of Organization". *Administrative Science Quarterly*. 40, Juin 1995, p. 345-349.
[49] MITCHELL C., (ed.) *Social networks in urban situations*, Manchester, Manchester University Press, 1969.1969, p. 1f.

zeichnet sich durch seine Mehrebenenperspektive aus, welche die Interaktion zwischen System und Akteur, die Ambivalenz von Ermöglichung und Zwang der Strukturen und Institutionen für den Akteur betont.

Kritik: Verschiedenen Ebenen werden vermengt, es fehlt die Möglichkeit von empirischer Anwendbarkeit.

Arnold Windeler betont als Schlussfolgerung die Notwendigkeit, die Netzwerkforschung prozessualer zu gestalten. Seiner Meinung nach ist die Stukturationstheoretische Perspektive die einzige, welche eine relationale Perspektive erlaubt.

Martin Lüpold : Struktur und Geografie von Unternehmensnetzwerken in der Schweiz, 1910 – 1937. Regionale, nationale und internationale Netzwerke.

Mit seinem Projekt zur Geschichte der corporate governance in der Schweiz Anfang des Jahrhunderts leistet Martin Lupold anhand einer Datenbank über die 110 größten Schweizer Unternehmen einen Beitrag zur Geographie der Unternehmensnetzwerke. Er betont einen Zusammenhang zwischen steigender Dichte der Netzwerke und abnehmender Internationalität der Unternehmen, welches parallel zum Schweizer Isolationismus der 20ger Jahre zu interpretieren ist. Des weiteren zeigt er die zentrale Stellung der Banken gegenüber den Industrieunternehmen auf. Die Netzwerke in der Schweiz sind vor allem regional ausgebildet, besonders um große Städte herum. Sie werden durch familiäre Strukturen (wie Heiratsbindungen) unterfüttert. Martin Lupold zieht folgende Schlussfolgerungen aus seinem Beitrag:

1) Die Veränderungen im Netzwerk spiegeln einen strukturellen Bruch in der Schweizer Wirtschaftsgeschichte wieder.

2) Funktionen des Netzwerkes: Netzwerke sind eine Institution die das System der corporate gouvernance bestimmen. Banken spielen eine zentrale Rolle in der Führung der Industrieunternehmen.

3) Die Netzwerkanalyse zeigt Opportunitätsstrukturen: die Funktionsweise der Links muss durch Fallstudien geklärt werden.

Fabien Accominotti : Le marché de la peinture indépendante à Paris à la fin des années 1920 : une approche en termes de réseaux.

En combinant la sociologie économique et celle du marché, Fabien Accominotti analyse des réseaux de galeries de peinture moderne dans le Paris des années 1928/1929. A partir des analyses de White[50], qui montre que l'état du marché est un guide pour le choix de production dans une situation d'incertitude, et des témoignages des contemporains, il développe ses propres hypothèses concernant le marché des galeries parisiennes : dans les choix de production, les liens entre galeries, et non entre galeries et collectionneurs, sont déterminants. L'unité de vente sur laquelle raisonnent les acteurs semble être le peintre, non le tableau ou le mouvement artistique. La concurrence entre galeries s'établit parfois par le prix de vente, mais surtout par le produit (même si l'exclusivité est rare en pratique). Fabien Accominotti dresse, à travers l'analyse des listes de peintres exposés en permanence dans 120 galeries parisiennes revendiquant la vente de « peintures modernes », une typologie des galeries fondée sur leurs activités observées pour décrire des niches différenciées où s'insèrent les divers producteurs/distributeurs. Les galeries, partiellement hiérarchisables selon leur ancienneté sur le marché et la valeur marchande des peintres vendus, interagissent dans un réseaux qui lie des galeries plus anciennes, vendant les peintres plus cotés, en haut de la hiérarchie, à certaines galeries moins anciennes, vendant des peintres plus jeunes, moins cotés et plus divers. Ces deux catégories de galeries sont localisées géographiquement au même endroit, contrairement aux galeries exposant uniquement des peintres d'une tradition esthétique différente, qui occupent une place excentrée géographiquement dans le réseau.

Christophe Quéva : Réseaux et territoires : regards croisés sur la discipline géographique et les pratiques d'aménagement en France et en Allemagne.

Christophe Quéva analyse la notion de réseau telle qu'elle est utilisée par les acteurs de la discipline géographique et dans les pratiques de l'aménagement en Aquitaine, France et en Thüringen, Allemagne. La comparaison des deux régions permet de distinguer une utilisation diversifiée des termes. Dans les deux pays, le réseau acquiert une importance en tant qu'outil d'aménagement.

Depuis années 1990 en Allemagne, la notion est utilisée pour justifier un « développement par le bas » (loi de 1998) et mettre en pratique l'idée de coopération entre régions, pour remplacer la coordination par le haut. La France semble au contraire avoir gardé une logique plus territoriale (lois de 1995/1999). L'unité du territoire est mise en avant dans une logique plus traditionnelle des régions, la notion de réseau intervient uniquement pour justifier le territoire. Christophe Quéva pose ensuite l'hypothèse que les deux logiques auraient en commun de poser une dynamique pour un nouvel espace de référence : le réseau devient ainsi un modèle commun de construction de l'espace. Dans les deux pays, le territoire comme unité de raisonnement domine dans les

[50] WHITE, H. C., 1981. "Where Do Markets Come From ?", *in American Journal of Sociology*, vol. 87, n° 3, pp. 517-547.

pratiques par exemple de financement de projets.

Christophe Quéva souligne la nécessité de dépasser cette logique inhérente au discours des acteurs pour passer à une analyse qui utilise le réseau comme outil pour cerner les pratiques.

Commentaire de la séance du jeudi matin, Björn-Olav Dozo et Mélanie Tagliarini.

Björn-Olav Dozo :

Arnold Windeler a exposé deux grandes conceptions du réseau : le réseau comme outil, et comme concept de gouvernance. Le rôle de l'agent a été soulevé : de quelle manière a-t-il conscience de sa position dans le réseau et comment sa conscience agit-elle sur ses actes ? Martin et Fabien ont utilisé des méthodes d'analyse structurelle, contrairement à Christophe qui a observé la notion de réseaux dans son utilisation endogène : les acteurs la mobilisent pour faire corps dans un espace qui se veut concurrentiel. L'ambition de Christophe est maintenant d'utiliser la notion de réseau pour interroger la perception du réseau par les acteurs.

Trois thèmes ont ainsi été soulevé ce matin : l'interrogation de l'espace (Christophe), celle de la temporalité (Martin et Fabien) et la question sur les moyens d'analyser le réseau à partir du moment où il se présente comme une réalité revendiquée par l'acteur.

Mélanie Tagliarini :

La matinée a été consacrée à l'interpénétration de l'économie et du politique à travers les réseaux. La polysémie du terme de réseau a été soulevée : même parmi les acteurs, la signification du terme reste floue. D'où l'importance de la pluridisciplinarité du séminaire « Penser les réseaux ».

Séance 3 : Réseaux, formes de coopération et de gouvernance.

Jeudi 15 septembre, après-midi.

Emmanuel Lazega : Analyse de réseaux, processus sociaux et théories de l'action

Emmanuel Lazega utilise l'étude de réseaux en tant que méthode, pour comprendre les relations d'interdépendance des acteurs, les manières dont ils gèrent les échanges, et la question de leur réflexivité : comment l'acteur perçoit et se positionne dans des structures. A partir d'une étude de cas, une organisation d'avocats d'affaires, Emmanuel Lazega démontre trois processus sociaux à l'œuvre dans leurs relations d'interdépendance : la solidarité, le statut et la régulation[51]. Il différencie les relations de collaboration, les réseaux de conseils et ceux d'amitié, pour montrer l'interdépendance et l'interaction des trois sphères, qui peuvent, par exemple, servir à atténuer des tensions.

Il montre ainsi comment, à partir d'une cartographie des relations sociales, on peut définir les facteurs qui contribuent à la densité de la relation. Il montre également que la réciprocité dans l'échange est la formule la plus probable dans le fonctionnement d'échanges. Même si la solidarité généralisée existe, elle est bien moins présente que la réciprocité. L'échange dans un sens unique est, quant à lui, très peu probable.

Laurence Buchholzer-Remy : A la croisée des réseaux : réseaux urbains, réseaux de villes en Franconie (bas Moyen Age).

Laurence Buchholzer-Remy entreprend une analyse de réseaux urbains de villes en Francophonies au bas Moyen Age. A travers une analyse d'échanges de correspondances entre la ville de Nuremberg et d'autres villes en Franconie, elle étudie les logiques de collaboration effectives et volontaires, les solidarités tissées entre gouvernements urbains, en se dégageant d'une étude des liens purement économiques, tel que Walter Christaller l'a entreprise pour les villes de Franconie. Elle établie ainsi trois réseaux de ville qui se superposent : premièrement, un réseau potentiel qui lie tout les villes entre elles, activable à tout moment, deuxièmement, un réseau hiérarchisé : Nuremberg et des villes relais, des grandes villes capables de fournir des informations sur leurs régions, troisièmement, un réseau de proximité basé sur une interdépendance financière et économique forte.

Denise Burgert : Die Interaktion von Regierungs- und Medieneliten in Frankreich und Deutschland – ein politische-mediales Netzwerk.

Denise Burgert analysiert in einer vergleichenden französisch-deutschen Studie Austauschprozesse zwischen Regierungs- und Medieneliten als kritische Größe des demokratischen Prozesses. Sie geht dabei der Frage nach, welche Kommunikationsrollen und Normen in dem Austauschprozess eine Rolle spielen, und welche Strukturen das politisch-mediale Zusammenspiel prägen. Des weiteren interessiert sie sich für die Frage der Machtverteilung. Sind es politische Systeme, welche die Medien instrumentalisieren, oder befinden sich politische Akteure umgekehrt unter dem Zwang der letzteren? Oder vielleicht beides? Das Netzwerk ist für Denise Burgert ein Instrument, um die relative Verteilung von Macht (Foucault) zu messen. Des weiteren

[51] Cf.: LAZEGA, E. *The collegial phenomenon*, OUP, 2001 et LAZEGA, E. *Deconstructing and making social processes at Sue, Grabbit & Run, a corporate law partnership.*

möchte sie ergründen, ob und wie Machtverhältnisse im Netzwerk im Sinne von Parsons, d.h. als Fähigkeit, seine Entscheidungen in kollektiven Situationen durchzusetzen, Strukturen außerhalb des Netzwerkes beeinflussen.

Denise Burgert interessiert sich weiterhin für Ähnlichkeiten und Differenzen der Informationsmanagmentmuster in Deutschland und Frankreich. Mit dem Netzwerkansatz hofft sie, Kommunikationsstrukturen rekonstruieren und untersuchen zu können. Sie möchte in diesem Rahmen die sozialen Strukturen innerhalb der Netzwerke, und ihre Bedeutung z.B. für berufliches Vorankommen analysieren.

Yoan Vilain : E – Gouvernement et décentralisation : l'application des nouvelles technologies aux relations entre Etat et collectivités territoriales en France et en Allemagne.

Yoan Vilain entreprend de penser les réseaux en droit, d'un point de vue essentiellement technique. Il envisage la notion sous l'angle de la mise en réseau informatique et plus globalement de l'application des nouvelles technologies de l'information et de la communication aux relations entre collectivités territoriales et Etats – central, fédéral et fédérés – en France et en Allemagne. Il utilise le concept de gouvernement électronique pour s'interroger sur les effets de la mise en réseau sur l'organisation des relations entre ces différentes entités et sur leurs modes de coopération. Il pose ensuite la question de quelle mesure on peut alors parler, en droit, de gouvernance électronique. Après avoir dans un premier temps interrogé la pertinence et la validité scientifique du concept de gouvernance en droit et préféré à ce dernier le concept de gouvernement électronique, Yoan Vilain analyse les différentes réformes de E-Government qui touchent les relations Etats/collectivités territoriales, à savoir le projet Deutschland online en Allemagne et le projet ACTES en France.

Ainsi tente-t-il de déterminer comment le droit se saisit de ces modifications. Il constate que contrairement aux discours politiques tenus, loin d'instaurer une véritable démocratie locale, la réforme du E-Government représente un véritable risque pour le principe d'autonomie des collectivités locales aussi bien en France qu'en Allemagne et viole potentiellement le principe de la légitimité démocratique des institutions et l'Etat de droit.

Commentaire de la séance du jeudi après-midi : Julia Simoleit et Constanze Adolf

Julia Simoleit und Constanze Adolf haben vier verschiedene Netzwerkbegriffe, herausgearbeitet, die miteinander in Spannung standen. Das Netzwerk als Methode, welches sich von dem Netwerk als Theorie unterscheidet, und die Spannung zwischen den Begriffen Netz und Netzwerk.

Emmanuel Lazega schien besonders deutlich zuzuordnen zu sein. Er interessiert sich für das Netzwerk als Methode. Constanze Adolf und Julia Simoleit bemerken, dass Emmanuel Lazega in seinem Vortrag sehr viel Theorie mobilisiert; es fehlte beiden ein wenig das Feld, um die Ergebnisse zu untermauern. Laurence Buchholzer-Rémy als Geschichtswissenschaftlerin ist schwieriger zu verorten. Sie analysiert Städtenetzwerke in Franken im Mittelalter, und stellt die Frage, wie man sich solche Begriffe nützlich machen kann. Sie mobilisiert die vier Dimensionen, scheint Julia Simoleit und Constanze Adolf nach aber ein wenig mehr der Theorie zuzuneigen. Für Denise Burgert sind Netzwerke eindeutig eine Theorie, die etwas erklären soll: nämlich die soziokulturelle Vorbedingungen und Auswirkungen auf die Akteure. Sie siedelt sich zwischen Theorie und Netzwerk an. Julia Simoleit und Constanze Adolf stellen die Frage, wie Denise Burgert am Ende zwischen Akteuren und Strukturen trennen kann.

Yoan Vilain hielt einen juristischer Vortrag, in dem er die Frage stellte, was Netzwerke eigentlich seien, eine Methode oder eine Theorie? (Was dazu führt, dass sein Vortrag sehr schwer einzuordnen ist). Sein Vortrag enthält eine große Spannweite, es stellt sich die Frage, um welches Netz es ihm eigentlich geht: um das Programm oder um das soziale Netzwerk? Er nimmt eindeutig eine juristische Sichtweise ein, wenn er die Frage nach dem Einfluss des neuen Instrumentes, des Netzes, auf die juristischen Normen stellt und sich für einen Goverment Ansatzes anstatt des Gouvernance Ansatzes entscheidet.

Séance 4 : Réseaux et sociabilité

Vendredi 16 septembre, matin

Heidrun Friese : Freundschaft – zwischen Netzwerken und Politik

Heidrun Friese macht uns darauf aufmerksam, dass freundschaftliche Bindungen ein integraler und zentraler Teil sozialer Beziehungsnetzwerke sind. Wenn Aristoteles in der Freundschaft die Krönung des Gemeinwesens sieht, an der Schwelle zur Neuzeit Michel de Montaigne nicht nur die antiken Formen der Freundschaft, sondern auch die Spannung zwischen instrumenteller und bedingungsloser Freundschaft beschreibt, Immanuel Kant Freundschaft zwischen Universalismus und Partikularismus, bindender Sicherheit und emanzipierender Freiheit ansiedelt, dann ist damit nicht nur die Beziehung des Einzelnen zu sich, zu einem anderen, sondern auch die zur Gesellschaft angesprochen und damit wird auch ein besonderes Verhältnis zwischen Universalismus und Partikularität begründet. Freundschaftliche Beziehungen, die immer auch

geschlechtsspezifisch codiert sind, entfalten sich – historisch unterschiedlich gefasst – im Spannungsfeld zwischen partikularem Nutzen und Neigung, zwischen subjektivem Gefühl und universalistischen Prinzipien, zwischen Gleichheit und Einzigartigkeit, privater Bindung und öffentlicher Politik. Aus diesem Spannungsverhältnis heraus versucht Heidrun Friese zu erklären, warum die Soziologie sich zunächst kaum mit freundschaftlichen Beziehungen und ihren besonderen Qualitäten beschäftigt hat, und warum diese besonders in der Netzwerkanalyse so zu vermissen sind.

Heidrun Friese versucht in ihrem Vortrag die Konzeptionen von Freundschaft als lien social, social bond, soziale Bindung, in Beziehung zu den Verständnissen von Netzwerken besonders im 'Mittelmeerraum' darzustellen. Die Spannung zwischen partikularer und universalistischer Ethik stand zwar vielfach im Zentrum der Aufmerksamkeit der Anthropologie – ohne bislang jedoch vor dem Hintergrund philosophischen Perspektiven betrachtet worden zu sein. Indem sie diese Verbindung in den Blick nimmt, schlägt Heidrun Friese erste Elemente zur Analyse der Spannung zwischen partikularem Interesse und universalistischem Gesetz vor, eine Spannung, in die auch die 'Politik der Freundschaft' (Derrida) durchzieht.

François Mangeol : Société urbaine et institution municipale à Nancy et à Strasbourg au XIXe siècle : apport de l'analyse par réseau.

A travers une analyse micro-historique, Francois Mangeol étudie les liens familiaux dans les conseils municipaux de Strasbourg et de Nancy au XIXe siècle. Il s'appuie sur le dépouillement de 1600 actes de mariages et actes notariés pour s'intéresser aux relations sociales que les conseillers municipaux nouaient avec les populations. Il trouve à Strasbourg une cinquantaine de parentèles qui fournissent les conseillers municipaux, et qui se divisent principalement en trois groupes : deux groupes protestants, un catholique, les trois étant implantés géographiquement dans la ville, sans que les liens géographiques et religieux se superposent exactement. Par ailleurs, l'appartenance à des professions spécifiques est également un facteur différenciant les trois réseaux dégagés. Après s'être livré à cette analyse formelle des réseaux pendant son DEA, il s'agit pour François Mangeol de dégager le contenu des liens ainsi dégagés.

Anne Kwaschik : Das Netzwerk-Paradigma in der Arbeit mit intellektuellen Korrespondenzen am Beispiel der Deutschlandkarriere Robert Minders.

Anne Kwaschik analysiert anhand der intellektuellen Korrespondenzen des französischen Germanisten Robert Minder (1902-1980) mit deutschen Schriftstellern seine Karriere innerhalb vielfältiger Netzwerke. Sie versucht so, anhand eines doppelten Resultats Minders bemerkenswerte Karriere zu erklären[52]. Auf der einen Seite zeigt sie, inwieweit Minder in unterschiedlichsten politisch und sozial miteinander konkurrierenden Netzwerken Kontakte unterhält, von engster Freundschaft bis hin zu nur gelegentlichem Austausch. Die große Anzahl der liens faibles dient so in klassischer Weise als Ressource für den Erfolg des Essayisten. Des weiteren zeigt Anne Kwaschik wie die diversen Kontakte Minders diesem erlauben, eine große Anzahl an Ideen zusammenzufügen und neu zu verteilen, um sie dann konkret in seinem Schreiben umzuwandeln. Minders Position im Schnittpunkt mehrerer Beziehungsnetzwerke ist typisch für Abweichler oder Innovateure. Des weiteren charakterisiert Anne Kwaschik die Korrespondenzen inhaltlich als „lieux de sociabilité", und zeigt, wie sie kommunikative Beziehungsnetzwerke schafften, die sie als mezzo-soziale Größen analysiert. Anhand der Analyse der Korrespondenz Minders mit Hermann Kesten zeigt sie, inwieweit netzbildende Gemeinsamkeit durch Kommunikationsprozesse herbeidefiniert wird. Kleinste gemeinsame Nenner (wie z.B. Probleme mit der deutschen Nachkriegsgesellschaft) reichen, um im Außenseitertum ein sinnstiftendes Netzwerk zu schaffen.

Elodie Razy : La notion de réseau à l'épreuve de la société Soninké. Pour une anthropologie de la migration.

A partir d'une analyse du processus migratoire des Soninkés, Elodie Razy montre que l'utilisation de la notion de réseau permet d'engager une réflexion anthropologique sur la migration en tant que processus de circulation. Les Soninkés parviennent à se penser ensemble tout en étant séparés. Ils constituent un réseau par la circulation des biens matériels et immatériels. Elodie Razy développe ainsi l'hypothèse centrale autour de la notion d'identité : être Soninké implique obligatoirement la migration, aussi bien pour les migrants, que pour les personnes qui restent dans le village d'origine, qui constitue l'ancrage essentiel de cette société, mais qui s'inscrit dans un ensemble plus vaste dont les contours commencent à se préciser : il s'agit d'une diaspora qui se définit par rapport à un espace diasporique constitué en réseau. Cet espace est activé et réactivé par tous les membres de la société. Il fonctionne comme un cadre de référence. Ainsi, lieu d'origine et diaspora doivent être analysé ensemble[53]. La notion de réseau permet de voir comment les Soninkés élaborent leurs identités et entretiennent des relations et des échanges.

Commentaire de la séance du vendredi matin: Sebastian Kühn und Toni Lorenzen

[52] cf KWASCHIK, A : „Möge der Mond erlöschen, wir sind, wie wir sind": http://www.zeit.de/online/2005/37/Minder
[53] Cf. SAYAD, A., *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris : Seuil, 1999.

Sebastian Kühn und Toni Lorenzen betonen, dass mit der Session des Freitag Vormittag ein Gegenpol insbesondere zu den quantitativen Studien gesetzt wurde. Heidrun Frieses Plädoyer, Netzwerke und Freundschaften nicht rein rationalistisch zu sehen und auf Strukturen zu reduzieren hat den Ton des Vormittages angegeben und am Beispiel der Freundschaften den Begriff des Netzwerkes sehr erweitert. Es wurden die inhaltliche Ebene betont, die Tatsache dass andere Aspekte als rein funktionale eine Rolle spielen, die auch mit der alleinigen Analyse der sozialen Charakteristiken der Individuen nicht erfasst werden können. Die Prozesshaftigkeit und Dynamik von relationalen Beziehungen wurde betont. Die drei weiteren Beiträge wurden von Toni Lorenzen und Sebastian Kühn als Kommentar zu der Frage des Verhältnisses zwischen Struktur und Inhalt dargestellt.

Insgesamt wurde der Eindruck wach, dass viel stärker auf Qualität geachtet werden müsse, dass dies aber schwierig handhabbar und interpretierbar sei. Die Frage, wie man eigentlich tatsächlich die Zeithaftigkeit mit in die Analyse von Netzwerken einbeziehen kann, wurde gestellt.

Séance 5 : réseaux, pratiques culturelles, académiques et religieuses.

Vendredi 16 septembre, après-midi.

Wolfgang Kaiser : Morphologie réticulaire et dissimulation religieuse

En guise d'introduction, Wolfgang Kaiser insiste sur deux faits : premièrement la nécessité de se libérer de l'idée, souvent sous-entendue dans les analyses de réseaux, que les sociétés anciennes soient moins complexes que les sociétés modernes. Deuxièmement, il souligne la possibilité d'utiliser l'analyse de réseaux pour ces sociétés du passé.

Ensuite, Wolfgang Kaiser insiste sur trois niveaux théoriques de l'analyse des réseaux (en allemand pour des raisons de précision de la langue). Erstens : die Nutzung von Kommunikationsstrukturen. Zweitens, die sozialen Praktiken, die man als Vernetzung beschreiben kann. Hier macht Wolfgang Kaiser auf die Schwierigkeiten der Übersetzung aufmerksam: die Aktivität des Vernetzens (agir en réseau) liegt vor, wenn die Akteure ein Bewusstsein dessen entwickeln, was Anthony Giddens die Strukturierung nennt. Vernetzungen werden von Akteuren mitgeschaffen. Die deutsche Substantivierung des Verbs, welches die Praktik und Aktivität der Akteure hervorhebt, ist im Französischen so nicht möglich. Drittens: Alle Netze sind geschaffen. Hierzu gibt Wolfgang Kaiser einen Lesetipp: Alfred Schütz, Das Problem der Relevanz[54]. Schütz stellt dar, inwiefern Akteure in ihrem Handeln nur einen kleinen TEIL dessen, was ihnen zur Verfügung steht mobilisieren, und zwar nur das, was aktuell und relevant ist. Daran anschließend stellt sich die Frage, inwieweit die Akteure ein Bewusstsein von dem haben, was sie tun, ob es sich also, bildlich gesprochen, um (Netzwerk-) strickende Akteure handelt. Die Räume, die bei der Tätigkeit des Vernetzens von den Akteuren geschaffen werden beschreibt Wolfgang Kaiser als modulabel. Vernetzen ist damit ein analytischer, kein Quellenbegriff. Er weist in diesem Zusammenhang auf die Notwendigkeit hin, die beiden Begriffssorten sorgfältig zu trennen, um analytische Begriffe kontrolliert anzuwenden, aber auch, um herauszufinden, welche Begriffe „indigène" gebraucht werden.

Wolfgang Kaiser nous expose ensuite une expérience de recherche pour mettre en garde contre des attentes trop élevées envers les théories comme « solutions » toutes prêtes. Wolfgang Kaiser a entrepris, dans un travail de recherche dans un espace très catholique, de détecter des protestants sur la base d'actes notariés d'exécutions pour analyser les formes de dissimulation religieuse à Marseille et Aix en Provence dans l'Antiquité. Procéder par réseaux à partir des actes notariés a constitué une impasse dans un contexte de dissimulation religieuse. Néanmoins, cet échec lui a servi de découvrir des choses inattendues ou surprenantes. Wolfgang Kaiser plaide ainsi „für die Suche nach dem fallenden Grenznutzen", und warnt davor, sich von Methodenstreits überwältigen zu lassen. Es geht in der Forschung darum, Theorien als Werkzeuge zu benutzen, und für unerwartete Überraschungen offen zu sein.

Gábor Eröss : La langue des réseaux. La communication au sein des consortiums européens de recherche.

A partir d'une observation participante dans le 5ème programme cadre de l'Union Européenne, le Reguleducnetwork (France, Belgique/Commune des Français de Belgique, Angleterre, Portugal, Hongrie), Gábor Eröss entreprend d'analyser les phénomènes d'intercompréhensions entre chercheurs en se concentrant sur l'utilisation des langues dans un contexte de « multi-traduction ». Gábor Eröss montre les relations de pouvoir et de formation de réseaux à travers l'utilisation d'une langue dominante, le français, et une langue dominée, l'anglais. Les affinités linguistiques auraient ainsi joué au moment de la constitution du réseau (Paris, Lille, Bruxelles) et le choix des partenaires : des Portugais et Hongrois francophones. La domination francophone du réseau s'exprime par les évitements, la non-traduction et la dissimulation de la non compréhension. Cette analyse sert Gábor Eröss à mettre en cause l'idée reçue selon laquelle les réseaux auraient tendance à être plus démocratiques que les groupes ou communautés « classiques », mais que, dans son terrain, les logiques de

[54] SCHÜTZ, A., *Das Problem der Relevanz*. (Hrsg.: R. M. Zaner), Frankfurt/M: Suhrkamp, 1982.

pouvoir et de domination s'imposent également aux acteurs.

Sebastian Giesmann : Penser les réseaux : Une perspective historiographique – les situations épistémiques 1740/1840

Sebastian Giesmann geht der Frage nach, wann, wie und unter welchen Umständen der Begriff Netz eine Bedeutung in modernen Gesellschaften gewonnen hat. Er ist zu diesem Zwecke rückwärts schreitend zum Frankreich der Juli-Revolution gelangt, historischer Wendepunkt an welchem sich in verschiedenen Bereichen das „Netzwerk" als Analysebegriff durchgesetzt hat. Anhand von vier Bespielen, erstens den Eulerschen Brücken, zweitens Donatis und Cuviers vernetztes Verständis der Natur, drittens den technischen Netzwerken der Wasserversorgungs- und Entsorgungsnetze sowie der Telegraphennetze in Frankreich und viertens einer Analyse der Saint-Simonisten zeigt Sebastian Giesmann die parallele Konjunktur des Netz-Begriffes. Wer mehr zu seinem Beitrag wissen möchte, kann diesen unter www.sebastiangiessmann.de/pdf/ciera.pdf finden.

Alexandra Richter : Im Netz der Lektüre: Paul Celans philosophische Bibliothek.

Alexandra Richter unternimmt es, dem Netzbegriff anhand der Lektüreforschung nachzugehen. Zu diesem Zwecke stellt sie uns Paul Celans philosophische Bibliothek als Schlüssel zu seinen Gedichten vor. Die Anstreichungen Celan's in seiner philosophischen Bibliothek stellen ein Netz von Bezügen und Verweisen dar, welches auch Celans Gedichte einbindet, und in dessen Mitte der Holocaust steht. Der Begriff des „Einflusses" oder „Intertextualität" ist in diesem Zusammenhang unbrauchbar, der des Netzes aber aufschlussreich. Anhand der Anstreichungen Celans kann man feststellen, dass er in punktuellen Momenten der Faszination von einer interessanten Stelle zur nächsten springt. Folgt man diesen Sprüngen, entsteht ein Netz, was sehr unterschiedliche Bereiche wie Anthropologie, Philosophie, etc zusammensetzt. Es handelt sich um Interpretationsnetze, welche man in Beziehung zum Lektürenetz setzen kann. Alexandra Richter erschließt Möglichkeiten und Grenzen der Benutzung des Netzmodells in diesem Zusammenhang. Im Gegensatz zu Intertextuellen Studien, welche meist mit 2 Variablen arbeiten, gibt es, wenn man im Netz denkt, keine Grenzen. Da das Netz kein geschlossenes System darstellt, kann es die binaire Intertextualität erweitern. Problematisch ist allerdings, dass mit dem Aufzeigen eines Netzes noch nicht viel geleistet ist. Man muss als weiteren Schritt dieses Netz dann interpretieren.

Alexandra Richter schließt ihren Vortrag mit der Überlegung, dass auch Gedichte selbst ein Netzartiges Gebilde darstellen können, was sie am Beispiel von Celans Gedicht Sprachgitter darlegt.

Commentaire de la séance du vendredi après-midi : Laurence Buchholzer-Rémy et Camille Mazé.

Laurence Buchholzer-Rémy et Camille Mazé remarquent pour le vendredi après-midi que l'historicité de la notion de réseau a été discutée. L'énigme de l'utilisation tardive du paradigme dans les séances sociales a été soulignée. Camille Mazé et Laurence Buchholzer-Rémy soulignent la nécessité de s'interroger sur l'usage des paradigmes. L'approche interdisciplinaire du séminaire leur apparaît une bonne base de discussion. L'intervention de Wolfgang Kaiser a souligné l'importance du langage : l'allemand étant bien plus précis que le français, celui-ci bien plus statique le l'allemand Vernetzung, concept plus dynamique et procédural, mène à une conclusion évidente et néanmoins importante : insister sur les différences de langue permet d'affiner les concepts. Par ailleurs, cette session a soulevé le problème de délimitation du réseau dans l'espace et le temps. Laurence Buchholzer-Rémy et Camille Mazé plaident donc pour des tentatives de relayer les différents niveaux, et éviter de rigidifier les concepts, par exemple en intégrant les trajectoires des acteurs dans l'analyse. Elles proposent de se retourner vers Norbert Elias et son analyse des configurations[55], pour dépasser éventuellement l'opposition entre réseau et champs, si souvent évoquée pendant le séminaire.

Conclusion : Claire Lemercier

Samedi 17 septembre, matin

Claire Lemercier s'est efforcée, dans sa conclusion générale du séminaire, de dégager les questions et définitions diverses qui ont été soulevées, pour les discuter. Elle a mis l'accent sur deux approches, qui ont été utilisés tout au long du séminaire. Le premier définit le réseau en tant que groupe, donc comme un acteur collectif, avec un postulat sur sa structure interne (hiérarchique ou démocratique ou entre les deux). Le deuxième définit le réseau comme une façon de voir la réalité et non comme une entité, et donc en tant que boîte à outils. Cette dernière approche insiste sur le fait que les relations ne sont pas uniquement bilatérales : ce qui se passe entre moi et autrui dépend de tous les autres autours, leurs liens ou absence de lien (conscience des acteurs supposée absente ou présente).

Claire Lemercier pose ensuite la question de l'utilité des approches, et remarque qu'il est parfois possible de

[55] ELIAS, N., « Le concept de configuration », in *Qu'est-ce que la sociologie ?*, La tour d'Aigue, Editions de l'Aube, 1991, p. 154-161.

jouer le réseau contre le réseau : du point de vue des acteurs, le réseau reste une entité, structuré d'une certaine manière. Le chercheur peut ensuite utiliser le réseau comme outil pour déconstruire la vision des acteurs.

Par ailleurs, elle insiste aussi sur la nécessité de prendre en compte les liens absents, les réseaux échoués. L'utilisation de méthodes qualitatives permettrait de comparer les « histoires de réussites » avec les « histoires d'échec » et le rôle des réseaux dans ces « histoires ».

Claire Lemercier a écrit deux articles qui peuvent intéresser les participants du séminaire :

- « Analyse de réseaux et histoire », Revue d'histoire moderne et contemporaine, 52-2, avril-juin 2005, p. 88-112

- « Analyse de réseau et histoire de la famille : une rencontre encore à venir ? », à paraître dans Annales de démographie historique.

Conclusion :

Michael Werner décide, en conclusion, que le CIERA va essayer, à partir du site, de fournir des informations et de créer un forum de discussion. Lille donne un exemple d'un forum sur les réseaux déjà existant : GARES, qui informe sur des stages de logiciels, des colloques etc.

(Auteur : Alexandra Oeser)

Masculin – Féminin, 2006

Appel à candidature

Connaissant un net essor depuis une vingtaine d'années, les recherches en sciences humaines et sociales sur les notions de « genre » et/ou de « sexe » ont abouti à un double résultat : elles ont d'une part contribué à dénaturaliser les catégories de « masculin » et de « féminin » en montrant que leur dimension biologique n'en était qu'une partie constitutive parmi d'autres ; elles ont d'autre part montré qu'ainsi relativisée et contextualisée, la notion de genre a dans les sciences sociales une valeur heuristique incontestable, dans la mesure où elle permet de définir des approches nouvelles, complémentaires de problématiques utilisant des catégories (d'âge, de classe sociale, d'appartenance nationale, ethnique ou religieuse) bien implantées dans les sciences humaines et sociales : la géographie fournit ainsi un exemple de discipline ayant récemment intégré la notion de genre dans ses problématiques – le degré d'avancement des différentes disciplines de ce point de vue étant cependant encore relativement inégal. À côté de ce renouvellement des problématiques s'est constitué un champ disciplinaire nouveau, celui des « *gender studies* », dont l'implantation selon les pays est là aussi relativement inégal, puisqu'elle semble par exemple plus faible en France et en Allemagne que dans les pays anglo-saxons.

L'enjeu méthodologique de ces nouvelles problématiques est d'autant plus fort que celles-ci sont étroitement liées à des renouvellements ayant récemment touché l'ensemble des sciences humaines et sociales : on peut ici, sans prétendre à l'exhaustivité, citer le « *linguistic turn* », le courant pragmatiste, le « *spatial turn* », voire l'approche fondée sur l'économie des conventions.

Les notions de « masculin » et de « féminin » apparaissent ainsi comme le produit d'une construction qui englobe trois dimensions. Il s'agit d'abord d'une dimension biologique, dont le statut et le rôle sont encore controversés, à la fois parce que la différence entre les sexes masculin et féminin est pensée par certains travaux de biologie ou de médecine sur le mode de la continuité, et non plus celui sur celui de la dichotomie, et parce que la question de l'antécédence du sexe sur le genre est loin d'être tranchée, le débat entre « essentialistes » et « anti-essentialistes » étant encore très vif. Apparaissent ensuite des processus relevant à la fois de normes et de pratiques, qui sont de nature sociale, économique, politique, juridique, mais qui englobent également les modalités selon lesquelles les individus construisent leur identité d'homme et de femme (par exemple à travers des pratiques culturelles ou sportives). À ces processus s'ajoutent enfin les représentations culturelles, symboliques, religieuses, philosophiques, littéraires ou artistiques, qu'une société se donne des hommes, des femmes et de leurs relations.

Ces trois dimensions se retrouvent également à propos des relations hommes / femmes dans leurs différentes modalités, qu'il s'agisse de la division sexuelle du travail (dans la sphère professionnelle) ou des tâches (dans la sphère domestique), de situations de concurrence, ou, bien évidemment de domination et / ou de discrimination, dans les différentes formes que peuvent prendre ces dernières. La façon dont ces relations hommes / femmes s'organisent par rapport à l'opposition public / privé se comprend également en prenant en

compte conjointement normes, pratiques concrètes et représentations.

Normes, pratiques et représentations ne doivent évidemment pas être cloisonnées, mais sont articulées les unes aux autres selon des modalités variables. La nécessité de prendre en compte leurs articulations est de plus en plus soulignée, pour éviter un double risque : celui de réifier les catégories (de « masculin », de « féminin », de « sexe », de « genre ») si seules les normes et les pratiques sont étudiées, et celui, en ne prenant en compte que les représentations, de rester prisonnier des enjeux idéologiques et de domination inhérents à celles-ci, la différence entre discours public émancipateur et pratiques quotidiennes étant, dans le domaine des relations hommes / femmes, loin d'être résorbée.

Cet impératif de contextualisation des notions de « genre », de « masculin », de « féminin » conduit également à souligner que si le genre est « un principe d'intelligibilité du monde social », il n'est pas le seul, et qu'il se conjugue, dans des proportions et selon des modalités qui restent à examiner, à d'autres principes (âge, classe sociale, appartenance nationale, ethnique ou religieuse, etc.).

Pour participer et proposer une intervention à ce séminaire, il n'est pas nécessaire que la recherche porte à titre principal sur la question du genre. Les candidats sont invités à présenter, à partir de leurs travaux personnels, un projet d'intervention abordant l'une des questions suivantes :

Approche historique de la constitution des notions de masculin et féminin

Le corps, pratiques et représentations : masculin et féminin entre différence et hiérarchie

Masculin, féminin : une place variable dans la définition de l'identité personnelle (« *queer studies* »)

La domination masculine et les rapports de hiérarchie masculin / féminin

Travail, famille, cité : vers l'égalité hommes-femmes ?

Après ces cinq séances consacrées aux conférences et interventions des jeunes chercheurs, le dernière demi-journée mettra en perspective les travaux du séminaire autour du débat suivant :

« Masculin » / « féminin », « genre », « sexe » : sources d'un renouvellement des approches dans les sciences humaines et sociales ou noyau d'un savoir autonome (« *gender studies* », « *queer studies* ») ?

Ces thématiques doivent permettre la représentation d'un spectre de disciplines le plus large possible (histoire, géographie, germanistique, romanistique, lettres, histoire de l'art, sociologie, économie, droit, philosophie, anthropologie, psychologie…).

Compte rendu

Pour la cinquième année consécutive, le CIERA a organisé, avec le soutien du DAAD (Office allemand d'échanges universitaires), un séminaire interdisciplinaire de jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales. Centré sur les notions de « genre » et/ou de « sexe », il a accueilli une vingtaine de jeunes chercheurs, allemands, français et américains, et issus de plusieurs disciplines. Dans son introduction, MICHAËL WERNER a exposé les raisons qui ont présidé au choix du thème par les organisateurs : d'abord, il s'ancre tant dans des questions de société que de politique et touche à des problèmes d'identités individuelles et collectives. Parler de « masculin/féminin » n'est guère dissociable de parler de l'action politique qui gravite autour de ces notions – ce qui, de la part du chercheur, exige un effort considérable d'autoréflexion et place son travail dans un processus qui est lui-même constitutif pour l'objet analysé. Accompagné par une série de conférences données par des chercheurs français et allemands, les interventions et discussions des participants se sont articulées autour de cinq thématiques :

(1) Approche historique de la constitution des notions de masculin et féminin (séance présidée par CLAUDIA ULBRICH)

ANNE-MARIE SOHN a retracé d'abord, dans sa conférence introductive et à l'exemple de son propre parcours scientifique, l'évolution d'une historiographie du féminin et du masculin depuis les années 1970, en distinguant quatre étapes : (1) une histoire des femmes issue des conjonctures politiques des années 1968, ancrée dans le féminisme politique naissant et pour laquelle l'essentiel consistait à trouver des femmes aux archives et les rendre visibles (les travaux de Michelle Perrot et du groupe qui s'est constitué autour d'elle jouant un rôle considérable) ; (2) une histoire marquée davantage par une perspective « sexuée (ou « genrée », notion plus utilisée dans les pays anglo-saxons) ; (3) l'arrivée d'une véritable histoire du genre, notamment avec les travaux de Joan Scott, histoire émergée d'une situation universitaire et culturelle précise aux Etats-Unis (le terme « genre » proposant une notion plus théorique, plus neutre et donc plus fédérateur dans le cadre institutionnel du monde universitaire, tournant, en outre, autour du discours, notion attachée aux *cultural studies* et au *linguistic turn*, et permettant ainsi des rencontres conceptuelles qui expliquent, en partie, son succès ; l'accueil du terme en France est cependant resté mitigé) ; (4) l'émergence d'une histoire du masculin qui reste,

aujourd'hui, encore sous-représentée en France. SOHN a souligné qu'en France et dans le monde occidental, l'apparition et l'évolution de cette historiographie sont profondément liées à une action politique et donc à des enjeux politiques et sociaux. Par conséquent, elle s'est prononcée contre un usage du terme « genre » qu'elle entend comme un outil « à la mode » et qui, en préférant l'analyse du discours, cache parfois que les identités humaines ne sont pas seulement influencées par les représentations discursives, mais renvoient à des catégories socialement construites (dont le « sexe » n'en est qu'une parmi d'autres).

ELISSA MAILÄNDER-KOSLOV a proposé dans son exposé une analyse de la violence des surveillantes SS dans les camps de concentration nazis, question encore peu traitée par l'historiographie du nazisme. Elle a souligné que, dans les camps, les femmes se voyaient pour la première fois attribuées le droit de tuer. Étudiant d'abord les différences et rapports structurels (recrutement, hiérarchies, rapports du personnel SS masculin avec le personnel SS féminin), puis les représentations de la violence « féminine » (dans les rapports faits à l'intérieur des camps ou, sous un autre angle, dans les écrits des survivants des camps), et enfin la pratique de la violence par les femmes SS, elle a conclu que, d'une part, les surveillantes avaient un statut intermédiaire (*weibliches Gefolge der Waffen-SS*) aboutissant à des appréciations stéréotypées de la part de leurs collègues masculins et que, d'autre part, la violence à l'intérieur des camps était bien « genrée », les surveillantes ayant eu plus recours à une violence directe (coups) pendant que les surveillants hommes utilisaient davantage l'arme à feu. Aussi les surveillantes ne participaient pas directement aux exterminations, n'étant pas présentes autour des chambres à gaz (en revanche, elles prenaient part aux sélections à la rampe).

Dans son exposé problématisant les analyses d'archéologues faites des rites funéraires préhistoriques, SABINE METZLER a montré comment les préconçus scientifiques ont influencé (et continuent d'influencer) la vision du monde préhistorique que propose l'archéologie : distinguant un sexe anthropologique (constaté par exemple à partir des mensurations d'os) et un sexe archéologique (constaté par exemple à partir de la position des corps ou des offrandes), elle a souligné que la détermination archéologique du sexe diminue la diversité des genres et ne prolonge souvent qu'une vision contemporaine de la différence des sexes dans le passé, réifiant et renforçant ainsi les stéréotypes issus des sciences humaines nées au XIX^{e} siècle.

L'exposé d'ESTER SUZANNE PABST s'est centré autour de la notion de « vertu » dans les textes des Lumières ; renvoyant aux travaux de Thomas Laqueur, elle a souligné l'importance de la mutation que la notion a vécue à l'époque : initialement conçue comme un idéal de comportement masculin, elle se transforme alors en une norme de conduite féminine, dans l'émergence et dans la stabilisation d'une conceptualisation discursive qui oppose d'une manière dualiste le masculin au féminin. Dans la suite de son intervention, elle a montré également que le discours portant sur la différence des sexes n'était pourtant pas figé, mais polyphone et parfois contradictoire, oscillant entre deux pôles (« la vertu au féminin » et « la vertu n'a point de sexe »).

(2) Le corps, pratiques et représentations : masculin et féminin entre différence et hiérarchie (séance présidée par VERONIQUE DALLET-MANN)

Dans sa conférence ouvrant cette section et portant sur l'historicité et le caractère contextuel de la prétendue « nature » des différences de genres, DELPHINE GARDEY a d'abord rappelé que toute pensée (la nôtre incluse) est inévitablement imprégnée d'éléments idéologiques. Elle a donc souligné qu'il faut se garder de toute téléologie, en pensant moins dans une perspective qui distingue les sciences « vraies » des sciences « fausses », mais en montrant davantage la généalogie historique des savoirs qui sont nécessairement commandés par le social. À l'exemple du savoir biologique – qui a cherché et continue à chercher le « noyau dur » du sexe en le localisant parfois dans l'anatomie du corps (squelettes, organes) ou, plus tard, dans des particules invisibles (hormones, gènes), elle a montré que, d'une part, les sciences jouent un rôle éminent dans la construction des identités sexuées, mais que, d'autre part, elles sont elles-mêmes fortement influencées par le monde social et les conjonctures qui l'animent. En retraçant les moult tentatives de trouver les « lieux » du féminin et du masculin (en déclarant par exemple le clitoris pénis intérieur, et le prépuce clitoris masculin), elle a fait apparaître que l'on n'a là pas affaire à des évidences biologiques qui, rendues intelligibles par le travail scientifique, s'expliquent par elles-mêmes, mais à des négociations constantes entre les observations des chercheurs et le travail d'interprétation de ce savoir scientifique qui s'effectue dans un contexte social dont les évolutions contribuent même à guider le regard « scientifique ».

Dans son exposé, ANNE BRÜSKE a retracé les représentations corporelles dans *Les liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos. Désignant le corps comme texte et pratique sociale, elle a développé l'hypothèse du corps féminin comme système de significations (« corps domestiqué », « corps rebelle ») intégré dans les structures androcentriques de la *bonne compagnie*. En analysant les pratiques autour de ce corps (pratiques masculines d'une part : notamment la pratique de la séduction subsumée sous le *leitmotiv* du « séduire et perdre » et considérant le corps de la femme comme un trophée et une « machine à plaisir » ; pratiques féminines d'autre part : maîtriser son corps pour « se défendre »), elle a montré comment il devient lui-même une « fabrique du

genre » propre à une société de nobles où le sexe joue la fonction d'une représentation du pouvoir.

À partir de sources littéraires et narratives, d'archives judiciaires et de sources normatives, STEPHANIE GAUDILLAT CAUTELA a étudié dans son exposé les violences sexuelles au XVI[e] siècle en s'interrogeant sur leur signification quant aux rapports de sexes. Force est de constater qu'il n'existe pas de terminologie claire pour désigner, au XVI[e] siècle, « un viol », mais des assimilations de l'agression sexuelle au rapt ou à l'adultère. Dans la mesure où la représentation de la femme, de son « naturel faible » et « concupiscent » pousse les juristes à ne condamner une violence sexuelle que lorsqu'elle est indéniable et préjudiciable à l'honneur familial, il apparaît clairement que cette violence n'était alors pas considérée comme un crime sexuel, mais comme un crime contre l'honneur (car entraînant sa perte). Au critère du sexe s'ajoute donc celui de l'appartenance sociale dans une société fortement hiérarchisée.

URSULA HENNIGFELD a clos la séance avec un exposé sur les rôles des genres dans les sonnets pétrarquéens. Écrits pour la plupart par des hommes pour glorifier une ou des femme/s aimée/s, ces sonnets ont comme auteur parfois des femmes (Gaspara Stampa, Louise Labé), parfois l'auteur et l'être aimé sont du même sexe (Shakespeare), parfois ce n'est pas le corps vivant et beau qui est célébré mais le corps moribond (Harsdörffer, Lohenstein), voire mort (Lope de Vega). Il apparaît alors que les sonnets écrits par des femmes ont souvent été interprétés comme preuve d'une « vie douteuse » de leurs auteurs (c'est qui n'a pas été le cas pour des auteurs hommes) ; dans le cas de Shakespeare dont les sonnets donnent parfois lieu à un véritable « gender trouble », les rôles sont souvent ambivalents, variables, voire inversés. Proposée par HENNIGFELD, une nouvelle lecture des sonnets dont l'interprétation a longtemps oscillé entre « louange des femmes » (*Frauenlob*) et « mépris des femmes » (*Frauenverachtung*) amène donc à une nouvelle perception des rôles des sexes construits dans ces textes.

(3) Masculin, féminin : une place variable dans la définition de l'identité personnelle (« queer studies ») (séance présidée par KARINE CHALAND)

Ouvrant la séance, la conférence de BARBARA HAHN a présenté les controverses autour de la différence des sexes qui ont eu lieu pendant la République de Weimar. Créant une « culture de la réflexion sur la femme et le genre » (*Kultur des Nachdenkens über Frau und Geschlecht*), ces discussions, marquées par une forte participation de femmes juives, ont été subitement interrompues avec l'arrivée au pouvoir des nazis en 1933. L'exode des juifs et juives allemands a donc mis fin à un vivier intellectuel dont la redécouverte reste en grande partie à faire. Dans l'exil, les « espaces intellectuels » (*Denkräume*) tracés pendant les années 1920 ont été abandonnés, les femmes émigrées ayant à s'occuper des problèmes plus brûlants de survie que la « question des femmes » (*Frauenfrage*). Leurs réflexions avant l'émigration amènent cependant à mettre en question la chronologie établie du mouvement féministe. Alors que *Le deuxième sexe* de Simone de Beauvoir (1949) est toujours perçu comme le livre qui a révolutionné l'analyse de la condition féminine, les pensées d'Alice Rühle-Gerstel, de Margarete Susman ou d'Hannah Arendt ont été pratiquement oubliées bien qu'elles introduisent une tout autre perspective sur le rôle de la femme dans la société contemporaine que celle proposée par Beauvoir, fortement imprégnée par la notion de progrès dans l'histoire. La vision de ces femmes allemandes de l'entre-deux-guerres était souvent plus pessimiste. D'une manière plus générale, cette histoire d'un discours « oublié » montre comment un discours peut être détruit par le changement du contexte historique et les événements qu'il génère. Elle conduit également à se poser des questions sur la formation des traditions savantes : pendant que d'autres émigrants allemands comme Kracauer ou Benjamin ont réussi à redevenir des « auteurs » ayant droit de cité dans l'université par le biais de l'École de Francfort, ceci n'est pas le cas pour Rühle-Gerstel ou Susman dont les textes restent souvent éparpillés et ne sont toujours pas considérés comme faisant partie d'une « œuvre ».

Fondant son exposé sur un jeu de mot (en allemand, « queer » veut dire « à travers »), MAX KRAMER s'est placé dans l'approche des *queer studies* en rapprochant les vies et œuvres de Stefan George et Jean Genet, auteurs qui dans les études littéraires sont rarement mis en relation. C'est notamment la thématique « masculin/féminin » qui justifie ce rapprochement : la dimension politique des deux œuvres est indissociable de la dimension homosexuelle de leurs auteurs dont émergent sadomasochisme, amoralisme esthétisant, misogynie radicale, fascination pour la pensée raciste, culte du *Führer* et du surhomme dans sa double notion (*Übermensch* et *Übermann*). Tous les deux décrivent un monde homoérotique où, dans un cadre paramilitaire, sont liés érotisation et héroïsation, désir et meurtre. George et Genet concorderaient donc sur un niveau esthétique et moral qui serait la ressemblance volontairement voulue entre le décadent et le paria et la disparition totale des femmes dans un monde où n'existent que des « surhommes ».

DANIEL SIEMENS a présenté, à partir des reportages dans la presse de l'entre-deux-guerres, le corps du criminel comme « objet virtuel », appliquant ainsi le concept du *mapping the body* proposé par Philippe Sarasin. La mise en scène des « crimes passionnels » est selon lui le résultat d'un changement des rôles des sexes dans la société

bourgeoise. Les femmes, ayant été peu nombreuses parmi les auteurs d'un crime, devenaient, par le « discours alarmiste » des « crimes passionnels », enfin visibles ; l'inversion de leur rôle « classique » de victimes les a même transformées en des malfaiteurs dangereux pour l'ordre public. En déclarant ces femmes déviantes cas exceptionnels, ce discours confirmait en même temps les structures de la société (ce qui vaut également pour ces rares hommes « efféminés » déclarés eux aussi auteurs de « crimes passionnels »).

Analysant une série de tatouages, relevés à la peau de soldats et de criminels et collectionnés à la toute fin du XIX^{e} siècle par le médecin légiste lyonnais Alexandre Lacassagne, MURIEL SALLE a proposé une lecture des représentations de femmes menant à deux résultats : elle a identifié, d'une part, un discours du tatoué sur les femmes (aboutissant dans des images pouvant être lues comme des pures créations masculines), et, d'autre part, un discours du tatoué sur lui-même qui montre son rapport souvent conflictuel à la féminité, mais aussi à sa propre masculinité (cette dernière se construisant en creux et en interaction avec la féminité illustrée).

(4) La domination masculine et les rapports de hiérarchie masculin/féminin (séance présidée par CHRISTINE MUSSELIN)

À partir des réflexions qu'a proposées Pierre Bourdieu dans son livre *La domination masculine* (1998), KARINE CHALAND a soulevé quelques questions envers une sociologie du genre qui s'est développée ces dernières années. Ouvrage faisant date car, d'une certaine manière, il a « légitimé » l'objet, le livre de Bourdieu s'est également vu fortement critiquer en ce que sa vision de la reproduction de la différence des sexes (le genre précède le sexe, il est incorporé et donc élément de l'habitus) ne laisse pas de place à une résistance de la part des dominées. D'autres chercheurs préfèrent donc ne pas parler de « domination », mais d'« oppression des femmes » (Christine Delphy), oppression qui se joint à d'autres oppressions (d'ordre raciste par exemple). D'autres encore introduisent la notion de la sexualité et avancent l'hypothèse selon laquelle le patriarcat serait un mode d'organisation de la situation par la contrainte d'être hétérosexuelle (« les lesbiennes ne sont pas des femmes », Monique Wittig). La question qui se pose, selon CHALAND, reste cependant toujours la même : pourquoi, en dépit de cette domination masculine, les femmes ne se plaignent-elles guère ? Utilisant l'« approche compréhensive » (issue des travaux d'Erving Goffman), elle a proposé d'introduire dans le champ d'analyse l'idée de différentes compensations de l'oppression dans la vie quotidienne (ce qui laisserait cependant toujours ouvert la question à savoir si les femmes ou non intériorisent les valeurs de la domination). Quant à la question de savoir pourquoi le livre de Bourdieu n'a guère eu de succès en Allemagne, il apparaît clairement que son auteur a travaillé avec des catégories binaires qui homogénéisent aussi bien « les hommes » que « les femmes ». L'historiographie allemande traitant des problèmes de genres a cependant montré depuis bien longtemps que les sexes ne se réduisent pas à des entités homogènes, mais qu'il existe (si l'on prend l'exemple de la distribution des richesses) d'énormes inégalités au sein d'un même genre.

La constitution progressive d'une historiographie féminine au sein d'un paysage essentiellement masculin au début du XX^{e} siècle a été le sujet de l'exposé d'AGNES GRACEFFA qui a proposé une analyse des travaux d'historiens et d'historiennes de l'époque mérovingienne en France et en Allemagne. Associant une étude sociologique comparée de la place des femmes au sein des élites intellectuelles à une analyse de la notion de « carrière », elle s'est demandé s'il existe une manière de faire de l'histoire spécifiquement féminine distinguable par exemple à partir des choix de problématiques ou des méthodes.

Dans son exposé retraçant les notions du « masculin/féminin » dans la perspective des saint-simoniens autour de 1830, PAOLA FERRUTA a proposé notamment une lecture de la pensée de Pierre Leroux. Ancrant la réflexion de celui-ci dans un contexte intellectuel qui élevait « la femme » de plus en plus vers la position d'une instance intermédiaire entre esprit et matière, elle a souligné la formule trinitaire introduite par Leroux pour établir l'égalité dans l'inégalité : la femme ressemble à l'homme, même si elle maintient sa particularité à elle – l'essence de son sentiment qui la rend inégale à l'homme.

Terminant la séance, l'exposé d'HEDWIG WAGNER a proposé de rendre intelligible le fait d'être d'un genre (*Geschlechtlichkeit*) en le comprenant par sa médialité (*Medialität*). Il s'agit donc de ne pas analyser le genre seulement comme motif et sujet de la production médiatique, mais de réfléchir sur son propre caractère de média. À l'exemple d'un film pornographique (*Tokyo Decadence*) et en utilisant la théorie des médias « chauds » et « froids » développée par Marshall McLuhan, elle a montré comment la médiatisation de la sexualité installe des relations de sens uniquement constituées par la dimension médiatique.

(5) Travail, famille, cité : vers l'égalité hommes-femmes ? (séance présidée par MEINHARD ZUMFELDE)

La séance a été ouverte par une conférence de CLAUDIA HELFFERICH qui, à partir des recherches qu'elle mène elle-même à la tête de l'institut SoFFi à Freiburg (*Sozialwissenschaftliches Frauenforschungsinstitut*) a présenté l'approche de l'analyse des territoires (*Territorienforschung*) à l'entrecroisement du travail, de la famille et de la cité. Cette approche qui vise la catégorie du genre sous l'angle de la biographie tente d'analyser les processus selon lesquels l'inégalité est produite à l'intérieur même des familles ou des professions. Adoptant une

approche sociostructurelle, elle opère avec les notions de *territoire* (entendu comme champ social d'action, par exemple « la maison » ou « la sphère publique ») et de *pratiques* et s'interroge sur la façon dont celles-ci sont attribuées aux genres. La biographie est ainsi considérée comme une série d'arrangements de territoires déterminés par la notion du genre. Ces déterminations peuvent changer comme le montre l'exemple de l'armée allemande où l'identification des soldats s'est rapportée habituellement à l'appartenance à un territoire connoté masculin ; cet arrangement a pourtant été fortement perturbé avec l'arrivée des soldats femmes depuis quelques années et également avec l'objectif nouveau et « féminin » qui est d'assurer la paix (par rapport à l'objectif « masculin » de la guerre). On remarque le même phénomène à l'intérieur des territoires du monde professionnel (ou quelques professions traditionnellement masculines se féminisent) ou à l'intérieur des familles où les rôles masculins et féminins deviennent beaucoup plus traditionnels avec l'arrivée d'un enfant. Les codes sexués d'un territoire ne sont donc pas stables, figés, mais fluides. Ils peuvent en revanche être stabilisés par diverses pratiques de résistance ou des stratégies d'isolation (comme le montrent les travaux de Carol Hagemann-White).

Peut-on démasculiniser la prison ? C'est à partir de cette question que l'exposé de PASCAL DESCARPES a entrepris d'analyser le monde carcéral actuel en France et en Allemagne dans une perspective des études des genres. Contextualisant la place des femmes dans le milieu pénitentiaire, il a souligné l'organisation actuelle très sexuée de la prison, le « féminin » (qu'il s'agisse de détenues ou de surveillantes) y étant presque une « anomalie ». En reprenant les théories d'Erving Goffman (sur l'« institution totalitaire ») et de Michel Foucault (sur le rôle du corps comme enjeux dans la disciplinarisation des détenus), il a proposé des pistes de réflexion pour déconstruire cette « institution masculine » qu'est apparemment la prison, on insistant notamment sur le lien que le système pénitentiaire entretient, évidemment, avec la représentation sexuée de la criminalité dans nos sociétés.

Dans son exposé portant sur la représentation des sexes dans le milieu de la musique électroacoustique contemporaine, TATJANA BÖHME-MEHNER est partie d'un constat surprenant : alors que la France compte parmi les compositeurs de ce type de musique un certain nombre de femmes, le même groupe n'en compte pas une seule en Allemagne. Comment expliquer ce phénomène si l'on ne veut pas s'arrêter à des explications standard telles que la place de la femme dans le milieu professionnel, incontestablement différente des deux côtés du Rhin ? Elle a notamment activé l'argument des traditions culturelles dans lesquelles, de manière différente en France et en Allemagne, l'attribution des rôles aux sexes à partir d'une compréhension de la place sociale du compositeur en tant que créateur se révèle être un facteur décisif pour définir la fonction que peuvent ou non prendre les femmes dans le milieu de la musique électroacoustique.

La séance a été close avec un exposé de GWENAËLLE PERRIER dans lequel elle a présenté et analysé l'adoption de la méthode de *Gender-Mainstreaming* dans les projets pour l'emploi du Fonds Social Européen. Questionnant la mise en œuvre d'une politique au-delà d'un affichage de volontarisme institutionnel, elle a, en prenant l'exemple de la Région Ile-de-France, distingué plusieurs éléments : d'une part, la mise en place d'une dynamique de visibilisation des inégalités relatives au genre dans l'emploi ainsi que la mise en place des programmes de sensibilisation et de formation à ces inégalités dont a profité une partie des acteurs du service public de l'emploi ; d'autre part, une transposition qui reste incomplète, voire inexistante quant à la place du genre dans les projets concrets pour l'emploi. À l'instar d'autres études sur le sujet, elle a donc pu mettre en évidence un écart important entre le discours sur le *Gender-Mainstreaming* et la faiblesse des mesures concrètes pour l'implanter.

« Masculin »/« féminin », « genre », « sexe » : sources d'un renouvellement des approches dans les sciences humaines et sociales ou noyau d'un savoir autonome (*gender studies*, *queer studies*) ? (séance présidée par MICHAËL WERNER)

Le séminaire s'est terminé avec une discussion générale préparée par des groupes de travail formés par les participants. Avant que ceux-ci aient présenté leurs rapports, MICHAËL WERNER est revenu, à la lumière de l'expérience collective des trois jours passés, sur quelques aspects du thème « masculin/féminin » évoqués lors de l'introduction. La transversalité de cette thématique comportait le risque de l'hétérogénéité, voire de l'éclatement des approches et des sujets de recherches. Quatre points lui paraissent se dégager : (a) la problématique du « masculin/féminin » est tant un sujet de recherche qu'un enjeu politique et social, ce qui met l'accent sur la nécessaire réflexivité du travail de recherche lui-même et demande une distinction permanente de différents niveaux de l'analyse (objet, acteurs, approche scientifique) ; (b) le va-et-vient entre les notions de « sexe » et de « genre » montre d'une manière récurrente le danger réel d'un réductionnisme anthropologique fondé dans l'expérience quotidienne où la différence des sexes reste vécue comme une évidence par la plupart des citoyennes et citoyens ; (c) le caractère binaire de la dichotomie « masculin/féminin » pose constamment la question d'une identification par la différence et présente donc le

danger d'une auto-ontologisation, parfois inconsciemment renforcé par une recherche qui ne cesse de mettre l'accent sur la différence des sexes (et la domination et/ou l'oppression qui vont avec) ; (d) les problèmes de l'opposition ou non entre le discours et son objet renvoient à la question des cultures scientifiques françaises et allemandes, où les usages de la notion de discours varient fortement (Jürgen Habermas *versus* Michel Foucault).

Dans les commentaires, faits par les participants eux-mêmes, des cinq séances du séminaire, la question de savoir si l'histoire des genres veut rester une histoire à part (*Bindestrich-Geschichte*) ou s'intégrer dans l'histoire « générale » a été posée à plusieurs reprises. Le noyau de cette question reste la transformation des ambitions théoriques en recherches empiriques. En fait, malgré les revendications théoriques d'une histoire des relations entre les sexes, l'histoire des hommes (*Männergeschichte*) actuellement en cours d'élaboration montre plutôt la persistance d'un modèle à part. En revanche, des historiennes travaillant dans le domaine n'ont pas toujours appelé de leurs vœux une intégration trop rapide de l'histoire des femmes dans une histoire sociale et culturelle générale. De nouveau, disent-elles, cela la rendrait invisible. Une deuxième question soulevée a été celle de la relation entre la matérialité et la discursivité des genres, entre « sexe naturel » et « genre socialement construit » : le séminaire, dans son ensemble, a montré qu'une vision binaire des relations entre les sexes a cédé la place à une conception dans laquelle la variabilité des rapports humains domine. Ceci veut dire aussi que le sexe ne devrait pas être considéré comme la seule catégorie qui ait une influence sur la vie des hommes et des femmes (il y en a d'autres : la classe sociale, la génération, la race…), mais intégré dans une conception dynamique du pouvoir (et moins de la domination). Comment sortir des différences des sexes – par une abolition des genres (Christine Delphy) ou une multiplication des genres (Judith Butler) ? Une réponse à cette question n'a évidemment pas été trouvée ; de manière unanime, les participants ont cependant regretté que l'approche des *queer studies* a été, pendant le séminaire, largement sous-représentée. Est-ce, inconsciemment, lié aux structures universitaires qui ne permettent guère, au moins en France, la mise en œuvre d'une telle approche ?

Dans ses conclusions, CLAUDIA ULBRICH a d'abord repris quelques éléments de la discussion entre les participants : elle a plaidé pour une position qui assume tout simplement la fragmentation de tout savoir et le fait que toute recherche soit déterminée par la place du chercheur qui la mène. Elle a appelé de ses vœux une hétérogénéité des approches qui, à l'instar des travaux de Michel Foucault pour qui l'histoire n'était que laboratoire et expérience, multiplie les perspectives au lieu de les presser en une seule approche intégrative. Cela voudrait dire : montrer les multiples ruptures dans l'histoire, déconstruire les récits sur les rapports entre les sexes (qui, en dépit de trente-cinq ans de recherche, n'ont pas tellement changé), proposer des récits fragmentaires au lieu de suivre les téléologies du marxisme, du progrès ou du féminisme… Dans une telle perspective, il importe aussi de ne pas se faire aveugler par le caractère apparemment homogène et essentialiste des sexes ; au contraire, les catégories de « hommes » et de « femmes » devraient être constamment déconstruites, en admettant par exemple que, à côté de beaucoup de différences dans les vies de femmes et d'hommes, il y a aussi beaucoup de points communs. Le défi de la recherche actuelle n'est donc guère de reconstruire une énième fois l'opposition « masculin/féminin » (et de la confirmer, par cela, normativement), mais de poser des questions plus ouvertes : qu'est-ce que je trouve vraiment dans mes sources ?, et d'analyser le croisement de la catégorie « sexe/genre » avec d'autres catégories socialement construites (classe, race, génération…).

CLAUDIA ULBRICH a salué la richesse et la qualité intellectuelle des exposés présentés lors du séminaire. Néanmoins quelques remarques critiques lui ont semblé nécessaires, concernant par exemple l'analyse des sources (celles écrites par des hommes sur des femmes, ne disent-elles pas plus de choses sur ces hommes écrivant que sur les femmes qu'ils décrivent ?), l'usage des concepts (restés, selon elle, trop souvent insuffisamment définis), l'usage des notions trouvées dans les sources (qui ne devrait pas se limiter à une analyse étymologique) ou les méthodes utilisées. D'une manière générale, elle a demandé davantage de contextualisation dans les travaux des jeunes chercheurs. Seul le regard qui ose se détacher de son objet défini réussit à laisser derrière lui les traditions dans lesquelles cet objet même s'inscrit.

(Auteur : Falk Bretschneider)

Faire la preuve, 2007

Appel à candidature

Rarement abordée en tant que telle, la question de la preuve – ou de la démonstration – devient aujourd'hui un

enjeu central de la recherche en sciences humaines et sociales. L'importance et l'actualité de cette question résultent de la fragilité croissante des savoirs produits par nos disciplines. La mondialisation a entraîné une crise profonde du paradigme objectiviste qui a prévalu jusque dans les années 1970. En faisant apparaître que nos savoirs dépendent largement de leur contexte d'observation et d'élaboration, elle a contribué à leur relativisation. Vont ainsi de paire une nécessaire modestie du chercheur dans son rapport au savoir et à ses pratiques et une exigence méthodologique et réflexive renforcée, indispensable à l'affirmation de la spécificité de la démarche par rapport à d'autres formes de savoir ayant une prétention à dire vrai. Le séminaire se propose d'aborder ces questions à partir du problème de la construction et de l'administration de la preuve, en confrontant les expériences, les manières de faire et les logiques sous-jacentes mises en oeuvre par des jeunes chercheurs venant de plusieurs disciplines et traditions de recherche nationales.

Si les particularités disciplinaires demeurent – et un des enjeux du séminaire consistera à pointer les spécificités des différents régimes de vérité locaux (disciplinaires ou nationales) –, l'une des caractéristiques des sciences sociales actuelles est bien le « bricolage ». L'administration de la preuve découle autant de la construction préalable de l'objet et « l'assemblage » de techniques d'objectivation que de l'application d'un corpus de méthodes et de savoir-faire propres à chaque discipline. Ce « bricolage », qui consiste à varier les échelles d'observation, les points de vue et les sources, vise à relever le défi de la fragilité des savoirs en sciences sociales, mais pose en même temps un certain nombre de problèmes : la possibilité même d'appliquer des méthodes et théories ayant des présupposés radicalement différents, voire opposés, autour d'un même objet ; le risque de renoncer à l'idéal d'une cumulativité des savoirs et de diluer les critères d'évaluation et de discussion ; la difficulté à apprendre et à maîtriser des savoir-faire toujours plus diversifiés et le risque de produire un éclectisme théorique et méthodologique superficiel.

Ces questions ont évidemment une dimension épistémologique qu'il ne faut pas négliger, mais la question de la preuve sera surtout abordée en termes pratiques, dans le sens où la fabrication de la preuve est le résultat d'une articulation entre la construction de l'objet, les méthodes de constitution des faits empiriques et la mobilisation de ces éléments dans une démonstration. Celle-ci acquiert alors une force qui ne dépend pas de l'autorité du locuteur mais résulte de l'ensemble de la démarche. Le séminaire visera donc à explorer, dans toutes ces dimensions, la tension entre la contingence du savoir et l'exigence de la preuve en partant des pratiques concrètes de recherche. Plutôt que de décliner la question en termes disciplinaires, le pari intellectuel consistera à dire que cette question se pose dans des termes similaires dans l'ensemble des disciplines des sciences sociales. Ce pari de l'interdisciplinarité devrait ainsi favoriser la circulation des « arts de faire » non seulement entre les différentes disciplines, mais faciliter aussi le croisement des expériences de chercheurs formés dans différents contextes nationaux.

Les travaux du séminaire s'articuleront autour des thèmes suivants :

1) La délimitation de l'objet face à l'exigence de la preuve (I) **: temps et historicité** (comparaisons diachroniques, « thick description » et longue durée, conjonctures stables et conjonctures critiques, problèmes de périodisation et de gestion de chronologie)

2) La délimitation de l'objet face à l'exigence de la preuve (II) : **les problèmes de la contextualisation** (contextes culturels et logiques d'action, pertinence et limites de la contextualisation, articulation entre acteurs, institutions, pratiques et représentations)

3) Constituer la preuve (I) : **le quantitatif et le qualitatif** (la taille et la représentativité d'un corpus, le statut de l'exemple et de l'exemplaire, l'usage du témoignage, le rôle et l'usage des constructions artistiques et littéraires dans la constitution d'une « preuve »)

4) Constituer la preuve (II) : **la question du visuel** (statut des objets visuels, rôles de l'iconographie et de la cartographie, évidence argumentative du visuel et ses détournements, rapports entre visuel et récit)

5) **Administrer la preuve** (problématisation, construction de l'intrigue, figures rhétoriques, constructions logiques et la place des objets matériels, rapports entre logique déductive et logique inductive)

Les candidats sont invités à présenter, à partir de leurs travaux personnels, un projet de texte (4 à 5 pages) abordant l'une de ces cinq questions. Quinze projets seront choisis et seront développés par leurs auteurs pour donner lieu à des textes d'une quinzaine de pages qui seront mis en ligne sur l'espace collaboratif du CIERA début juillet. Les quinze textes seront présentés et commentés par les autres participants pendant le séminaire. Des binômes (auteur/ commentateur) seront formés préalablement. Une dizaine de candidats, en particulier ceux encore débutants dans leur travail de recherche, peuvent se présenter d'emblée, en envoyant seulement un *curriculum vitae* et leur projet de recherche, ou pourront n'être finalement retenus que comme auditeurs et commentateurs.

Après ces cinq séances consacrées aux conférences et interventions des jeunes chercheurs, le dernière demi-

journée mettra en perspective les travaux du séminaire dans une séance de synthèse dont la préparation sera confiée aux auditeurs.

Ces thématiques doivent permettre de représenter un spectre de disciplines le plus large possible (histoire, géographie, germanistique, romanistique, lettres, histoire de l'art, sociologie, économie, droit, philosophie, anthropologie, psychologie…).

Compte rendu

Temps et historicité

Notre réflexion lors de la première demi-journée de notre séminaire fut traversée par quelques « mots-clés », pour reprendre l'expression de Michael Werner. Certains furent longuement évoqués, d'autres rapidement traités, et quelques uns ont parcouru nos quatre journées d'étude. Ces derniers constitueront le fil rouge de cette synthèse. Elle s'articule ainsi autour de trois axes :

la question méthodologique du « faire preuve »

la notion de contexte et son corollaire : la contextualisation de l'objet de recherche

Enfin, l'historicité, terme qui constitue, au demeurant, l'intitulé de notre première séance.

I. La méthodologie de recherche ou la nécessaire auto-réflexivité du chercheur

Un premier point abordé fut celui de la (ou des) démarche(s) possible(s) pour « faire la preuve ». Dans cette optique, l'étude de Karim Fertikh s'intéresse à la question de la spécificité d'un discours scientifique tenu par les « programmateurs » sociaux-démocrates à Bad-Godesberg pour justifier et faire valoir leurs arguments programmatiques contre ceux de leurs adversaires. L'auteur tend à montrer, d'une part que cette spécificité existe et, d'autre part, qu'elle résiderait dans un discours de vérité fondé sur l'effacement du « je » du locuteur dans le « nous » identitaire du parti. Dans cette stratégie argumentative, l'histoire du parti, avec ses moments fondateurs et ses penseurs, est invoquée comme preuve de la démonstration programmatique.

Béatrice Robert souligne, quant à elle, un autre exemple d'utilisation de l'histoire comme preuve : l'analogie historique. En développant une étude sur les historiens allemands et italiens de l'antiquité au XIX° siècle, elle montre comment ceux-ci s'appuient sur une (re)lecture de l'histoire antique pour fonder leurs préconisations politiques actuelles dans la construction des Etats-Nations respectivement allemand et italien.

Au cours de la discussion, il est apparu très nettement que le discours des deux intervenants était en réalité double ou, pour reprendre l'expression de Karim Fertikh, la preuve était faite « au carré » : d'une part, il s'agissait, pour eux, de montrer comment l'histoire avait été utilisée pour faire preuve, l'un chez les sociaux-démocrates, l'autre chez les historiens de l'Antiquité, d'autre part, il leur fallait aussi « prouver » la pertinence de leurs propres conclusions. Pour ce faire, un premier élément soulevé par Karim Fertikh fut la récurrence des faits observés : la répétition des mêmes stratégies argumentatives dans des contextes différents et chez des locuteurs variés laissait à supposer qu'il y avait bien là une rhétorique spécifique à ces programmateurs. L'autre élément proposé par Béatrice Robert fut celui de la comparaison : en confrontant le discours italien sur l'Antiquité au discours allemand, l'auteur a pu mettre en évidence les fonctions de l'analogie historique dans les stratégies de démonstration.

Ainsi, comparaison et récurrence semblent constituer deux pistes pour construire une démarche rigoureuse susceptible de « faire preuve ». Par ailleurs, les deux contributions ont ouvert une réflexion sur l'inévitable et nécessaire auto-réflexivité du chercheur sur sa propre démarche. Cette épineuse question fut abordée sous un angle bien particulier : celui de la contextualisation, certes de son objet de recherche mais aussi de sa position de chercheur.

II. La contextualisation historique de la preuve

Les contributions et discussions du jeudi matin se sont regroupées en grande partie autour de la question de la nature des transformations auxquelles l'image historique et l'utilisation des arguments historiques peuvent être exposées dans différents contextes historiques et nationaux. Nous avons vu que la tentative d'éviter et de révéler des anachronismes qui implique une double historisation, c'est-à-dire une double contextualisation historique de l'objet de recherche d'un côté et de l'autre de l'objet de réflexion de cette recherche, peut mener à des « boucles méthodologiques », évoquant la nécessité d'un « travail semi-rigoureux », selon la terminologie de Passeron.

La contribution de Béatrice Robert a montré comment un même objet historique – ici le monde de l'Antiquité – utilisé à des fins semblables – c'est-à-dire pour renforcer et légitimer le processus de l'unification nationale en Italie et en Allemagne – peut produire des stratégies de preuve tout à fait différentes, stratégies que Béatrice Robert cherche néanmoins à relier par la notion de « l'analogie ». Les différentes stratégies se basent

vraisemblablement sur les approches différentes à l'Antiquité par les deux histoires nationales. Tandis que l'Italie se considère comme le successeur génétique, géographique et traditionnel de l'Empire Romain et peut ainsi puiser ses impulsions nationales directement de la connaissance de l'Antiquité et de la force suggestive des objets archéologiques, en Allemagne la mise en fonction de l'Antiquité suit plutôt des constructions analogiques.

L'argumentation historique analysée par Karim Fertikh se situe dans un cadre historique différent. Lorsque le SPD, en se reconstituant après la Seconde Guerre Mondiale, promulgua à Bad Godesberg un programme fondamental, les acteurs principaux se soucièrent moins de dégager l'utilité ou la nécessité politique de leur propos que de s'insérer dans une tradition social-démocrate et socialiste. Ainsi, le but du programme à reformuler était avant tout celui de trouver, de retracer et d'interpréter le rôle historique de la démocratie sociale. Au lieu d'un pragmatisme politique, l'on trouve ici des argumentations scientifiques, basées surtout sur les sciences sociales et historiques. En cela l'on peut également remarquer qu'ici – comme dans les autres situations dans lesquelles se forme un collectif qui tend à être plus que la simple somme de ses membres – la créativité individuelle cède à la réactualisation de vieilles idées dans un nouveau contexte historique.

III. L'historicité de l'objet et de la recherche

Le troisième et dernier aspect est celui du temps et de l'historicité, donnant le titre à cette première séance du Séminaire. Il englobe et résume en quelque sorte les deux notions discutées auparavant, le contexte et la réflexivité : ce que Michael Werner a appelé « l'historicité des objets » est en effet valable, tel que l'ont montré les contributions de Béatrice Robert et Karim Fertikh, à la fois pour l'objet de la recherche et pour la recherche elle-même. La contextualisation apparaît donc ici comme l'inscription de l'objet dans son temps, qu'il soit présent ou passé, impliquant une conception de l'objet en tant que phénomène historique. Mais ce sont également la perception et la compréhension de cet objet qui demandent à être historicisées, à être rendues elles-mêmes objet d'une mise en contexte. Dans ce sens, la réflexivité du chercheur porte donc sur l'interaction de sa propre démarche avec son époque, la recherche étant ainsi conçue elle aussi comme phénomène historique.

Les discussions de cette matinée ont soulevé des questions qui seront évoquées à nouveau dans les prochaines sessions. Certaines d'entre elles ont pu être élucidées au fur et à mesure du séminaire, d'autres sont restées à l'état de questionnement, évoquant d'autres réflexions. Ainsi, le problème des limites entre texte/objet et contexte allait être au centre du débat de la séance suivante, mais celui de la définition du terme « preuve » (« Beweis ») s'est avéré extrêmement complexe. A la fin de cette première journée de réflexion, la discussion semble tendre vers une compréhension du « faire preuve » en tant que « faire autorité » dans un effort de scientificité.

Charlotte Bellon, Sara Iglesias, Thomas Woelki

Les problèmes de la contextualisation

Von Anfang an war der Kontext in den Vorträgen und Diskussionen anwesend. Seine Rolle in dem Beweisesaufbau scheint eine Evidenz zu sein. Aber wenn man beginnt über seine Definition und die Kontextualisierung zu diskutieren, verschwindet alle Selbstverständlichkeit. Die Definition des Kontextes ist von Fach zur Fach unterschiedlich. Da wir uns nicht auf eine Definition einigen konnten, ist uns die Kontextualisierung als Methode der Geisteswissenschaften abhanden gekommen. Wir haben die Probleme der Kontextualisierung gesucht und nur die Probleme des Kontextes gefunden.

In dem Vortrag von Denis Laborde, *Le Contexte. Régularité des conduites et créativité de l'agir musicien*, ist der Kontext als umgebendes Dekor der musikalischen Improvisation gedacht. Er ist nicht mehr ein Zusammenhang von Umständen sondern das wirkende Feld des Künstlers: der Kontext wirkt auf den Künstler. Aber er lässt sich nicht auf diese einseitige Auswirkung reduzieren. In dem Moment der Improvisation nimmt der Künstler selbst Einfluss auf den Kontext. Demnach könnte die Kontextualisierung als gegenwärtige Interaktion von Umwelt und Akteur verstanden werden. In dieser Definition stellt sich die Frage nach der räumlichen und zeitlichen Dimension des Kontexts. Reduzieren wir so nicht den Kontext auf das Gegenwärtige? Mit dieser Frage kommen wir an ein zentrales Problem der Kontextualisierung. Wenn wir versuchen als Wissenschaftlerinnen diese Interaktion zu verstehen, können wir uns auf das Gegenwärtige der Aktion beschränken? Dafür sollten wir die Motivation der Akteure und die Charakteristik der Umwelt als geschichtliche Räumlichkeit ignorieren oder den Menschen und seine Umwelt als nur Gegenwärtig denken. Anhand des Improvisations-Beispieles möchte ich diese Idee erörtern. Am Ende seines Vortrags zeigte uns Denis Laborde ein Video einer Performanz von Keith Jarrett. Stellen wir uns einen Mann am Piano in der Mitte der Bühne in einem großen Konzertraum mit klassischer Architektur vor. Die Interaktion von Umwelt und Pianist würden den Kontext bilden. In unserem

Verständnis des Kontextes würde die Vergangenheit keine Rolle spielen. Stellen wir uns jetzt diese Räumlichkeit in Vichy und einen Pianisten jüdischer Herkunft an einem Gedenktag des Holocausts vor. Wenn wir uns auf das Gegenwärtige konzentrieren verlieren wir die historische Dimension des Kontexts. Dieses Beispiel zeigt uns die Schwierigkeit der Kontextualisierung, die sich nicht auf das Gegenwärtige begrenzen lässt, die sich aber auch nicht in der Vergangenheit verlieren soll.

Wie Michael Werner in seinem Eingangsvortrag bereits angeführt und Denis Laborde an dem Beispiel der baskischen Improvisationssänger veranschaulicht hat, besteht ein produktives Verhältnis zwischen Text und Kontext, zwischen dem Forschungsobjekt und seinem Zusammenhang, sei er historisch, politisch oder aber auch disziplinär bedingt. Philippe Dediés Arbeit stellte heraus, wie in zwei verschiedenen Teilbereichen der Physik, der Quantenphysik und der Thermodynamik, mit verschiedenen Definitionen der Entropie gearbeitet wird. Für ein und dasselbe Phänomen wird also je nach wissenschaftlichem Kontext in diesem Fall sogar eine sich widersprechende Definition gegeben. Philippe Dedié bot einen pragmatischen Umgang mit dem Dilemma an: Je nach Forschungskontext mache es Sinn, die eine oder die andere Formel zu verwenden. Eine wissenschaftliche Kontextualisierung, die einen Kontext des Forschungsgegenstandes quasi als Dekor hinzufügt ignoriert also dessen produktives Wirken. Darüber hinaus zeigt das Entropie-Beispiel auch, dass der Standpunkt der Forscherin oder des Forschers durchaus eine Rolle spielt und mitbetrachtet werden muss, vor allem wenn es darum geht, eine quasi objektive Kontextualisierung vorzunehmen. Einen Gegenstand kontextualisieren heißt also, einen Kontext für diesen Gegenstand konstruieren und dafür ist der eigene Standpunkt entscheidend, d. h. er ist ebenfalls produktiv, kann aber auch Grenzen setzen. Dediés Beispiel zeigt, dass dies für die Naturwissenschaften ebenso gültig ist, wie für die Geisteswissenschaften. Dies rief in der Diskussion Verunsicherung hervor, war es doch einigen Beteiligten eher darum gegangen zu zeigen, wie die Geisteswissenschaften ebenso gut beweisen könnten wie die Naturwissenschaften und nicht umgekehrt aufzuzeigen, dass das Beweisen in den Naturwissenschaften ebenso problematisch ist, wie in den Geisteswissenschaften. Dediés Beitrag kann also als eine Art Wissenschaftskritik aufgefasst werden, die den Mythos einer „exakten Wissenschaft“ widerlegt, die aus der Natur die Wahrheit quasi nur ablesen müsse. Stattdessen machte das Beispiel deutlich dass auch hier mit Vorannahmen und Kategorienbildung gearbeitet wird, in die der Kontext und die Forscherin oder der Forscher stark wirken, sei es bewusst oder nicht. In diesem Abschnitt trat der interdisziplinäre Charakter des Seminars am stärksten hervor, weil es der einzige naturwissenschaftliche Beitrag war.

Die anschließende Diskussion zum Zusammenhang von Kontextualisierung und Historischem resp. Temporalität eröffnete verschiedene Fragen, Interventionen und Kritikpunkte. Beschäftigte sich der Text zu Entropie mit dem Phänomen der Kontextualisierung innerhalb der Wissenschaft, so kreisten die nachfolgenden Beiträge von Tristan Coignard und Achim Saupe um Kontexte in verschiedenen historischen Abschnitten. Unsere Diskussion konzentrierte sich auf die historischen Umbrüche im 19. Jahrhundert, die in den Texten beschrieben wurden. Diskutiert wurden Begriffe wie ‚Hierarchie' und ‚Autorität und Beweisführung'. Mehrfach war auch vom ‚Tatort Geschichte' die Rede. Die starken Umbrüche in der Neuzeit wurden in den Texten an verschiedenen Beispielen verdeutlicht, so etwa dem folgenden: Mit der schrittweisen Abschaffung der Folter seit dem 18. Jahrhundert, welche die Wahrheitsfindung bis dahin massiv beeinflusst hatte, verlor das bestehende Beweisrecht an Bedeutung. Die Einführung des vollgültigen Indizienbeweises im Zuge der Strafrechtsreformen des 19. Jahrhunderts führte auch zu Veränderungen innerhalb der Geschichtswissenschaft. Das Entziffern und Lesen von Spuren gewann an Aktualität. Als anschauliches Bild für diesen Zusammenhang von Recht und Geschichte führte ein Teilnehmer in der Diskussion an, dass Agatha Christie mit einem Archäologen verheiratet war. Allerdings wurde die starke Fokussierung auf Veränderungen im 19. Jahrhundert, wie sie in den Texten zum Ausdruck kam, in der Diskussion auch problematisiert. Mehrfach wurde der Einwand erhoben, dass die Brüche zwischen vermeintlich finsterem Mittelalter, Neuzeit und Moderne nicht so stark sind, wie sie scheinen. Der Wunsch nach klaren Kontexten und Eindeutigkeiten kann, so die Kritik, leicht dazu führen, dass historische Quellen zu Beweisen gerinnen, wo Kontextualisierung und Methodenreflektion angebrachter wäre.

Sandrine Cartier-Millon, Cornelia Möser, Elke Frietsch

Le quantitatif et le qualitatif

Jay Rowell kommt in seinem Einführungsvortrag zum Quantitativen und Qualitativen zu dem Ergebnis, dass beide einander bedürften, ein quantitatives Vorgehen allein aber nicht möglich sei. Dem entspricht die These, dass eine Trennung zwischen quantitativ und qualitativ arbeitenden Wissenschaften künstlich ist, weil es keine quantitativen Methoden ohne qualitative Vor- und Nacharbeit gibt. Quantitative und qualitative Methoden hingegen können und sollten scharf unterschieden werden.

Beispielsweise sagt ein Foto an sich zunächst nichts aus, genauso wenig wie eine Menge von Zahlen; es handelt

sich also um rein quantitative Objekte. Eine Aussage gewinnt man erst, wenn qualitative Vorarbeit geleistet wird: die Auswahl eines Fotomotivs etwa beziehungsweise die Definition statistischer Kategorien, und qualitative Nacharbeit: das Setzen des Fotos in einen Kontext beziehungsweise die Interpretation von mathematischstatistischen Ergebnissen. Bei beiden Objekten wird also qualitative Vor- und Nacharbeit geleistet.

Wie dieses Beispiel zeigt, sind quantitative Methoden nicht notwendigerweise immer auch statistische, auch wenn das in den Geisteswissenschaften häufig so erscheint. Quantitative Methoden sind allgemein solche, die sich in der Sprache der Mathematik formulieren lassen –wie etwa auch die Speicherung der Farbwerte der physikalischen Bildpunkte einer Fotografie. Ein anderes Beispiel liefert der Unterschied zwischen der qualitativen und der quantitativen Beschreibung desselben Vorgangs in der Physik: Ein Ball fällt desto schneller, je länger er fällt (qualitativ); $v=g \cdot t$ (Geschwindigkeit = Fallbeschleunigung · Zeit; quantitativ).

Eine rein quantitative Arbeit, die sich auf die Wirklichkeit bezieht (mathematische Arbeitenfallen also nicht hierunter), ist unmöglich – die Lösung für Wahlschwierigkeiten zwischen quantitativen und qualitativen Methoden besteht also nicht in einem zukünftigen methodischen Pluralismus, sondern in der Bewusstwerdung, dass man als quantitativer Forscher immer auch qualitativ arbeitet und als qualitativer Forscher immer entweder quantitative Elemente einbezieht oder auf quantitativen Vorarbeiten aufbaut.

Véronique Castagnet ist bei ihren Recherchen zu den Diözesen von Lescar und Oloron im Béarn zwischen 1599 und 1791 auf besonders lückenhafte Quellen gestoßen, die ihre Arbeit ins Stocken brachten. Diese Mängel bei den traditionell religiösen Quellen hat sie durch das Hinzuziehen von neuen, laizistischen Quellen beheben können.

Um ein Maximum an Informationen aus diesen heterogenen Quellen zu ziehen, hat sie auf eine besondere Methode zurückgegriffen: die Prosopographie. Dabei handelt es sich um die systematische Erforschung eines bestimmten Personenkreises, der nach verschiedenen Kriterien, je nach Forschungsziel, festgelegt wird.

Auch wenn die Prosopographie auf den ersten Blick eine rein quantitative Methode zu sein scheint, so geht ihr dennoch immer eine qualitative Fragestellung voraus, wie hier die Beschränkung auf bestimmte personenbezogene Laufbahndaten. Dazu werden die historischen Fakten und Informationen, die die Prosopographie ans Licht bringt, im Nachhinein vom Historiker auf qualitative Weise analysiert. Insofern unterstützt Véroniques Forschungsmethode die These der Unmöglichkeit einer reinen quantitativen Analyse, so wie es Jay Rowell in seinem Eröffnungsvortrag bereits dargelegt hatte.

Durch das Zusammenführen von einer großen Zahl an Daten, die einzeln als lückenhaft erscheinen, sich aber untereinander kompensieren, ermöglicht also die Prosopographie die Erstellung eines Gesamtbildes einer Personengruppe zu einem bestimmten Zeitpunkt.

Dennoch muss hier auch auf die Grenzen einer solchen Methode hingewiesen werden. So ist es im Fall der Analyse von Véronique unmöglich, gleichzeitig den Welt- und den Berufsklerus zu untersuchen, da sich beide durch das Differenzierungskriterium, das der prosopographischen Tabelle zugrunde liegt, ausschließen. Persönliche Entscheidungen oder Beweggründe, einem Orden beizutreten, können durch die Prosopographie nicht erschlossen werden. Und Véronique hat zugeben müssen, dass sie trotz ihrer zahlreichen ergänzendenlaizistischen Quellen mit äußerst lückenhaften Tabellen hat arbeiten müssen. In diesem Fall bleibt also noch die Frage offen, inwiefern die qualitative Analyse sich zuverlässig auf die quantitative stützen kann - und wie zuverlässig die gesamte Beweisführung ist.

Falk Bretschneiders Vortrag hat gezeigt, dass das Zitieren unterschiedliche Dimensionen hat, dem Zitat verschiedene Bedeutungen zugeschrieben werden und es je nach Verwendungsweise zur Qualitätsverbesserung oder -verschlechterung von wissenschaftlichen Arbeiten führen kann.

Zum ersten dient das Zitat der Zeugenschaft, dem Belegen von Sachverhalten. Hier hat das Zitat den Zweck der Bewahrheitung. Es ermöglicht uns, etwas als wahr und nicht beliebig zupräsentieren. Gleichzeitig beschränkt die Verwendung von Zitaten auch, denn auf deren Grundlage lässt sich nicht jede Aussage machen.

Des Weiteren lässt sich mittels der Anführung von Quellenzitaten (in lange zurückliegender Sprache, umgangsprachlich, Mundart, etc.) ein Gefühl von Alterität bei den Lesendenerzeugen. In diesem Fall kommt dem Zitieren die Funktion eines Stilmittels zu, mit dem man den Grad an Alterität kontrollieren kann.

Beliebt ist das dem Text vorangestellte Zitat als „mise en bouche“. Hier wird den Lesenden das Folgende schmackhaft gemacht. Als Autor/in muss man sich aber der Gefahr bewusst sein, dass es den folgenden Inhalt der Arbeit überdecken kann. So bleiben manchmal nur die markanten Eingangszitate im Gedächtnis der Lesenden. Ähnlich problematisch ist es, wenn Autor/innen einem Zitatimpressionismus verfallen und die Lesenden mit Zitaten überschwemmen.

Eine wissenschaftliche Gepflogenheit (oder auch Unart) ist es, das Zitieren zu einem Ritual zumachen. Durch

„Name-dropping“ wird gezeigt, dass man belesen ist und sich in der jeweiligen Wissenschaft bzw. im jeweiligen Themenbereich zu positionieren weiß. Dem gegenseitigen Zitieren kommt dabei auch die Funktion zu, Gruppenzugehörigkeit herzustellen(Stichwort „Zitierkartelle“). Das Thema Zitat hat am Ende dieses Tages doch deutlich machen können – wenn nicht sogar beweisen können –, dass Qualität über Quantität die Oberhand behält.

Diane Gilly, Philipp Dedié, Daniel Bendix

La question du visuel

Kann eine Fotografie ein Beweis sein? Diese Frage überspannt die vier Vorträge wie ein Dach. Sie alle stoßen sich an der allgemeinen Annahme, ein Foto sei objektiv und identisch mit der „Wirklichkeit“. Tatsächlich begegnet uns diese Realitätsannahme in allen angesprochenen Bereichen: in der Wissenschaft, in der Boulevardpresse, in der Kunst und im Alltag. Die vier Beitragenden haben uns nun auf unterschiedliche Weise gezeigt, dass es so einfach nicht ist, indem sie einige Parameter untersucht haben, die im Hinblick auf ein Foto immer mit in Betracht gezogen werden müssen. Dazu sind Fragen zu stellen. Die im wahrsten Sinne des Wortes offen-*sichtlichste* lautet: Was ist zu sehen? Im Fall der vier Beiträge sind das so unterschiedliche Objekte wie Opfer, Prominente, Kunst und Geister. Selten im Bild, aber um so entscheidender ist die Frage nach dem Urheber des Fotos: Wer hat es gemacht? In unseren Fällen: Täter, Paparazzi, Künstler und Wissenschaftler bzw. Geistergläubige. Noch schwieriger zu beantworten wird folgende Frage: Warum, mit welcher Intention wurde das Bild gemacht? Schlussendlich darf auch der Kontext der Rezeption nicht außer Acht gelassen werden: Welche Haltung nimmt der Betrachter ein? Wenn dadurch auch viele Gewissheiten wieder mit einem Fragezeichen versehen werden, so kann man vorläufig festhalten, dass sich am Beispiel der Fotografie die Problematik des Beweises auf exemplarische Weise entfalten lässt.

Pour Petra Bopp, la photographie seule n’est pas une preuve car elle peut être tout et rien à la fois en raison de sa polysémie. Le chercheur doit lui donner du sens par une lecture qui confronte plusieurs facteurs externes au cliché étudié : témoignage de l’auteur, texte ou paratexte, archive. Ainsi elle place la photographie, son objet d’étude sous un faisceau de préférences, en convoquant la pluri-disciplinarité. L’ensemble concourt à donner, à associer à son objet un contexte dans sa première acception : la recherche de valeur et de sens. Par exemple, l’inadéquation entre le texte et la photographie rend la réalité plus terrible et amène le chercheur à réinterroger le contexte, dans sa deuxième acception : ensemble des faits du passé ayant un lien avec l’objet. Se pose alors la question de l’usage du cas lors du procès d’Auschwitz ou dans l’exposition *Mémoire des camps* ou *Verbrechen der Wehrmacht.*

La même recherche de sens et de valeur sous-tend le travail sur un autre corpus, opposé par essence au premier : la série, ici la série de photographie privée, elles-mêmes mises en scène dans un album avec des légendes, un ordre, une mise en page par un soldat allemand de la deuxième guerre mondiale. La réalité du soldat est de faire la guerre ; le lecteur s’attend donc à trouver des photographies de guerre. Or il s’agit, pour certaines, de photographies prises par un acteur de la guerre (donc du contexte) dans une période de guerre. Deux réalités, deux niveaux de preuves se juxtaposent donc. Tout d’abord la réalité constante retient l’auteur : un soldat. Ensuite, de l’autre côté de l’optique, la réalité est mouvante : la présence ou l’absence de références à la guerre sur la photographie, la présence ou l’absence de références à la deuxième guerre mondiale, la lacune ou la photographie manquante dans l’album enlevée par l’épouse, non-prise par le soldat, la mémoire variante et arrangeante.

La photographie peut apporter une preuve quantitative (dans le cas de l’étude des séries) mais non reproductible car une photographie reste unique (situation de création du cliché et conditions du développement).

Kirstin Kastell fonde en légitimité la création d’un droit fixant les conditions de la prise de vue lorsque les sujets sont des hommes politiques, de plus en plus assimilés à des stars : où situer la limite entre la sphère publique et la sphère privée ? Elle discute implicitement la notion de manipulation (soit par des stars, soit par des hommes politiques, soit par les paparazzi ou par tous lorsqu’ils ont à gagner de ce consensus). Là encore le chercheur insiste sur la variabilité des limites.

De même pour Elke Frietsch, certains photographes et adeptes du spiritisme manipulent le regard du spectateur en modifiant le rapport entre le corps (matériel, réel) et l’esprit (immatériel, invisible) grâce à des techniques très variées. La photographie sert alors de preuve pour saisir l’insaisissable, l’irréel, la présence d’esprits.

Perin Emel Yavuz interroge également la photographie comme preuve. Elle souligne que les théoriciens de l’art conceptuel ont montré comment l’idée de la photographie portant en elle une preuve a pu retarder la

reconnaissance de la photographie comme art. Dans les années 60, avec le développement de la théorie indicielle, la photographie devient davantage « une transformation et une interprétation du réel » (Philippe Dubois). Ainsi les praticiens du *Narrative Art* bousculent la confiance accordée à l'image photographique, en particulier en troublant la vision du spectateur par l'apposition d'une légende en contradiction avec l'image générale donnée au premier regard. L'exemple le plus célèbre est celui des 10 portraits de Christian Boltanski.

Finalement dans ces quatre communications, la photographie donne à voir au lecteur une construction d'indices auxquels le chercheur va plus ou moins faire attention, selon le contexte dans lequel il est placé et auquel il va donner un sens variable selon les circonstances et la culture personnelle, sauf si la réflexion est orientée ou rendue floue par l'ajout d'un texte, soit un indice extérieur à la photographie.

Véronique Castagnet, Elisa Eidam et Léa Hartung

Administrer la preuve

La notion d'administration de la preuve renvoie à celle de « stratégie probatoire », au fait de développer une stratégie afin d'utiliser les preuves rassemblées dans le but de « trouver la vérité ». L'administration de la preuve pose cependant aussi indirectement la question de la récolte des preuves.

Les différents textes et discussions de la session nous ont poussés à apporter une réponse en termes de paradigmes : la vérité n'est pas la même selon que l'on part du paradigme de la démarche interdisciplinaire, particulièrement défendue dans la contribution de C. Bellon, de celui de la rhétorique (T. Woelki), de celui de la démonstration dialectique (S. Panis) ou celui de la démonstration juridique (K. Günther). Nous commencerons par nous intéresser à la dernière.

En droit, l'administration de la preuve peut permettre de trouver une vérité formelle que l'on définira ainsi : une affirmation est considérée comme vraie aussi longtemps qu'elle n'est pas contredite (principe de falsification). En droit de la preuve, ce principe est majoritairement celui du droit civil. Dans le domaine du droit pénal, au contraire, l'administration de la preuve doit amener à trouver la vérité matérielle qui cherche une validité plus « absolue » et qui se base sur l'idée qu'il existe une hiérarchie des méthodes et types de preuve. Certaines sont plus pertinentes que d'autres. Ainsi les témoignages passent avant les documents écrits.

Le paradigme juridique s'accommode ainsi de deux « vérités ». On peut se demander s'il en va de même pour le paradigme de la démonstration dialectique (exposée par Sylvain Panis), qui semble dans un premier temps reposer sur l'idée de vérité formelle : une théorie ou une démonstration scientifique est vraie tant qu'elle n'est pas contredite par une autre théorie. On retrouve ici l'idée popperienne de la falsificabilité des théories scientifiques. La démonstration dialectique est une construction intellectuelle qui établit une hiérarchie entre différents dispositifs probatoires : l'objectif est de définir et de choisir la meilleure démarche possible grâce au critère de préférence.

Le troisième paradigme présenté lors de la session, celui de la rhétorique, introduit l'intersubjectivité comme un élément constitutif du dispositif probatoire, dans le sens où le but de la démarche est de convaincre l'auditeur. La preuve est valide quand elle résiste à la contre-argumentation et est acceptée par l'interlocuteur.

Le dernier paradigme, largement évoqué lors du séminaire, est celui de l'interdisciplinarité qui apparaît comme une possible « position moyenne » susceptible de satisfaire les exigences de la « vérité formelle » et de celle de la « vérité matérielle ». En récoltant des preuves de différentes sources et selon différentes méthodes, le chercheur construit un faisceau d'indices qu'il peut hiérarchiser selon la problématique qu'il a définie. Cependant, certains participants ont souligné les difficultés qu'ils ont pu rencontrer dans leur usage de démarches interdisciplinaires, principalement les efforts consentis pour acquérir les compétences propres à une autre discipline ou encore les réticences formulées par des chercheurs confirmés, souvent attachés au cloisonnement disciplinaire.

Un autre point qui nous a paru particulièrement riche dans la discussion a été celui des limites et possibilités dans la démarche d'administration de la preuve. Peut-on utiliser toutes les preuves que l'on a récoltées ? Peut-on ignorer certaines preuves ? Dans le processus que représente l'administration de la preuve, le chercheur se voit confronté à la question de la gestion adéquate de ce qu'il retient de ses recherches comme «preuve» d'une hypothèse spécifique. Cette question sera abordée différemment en fonction de la discipline dans laquelle s'inscrit l'intérêt scientifique du chercheur et en fonction de son origine culturelle.

En droit allemand[56], par exemple, prévaut le principe que la gestion des preuves ne doit pas être laissée à l'appréciation de l'individu. Pour son application pratique au niveau de la juridiction, cela soulève la question de la légitimité : peut-on fournir toutes les preuves que l'on serait en mesure de fournir ? Par conséquent, il existe

[56] Voir l'intervention du Prof. Klaus Günter.

une interdiction d'accumulation de preuves («Beweiserhebungsverbot») ainsi qu'une interdiction d'utilisation de preuves («Beweisverwertungsverbot»). Celles-ci concernent, entre autres, les preuves obtenues au moyen de torture d'un suspect ou d'autres procédures de procuration d'informations non conformes à la loi et renvoient, dans cette mesure, à la dimension éthique de la recherche.

Que peut-on déduire de cet exemple par rapport à la question initiale? La stricte formalisation qui caractérise le modèle du juridique pourrait-elle présenter une solution au dilemme du chercheur en sciences sociales, s'efforçant d'atteindre une «vérité matérielle» et non seulement «formelle»? Où représente-t-elle, au contraire, une restriction plus ou moins grande des possibilités du chercheur, voire un frein au progrès scientifique? Cette question est d'autant plus justifiée que la formalisation en droit n'empêche pas que certains facteurs liés à la personnalité (comme l'appartenance culturelle, ethnique etc.) interfèrent dans le processus de la gestion des preuves.[57]

Aliénor Didier, Tristan Coignard, Antoine Vergne

Travailler le biographique, 2008

Appel à candidature

Objectifs

Répondant à une double exigence d'interdisciplinarité et d'ouverture internationale, le séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs du CIERA a pour objectif d'offrir, pendant cinq jours consécutifs, un lieu de réflexion et d'échange à de jeunes chercheurs (doctorants en majorité) en sciences humaines et sociales autour d'un thème commun. Pour la session 2008, autour du thème « Travailler le biographique », le séminaire visera à explorer les usages de la biographie et du biographique dans les disciplines des sciences humaines et sociales au travers d'approches méthodologiques variées.

Cette rencontre se propose d'une part de mettre en dialogue et de confronter les approches et les concepts élaborés dans les disciplines des sciences humaines et sociales de part et d'autre du Rhin pour dégager un ensemble de méthodes et approches susceptibles de relever le défi biographique. S'appuyant sur ces acquis, les participants devront, d'autre part, parvenir à cerner le champ des usages potentiels des approches biographiques pour les réinvestir dans d'autres problématiques (réseaux, l'histoire transnationale, l'histoire orale, l'acteur, l'événement, etc.).

Comme l'ensemble du programme d'encadrement doctoral du CIERA, cette manifestation vise enfin à apporter une pierre à la formation d'un milieu franco-allemand de jeunes chercheurs liés par une sociabilité intellectuelle forte.

Contenu

Genre littéraire et historique à succès ou encore récit destiné à attester des qualités uniques d'un individu (le CV pour le parcours professionnel, la biographie d'institution pour permettre à une organisation de connaître ses membres, les usages thérapeutiques en psychanalyse, la biographie d'un prévenu utilisée dans un procès pour juger une personne au-delà des seuls faits, etc.) la biographie est, dans ses différentes manifestations, une source mobilisable par la recherche en sciences sociales et souvent la finalité de cette recherche. La variété de ses formes et la multiplicité de ses usages obligent un chercheur en sciences humaines et sociales à une prudence particulière dans les méthodes de construction biographique (lorsque c'est le chercheur qui sollicite un récit ou mobilise des sources disparates pour le réaliser) et l'usage d'éléments biographiques disponibles. Le terrain est en effet miné et l'approche biographique doit se frayer un chemin entre deux positions. D'une part, il faut évoquer la posture aussi naïve que constamment réaffirmée d'un « retour du sujet », souvent associé à l'action des « grands Hommes » mais qui a pour effet de rendre légitime un modèle d'analyse qui n'a de sens que par rapport à elle-même (problème de l'autoréférentialité de la biographie), se lit rétrospectivement comme un récit linéaire, l'accomplissement d'une succession de décisions qui donnent un sens, tragique, heureux ou simplement ordinaire, à un destin. D'autre part, la posture critique, telle qu'elle a été énoncée par Pierre Bourdieu dans son fameux article « L'illusion biographique » dépouille la notion de toute prétention à refléter le sens et le réel d'un parcours de vie et entoure son usage de tant de précautions qu'il en devient problématique. Travailler avec – et sur – les biographies n'est pas aisé, mais les sciences humaines et sociales ne peuvent pas ignorer un fait social aussi présent. La biographie reste par ailleurs un genre très pratiqué dans de

[57] cf. précédent cité par le Prof. Klaus Günter

nombreuses disciplines, y compris dans le cadre académique d'une thèse, peut-être parce qu'il présente, de par les dimensions a priori restreintes du sujet et des sources mobilisables, un caractère rassurant pour le chercheur débutant.

La recherche est donc confrontée à une double nécessité : historiciser les pratiques et canons biographiques afin de mettre à distance, dans une démarche réflexive, ce type de récit pour pouvoir s'en servir (ou en produire) ; forger un ensemble de concepts et méthodes visant à préciser et à repenser leur rapport à la biographie, à la fois dans ce qu'elle a de singulier et dans ce qui est collectif dans chaque biographie, aussi exemplaire ou unique soit-elle. Se sont alors multipliées les terminologies et les innovations méthodologiques pour contourner les difficultés : carrières, itinéraires, trajectoires, parcours, socialisation primaire/secondaire, biographies modales, biographies édifiantes, biographies d'institution, récits de vie, biographies collectives (prosopographie), etc.

Le séminaire est divisé en cinq sections. Chaque section est introduite par une conférence suivie d'une discussion et se déroule ensuite à travers une discussion croisée des contributions présentées par les jeunes chercheurs. Les cinq sessions thématiques retenues sont, dans l'ordre :

1) La biographie comme forme historique

On procédera à une historicisation du genre biographique et s'interrogera sur les structures formelles qui sont à l'œuvre dans la mise en récit d'un parcours de vie. Parallèlement, on approfondira la question du point d'observation choisi par le sujet écrivant, notamment en confrontant biographie et autobiographie ou le récit de soi et d'autrui. On traitera enfin de la question des destinataires, en montrant les transformations historiques du public, des modalités de lecture et des formes d'appropriation de la scène d'une vie. Cette section sera à dominante « littéraire », tout en convoquant des savoirs disciplinaires de l'histoire sociale et de la sociologie.

Mots clés : Historisation du genre biographique ; les structures de la mise en récit d'un parcours ; biographie et autobiographie ou le récit de soi et d'autrui ; l'emprise d'une forme de mise en scène d'une vie.

2) La biographie comme exemple

Ici, on s'interrogera sur le statut des récits biographiques dans les sciences humaines et sociales. On présentera, d'une part, certains types de récits comme la biographie modale, la biographie exemplaire et la biographie édifiante. D'autre part, on s'intéressera au biographique comme micro-niveau d'investigation du social, à travers l'examen d'approches introduites par la micro-histoire (en histoire et en anthropologie) ou la pragmatique des acteurs sociaux (en sociologie, économie et dans les sciences politiques). On évoquera enfin les prolongements de la question du biographique dans les sciences des médias et de la communication.

Mots-clés : Investigation sur le statut des récits biographiques dans les sciences humaines et sociales : biographie modale, biographie exemplaire, biographie édifiante ; le biographique comme micro-niveau d'investigation du social.

3) Les espaces biographiques

Cette section traitera des problèmes de socialisation, individuelle et collective, et s'intéressera au concept d'habitus, par ailleurs largement débattu dans les sciences sociales. Elle introduira également, au niveau des démarches de recherche, dans la question des indicateurs biographiques et des sources (correspondances, papiers laissés à la mort [*Nachlässe*], journaux, archives notariales, etc.). Elle discutera enfin la pertinence des choix biographiques opérés par le chercheur, à la fois du point de vue de ses intérêts de connaissances et de celui de la spécificité (homogénéité et hétérogénéité) des matériaux qu'il est amené à traiter. Parmi ce dernier type de questions, on évoquera notamment le défi que constituent les biographies transnationales qui mettent en présence plusieurs systèmes de référence sociaux, culturels et politiques.

Mots-clés : socialisation, habitus ; le problème des indicateurs, des sources (correspondances, papiers laissés à la mort [Nachlässe], journaux, archives notariales, etc.) ou la pertinence des choix biographiques ; le défi des biographies transnationales.

4) Biographie, réseau(x) et milieux sociaux

Cette section examinera plus particulièrement les relations complexes entre les niveaux individuel et collectif. Elle se penchera sur la question des biographies de groupes (locaux, sociaux, professionnels, génériques) ainsi que celle des critères qui président à leur constitution en objet de recherche. On présentera en particulier les cas de la prosopographie, de l'analyse des réseaux qui recourt à des indicateurs biographiques pour construire le maillage des structures réticulaires qu'elle étudie. Par là, on compte ouvrir l'horizon d'interrogation des jeunes chercheurs sur l'une des questions majeures des sciences humaines et sociales, la constitution du collectif.

Mots-clés : les biographies collectives ; les critères biographiques de la constitution des groupes ; la

prosopographie, les biographies dans l'analyse des réseaux.

5) L'approche biographique comme grille de lecture de l'événement

La cinquième et dernière section sera consacrée à l'examen de la fonction heuristique de l'approche biographique, notamment en relation avec la notion d'« événement » dont les sciences sociales ont diagnostiqué le retour il y a une quinzaine d'années. On s'intéressera, d'une part, à la dimension du vécu à laquelle la perspective biographique est censée donner accès ainsi qu'à l'intrusion du « témoin » dans les sciences humaines et sociales, mais aussi dans les médias et les pratiques juridiques, où le rôle du témoin est en train de se transformer. D'autre part, on tentera d'éclairer le rôle du biographique comme facteur explicatif et comme construction du rapport au social. On portera enfin une attention particulière à l'impact du fait divers et aux phénomènes de « people-isation » qui ré-articulent les rapports traditionnels du « grand individu » et des « hommes ordinaires ».

Mots-clés : le vécu ; le biographique comme facteur explicatif ; le biographique comme construction du rapport au social ; fait divers et people-isation ; le « grand individu » et les « hommes ordinaires ».

Après ces cinq séances consacrées aux conférences et interventions des jeunes chercheurs, la dernière demi-journée mettra en perspective les travaux du séminaire dans une séance de synthèse dont la préparation sera confiée aux participants.

Candidature

Les candidats souhaitant présenter leur projet sont invités à proposer, à partir de leurs travaux personnels, un projet de texte (4 à 5 pages) abordant l'une de ces cinq questions. Quinze projets seront choisis et seront développés par leurs auteurs pour donner lieu à des textes d'une quinzaine de pages qui seront mis en ligne sur l'espace collaboratif du CIERA début juillet. Les quinze textes seront présentés et commentés par les autres participants pendant le séminaire. Des binômes (auteur/ commentateur) seront formés préalablement. Une dizaine de candidats, en particulier ceux encore débutants dans leur travail de recherche, peuvent se présenter d'emblée, en envoyant seulement un curriculum vitae et leur projet de recherche. Ils participeront alors en tant que commentateurs ou seront chargés de présenter et discuter les papiers de leurs collègues.

L'accent sera mis sur le travail en équipes interdisciplinaires. Les thématiques proposées doivent permettre de représenter un spectre de disciplines le plus large possible (histoire, géographie, germanistique, romanistique, lettres, histoire de l'art, sociologie, économie, droit, philosophie, anthropologie, psychologie…).

Compte rendu

Wie es Michael Werner in seiner allgemeinen Einführung formulierte, sollte es in dem Seminar „Travailler le biographique" nicht um die biographische Methode schlechthin gehen (die zudem seit Bourdieus Artikel über die „biographische Illusion" stark umstritten ist), sondern um die verschiedenen Zugangsweisen unterschiedlicher Disziplinen im Umgang mit biographischem Material. Das Seminar, so Werner, habe sich zum Ziel gesetzt, die Herangehensweisen der einzelnen Disziplinen aufzuzeigen und zu kontrastieren, Gemeinsamkeiten und Unterschiede heraus-zustellen sowie implizite und explizite Vorannahmen zu diskutieren. Wichtig sei dabei, immer wieder das Verhältnis des Forschenden zu seinem Forschungsprojekt zu berücksichtigen und zu hinterfragen.

Sektion 1: Le récit de soi et le récit d'autrui

Vor diesem Hintergrund eröffnete Matias Martinez die erste Sektion mit einem Vortrag über „Fiktion, Konstruktion und Authentizität in Holocaust-Autobiographien". Eine der zentralen Aussagen betonte den Konstruktionscharakter jeglicher Texte, was in der Diskussion zustimmend aufgegriffen wurde. Anhand kurzer Textausschnitte von Ruth Klüger (Weiter leben. Eine Jugend), Edgar Hilsenrath (Der Nazi und der Friseur. Roman) und Binjamin Wilkomirski (Bruchstücke. Aus einer Kindheit 1939-1948) stellte Martinez den Authentizitätsbegriff in den Mittelpunkt. Dabei unterschied er verschiedene Ebenen, die es erlaubten, auf textueller und außertextueller Grundlage das Erzählte zu differenzieren. Gerade bei diesen Texten seien neben den eigenen Erlebnissen der Autoren auch die Referentialität sowie intratextuelle Signale von Bedeutung.

„Referentialität" könne dabei als Unterscheidungsmerkmal gelten, das „faktuale" von „fiktionalen" Erzählungen (G. Genette) trenne. In eben diesem Spannungsfeld seien Autobiographien zu verorten. Wie die von Martinez angeführten Beispiele zeigten, sind fiktionales und faktuales Schreiben häufig nicht klar voneinander zu trennen. In der sich anschließenden Diskussion wurden einerseits rezeptionstheoretische Gesichtspunkte in Bezug auf Philippe Lejeunes „autobiographischen Pakt" angesprochen. Andererseits betonte Martinez, dass es in der Autobiographie um subjektive Wahrhaftigkeit, in Biographien hingegen um intersubjektive Wahrheit gehe.

Nach der fiktionalen und spekulativen Dimension der Autobiographie wurde auch bei der anschließenden

Vorstellung von Karim Fertikhs Dissertationsthema „La politisation de l'écriture de soi. Les usages du genre autobiographique par les ‚intellectuels' sociaux-démocrates au xxe siècle" – kommentiert von Sonia Goldblum – gefragt. Die von ihm untersuchten Autobiographien wurden in ihrer Auswahl und Repräsentativität des Quellenkorpus diskutiert. In diesem Zusammenhang traten auch Periodisierungsaspekte sowie Fragen zum Verhältnis von Individuum und Kollektiv in den Mittelpunkt.

Pragmatische Fragen des Umgangs mit biographischen Quellen wurden in Auseinandersetzung mit dem von Ségolène Débarre vorgestellten und von Patrick Farges kommentierten Forschungsprojekt „L'Orientaliste témoin de son temps. Écrire une biographie à partir d'archives familiales" thematisiert. Sowohl die Schwierigkeit, ein privates Familienarchiv für weitere Forschungsarbeiten zu erschließen, als auch die Herausforderungen, mit einer interdisziplinär ausgerichteten Forschergruppe zusammen an einem Thema zu arbeiten, wurden hier deutlich.

Damit vermittelte bereits die erste Sektion des Seminars, wie verschieden die einzelnen methodischen Fragen und Erkenntnisinteressen im Umgang mit biographischen Texten sein können: Während Martinez als Narratologe die unterschiedlichen Wirkungsweisen autobiographischer Texte zu beschreiben sucht, verwendet Karim Fertikh in politologischer Perspektive Autobiographien als Zugang zur Sozialdemokratie der 1920er und 1950er Jahre. Die Forschergruppe um Débarre wiederum erschließt den Nachlass des Orientalisten Jean Deny, der so zum Ausgangspunkt weiterer Studien werden kann.

Sektion 2: La biographie comme exemple

Die Sektion einleitend wies Beate Collet auf das Problem der Finalität von Biographien hin und unterstrich die interdisziplinäre Zusammensetzung der Beiträge.

Der erste Vortrag von Christine Planté beschäftigte sich mit der Biographie der Dichterin Marceline Desbordes-Valmore (1786-1869). Vor dem Hintergrund einer Beschäftigung mit konkreten methodischen Problemen enstand die Frage, in welchen Fällen es sinnvoll sei, eine Biographie zu schreiben. Obwohl Planté ursprünglich die Form der Biographie habe vermeiden wollen, ergaben sich im Laufe der Arbeit Möglichkeiten, über die Biographie einen besseren Zugang zum Werk zu bekommen und somit bereits existierende Biographien korrigieren zu können.

Das grundlegendste methodische Problem bestand dabei in der Quellenlage: Wie kann mit der unterschiedlichen Quellendichte für verschiedene Lebensabschnitte umgegangen werden? Weiterhin stellte Planté die Frage, wie man ein Werk benutzen könne, um das Leben seiner Autorin zu beschreiben? Wie können dabei Legendenbildung und Klischees vermieden werden?

Am dargestellten Beispiel von Desbordes-Valmore waren besonders gender-spezifische Fragen relevant: Wie kann die in konventionellen Frauenbiographien übliche Überbewertung des „Privaten" überwunden werden und wie ist mit einer anzunehmenden moralischen Autozensur der Dichterin umzugehen? Das Besondere an Frauenbiographien dieser Epoche sei nach Planté die ständige Konfrontation der Autorinnen mit der Ideologie ihrer Zeit. Anhand der Begriffe „Exzeptionalität" und „Exemplarität" lasse sich deshalb der besondere Status von schreibenden Frauen analysieren. Im Konflikt mit den herrschenden Rollenbilder ihrer Epoche wurden sie häufig in die Rolle eines dritten Geschlechts hineingedrängt. In der anschließenden Diskussion lag der Schwerpunkt auf den Begriffen Fiktionalität und Faktualität, da bei der Konfrontation von Fiktionen (dem Werk von Desbordes-Valmore) und Fakten (Quellen) die Tatsache ans Licht trat, dass diese weder komplementär noch kongruent sein müssen.

Im Beitrag von Franziska Heimburger – kommentiert von Sophie Häusner – stand die Figur des Militärdolmetschers im Ersten Weltkrieg im Mittelpunkt. Ausgehend von vielfältigem biographischem Material und da die betrachteten Personen aus verschiedenen kulturellen Räumen stammen, versucht Heimburger, mit dem Ansatz der „Histoire croisée" diese besondere Gruppe zu untersuchen. Dabei trat die viele Seminarteilnehmer betreffende Frage nach der Systematisierungsmöglichkeit großer Quellenmengen auf. Darüber hinaus wurde in der Diskussion auch der unterstellte Wert des Exemplarischen und des Stereotypbegriffs in diesem Fall hinterfragt. Der bereits nach dem einführenden Vortrag diskutierte Begriff des „Exzeptionellen" wurde hier wieder aufgegriffen und mit der Warnung an den Forschenden verbunden, sein Objekt nicht gleich als ungewöhnlich zu betrachten, selbst wenn ihm die Situation in der sich dieses Objekt befindet, als außergewöhnlich erscheint, wie hier im Falle des Kriegserlebnisses. Zu Tage trat bei Heimburgers Projekt auch wieder die Genderproblematik und zwar im Hinblick auf die Infragestellung der maskulinen Identität in der nicht selbst gewählten, frontfernen Dolmetscherposition.

Benjamin Marcus thematisierte in seinem Kommentar zu Elise Papes Text über die biographische Interviewmethode in der Soziologie und ihre Anwendung am Beispiel marokkanischer Migrantenfamilien in Deutschland und Frankreich einige methodische und inhaltliche Aspekte. Auf der methodischen Ebene ging es

um das Prinzip der „Offenheit“ und seine praktische Umsetzung in der Interviewsituation selbst. Die Autorin betonte, dass es sich dabei um ein schwer lösbares Problem handele, da man ohne Vorannahmen ins Interview gehen sollte, obwohl wissenschaftliches Arbeiten nicht gänzlich ohne derartige Hypothesen auskomme. Darüber hinaus müsse sich die interviewende Person stets ihrer eigenen Rolle in der Interviewsituation und ihres Einflusses im Forschungsprozess bewusst sein. Konkret auf das Forschungsthema von Pape bezog sich die Frage nach der von ihr zugrunde gelegten Definition des Generationenbegriffs, wobei in diesem Fall von der Familie als Bezugsgröße ausgegangen wird und die Migration als Fixpunkt der Generationszählung dient. Im Laufe der empirischen Arbeit, so Pape, stellte sich heraus, dass die Befragten eine subjektive Wahrnehmung ihrer eigenen Generationszugehörigkeit besitzen. Zweifel wurden geäußert im Hinblick auf die Vergleichbarkeit der Situationen marokkanischer Familien in Deutschland und Frankreich, und zwar vor allem aufgrund der unterschiedlichen historischen Kontexte.

Der Beitrag von Gesa zur Nieden – diskutiert von Antoine Pelicand – betrachtete den Pariser Impresario Gabriel Astruc als Schlüsselfigur einer Internationalisierung der Pariser Oper im zweiten Jahrzehnt des 19. Jahrhunderts. Im Kommentar ging es zunächst um das Spezifische der Opernwelt als historischem Forschungsfeld: Behandelt die Untersuchung die Biographie eines Akteurs oder um die Biographie eines Vertreters eines bestimmten sozialen Milieus? Weitere Fragen zielten auf multiplen Nutzen autobiographischen Materials und auf die nötige Distanz des Forschers im Umgang damit. Des Weiteren wurde die Akzentsetzung bei der Arbeit mit autobiographischem Material im Spannungsfeld zwischen Kultur- und Sozialgeschichte zur Debatte gestellt. Für die Autorin bestand die Schwierigkeit darin, dass sie hauptsächlich „Ego-Dokumente“ herangezogen hatte, die zwar eine akteurszentrierte Perspektive nahe legten, aber nicht ohne Weiteres als Fakten betracht werden können. Andererseits wurde darauf hingewiesen, dass autobiographisches Schreiben auch Kulturgeschichtsschreibung sei und dadurch Wechselwirkungen zwischen beiden Bereichen bestünden. Selbststilisierungen wie im Falle Astrucs werde damit zum kulturgeschichtlichen „hard fact“. Ein weiterer wichtiger Gegenstand der Debatte waren Objektivität, Subjektivität und Affektivität des Forschenden im Umgang mit den zu erforschenden Personen. Konsens herrschte im Hinblick darauf, dass besondere methodische Wachsamkeit nötig sei, um nicht einer „Illusion der Objektivität“ zu erliegen.

Sektion 3: Biographie, réseau(x) et milieux sociaux

Im Zentrum der Sektion 3 stand eine Reflexion über die Möglichkeiten, anhand der biographischen Methode Gruppen- bzw. Netzwerkphänomene zu erfassen. Darüber hinaus wurden die Beziehungen zwischen dem Individuum und dem Kollektiv, dem es angehört, angesprochen und diskutiert.

Einleitend berichtete Charles Suaud über die von ihm über längere Zeit durchgeführte Studie zu den sogenannten „Arbeiter-Priester“ (prêtres-ouvriers). Folgt man Suaud, dann verkörperten diese besonders gut die Spannungen zwischen Individuum und Institution, umso mehr, als es in seinem Fall mit der Kirche um eine stark kontrollierende Institution ging. Die „prêtres-ouvriers“ hätten das Leben der einfachen Arbeiter als den besten Weg gesehen, ihrer religiösen Berufung zu folgen. Dabei versuchten sie, aus ihrer Position innerhalb der Kirche heraus eine Reform der Institution zu erreichen. Sie selbst hätten sich dabei weder als Bewegung noch als Proselyten gesehen. Suaud betonte zudem, wie unorthodox seine Methode gewesen sei: Benutz habe er nämlich die von den Priestern selbst miteinander geführten Interviews deren Transkripte dann zum Gegenstand einer sinngebenden Diskussionen zwischen ihm und den Erforschten wurden. Diese besondere Quellenlage erklärte Suaud durch den Umstand, dass die „prêtres-ouvriers“ nur schwer zu Interview zu bewegen waren, fürchteten sie doch ständig, missverstanden zu werden. Sie seien also kein soziologisches „sample“ gewesen. Trotz (oder gerade wegen) dieser spezifischen Quellensituation seien die Ergebnisse der Studie überzeugend. Herausgearbeitet werden konnte etwa der Einfluss einzelner Ereignisse (im vorliegenden Falle des Zweiten Weltkrieges) auf die Veränderungsprozesse in Institutionen. Auch die Wichtigkeit von Körperlichkeit bei den von ihm untersuchten Geistlichen hob Suaud hervor: ein Umstand, den er gegen die ihnen häufig unterstellte allein intellektuelle Orientierung ins Feld führte. Dabei zeigte er auf, dass die „prêtres-ouvriers“ die Kontrolle über ihren Körper im Sinne einer starken Zurückhaltung erst hatten mit großen Mühen erlernen müssen. In ihrer Rolle als Arbeiter hingegen habe ihr Körper im Vordergrund gestanden – und gerade dies habe zu ernsten Konflikten mit der Institution Kirche geführt.

Laura Polexe wendet zwei Methoden an, um ihr Quellenkorpus zu rumänischen, russischen und schweizerischen Sozialisten auszuwerten. Ihr Projekt ist Teil einer breiter angelegten Studie über Freundschafts- und Patronagebeziehungen zu verschiedenen Zeitpunkten des 20. Jahrhunderts. Zum einen benutzt sie die Netzwerkanalyse, um die Beziehungen unter den untersuchten Personen genauer zu bestimmen, zum anderen greift sie zur biographische Methode um diese Personen anschließend näher zu charakterisieren und individuelle Perspektiven berück-

sichtigen zu können. Ihrer Meinung nach ist die Netzwerkanalyse für ihr Forschungsvorhaben besonders

geeignet, ermöglicht sie doch, über hierarchische Ebenen und geographische Grenzen hinauszugehen und dabei das Individuum in den Mittelpunkt zu stellen. Dank der biographischen Methode können diese die zwischenmenschlichen Beziehungen anschließend zeitlich eingeordnet werden. Im Kommentar von Sandrine Knobé und der darauf folgenden Diskussion ging es zunächst um die zeitliche und räumliche Verankerung von Netzwerken und um ihre Grenzen, um ihrer Flexibilität und das Problem multipler Zugehörigkeiten. Debattiert wurde ebenfalls die von Polexe bevorzugte Kombination von netz-werkorientierter und biographischer Methode: Zwar lasse sich so ein Versuch unternehmen, den Gegensatz zwischen Holismus und Individualismus zu überwinden, aber nicht verhindern, dass in einigen konkreten Fällen Inkompatibilitäten aufträten. Nachdem der Begriff der „Kollektivbiographie" – vor allem im Vergleich zum im Französischen gängigeren Begriff der „prosopographie" – diskutiert wurde, ging es schließlich um eine notwendige Eingrenzung des „Netzwerk"-Begriffs. Dieser könne lediglich auf ganz bestimmte Forschungsobjekte beschränkt werden. Möglicherweise, so der Vorschlag, wäre im Rahmen von Polex' Projekt der „Milieu"-Begriff angebrachter, der sowohl interindividuellen Beziehungen als auch kollektiven Werten und Praktiken besser Rechnung trage.

In Felicity Bodensteins Forschungsprojekt steht die Biographie einer Institution im Mittelpunkt: das Medaillenkabinett (Cabinet des médailles) der Bibliothèque nationale in Paris. Bodenstein schilderte dabei vor allem die Gefahr für die Forscherin, selbst zur Ideologin zu werden, d. h. der Institution zu dienen. Daran anknüpfend folgte eine allgemeine Debatte über die (notwendige) Distanz des Forschenden zum eigenen Forschungsobjekt. Ein Mittel, der hagiographischen Versuchung zu entgehen, so ein Vorschlag, besteht darin, die ständigen Neu-Erfindungen der Institution – insbesondere nach einer institutionellen Krise – näher zu untersuchen. Außerdem wurde eingewandt, es gehe in Bodensteins Forschungsvorhaben nicht nur um die Institution an sich, sondern auch um die verschiedenen Öffentlichkeiten, mit denen sie in Kontakt stehe. Judith Kestler bemerkte in diesem Zusammenhang, sowohl der „Cluster"-Begriff als auch der „Milieu"-Begriff könnten hier fruchtbar eingesetzt werden.

Aurélie Denoyers Projekt – von Alix Heiniger kommentiert – ist der Geschichte der Mitglieder der spanischen Kommunistischen Partei gewidmet, die 1950 von Frankreich in die DDR ausgewiesen wurden. Denoyer zieht für ihre Arbeit zwei Hauptquellen heran: einerseits institutionelle Autobiographien, die von den Akteuren selbst verfasst wurden, als sie in der DDR den offiziellen Statu von „Verfolgten des Nazi-Regimes" (VdN) beantragten, und andererseits lebensgeschichtliche Interviews. Bis auf eine Ausnahme (ein ehemaliger Angehöriger der Stasi) verfügt Denoyer jeweils nur über einen Quellentypus pro Person, wobei die klare Trennung der Quellen mit den jeweiligen Generationen übereinstimmt. In der Diskussion wurde die Frage nach der Kohärenz dieser Quellenlage gestellt. Denoyer betonte, sie wolle dem vorhandenen Risiko einer Homogenisierung der Gruppe durch „Grenzfallbiographien" entgegensteuern. Außerdem kam die Frage auf, wie sich die untersuchte Gruppe zusammensetzte und welche genauen Beziehungen zwischen ihren Mitgliedern bestanden. Auch wurde unterstrichen, wie wichtig es sei, die Perspektive der Kinder der untersuchten Personen über die eigenen Eltern in das Forschungsvorhaben einfließen zu lassen, denn im Mittelpunkt des Projekts stünden die Repräsentationen innerhalb eines Kollektivs.

Die Sektion zeigte die vielfältigen praktischen Möglichkeiten der biographischen Methode sowie die notwendigen Differenzierungsbemühungen, je nachdem, ob jeweils eine Gruppe, ein Netzwerk, eine Institution oder einzelne Individuen Gegenstand der Untersuchung sind.

Sektion 4: Les espaces biographiques

Im einleitenden Vortrag der Sektion 4 sprach der Soziologe Heinrich Best über Konvergenz und Komplementarität qualitativer und quantitativer Ansätze in der biographischen Erforschung von Kadern der ehemaligen DDR. Den Rahmen des Vortrags bildete Bests Beschäftigung mit den Kristallisationspunkten von Ungleichheiten in realsozialistischen Gesellschaften – jenseits von Kapital als differenzierendem Faktor. Anhand des Kaderdatenspeichers des DDR-Ministerrates, einem umfangreichen Bestand von prozessproduzierten Daten, fragte Best nicht nach der modalen Biographie der DDR-Kader, sondern nach den Modulationen, d. h. den verborgenen sozialen Mechanismen und den Brüchen, die in diesen biographischen Daten deutlich werden. Die quantitative Strukturierung und Auswertung des Kaderdatenspeichers konnte eine Vielzahl von sozialen Unterschieden zwischen den Kadern entlang verschiedener Differenzierungslinien (z. B. Geschlecht, Funktion und Hierarchieposition) aufzeigen und somit mögliche Forschungsfelder isolieren. Für eine differenzierte Erklärung der Befunde, z. B. zu den Personenstandsbestimmungen und -entwicklungen, bleibe die Analyse jedoch, so Best, auf eine ergänzende Heranziehung von qualitativen Ansätzen angewiesen. Hinsichtlich der gegenseitigen Unterstützung und Befruchtung quantitativer und qualitativer Zugänge in der biographischen Forschung scheine daher der Vorteil auf der Seite der qualitativen Forschung zu liegen. In der Diskussion wurde insbesondere eine Überprüfung der von den Forschenden verwendeten Begriffe eingefordert, die an der sozialen und sprachlichen Wirklichkeit der Erforschten vorbeigehen könnten, was etwa deutlich wird, wenn die

ehemaligen DDR-Kader in den nach 1989 gemachten Interviews für sich die Bezeichnung als „Elite“ zurückweisen.

Anschließend wurde zunächst der Beitrag von Katharina Blumberg-Stankiewicz – kommentiert von Susanne Wanninger – diskutiert, Blumberg-Stankiewicz beschäftigt sich in ihrem soziologischen Dissertationsprojekt mit den Migrationserfahrungen der zweiten polnischen Einwanderergeneration in Deutschland. Von besonderer Bedeutung sind für sie dabei die Eingrenzung der untersuchten Personengruppe und die Auswahl der GesprächspartnerInnen für die qualitativen Interviews. Hierfür seien, so machte sie deutlich, vorab der Begriff der „zweiten Generation“ bzw. grundsätzlich die Kriterien für eine Abgrenzung verschiedener Einwanderergenerationen genauer zu bestimmen. Susanne Wanninger schlug vor, diejenigen MigrantInnen, die als Jugendliche nach Deutschland gekommen sind und somit einen großen Teil ihrer Sozialisation bereits vor der Migration erfahren haben, als „jüngere VertreterInnen der ersten Generation“ zu bezeichnen, auch wenn sie die Migrationsentscheidung nicht selbst bzw. nur vermittelt getroffen hätten. Michael Werner regte an zu überlegen, ob es für das Forschungsprojekt überhaupt erforderlich sei, den Begriff „MigrantInnen“ zur Bezeichnung der untersuchten Personengruppe zu verwenden. Bezogen auf das Thema der Sektion wurde deutlich, dass sowohl Herkunfts- als auch Einwanderungsort für die jeweilige Erfahrung von Migration und ihre Konzeptionalisierung von erheblicher Bedeutung sein können.

Das Papier von Robert Krause – kommentiert von Patrick Farges und Anna Langenbruch – stellte den Teilbereich eines umfassenderen literaturwissenschaftlichen Dissertationsvorhabens zum „Kulturwechsel“ von deutschsprachigen SchriftstellerInnen, die nach 1933 im Pariser Exil lebten, vor. Gefragt wird nach den Raumvorstellungen in den Autobiographien von Walter Benjamin, Klaus Mann, Ernst Erich Noth, Hans Sahl und Vilém Flusser. In der Diskussion wurde insbesondere eine genauere Bestimmung und Differenzierung der Begriffe „Raum“ und „Ort“ eingefordert. Hierbei, so der Tenor, sollte auch berücksichtigt werden, ob es sich bei den in den Autobiographien genannten Orten (bzw. Räumen) um individuelle oder kollektive Orte handle und welche Beschreibungen des Erlebens jeweils mit ihnen verbunden sind. Ob mit der Betrachtung der individuellen Orte zugleich eine Loslösung vom Konzept der kollektiven „Erinnerungsorte“ (lieux de mémoire) verbunden sein sollte, wurde unterschiedlich eingeschätzt. Auf einen stärkeren Einbezug der zeitlichen Dimension zielte der Vorschlag von Patrick Farges, die Autobiographien als Reise zu lesen und danach zu fragen, ob und gegebenfalls wie die Autoren ihre Texte selbst als Reise gestalteten.

Auch der Beitrag von Anna Langenbruch über die Lebensorte exilierter deutschsprachiger MusikerInnen in Paris (1933-40) stellte einen Ausschnitt aus einem größeren Dissertationsprojekt dar. Mehrere Auswertungsstränge zu den Wohnorten von elf MusikerInnen, für die in Einbürgerungsanträgen detaillierte Adressangaben überliefert sind, wurden in verschiedenen Karten veranschaulicht. Diskutiert wurde von der Kommentatorin Ségolène Debarre zunächst, ob und wie das Exil von den verschiedenen MusikerInnen als drastischer Bruch in ihrer Karriere und ihrem Lebenslauf erfahren wurde und welche Unterschiede sich daraus im Vergleich mit den dem Exil vorausgegangenen Lebenssituationen ergeben haben. Langenbruch betonte, dass der Ausschluss aus dem wichtigen „Aufführungsmarkt“, den das Deutsche Reich darstellte, auch für jene MusikerInnen, die bereits vor 1933 in Paris gelebt hatten, von großer ökonomischer Bedeutung gewesen sei. Die Frage von Gesa zur Nieden, wo die geflohenen MusikerInnen in Paris denn ihre Proben abgehalten hätten, bündelte die Überlegungen, wie eine Interpretation der Ortsbefunde so offen gehalten werden könne, dass sie Raum lasse für eine Unterscheidung von beruflich begründeten und durch das Exil bedingten Problemen und Erfahrungen der untersuchten MusikerInnen. Hier, so die Anregung, könnte auch die Hinzuziehung anderer Quellen bzw. die Neulektüre der bisher berücksichtigten Akten hilfreich sein, um mögliche Berufsspezifika herausarbeiten zu können, etwa Angaben zur Häufigkeit von Umzügen vor Gang ins Exil. Schließlich könnte es hilf-reich sein, die Karten, mittels derer die Unterschiede und die Veränderung der Lebensorte veranschaulicht wurden, so zu erweitern, dass mit ihnen auch Bewegungen und Prozesse abgebildet werden.

Sektion 5: L’approche biographique comme grille de lecture de l’événement

In allen Vorträgen der Sektion 5 ging es um den Umgang mit ich-bezogenen Texten und Selbstzeugnissen, in denen erzählerische Formen und narrative Kohärenz einen vorrangigen Stellenwert einnehmen. In allen Fällen stellte sich den Vortragenden folgende Frage: Wie lässt sich der besondere Kontext, in dem solche „Texte“ produziert werden, in den Forschungshorizont einbauen?

Auf den Vortrag von Matias Martinez über „Faktualität“ und „Fiktionalität“ Bezug nehmend, befasste sich Dorothee Wierling zunächst ausführlich mit den methodologischen Etappen, die vom Ereignis und Geschehenen über das Erfahrene, Erinnerte und Erzählte bis hin zum historischen Text führen. Ihr war zunächst wichtig, dabei den jeweiligen Wahrheitsgehalt richtig einzuschätzen. Die Oral History, mit der Wierling eine langjährige Erfahrung hat, stand hier im Mittelpunkt ihrer Reflektion. Für den „Oral Historian“ sei das Wahrnehmen der verschiedenen Filter, welche die Wiedergabe eines Ereignisses überhaupt erst möglich

machen, besonders wichtig. Zunächst sei das Erinnern eines Ereignisses immer schon von Emotionen und Wünschen die in die Erzählung einfließen, beeinflusst. Wierling fügte dem hinzu, dass dies selbstverständlich nicht allein auf mündliche, sondern auch auf schriftliche (also im Sinne zahlreicher HistorikerInnen „klassischere“) Quellen zutreffe. Auch persönliche Erfahrungen spielten hierbei eine Rolle. Ein weiterer Filter tauche im Moment der Erzählung des Erlebten und der dabei zustande kommenden Interaktion mit Zuhörenden auf. Wierling betonte insbesondere, wie schwierig der wissenschaftlich distanzierte Umgang mit diesem Filter in der Forschungspraxis sei. So sei die Beziehung zwischen Interviewer und Interviewtem immer schon ein „Verführungsspiel“, denn der „Oral Historian“ begehre gewissermaßen, was dem Interviewten gehöre. Außerdem könne der Zeitzeuge willentlich ganze Teile seiner Erfahrung verheimlichen oder seine Erzählung mit Hilfe abrufbarer und wiederholbarer Muster („scripts“) aufbauen. Die Arbeit des Historikers liege schließlich darin, aus der Erzählung ein historisches Narrativ zu machen. „Oral Historians“ produzierten also keine „faktualen“ Narrative, sondern spiegelten komplexe Lebensabschnitte wider. Sie interessierten sich im gleichen Maße für den Zeitzeugen und seine Erfahrung des Geschehenen wie für das Ereignis an sich. Wierlings Darlegungen führten anschließend zu einer Debatte über die Rolle von HistorikerInnen in der Öffentlichkeit.

Die zwei anderen Vorträge dieser Sektion setzten sich ebenfalls mit dem Problem jenes Kontextes auseinander, in welchem biographische Dokumente produziert werden. In ihrem Kommentar zu Alix Heinigers Projekt betonte Jutta Hergenhan, dass es äußerst schwierig sei, biographisch orientierte Erzählungen als Quellen heranzuziehen, um die Geschichte der „Bewegung Freies Deutschland“ zu rekonstruieren. Denn diese Dokumente, die zu verschiedenen Momenten der DDR-Geschichte produziert wurden, seien in Bezug auf ihre Glaubwürdigkeit problematisch. Heiniger antwortete mit einem Hinweis auf die vielfältige Aussagekraft dieser Quellen. Hinzu komme, dass sie auch Zugang zum Aufbau einer antifaschistischen DDR-Identität erlaubten. Deshalb bilde die sorgfältige Analyse und Auswertung dieser Quellen die erste Etappe ihres Forschungsvorhabens.

Bei Christa Wetzels Projekt über das Tagebuch eines deutschen Kaufmannes in Lateinamerika stellte sich die Frage nach den komplexen Motivationen des Autobiographen. In ihrem Kommentar bemerkte Christiane Lahusen, dass über die Aussagekraft der Autobiographie hinaus die Zeugenrolle und die Schreibbedingungen mit einbezogen werden müssten. Zum Beispiel würden nur wenige Anekdoten Einsicht in die Gefühlswelt des Autobiographen geben. Wie soll man also, so die Frage, im Allgemeinen mit autobiographischem Material, dessen Adressaten nicht bekannt sind, wissenschaftlich umgehen?

In dieser Sektion wurde also hinterfragt, inwiefern der biographische Ansatz zur Produktion einer anderen Auffassung von „Authentizität“, von „Ereignisses“ und zu einer anderen historischen Erkenntnis beitrage.

Abschließend zitierte Claudia Ulbrich Joan W. Scotts Worte, nach denen die Geschichtswissenschaft ihren Stoff erst schaffen müsse, bevor sie ihn untersuchen könne. Wer lebensgeschichtlich arbeite, sei sich dieser Frage besonders bewusst. Vielleicht sei der biographische Ansatz deshalb besonders geeignet, soziale Vielfalt zu erforschen. Darüber hinaus stellte sie die Frage, ob lebens-geschichtliche Arbeiten „festgefahrene“ geschichtswissenschaftliche Narrative zu verändern vermögen, u. a. weil sie sich auf „Ausnahmenfälle“ bzw. „außergewöhnliche Beispiele“ konzentrierten.

Felicity Bodenstein, Falk Bretschneider, Aurélie Denoyer, Patrick Farges, Sophie Häusner, Franziska Heimburger, Jutta Hergenhan, Judith Kestler, Sandrine Knobé, Robert Krause, Christiane Lahusen, Benjamin Marcus, Susanne Wanninger, Christa Wetzel.

Annexe 12 - Ateliers thématiques 2006

L'usage des archives en Allemagne. Aspects techniques, scientifiques et juridiques, 31 mars 2006

Appel à interventions

Les interventions devraient, de manière non limitative, s'inscrire parmi les questionnements suivants, en fonction des expériences personnelles, sans chercher à les traiter de manière exhaustive :

1) À quelles difficultés pratiques se heurte l'organisation d'une recherche en archives en Allemagne ? De quels inventaires dispose-t-on, en version imprimée ou en ligne ? Dans quelle mesure les services répondent-ils de manière précise quand on les interroge, dans quels délais ?

Quel est l'accueil fait aux chercheurs étrangers ? Existe-t-il des temps d'attente pour obtenir une place de consultation ? Est-on limité quant au nombre de documents consultés ? Des facilités sont-elles offertes pour la reproduction ?

2) Le chercheur se heurte-t-il, pour la période contemporaine, à des refus de consultation, et pour quelles raisons ? Dans quelle mesure et dans quel délai est-il possible d'obtenir des dérogations ? Quelles sont les contraintes de confidentialité qui en découlent ?

3) Comment le chercheur construit-il son objet de recherche ? Part-il d'un fonds existant pour définir une problématique, ou recherche-t-il des fonds lui permettant de répondre à une problématique prédéfinie ? Dans quelle mesure les fonds découverts font-ils évoluer cette problématique ? Quelles sont les particularités, les richesses et les lacunes des archives allemandes eu égard à la construction étatique et à l'histoire particulières de ce pays ? Quelles comparaisons peut-on faire avec les archives françaises ? Existe-t-il des recherches qui sont possibles en France et pas en Allemagne, ou l'inverse ?

Les interventions devraient privilégier moins l'aspect monographique de la recherche et les résultats obtenus que les questions méthodologiques soulevées et les difficultés rencontrées. Ces séances sont conçues comme des ateliers. Les interventions, qui ne devraient pas dépasser une demi-heure pour laisser du temps à la discussion, peuvent présenter un caractère relativement informel. Elles n'ont pas a priori vocation à donner lieu à publication.

Programme

10 h : Présentation du projet et de la journée, Hervé Joly et Michael Werner (CIERA)

10h15 – 10h45 : Les archives : aspects juridiques et techniques, Falk Bretschneider (EHESS / CRIA)

10h45-11h15 : Discussion

11h15-11h30 : Pause

11h30-12h : Les archives et internet, Mareike König (Institut historique allemand)

12h-12h30 : Discussion

12h30 – 14h : Déjeuner sur place

14h-14h30 : L'exemple du Deutsches Literaturarchiv de Marbach, Sandie Attia (Paris IV)

14h30-15h : Discussion

15h-15h30 : La reproduction d'archives en Allemagne : possibilités techniques et contraintes réglementaires, Clément Millon (Lille 2)

15h30-16h : Discussion

16h-17h : Conclusion et suites

Les sources orales en Allemagne, questions méthodologiques et expériences pratiques - Lyon, Ecole normale supérieure Lettres et sciences humaines - Vendredi 2 juin 2006, 10h-17h

Appel

Après une première journée consacrée à la pratique des archives, une deuxième séance méthodologique de l'atelier des jeunes chercheurs inscrits au CIERA sera consacrée à l'exploitation des sources orales sous

différentes formes (conduite d'entretiens sociologiques croisés avec les acteurs d'une organisation ou d'un groupe social, recueil de récits historiques de témoins du passé, utilisation d'archives sonores de médias audiovisuels, etc.) à la fois dans une perspective théorique générale et à travers les problèmes particuliers rencontrés sur le terrain allemand.

La journée s'articulera autour de la présentation de quatre exposés qui seront discutés par l'ensemble des participants.

Les jeunes chercheurs inscrits au CIERA sont invités à proposer une intervention qui pourrait notamment viser à répondre à certaines des questions suivantes :

- À quelles difficultés se heurte-t-on en Allemagne lorsqu'on veut utiliser pour une recherche des sources orales, notamment à partir d'entretiens ?
- Quelle est l'expérience des chercheurs allemands en la matière ? La méthodologie de l'entretien fait-elle l'objet d'une procédure aussi codifiée sous la forme de manuels comme en France ? La technique de l'entretien semi-directif, dont la référence plus ou moins psychanalytique est bien connue, s'impose-t-elle de manière aussi évidente en Allemagne ? Dans quelle mesure les acteurs sociaux sont-ils habitués à se prêter à un tel exercice ?
- Quelle est la finalité d'un entretien ? Obtenir des informations aussi exactes que possible ou recueillir des représentations subjectives ? Le chercheur doit-il se contenter de recueillir le discours de l'interviewé, en se contentant de le relancer au besoin, ou doit-il éventuellement insister pour aborder certains sujets, contester certaines affirmations ou confronter des discours contradictoires ?
- De manière pratique, est-il nécessaire, pour effectuer un entretien, d'obtenir des recommandations préalables ? Faut-il dans une administration ou une entreprise obtenir l'accord de la hiérarchie ? Le statut de chercheur étranger facilite-t-il ou pas la démarche ? Dans quelle mesure la démarche particulière du chercheur est-elle comprise, par rapport à celle d'un journaliste dans une interview ou d'un policier dans un interrogatoire ? Comment pour le chercheur s'arranger de la plus ou moins grande sympathie que lui inspire l'interviewé ? Doit-il s'abstenir d'exprimer toute émotion ou empathie ?
- Comment se déroulent les entretiens ? Dans quels lieux (travail, domicile, etc.) ? Pendant quelle durée ? La présence d'un entourage professionnel ou familial peut-elle être un problème ? L'usage d'appareils d'enregistrement est-elle acceptée ?
- Quelle technique privilégier selon les publics ou les thèmes de recherche : questionnaire plutôt fermé, entretien semi-directif ? Dans quelle mesure le chercheur maîtrise-t-il l'entretien, ou au contraire celui-ci le conduit-il à des pistes inattendues ?
- L'entretien oral peut-il être la source unique ou simplement complémentaire d'un travail ? Comment se pose la question de la représentativité des personnes interrogées ?
- Quelles sont les attentes des personnes interrogées et des organisations auxquelles elles appartiennent éventuellement en matière de restitution des résultats de l'enquête ?
- Lorsque les personnes étudiées sont inaccessibles (personnalités décédées ou trop occupées) est-il possible d'exploiter indirectement d'autres sources orales ? Au plan théorique, dans quelle mesure un entretien qui n'a pas été effectué dans le cadre d'une même problématique de recherche est-il pertinent ? Quelle est la fiabilité avérée de ces sources orales lorsqu'on les recoupe avec des récits rétrospectifs rédigés par les acteurs eux-mêmes ou avec les archives de l'époque évoquée lorsqu'elles existent ? Comment gérer les contradictions éventuelles entre subjectivité de la mémoire et objectivité supposée du document écrit ? Au plan technique, d'une part, est-il possible d'accéder aux archives audiovisuelles des radios ou télévisions par exemple ? Sont-elles conservées ou au moins inventoriées de manière systématique ou centralisée ? Quelles sont les conditions financières et matérielles d'accès pour un chercheur ? D'autre part, existe-t-il une tradition de mise à disposition de la communauté scientifique des chercheurs de leurs sources orales, ou une politique de recueil de témoignages oraux par certaines institutions ?

Les interventions devraient privilégier moins l'aspect monographique de la recherche et les résultats obtenus que les questions méthodologiques soulevées et les difficultés rencontrées. Ces séances sont conçues comme des ateliers. Les interventions, qui devraient pas dépasser une demi-heure pour laisser du temps à la discussion, peuvent présenter un caractère relativement informel. Elles n'ont pas vocation à donner lieu à publication.

Programme

10 h 30-12h30 : *L'entretien qualitatif dans la recherche allemande*, Cornelia Helferrich, sociologue, evangelische Fachhochschule Freiburg

12h30 – 14h : Déjeuner sur place

14h-14h30 : Observations et entretiens auprès des acteurs administratifs de la coopération franco-allemande, Brice Lamenie (IEP de Strasbourg)

14h30-15h : Discussion

15h-15h30 : Oral History - Récit d'une expérience de terrain au Canada, Patrick Farges (Université Paris 8 / EHESS)

15h30-16h : Discussion

16h-17h : Conclusion et suites

Animation : Falk Bretschneider

Compte rendu

Vendredi 2 juin, le CIERA avait réuni à l'ENS Lettres et Sciences Humaines de Lyon une dizaine de doctorants et étudiants en master intéressés par l'utilisation des sources orales. Après un mot d'accueil d'Olivier Faron, Directeur de l'ENS, et d'Hélène Miard-Delacroix, qui dirige la section d'allemand de l'ENS-LSH, Falk Bretschneider (EHESS) a présenté les participants et intervenants avant d'introduire le programme de la journée.

La matinée fut consacrée à une mise au point théorique sur l'entretien qualitatif dans la recherche allemande par Cornelia Helfferich (*Evangelische Fachhochschule*, Fribourg/Br.).[58] En s'appuyant sur des exemples tirés de sa pratique des interviews, la sociologue a proposé une présentation très synthétique des différentes approches méthodologiques possibles[59] et un aperçu des débats actuels dans ce domaine en Allemagne.

C. Helfferich a tout d'abord insisté sur le fait que la recherche correspond à un processus de décision(s) (choix de l'échantillon, choix du processus de dépouillement, etc.), chaque projet de recherche devant déterminer l'approche méthodologique la mieux adaptée à son sujet, en ayant éventuellement recours à une combinaison de plusieurs méthodes. Dans cette perspective, il est primordial de ne pas se laisser enfermer dans l'école méthodologique au sein de laquelle on a été formé et donc d'avoir un aperçu des différentes façons de procéder et des options envisageables.

C. Helfferich a ensuite présenté les spécificités de la tradition des approches qualitatives dans la recherche allemande. La délimitation entre méthodes quantitatives et qualitatives y est particulièrement marquée, les premières se voyant reprocher leur prétention à l'objectivité, les secondes leur manque de scientificité[60]. Par ailleurs, les disciplines de référence en Allemagne sont différentes, puisque ce sont la sociologie et les sciences de l'éducation (auxquelles s'ajoutaient l'histoire et la psychanalyse dans les années 1980) qui orientent la réflexion. Enfin, les études qualitatives sont à situer dans une forte tradition herméneutique, les textes (surtout des entretiens individuels, même si les entretiens collectifs s'établissent peu à peu) étant au centre de l'attention.

Pour C. Helfferich, cinq questions dominent le débat actuel en Allemagne.

la relation entre vécu et récit, à travers les différents filtres que constituent la mémoire et la mise en discours ;

qu'entend-on par « sens » ?;

quel est le contexte ? Celui de la situation d'interview, de la biographie, de l'approche (il n'est pas le même pour l'analyse conversationnelle que pour l'analyse de discours par exemple), etc… ;

la relation entre déduction et induction ;

quels sont les points communs ? La recherche qualitative est elle-même une pratique sociale, peut-elle donc être considérée à un méta-niveau.[61]

Pour terminer, C. Helfferich s'est penchée sur les critères de choix d'une méthode adaptée à l'objet d'étude. Il convient entre autres de se poser les questions suivantes : S'agit-il de mettre en avant les spécificités individuelles ou la perspective collective (entretiens individuels ou collectifs) ? D'étudier une perspective professionnelle (entretiens avec des experts) ? Comment structurer l'entretien (entretiens narratifs[62], avec ou

[58] Elle dirige également le Sozialwissenschaftliches FrauenForschungsInstitut de Fribourg.

[59] Cf. Cornelia Helfferich: Die Qualität qualitativer Daten. Manual für die Durchführung qualitativer Interviews, Wiesbaden (Verlag für Sozialwissenschaften) 2004.

[60] Ce qui explique pour ces dernières la nécessité de se légitimer - notamment par la création d'une section spéciale au sein de la *Deutsche Gesellschaft für Soziologie* (DGS) en 2005 (cf. http://www.soziologie.de/sektionen/m04/index.htm) et de se professionnaliser, comme en attestent l'existence de la revue FQS (*Forum Qualitative Sozialforschung*, cf. site http://www.qualitative-research.net/fqs/fqs.htm) en anglais, espagnol et en allemand, et la parution de manuels d'introduction.

[61] Voir à ce sujet les travaux de Paul Atkinson.

[62] Cf. Fritz Schütze „Biographieforschung und narratives Interview", in: *Neue Praxis*, 13/1983, p. 283-293

sans relances, entretiens directifs, semi-directifs, etc.) ? Quelle est la relation avec l'interviewé(e) (nombre de rencontres, proximité ou pas par l'âge, le sexe, l'origine, etc.) ?

Une fois la méthode choisie et les entretiens réalisés, deux méthodes de dépouillement (combinables et complémentaires) sont essentiellement envisageables :

analyse de contenu : dépouillement transversal [*Querauswertung*]

herméneutique : analyse de séquences [*sequenzanalytische Auswertung*]

Après ce riche aperçu théorique et une première discussion portant sur les stratégies et l'exploitation des entretiens (fidélité de la transcription, prise en compte d'éléments non-verbaux, empathie et distance, position de l'intervieweur issu d'un autre contexte linguistique), l'après-midi fut consacrée à des présentations d'études de cas concrets par des doctorants :

Brice Lamenie (doctorant, GSPE-PRISME/ IEP de Strasbourg) présenta ainsi les observations empiriques et les entretiens qu'il a réalisés auprès des acteurs administratifs de la coopération franco-allemande. Après avoir travaillé sur les innovations incluses dans le traité de l'Elysée (mémoire de maîtrise) et la préparation des Conseils des ministres (DEA) grâce à une observation participante dans le cadre d'un stage au Quai d'Orsay, il s'intéresse plus spécifiquement dans son travail de thèse à la définition et aux composantes d'un espace franco-allemand des politiques publiques et au processus qui aboutit à la mise en place d'actions spécifiques dans ce contexte. Dans ce cadre, il a effectué une série d'entretiens auprès de chercheurs, diplomates et hauts fonctionnaires à Paris, Berlin et Bruxelles. L'intervention de B. Lamenie visait surtout à présenter la méthode employée et les difficultés rencontrées : acteurs difficiles à saisir (formatage, langue de bois), pièges de l'observation (risque pour le chercheur de prendre les réflexes de la structure dans laquelle il est intégré), tendance à se déprécier par rapport à son interlocuteur (ENA, milieu de diplomates) ou à « faire les questions et les réponses ». [63]

Pour clore cette journée, Patrick Farges (doctorant, Université Paris VIII / EHESS) a abordé la thématique de l'histoire orale à travers son expérience de terrain sur les exilés germanophones au Canada (1933-2003). Ce travail sur l'exil des « gens ordinaires »[64] lui permet d'observer le moment où la terre d'exil devient société d'accueil, de cerner le phénomène d'acculturation en réinsérant le destin individuel dans un cadre collectif intelligible.[65] Il repose sur des sources écrites à caractère autobiographique (mémoires, correspondances et autres ego-documents[66]) issues de fonds d'archives locaux ou privés, ainsi que sur des entretiens. En complément des sources orales déjà disponibles[67], - dont l'exploitation pose un problème de diachronie - P. Farges a procédé à une trentaine d'entretiens approfondis d'histoire orale (ainsi qu'à une quinzaine d'interviews avec des experts). Après quelques remarques sur le contexte dont bénéficie ou pas l'histoire orale en France et en Allemagne,[68] P. Farges s'est plus spécifiquement penché sur les difficultés et les avantages que présente l'histoire orale pour son sujet : même s'il convient de prendre en compte les problèmes liés à la fiabilité des sources orales et autobiographiques, le corpus choisi permet de déplacer le regard vers les stratégies narratives mises en oeuvre, et d'essayer d'en comprendre les raisons. L'entretien permet d'accéder au monde des représentations et à la réinscription narrative de soi dans l'Histoire. L'exposé visait également à présenter très concrètement sa façon de procéder lors de ces entretiens non directifs, en insistant sur l'intérêt que présentait sa situation d'universitaire (par opposition au journaliste), franco-allemand (ancrage dans l'interculturalité), et issu d'une autre génération que celle des interviewés.

La discussion s'est ensuite engagée sur des questions très concrètes de méthodologie : (définition du statut

---

[63] Chamboredon, Hélène / Pavis, Fabienne / Surdez, Muriel / Willemez, Laurent : « S'imposer aux imposants. À propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », in : *Genèses* n°16 / 1994, p. 114-132.

[64] Par opposition aux personnalités – intellectuels, hommes politiques – auxquelles s'est d'abord intéressée la recherche. Traduction du titre de l'ouvrage dirigé par l'historien allemand Wolfgang Benz (*Das Exil der kleinen Leute. Alltagserfahrungen deutscher Juden in der Emigration*, Munich, Beck, 1991).

[65] Se référer aux travaux de Harald Welzer.

[66] Cf. Winfrid Schulze (dir.), Ego-Dokumente. Annäherung an den Menschen in der Geschichte , Berlin, 1996.

[67] Fonds d'archives orales rassemblés grâce au financements de la *multicultural history society of Ontario* et de centres communautaires juits, travaux précédents de chercheurs comme Annette Puckhaber (*Ein Privileg für wenige – Die deutschsprachige Migration nach Kanada im Schatten des Nationalsozialismus* , Münster, Lit Verlag, 2002) ou Manuel Meune (*Les Allemands du Québec. Parcours et discours d'une communauté méconnue* , Montréal : éditions du Méridien, 2003)

[68] L'*oral history* est plus installée en Allemagne, notamment avec les travaux de Lutz Niethammer et la revue *Bios*.

heuristique de l'entretien, choix des interlocuteurs, gestion du temps, retranscription, deuil de l'objectivité et dangers de la subjectivité, protection de la vie privée, articulation entre sources de différentes natures) qui attestaient du vif intérêt que soulevait la thématique de cet atelier chez les participants pour leurs propres recherches.

Dominique Vogel, inscrite au CIERA, doctorante à Paris III.

Annexe 13 - Colloques annuels, comptes rendus

2002 - Les Assises de la recherche française sur l'Allemagne

Les 6 et 7 juillet 2001 ont eu lieu, à l'Université technique de Berlin, les « Assises de la recherche allemande sur la France d'aujourd'hui ». Il s'agissait de faire un inventaire le plus précis possible de la place et de la spécificité de l'objet « France » dans les sciences sociales et humaines allemandes, de suivre, discipline par discipline, les évolutions relevées au cours des dernières années, de faire ressortir les points forts et les points faibles, enfin de tirer de ce diagnostic quelques conclusions sur les besoins en la matière et sur les moyens d'y répondre. L'opération a suscité un réel intérêt, aussi bien chez les universitaires, jeunes chercheurs et étudiants avancés que chez les représentants des institutions politiques et partenaires de la recherche (notamment les grandes fondations).

Mais l'entreprise n'avait de sens véritable que si elle s'inscrivait dans une perspective de réciprocité, c'est-à-dire si elle était suivie d'une opération équivalente française se proposant de faire le point sur la recherche française portant sur l'Allemagne. Cette tâche a été confiée par le Ministère de la Recherche au CIERA. Les Assises françaises ont eu lieu les 15 et 16 mars 2002. Elles ont réuni une centaine de chercheurs français et allemands essentiellement, mais également une dizaine de spécialistes de l'Allemagne venant d'autres pays européens.

A la différence des Assises allemandes, les Assises françaises ont davantage cherché à croiser perspectives allemande et française aussi bien dans l'organisation des enquêtes préalables que dans la présentation des résultats. La participation de spécialistes européens venant de pays tiers répondait à cet objectif. Il s'agissait d'abord de démultiplier les regards sur les réalités allemandes et de fournir des points de comparaison utiles. Cette présence devait ensuite contribuer à éviter les écueils méthodologiques du bilatéralisme qui se réduit trop souvent à un système spéculaire ou à une machine à produire des oppositions. Enfin, elle devait permettre d'ouvrir vers l'Europe à au moins deux niveaux, celui des problématiques et celui des prolongements souhaitables de l'enquête vers d'autres partenaires de l'Union.

Indépendamment de leur objet allemand ou franco-allemand, les Assises ont constitué une initiative pilote à plusieurs égards :

En croisant systématiquement les regards, elles ont permis de mieux identifier aussi bien les interactions des deux milieux de recherche que les équipes et chercheurs, de plus en plus nombreux, qui échappent aux étiquetages nationaux.

En posant la question du rapport entre disciplines et objet spatial ou régional, elles ont fourni des éléments d'appréciation de la question des « aires culturelles », du croisement entre entité territoriale et entité disciplinaire.

En définissant la place de chacune des disciplines au sein d'un dispositif de recherche français et allemand, elles ont permis d'éclairer des pratiques disciplinaires et nationales face à des défis méthodologiques communs comme la comparaison ou les études de transfert.

En faisant une place importante aux questions de formation et au rôle des jeunes chercheurs, elles visaient à mieux cerner les problèmes d'articulation des espaces de recherche respectifs dans la perspective d'une européanisation de la formation doctorale et post-doctorale.

Formation des élites et coopérations franco-allemandes

Goethe Institut Paris

Organisation : Hervé Joly

6-7 décembre 2002

Pour ce premier colloque « grand public » du CIERA, le parti a été pris d'élargir le cercle des participants habituels aux échanges franco-allemands en privilégiant l'angle comparatiste : des spécialistes des élites des deux pays ont pu ainsi confronter leurs perspectives et résultats. La première demi-journée a réuni des interventions d'historiens autour des modalités propres à chaque pays de constitution des élites nationales aux XIX^{ème}-XX^{ème} siècles. La seconde a rassemblé des sociologues et politologues autour de la question de la survivance aujourd'hui des différences nationales dans la formation et le recrutement des élites. La troisième a évoqué, autour notamment de spécialistes des sciences de gestion et de sociologues, les conditions de la

coopération de ces élites au recrutement différent dans le cadre particulier des entreprises franco-allemandes, aussi bien du point de vue patronal que syndical. Les communications ont été suivies de débats animés auxquels le parti pris d'un nombre restreint d'intervenants a laissé une place importante.

Deux défections de dernière minute chez les dirigeants d'entreprises (Daniel Goeudevert, ex-directeur général de Volkswagen et Jean-Louis Gergorin, vice-président d'EADS) ont conduit à modifier l'orientation du débat prévu entre acteurs des coopérations franco-allemandes. Les invités présents ont cependant réussi, par la qualité de leurs interventions, à donner une dimension particulièrement intéressante à cet échange. Le consultant Jochen-Peter Breuer a notamment fait part de sa riche expérience de formateur pour les coopérations franco-allemandes. La présence de deux responsables syndicaux de premier plan (Jean-François Trorglic pour la CFDT et Werner Bischoff pour l'IG Bergbau Chemie Energie) a donné lieu à un dialogue passionnant sur les conditions de l'adaptation du syndicalisme aux évolutions économiques actuelles.

CIRAC-Forum

2003 - « Cultures et partis politiques aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles : l'exemple allemand »

Université Lumière Lyon 2

Organisation : Anne-Marie Saint-Gille

4-6 décembre 2003

Pour l'année 2003, le colloque annuel du CIERA a eu lieu à Lyon les 4, 5 et 6 décembre 2003 sur le thème « Cultures et partis politiques aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles : l'exemple allemand » et a été organisé par Anne-Marie Saint-Gille (Université Lumière-Lyon 2).

Tout en tenant compte des résultats des nombreux travaux théoriques dont les fondements explicatifs ont été renouvelés dans les vingt dernières années, notamment grâce aux recherches effectuées dans les domaines de la science politique et de la socio-histoire, cette manifestation scientifique s'est donné pour but d'expliquer la stabilité des partis politiques allemands à partir d'analyses empiriques et, le cas échéant, comparatistes, portant sur deux périodes singulières de l'histoire allemande : celle de l'Allemagne pré-démocratique (l'Empire) et l'Allemagne post-totalitaire (d'après 1945).

En réunissant des spécialistes allemands et français d'origine disciplinaire différente (socio-historiens, politistes, historiens ou germanistes civilisationnistes), ce colloque a pu largement dépasser le cadre restreint d'une analyse relevant uniquement de l'histoire politique pour intégrer l'étude des structures organisationnelles, de la composition sociologique des électorats et des instances dirigeantes ainsi que celle du rapport que les partis entretiennent avec des organisations connexes (associations, groupes d'intérêts, syndicats) et, enfin, des idéologies ou cultures politiques qui sous-tendent leur programme.

Un premier compte-rendu du colloque va paraître dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 82. Une publication des actes est prévue pour 2004.

2004 - «Politiques et usages de la langue en Europe hier et aujourd'hui. »

Goethe Institut Paris

Organisation : Michael Werner

2 -4 décembre 2004

Conformément au cahier des charges initial, le CIERA a organisé un grand colloque international annuel sur un sujet d'actualité. Suivant le principe de l'alternance entre les pôles parisien et rhône-alpin, le colloque de 2004 a eu lieu à Paris. Accueilli à l'Institut Goethe du 2 au 4 décembre et coordonné par Michael Werner, il a été consacré au thème des « Usages et politiques de la langue en Europe hier et aujourd'hui ». L'idée directrice consistait à prendre une nécessaire distance réflexive face à l'évolution actuelle qui voit une avancée de plus en plus marquée de l'anglais et un recul conjoint du français et de l'allemand en Europe. Afin de sortir du lamento habituel sur l'appauvrissement linguistique qui menace les nouvelles générations d'Européens, il a été proposé de poser des questions d'ordre plus général : qu'est-ce qu'une langue prise non pas comme système organisé de signes, mais comme réalité sociale et culturelle ? Comment cette réalité s'articule-t-elle sur les pratiques tant individuelles que collectives ? Quelles représentations informent ces pratiques et à travers quelles institutions sont-elles à la fois formées, transmises et reçues ? Quels sont aujourd'hui les leviers et les limites

d'une politique linguistique ? Pour répondre à ces questions, on a choisi des biais et des angles inédits. Introduisant, d'une part, des terrains empiriques peu fréquentés par les spécialistes du franco-allemand et déplaçant, de l'autre, l'angle de généralisation en abordant les questions des niveaux de langue, du colinguisme, des transformations induites par les nouveaux médias et des pratiques langagières des administrations publiques, on a cherché à reprendre par un autre bout les argumentaires habituellement déployés dans le débat sur les langues. Le colloque lui-même a été divisé en quatre sections : d'abord il s'agissait de préciser différents statuts de la langue entre des approches sociolinguistiques, historiques, cognitivistes et philosophiques. Ensuite ont été étudiées une série de configurations institutionnelles constituant autant de terrains où se croisent des politiques et des usages spécifiques de la langue : enseignement, administration publique, média audiovisuels et l'union européenne. La troisième section a été consacrée à l'analyse de différents champs d'expérience des politiques linguistiques : France, Suisse, Russie et Belgique. Enfin les réflexions de la dernière demi-journée ont porté sur les déterminations générales des politiques linguistiques ainsi que sur la question des naturalisations culturalistes et sociobiologiques dont les représentations des langues font l'objet.

Parallèlement, le problème de l'affaissement des langues autres que l'anglais a été abordé lors d'une table-ronde réunissant, le premier soir du colloque, des acteurs et représentants des institutions ayant en charge l'élaboration et la mise en œuvre des politiques linguistiques. Enfin la conférence publique de Claude Hagège, professeur au Collège de France, tentait d'esquisser une réponse à la question, volontairement provocatrice : « L'Europe sera-t-elle anglophone dans 100 ans ? »

2005 - « Espaces de pouvoir, espaces d'autonomie en Allemagne »

ENS LSH Lyon

Organisation : Hélène Miard-delacroix, Guillaume Garner

1-3 décembre 2005

Le colloque annuel du CIERA s'est tenu en 2005 à l'ENS-LSH de Lyon. Conformément à la vocation d'interdisciplinarité du CIERA, il a réuni des chercheurs français et allemands de cinq disciplines autour du thème : **Espaces de pouvoir, espaces d'autonomie en Allemagne.**

Depuis une décennie, on assiste au niveau international à une tentative de renouvellement de la problématique de l'espace dans les sciences sociales. Longtemps tabou en Allemagne à cause de son instrumentalisation par le nazisme, le sujet refait surface sous différentes formes. En France, le lien entre l'histoire et la géographie est déjà ancien. La conception d'acteurs inscrivant leur action *dans* des espaces « naturels » supposés « fixes » fait désormais place à l'étude de la dimension spatiale de l'activité humaine, avec des espaces « dynamiques », en reconfiguration permanente.

La première séance était consacrée au thème « Les pouvoirs et la pluralité des territoires allemands ».

Matthias Schnettger (historien, Universität Mainz) a étudié les espaces de communication et d'action de la ville de Francfort sur le Main à l'époque moderne. Il dessine le tableau d'une ville en relation avec son environnement régional et supra-régional. Elle exerce une force d'attraction par l'organisation de foires renommées, mais elle est aussi en concurrence avec sa rivale Mayence pour le commerce. Matthias Schnettger montre aussi la marque de l'Empire sur la vie de cette ville où se déroulaient l'élection et le couronnement de l'Empereur. L'exemple des relations de Francfort avec l'extérieur montre comment les institutions impériales structuraient en réalité un espace - le Saint Empire Romain Germanique - longtemps décrit comme essentiellement morcelé.

Pierre Monnet (historien, EHESS Paris) a livré une réflexion sur la notion de frontière et les difficultés qui en résultent pour les historiens eux-mêmes, qui se sont servis de cette notion pour construire leur discipline comme science au XIXème siècle. Concernant l'Allemagne ; on a longtemps associé cette notion à un supposé *Sonderweg* - frontières particulièrement mouvantes, mais aussi absence de capitale, nation retardée du fait de l'empire universel… Passant en revue les différentes frontières de l'Allemagne aux quatre points cardinaux, Pierre Monnet s'attache à montrer comment celles-ci ne sont en réalité pas très différentes aujourd'hui de ce qu'elles étaient en l'an mille. Ainsi, au-delà de tous les fantasmes développés, surtout au XIXème et au XXème siècle, autour de l'idée d'un *Sonderweg* allemand, on constate que les frontières allemandes sont certes mouvantes, mais, comme pour les autres ensembles, parfaitement identifiables, et que les variations se sont opérées ici selon les mêmes modalités qu'ailleurs (annexions, etc).

Werner Köster (sciences de la communication, Universität Duisburg-Essen) s'est intéressé pour sa part à la

fonction du concept d'espace (« *Raum* ») dans le national-socialisme. La notion de *Raum* est devenue taboue en Allemagne suite à son instrumentalisation par les nazis. Ceux-ci en ont fait une sorte de métaphore très commode pour justifier une politique impérialiste. L'idéologie nazie a donné une dimension quasi-mystique et normative à ce concept, mais la théorie très abstraite du *Lebensraum* justifiait en réalité une *Raumplanung* à l'Est extrêmement concrète… Après la guerre, ce concept de *Raum*/espace a pratiquement disparu en Allemagne, tandis qu'en France on l'a utilisé sans complexes, notamment en géopolitique, où il servait d'instrument didactique pour expliquer la structuration du monde. Actuellement une nouvelle tendance se dessine en Allemagne : la renaissance du concept de *Raum* est liée à la nécessité de se réapproprier la réalité spatiale dans un monde devenu essentiellement virtuel et incertain.

La seconde séance s'est intéressée aux « Territoires d'identification ».

François Walter (historien, Université de Genève) développe l'idée d'une instrumentalisation des paysages pour la construction des identités nationales. Les paysages ont été interprétés, surtout entre 1830 et 1950, comme la « représentation sensible » du sentiment d'appartenance à un territoire. L'idée allemande de *Heimat* incarnée par un paysage permet certes une identification régionale, mais l'Allemagne comme la France restent en fait confrontées à l'absence d'un paysage national unique auquel s'identifier. Pour surmonter cet obstacle, les nazis vont mobiliser une autre construction idéologique, celle d'un contre-paysage incarnant des valeurs « négatives » : le paysage de la steppe d'Europe centrale et orientale, prétendûment ruiné par ses prédateurs – des terres qu'il conviendrait de réorganiser selon des critères germaniques après en avoir fait la conquête. Indépendamment des usages politiques immédiats, François Walter rappelle que la littérature allemande - en particulier la littérature romantique – porte, elle aussi, la trace d'un fort investissement symbolique de la nature. Au-delà de la dimension esthétique, le paysage apparaît donc comme une construction intellectuelle, parfois idéologique.

Christophe Duhamelle (historien, Mission historique française en Allemagne, Göttingen), analyse les caractéristiques spatiales du Saint Empire romain germanique et souligne que l'aire germanique se distingue à la fin de l'ère moderne par l'omniprésence de la structure de l'exclave. Cela pose le problème de la cohérence, ainsi que celui de l'identification des habitants à un ensemble. La discontinuité territoriale engendre une fracture du pouvoir politique avec le développement d'une certaine autonomie locale. Les frontières confessionnelles constituent, elles aussi, une matrice des identités et des tensions entre les différents groupes. Face à cette mosaïque territoriale existe le ciment impérial, l'Empereur jouant les territoires les uns contre les autres pour éviter que l'un d'eux ne devienne dominant et réunisse les autres sous son pouvoir. On a finalement une multiplicité des niveaux d'identification dans le Saint Empire, entre niveau communal, territorial et impérial. Le niveau territorial l'emportera au moment de l'écroulement de l'Empire, les frontières étant lissées avec la diminution drastique du nombre d'Etats territoriaux.

Thomas Raithel (historien, Institut für Zeitgeschichte, München) s'est penché sur le cas des partis régionaux en Bavière au XXème siècle, singulièrement sur le succès de la CSU qui a progressivement éclipsé les autres. On a ici le cas, unique dans une démocratie, d'un parti dirigeant un Land sans partage depuis plusieurs décennies, tout en jouissant d'une influence au niveau fédéral. L'identité très forte de la Bavière explique l'émergence de tels partis régionaux. Le succès de la CSU tient au mélange de tradition et de modernité qu'elle prétend incarner, selon le slogan *« Laptop und Lederhose ».* La CSU défend une combinaison qui séduit : conservatisme dans le domaine de l'identité et des valeurs, et modernité dans le domaine économique et technologique. Les Bavarois se sont identifiés à cette image, et s'érigent en modèle de réussite. La force des réseaux de la CSU (dans les media par exemple) et sa présence au niveau fédéral contribuent à son rayonnement. Ce succès pourrait connaître une érosion si une baisse des performances économiques entraînait un trop fort bouleversement des structures sociales.

Nikola Tietze (sociologue, Hamburger Institut für Sozialforschung) a tenté d'analyser le positionnement des Musulmans en République fédérale sur la base d'entretiens menés avec des membres de cette confession. Il en ressort que ceux-ci se définissent bien comme étant *dans* la République fédérale, tout en utilisant pleinement l'autonomie que leur confère la Loi Fondamentale (article 4). Leur critique à la société allemande s'articule à l'intérieur de cette sphère d'autonomie. Elle leur permet de se penser comme communauté, avec ses valeurs propres, mais aussi comme « religion allemande » parmi les autres, qui, comme les catholiques par exemple, entend devenir un acteur « politique » à l'intérieur de l'espace de la *Bundesrepublik*. La critique de l'individualisme s'accompagne dans cette communauté d'une mise en avant de valeurs telles que la solidarité. Nikola Tietze ne voit pas dans cette attitude un isolement, mais plutôt une forme d'intégration : par un discours critique, la communauté établit un lien avec la société qu'elle critique et voudrait voir évoluer.

La troisième séance portait sur le thème : « Est-Ouest, les différences en héritage ».

Marcel Boldorf (historien, Universität Jena) a rappelé les difficultés liées au passage d'une économie planifiée à

la *soziale Marktwirschaft* pour les territoires de l'ex-RDA. Il rappelle les problèmes apparus en RDA dès avant la chute du Mur, notamment le manque d'efficacité de la planification et le manque d'investissements destinés à moderniser l'industrie - Honecker ayant, à partir du début des années quatre-vingt, donné la priorité au soutien à la consommation intérieure. En 1989, l'économie de la RDA était en très mauvais état, et sa situation s'est aggravée avec la disparition du COMECON - ses produits s'avérant par ailleurs peu attractifs pour les autres marchés. La rapidité des bouleversements n'a selon Marcel Boldorf guère laissé le temps à ceux qui dirigeaient les entreprises en RDA d'adapter leurs comportements et leurs stratégies aux nouveaux modes de fonctionnement de l'économie. Les investissements venus de l'Ouest dans les années quatre-vingt-dix ont été très importants, mais n'ont pas toujours été créateurs d'emplois. Malgré les efforts consentis et le rattrapage obtenu concernant les revenus, la productivité des investissements reste plus faible dans les nouveaux Länder. Ceux-ci restent encore assez fortement tributaires des transferts financiers venant de l'Ouest.

Johanna Edelbloude (politiste, université de La Rochelle) a pour sa part analysé l'évolution de l'extrême droite dans les nouveaux Länder depuis la chute du Mur. Contrairement à ce qu'affirmait la propagande officielle, une extrême droite existait bien en RDA. Elle prenait la forme de groupes d'adolescents violents, proches des néo-nazis et contestant le régime. Au moment de la *Wende*, l'extrême droite ouest-allemande compte bien récupérer ces mouvements pour s'implanter à l'Est. Mais cette tentative échoue, leur autorité est repoussée et leurs problématiques considérées comme étrangères aux problèmes de l'Est. Par la suite, le NPD a modifié sa stratégie : il s'agissait désormais d'adapter l'idéologie à la situation spécifique des nouveaux Länder. Reprenant certains thèmes de l'Ostalgie, le NPD prétend défendre les intérêts est-allemands. Il met actuellement l'accent sur la justice sociale, thème porteur étant données les difficultés économiques dans l'ex-RDA. Cette stratégie connaît un certain succès, comme l'ont montré les résultats des élections régionales en Saxe en septembre 2004. Pour Johanna Edelbloude, avec ce positionnement, le NPD entre directement en concurrence avec le PDS.

Guillaume Lacquement (géographe, Université de Perpignan) s'est intéressé à l'espace frontalier interallemand, qui a été un fait politique et socio-économique durant toute la période de partition. Il constate que l'évolution des pratiques de l'autonomie locale dans les Länder orientaux amorce certes un processus de convergence, mais la frontière héritée n'est pas véritablement transgressée. C'est notamment la nouvelle distribution des prérogatives politiques locales qui conduit à la perpétuation du fait frontalier au centre de l'Allemagne. L'existence de différentes administrations de part et d'autre ne favorise pas toujours les coopérations « transfrontalières » - c'est le cas également ailleurs en Europe. Le sentiment d'appartenance territoriale, hérité de la situation telle qu'elle était avant 1989 – et qui remonte parfois aux siècles antérieurs – contribue également à une certaine inertie spatiale le long de l'ancienne frontière interallemande. Les structures qui « marquent » le paysage ont été modernisées, mais l'héritage pèse encore.

La quatrième et dernière séance était consacrée aux « niveaux de la pratique démocratique : entre participation locale et construction européenne ».

Hans Stark (historien, Université Paris III Sorbonne-Nouvelle) analyse le cas du fédéralisme allemand, qui trouve ses racines dans l'histoire politique du pays. Il prend la forme d'un fédéralisme coopératif, qui nourrit la démocratie et favorise la participation de la société à la prise de décision à trois niveaux : l'Etat (le *Bund*), les *Länder*, les communes. Mais l'imbrication des pouvoirs entre *Bund* et *Länder* est forte, ce qui conduit à un manque et de transparence, de lisibilité, et, de plus en souvent, à des blocages. Le nombre de lois pour lesquelles la double majorité - du *Bundestag* et du *Bundesrat* - est requise a en effet considérablement augmenté, puisque plus des deux tiers des lois sont désormais concernées. Une réforme s'impose. Une tentative a échoué fin 2003, mais la nouvelle coalition au pouvoir a rouvert le dossier, et un accord semble en vue : les pouvoirs des *Länder* seraient augmentés dans certains domaines (environnement, éducation supérieure), mais le nombre de lois pour lesquels la double majorité est requise devrait fortement diminuer. D'autre part on va vers une réforme de la péréquation entre les *Länder*, et vers un fédéralisme plus « concurrentiel ». Au niveau européen, les Länder se sont naturellement montrés ces dernières années en faveur de la subsidiarité, c'est à dire une délimitation plus stricte des compétences des différents niveaux de pouvoir - ce qui aurait valorisé les échelons inférieurs et intermédiaires, donc une certaine forme de fédéralisme, dans toute l'Europe. Mais la vision allemande de l'Europe a changé après le 11 septembre, comme le montre l'évolution du discours de Joschka Fischer. La perspective d'un fédéralisme européen s'éloigne avec les nouvelles perspectives d'élargissement - notamment à la Turquie - soutenues par l'Allemagne de Schröder pour des raisons géostratégiques.

La question de l'imbrication des domaines de compétences apparaît également dans l'intervention de Maurice Blanc (sociologue, Université Marc Bloch, Strasbourg) qui présente une étude comparée de la politique de la ville en France et en Allemagne. En France, les décisions, le financement et la réalisation sont souvent le fait de l'Etat avant tout, alors qu'en Allemagne l'échelon local est plus impliqué. Une politique de la ville comprend la

dimension urbaine, mais aussi économique, sociale et « sociétale ». Différentes approches se sont succédées dans les deux pays, la priorité étant accordée tantôt à l'économique et au social, tantôt à l'architecture et à la structuration de l'espace. L'objectif tacite en France est devenu l'intégration des immigrés, souvent cantonnés à la périphérie dans de grands ensembles dévalorisés. Ceux-ci avaient pourtant au départ été construits pour tous dans la lutte contre la crise du logement apparue au début des années soixante. En Allemagne, on agit avant tout à l'intérieur même des villes. L'exemple cité est celui de la rénovation du quartier de Kreuzberg à Berlin, avec une forte implication des habitants eux-mêmes, le dialogue permettant l'élaboration de consensus sur les projets - contrairement à ce qui se passe souvent en France.

Valérie Lozac'h (politiste, Université Marc Bloch, Strasbourg) s'est intéressée à l'investissement des communes allemandes sur le terrain de l'Europe depuis une quinzaine d'années - réponse logique au fait que désormais près des deux tiers des décisions prises à Bruxelles ont un effet direct sur les communes. Valérie Lozac'h se concentre sur l'une des formes de cet investissement : la présence à Bruxelles de bureaux représentant ces communes. Il s'agit de protéger l'autonomie communale, et de ne pas continuer à laisser les *Länder* monopoliser le terrain du « lobbying ». L'activité des associations de collectivités locales sur le terrain européen prend différentes formes. Elles offrent informations et conseils, jouant un rôle d'intermédiaires auprès des élus et fonctionnaires municipaux. Elles diffusent également les revendications des communes allemandes auprès des décideurs européens. Elles confortent enfin leur légitimité en constituant des groupes de pression assez puissants dans le champ politique allemand, s'affirmant plus proches des citoyens que les *Länder* et plus représentatives de l'ensemble des intérêts que certains lobbies défendant des intérêts spécifiques. Cette étude offre un exemple de l'évolution actuelle des modes de gouvernance vers une logique de réseaux et de participation. Ces pratiques ne sont pas nouvelles, elles existaient déjà au niveau national, mais on les trouve désormais transposées au niveau européen.

Yves Sintomer (sociologue, CSU CNRS Paris) a poursuivi la réflexion sur cette tendance lourde du développement de la démocratie participative depuis quinze ou vingt ans – tout en soulignant que parallèlement, certaines tendances autoritaires ont tendance à se développer elles-aussi. Le renouveau de la démocratie participative en Europe est lié à la crise de légitimité du système représentatif et à la méfiance croissante des citoyens à l'égard des hommes politiques. Partout en Europe se créent des réseaux permettant l'échange d'idées et de savoir-faire sur des sujets divers, tels que le « new public management » ou le déficit démocratique. On constate cependant des spécificités selon les pays, et dans la contestation les références ne sont pas partout les mêmes : si en France et dans le Sud de l'Europe certains se réfèrent volontiers à Porto Alegre, l'Allemagne regarde plus volontiers vers l'Europe du Nord. La démocratie représentative prend des formes très diverses (politiques de régénération urbaine, de modernisation administrative ou de « démocratie citoyenne »). L'Allemagne s'inscrit bien dans cette tendance européenne lourde, mais garde certaines spécificités. La démocratie participative s'y développe surtout à l'échelon local, où une certaine autonomie est possible – contrairement à d'autres pays européens. Les syndicats y sont aussi beaucoup plus impliqués qu'ailleurs dans la rénovation de l'administration locale.

Les organisateurs du colloque ont souligné, dans leur **synthèse des travaux**, la pertinence et l'apport de l'interdisciplinarité pour le thème choisi. L'Allemagne, avec une grande variété des échelles spatiales, rendait la rencontre de différentes approches particulièrement intéressante. Les différentes interventions ont analysé l'espace comme cadre et objet de pouvoir, mais aussi comme élément constitutif du pouvoir lui-même. Elles ont fait apparaître l'espace comme un concept relatif, non pas un « contenant » mais une construction par des acteurs et des réseaux, en perpétuelle évolution. Le choix de la longue durée a en outre permis de dégager, au-delà de toutes les discontinuités, des éléments de continuité - la démultiplication des lieux et des niveaux de pouvoir apparaît comme un trait récurrent de la structuration de l'espace germanique, ainsi que la reconnaissance, par le niveau supérieur, de l'existence et de la légitimité de réseaux et de liens entre les niveaux inférieurs. En cela, l'Allemagne a peut-être expérimenté avec une longueur d'avance une tendance générale qui se dégage aujourd'hui dans l'évolution des modes de gouvernance : la superposition de différents espaces de pouvoir, avec une légitimation des niveaux inférieurs.

Michèle Weinachter

2006 - « Migrations et identités »

Maison de la recherche et Collège d'Espagne, Paris

Organisation : Jean-Paul Cahn, Bernard Poloni

23-25 novembre 2006

Le colloque annuel du CIERA, dont la coordination scientifique a été assurée par Jean-Paul Cahn et Bernard Poloni, professeurs à l'université Paris IV-Sorbonne, a réuni du 23 au 25 novembre 2006 dix-huit intervenants français et allemands autour du thème **« Migrations et identités ».**

Au fil des communications, il est apparu que le fait migratoire ainsi que la quête d'identité qu'il induit peuvent être considérés sous le double signe de la rupture et de la continuité. Rupture dans l'espace qu'implique le changement du lieu de vie, mais dans le même temps tentative polymorphe de retrouver, de reconstituer ailleurs son double ou son semblable. Rupture dans la constitution d'une identité individuelle au sein d'un groupe ou de groupes de référence ; mais aussi efforts pour reconstruire ailleurs des liens d'appartenance qui préservent l'individu d'une errance sans fin, d'une irréparable mutilation.

Une fois envisagés les aspects psychologiques, existentiels et juridiques de l'acte de migration, la variété de ses modes de réalisation a été soulignée par les interventions.

Cette variété tient d'une part à la motivation. La migration peut être subie par nécessité de se protéger un temps d'un danger de persécution ou de misère, comme l'illustrent aussi bien l'exemple des communautés alévies en Allemagne que celui des émigrés sarrois en France, des victimes du totalitarisme national-socialiste, de celles de son effondrement ou encore des Algériens cherchant un refuge durable ou transitoire en République fédérale durant la guerre d'Algérie ; celui aussi des demandeurs d'asile contemporains ; celui enfin des générations successives d'émigrants néerlandais partant pour l'Amérique du Nord ou les antipodes. Parfois, il arrive que le migrant décide de rester dans sa terre d'accueil à la suite d'une migration subie, alors qu'il pourrait rentrer dans son pays d'origine sans craindre quelques représailles que ce soit – auquel cas son attitude demeure chargée de signification pour le vécu de sa migration. Enfin, la migration peut être délibérée, voire libératrice, départ vers une terre promise attendue, comme dans le cas des piétistes gagnant la Palestine à la fin du XIXe et au début du XXe siècle.

La variété se reflète d'autre part les périodes de l'histoire prises en compte lors du colloque, qui allaient de la deuxième moitié du XIXe siècle jusqu'aux temps immédiatement présents.

Elle concerne enfin l'espace au sein duquel ces mouvements ont été étudiés : migrations intra-nationales, dans le cas des populations allemandes expulsées à la fin de la Seconde Guerre mondiale ou encore dans celui des migrants quittant les nouveaux Länder de la République fédérale depuis la Réunification pour s'installer à l'Ouest ou inversement – dans un mouvement qui constitue un prolongement historique des migrations passées entre République fédérale et République démocratique ; migrations vers une Allemagne pays d'accueil, dans les cas précédemment évoqués des alévies, des demandeurs d'asile et des Algériens ; migrations depuis l'Allemagne vers une autre terre d'accueil, dans le cas des persécutés du régime national-socialiste ; migrations plus lointaines encore dans le cas des émigrants néerlandais.

Mais au-delà de cette diversité de situations, le colloque a fait ressortir que toutes ces migrations, qu'elles soient fuite, exil forcé ou bien départ volontaire, présentent de manière évidente ou sous-jacente quelques caractéristiques communes.

En premier lieu, elles affectent profondément ceux qui en sont les acteurs, involontaires ou même volontaires. Certains parviennent à se réinsérer dans un nouveau cadre de vie, à retrouver place dans un réseau de relations individuelles ou bien collectives par l'entremise de l'écriture, du travail, de l'adhésion à telle ou telle organisation ou communauté ; d'autres à l'inverse ne parviennent jamais à se libérer de la rupture, de la souffrance initiale.

Ensuite, il est clairement apparu que la possibilité du ré-enracinement intellectuel, social et spatial dépend d'une double volonté. Elle dépend de la volonté des migrants de se faire accepter en s'adaptant, donc en ne se repliant pas hermétiquement sur eux-mêmes ni à titre individuel, ni comme communauté allogène ; indépendamment du caractère et du tempérament de chacun, cette volonté dépend largement du projet initial du migrant et de la perception subjective qu'il a de son état, de son désir et de son espoir, ou non, de retourner un jour 'au pays'. Elle dépend aussi de la volonté active du pays d'accueil d'intégrer, provisoirement ou durablement, les migrants, entre autres par des mesures concernant le logement, le droit de la nationalité, les droits sociaux.

Enfin, au-delà de ces questionnements et de ces considérations sur des situations passées ou immédiatement présentes, le colloque a ouvert une double perspective.

Il a esquissé des interrogations sur l'avenir des mouvements migratoires, de leur impact démographique, de l'évolution inévitable mais indécise de leur accompagnement juridique et social.

Il a aussi fait ressortir le fait que, insérées parmi les champs que la recherche a déjà explorés, demeurent des zones d'ombre, des aspects mal connus de cette thématique, alors même que pour certains d'eux les sources

sont disponibles et n'attendent que d'être exploitées, n'attendent que d'éveiller l'intérêt des chercheurs, expérimentés ou plus jeunes.

Ce colloque universitaire a été complété par une table ronde grand public qui rassemblait témoins et acteurs des mobilités européennes, dans les domaines de la formation, de l'activité professionnelle, de l'industrie de la mode et de l'architecture.

Bernard Poloni

2008 - « La société civile organisée aux 19ème et 20ème siècles : perspectives franco-allemandes »

Université Lumière Lyon 2

Organisation : Anne-Marie Saint-Gille, Jay Rowell

24-26 janvier 2008

La notion de « société civile » est un terme largement répandu aujourd'hui, que ce soit dans les médias, dans le discours des acteurs politiques et sociaux ou encore dans les travaux de sciences sociales. Le colloque organisé par le CIERA à Lyon du 24 au 26 janvier 2008 sur le thème « la société civile organisée aux XIX° et XX° siècles : perspectives allemandes et françaises »devait réinterroger cette notion et la pertinence de son utilisation dans une perspective interdisciplinaire. La double dimension comparative, dans l'espace et dans le temps visait à confronter des définitions et des pratiques liées à la « société civile ». Pour éviter l'écueil d'une définition essentialiste du concept, les organisateurs du colloque avaient souhaité mettre l'accent sur la diversité des pratiques, des catégories et des institutions en cherchant à contextualiser les usages du concept. L'adjectif « organisée » venait justement rappeler la dimension empirique accordée à cette notion.

Qualifiée « d'espace intermédiaire entre l'État, le marché et la société », la notion a été définie de multiples manières, par de multiples auteurs, pour de multiples besoins. La perspective comparative a très vite mis en évidence l'impossibilité d'utiliser une définition figée de cette notion. Pour donner un exemple, là où le français connaît une seule expression « société civile », l'allemand utilise deux termes, « Bürgerliche Gesellschaft » et « Zivilgesellschaft ». La première notion s'adapte bien à l'exemple de l'organisation des libraires-éditeurs allemands au début du 19ème siècle (Julia Schmidt-Funke). Mais traduire ce terme par « société civile » en français ne serait-il pas, dans ce cas, anachronique ? Pour prendre un autre exemple, si l'on compare, comme l'a fait Sylvie Toscer-Angot, les associations catholiques en France et en Allemagne après la Seconde Guerre mondiale, on se heurte à deux formes d'organisation différentes déterminées en partie par les rapports historiques qu'entretiennent dans chaque pays l'Église et l'État. De même, la société civile est parfois qualifiée « d'élément stabilisateur de démocratie ». Peut-on alors utiliser ce concept pour des pays non démocratiques sans risquer de faire un anachronisme? Par ailleurs, la vulgarisation généralisée de cette notion tend à créer une sorte de trouble dans la communauté scientifique. La communication de Julien Auboussier et de Katharina Niemeyer s'est attachée à analyser entre autre l'évolution des notions de sociétés civiles dans la presse allemande et française entre le milieu des années 90 et 2007. L'analyse montre que cette notion a des significations multiples pour un même journal, qui varient selon les moments. Le sens même de la notion est très peu interrogé par les médias. Néanmoins il ressort de l'analyse que ce concept est opératoire : il fait référence à un acteur symbolique de la scène internationale, un acteur qui s'oppose sur un mode non violent à des institutions internationales. Ce terme sert à la construction d'un imaginaire social : la société civile existe sans exister, c'est un acteur qui se réunit, qui lutte... Bien que cette définition profane puisse faire l'objet d'une étude scientifique pertinente, le chercheur devrait se tenir à distance d'une utilisation du terme dans son sens commun en le réinterrogeant.

Un double questionnement revient en permanence sur l'utilisation de la notion de société civile. De quoi se prive-t-on si on l'utilise et de quoi se prive-t-on si on ne l'utilise pas ? Si l'on évite une définition normative, le concept de société civile réapparaît comme un concept scientifique efficace qui possède une réelle valeur heuristique. Sans en donner une définition essentialiste, le colloque a ainsi permis de préciser les contenus de ce concept, notamment à travers une réflexion sur les acteurs représentant la société civile dite organisée. Ces acteurs sont divers et variés. Leurs formes et leurs organisations évoluent et changent selon les contextes historiques, géographiques et culturels. Ils recoupent notamment les mondes associatifs, les groupes de pressions, les organisations humanitaires, les corps intermédiaires… L'intérêt pour les acteurs a souvent conduit à s'interroger sur le rôle des représentants de la société civile face aux pouvoirs publics et au marché ainsi que sur leurs moyens d'action. Le terme de « relais des pouvoirs publics » est revenu à plusieurs reprises et avec lui la question de l'autonomie et du financement de ces acteurs. Transversales à tous les contextes spatio-

temporels, ces questions ont souligné que l'État dépend souvent tout autant de la société civile qu'elle ne dépend de lui. Il y aurait donc une sorte de relation d'interdépendance entre les deux. Mais cela soulève d'autres questions, par exemple concernant l'humanitaire, peut-on dire que cette société civile remplace la place de l'État laissée vacante ? Ou bien faut-il considérer que les deux tiennent des rôles complémentaires ? Une autre interrogation concernant les caractéristiques de la société civile concerne la question de la violence. Seules les organisations non violentes appartiendraient légitimement à la société civile. Mais que faire des organisations qui semblent, dans les actes au moins, légitimer le recours à la violence ? On voit bien ici encore qu'une définition figée ne saurait apporter de réponses satisfaisantes.

Pour conclure, la notion de société civile ne facilite probablement pas la comparaison dans la mesure où sa définition est toujours relative à un contexte précis. Elle peut néanmoins s'avérer très pertinente pour donner de la visibilité à des objets historiographiques peu étudiés. Son utilisation semble efficace pour délimiter des lignes de partage ou des tensions comme les limites de l'action des partis politiques, des associations... L'étude des tensions que la société civile révèle ainsi que l'étude des acteurs qu'elle met en lumière est de loin plus intéressante que la recherche d'une définition unique et consensuelle.

Enfin à une époque où se multiplient conjointement de nouveaux moyens de communications, de nouvelles formes de mobilisation comme les mouvements altermondialistes, il serait pertinent d'ouvrir une réflexion sur cette notion à une échelle européenne voire internationale. Une publication des actes du colloque est prévue aux Presses Universitaires de Lyon.

Sabine Caillaud, Emilie Elongbil-Ewane

Annexe 14 - Colloques organisés avec le soutien du CIERA

Sujet	Etablissement	Lieu	Date
L'Allemagne dans le droit public européen	Paris IV	Paris	22-23,11,2002
L'archive	MHFA	Göttingen	24,05,2003
Frontières, transferts, échanges culturels transfrontaliers	Université Metz	Metz	16-18,10,2003
La coopération franco-allemande en sciences humaines et sociales	Ministère de la recherche / BMBF	Lyon	21-22,11,2003
Les entreprises françaises sous l'Occupation	CNRS - GDR 2539	Francfort	21-22,11,2003
Hermann Bahr. Öffentliche Existenz und Kulturvermittlung	Université Metz	Vienne	5-6,12,2003
Le texte littéraire et les arts dans l'espace germanophone	Paris 3	Paris	19-20,03,2004
Commerce, voyage et expérience religieuse	Lyon 2	Lyon	25-27,03,2004
Le monde germanique et l'opéra. Le livret en question	Paris IV	Paris	18-20,03,2004
Sprachen des Sammelns	Paris 3, Maison Heine	Paris	1-3 avril 2004
Journées juridiques franco-allemandes	Société de législation comparée	Paris	11-12,06,2004
Le temps comme facteur de l'explication historique	MHFA	Paris	04,09,2004
Religion, Etat et société en France et en Allemagne : quelle laïcité ?»	Paris X	Paris	29,09-1,10,2004
Mutations et intégration. Les accords de Paris de 1954	Paris IV	Paris	7-9,10,2004
Quelles perspectives européennes pour les études germaniques ?	Paris 3	Paris	9-11,12,2004
AGES	Toulouse 2	Toulouse	23,05,2004
Table rondeUlrich Wehler	Maison Heine	Paris	05,06,2004
Neuere Forschungsansätze zur 68er-Bewegung in Ost und West und die Einschätzung der Folgen der Protestbewegung.	Willy-Brandt-Zentrum für Deutschland- und Europastudien	Wroclaw	26-29.10.2006
Malentendu : bien entendu, une affaire de communication	GIRAF	Cologne	1-2,06,2007
Deutschland in einer globalisierten Welt	Duistland Institut	Amsterdam	06.2007

Annexe 15 - Conférences et tables rondes

2002

« Les élites françaises et allemandes peuvent-elles travailler ensemble ? »
Dans le cadre du colloque « Formation des élites et coopérations franco-allemandes »
Animée par René Lasserre
Michel Bauer
Werner Bischoff
Jochen-Peter Breuer
Jean-Louis Gergorin
Jean-François Troglic
Goethe Institut Paris
6 décembre 2002

2003

« Quelle place pour la coopération franco-allemande en sciences humaines et sociales dans l'Europe de demain ? »
Dans le cadre de la célébration du 40ème anniversaire du Traité de l'Elysée
Maison Heinrich Heine
22 janvier 2003

« Europa und die Andern. Identität als Konstrukt »
Jürgen Kocka
Maison Heinrich Heine
13 novembre 2003

« Cultures politiques et coopération franco-allemande dans le cadre européen »
Dans le cadre du colloque : «Cultures et partis politiques aux XIXème et XXème siècles : l'exemple allemand »
Modération : Pierre Bréchon, directeur de l'IEP de Grenoble, en partenariat avec (
Lucas DELATTRE, ancien correspondant du Monde en Allemagne
Christoph GRIMM, président du Landtag de Rhénanie-Palatinat
Jean-Jacques QUEYRANNE, ancien ministre, député du Rhône
Dominique SAINT-PIERRE, ancien député européen, conseiller régional
Institut Goethe de Lyon
5 décembre 2003

2004

« L'islam comme enjeu de l'intégration »

Modératrice : Isabelle Rigoni (CNRS/IRESCO)
Shirin Amir-Moazami (Institut Universitaire européen de Florence)
Barbara John (Senat für Bildung und Forschung, Berlin)

Bénédicte Madelin (Centre de ressources pour les politiques de la ville, Professions banlieue)
Nikola Tietze (Institut für Sozialforschung Hamburg).
Maison Heinrich Heine
13 mai 2004

« L'expert technique aux XVIIIe et XIXe siècles: Aspects d'une histoire de la société des savoirs »
Jakob Vogel, professeur invité au CIERA
Maison Heinrich Heine
mai 2004

« Les sciences sociales à l'épreuve de l'action »

A l'occasion du lancement du premier volume de la collection « Dialogiques »
Modératrice : Catherine Marry (sociologue, LASMAS/CNRS).
Olivier Giraud (politiste, CURAPP/CNRS)
Robert Salais (économiste, INSEE/CNRS); Jan Spurk (sociologue, université de Paris V-Sorbonne)
Vincent Spenlehauer (politiste, INRETS/CNRS)
Michael Werner (historien, CIERA, EHESS/CNRS)
Bénédicte Zimmermann (sociologue, CIERA, EHESS).
Gilles Massardier (politiste, IEP d'Aix-en-Provence)
Jérôme Minonzio (politiste, pôle recherche de la CNAF)
Maison Heinrich Heine
9 novembre 2004

« Quelles langues pour l'Europe ? Diversité linguistique et démocratie »

Dans le cadre du colloque «Politiques et usages de la langue en Europe hier et aujourd'hui. »
Modération : Stephan Geifes (DAAD).
Max Claudet (OFAJ)
Nicole Dewandre (Commission européenne, DG Recherche)
SE Pavel Fischer (ambassadeur de la République tchèque à Paris)
Barbara John (Senat für Bildung, Jugend und Sport, Berlin)
Hervé Quintin (Université de Nantes)
2 décembre 2004

« L'Europe sera-t-elle anglophone dans 100 ans ? »
Claude Hagège (professeur au Collège de France)
dans le cadre du colloque «Politiques et usages de la langue en Europe hier et aujourd'hui. »
3 décembre 2004

2005

« La protection sociale au défi de l'intégration supranationale. Quel modèle social européen ? »

Claus Offe, politiste, Humboldt Universität Berlin
Maison Heinrich Heine
20 janvier 2005.

« L'Allemagne, 15 ans après la réunification, 15 jours après les élections. Bilan et perspectives »

Modératrice : Anne-Marie LE GLOANNEC (politiste, CNRS/CERI/Sciences Po).
Kiran PATEL (historien, Humboldt Universität Berlin)

Rudolf SCHMIDT (sociologue, Universität Jena).
Maison de la recherche, Paris
6 octobre 2005

« L'Europe d'une génération à l'autre »

Dans le cadre du colloque « Espaces de pouvoir, espaces d'autonomie en Allemagne »
Modération : Daniel Vernet, directeur des relations internationales du journal Le Monde
Lucas Delattre, directeur du bureau parisien du Conseil de l'Europe
Laurent Mazille, président du Mouvement européen Lyon-Rhône
Doris Pack, députée au Parlement européen, CDU
Michael Roth, député au Bundestag, SPD
Célia Roussin, secrétaire générale du Parlement européen des jeunes, section Rhône-Alpes.
Goethe Institut Lyon
1 décembre 2005

2006

« Europe-USA : les modèles sociaux en question »

George Ross, directeur du Center for German and European Studies, Brandeis University
Maison de la recherche
26 janvier 2006

« Les entreprises allemandes et le nazisme. Historiographie, mémoires et réparations »

Mark Spörer, docteur habilité et *Oberassistent* à l'université Hohenheim de Stuttgart, Maison de la recherche de Paris IV
6 mars 2006

« Travailler pour l'Allemagne : le travail forcé dans les deux guerres mondiales »

Mark Spörer, docteur habilité et *Oberassistent* à l'université Hohenheim de Stuttgart
Centre d'histoire de la résistance et de la déportation à Lyon
23 mars 2006

« Inclure et exclure : le droit de la nationalité en Allemagne et en France au XIX° et XX° siècles »

Dieter Gosewinkel, directeur de recherches au WZB
Maison de la recherche.
13 juin 2006

« Le théâtre en transition. De la RDA aux nouveaux Länder »

A l'occasion de la parution du deuxième volume de la collection Dialogiques, en présence de l'auteur, Laure de Verdalle.
Modération : Michael Werner
Marielle Silhouette (germaniste, Paris IV)
Jean-Louis Besson (études théâtrales, Paris X)
Justyne Balazinski (politiste, Université de Nice Sophia Antipolis)
Maison Heinrich Heine
24 octobre 2006

« Mobilités européennes »

Dans le cadre du colloque « Migrations et identités »
Modération : Bernard Poloni, germaniste, université Paris IV-Sorbonne
Liana Kabelkova, diplômée du DESS Commerce International de l'université Paris IV-Sorbonne
Hartmut Frank, architecte, professeur à l'université deHambourg
Nicole Ongaretti, consultante en entreprise, professeur associé à l'université Paris IV-Sorbonne
Giovanni Pungetti, directeur général de Diesel, France
Collège d'Espagne
24 novembre 2006

2007

« Chancen und Risiken wissenschaftlicher Politikberatung »

Peter Weingart, Institut für Wissenschafts- und Technikforschung, Universität Bielefeld
Maison de la recherche
12 mars 2007

« L'Allemagne et le choc de la mondialisation. Crise économique et blocage politique des réformes. 1973-2003 »
Konrad H. Jarausch, Zentrum für Zeithistorische Forschung, Potsdam
Maison Heinrich Heine
10 mai 2007

« Statuts et politiques des langues »

A l'occasion de la parution de l'ouvrage *Politiques et usages de la langue en Europe*, sous la direction de Michael Werner, aux éditions de la Maison des sciences de l'homme, collection Dialogiques du CIERA.
Pierre Encrevé (linguiste, directeur d'études, EHESS, Centre de linguistique théorique)
Michael Werner (historien et germaniste, directeur du CIERA)
Roland Willemyns (linguiste, professeur, université libre de Bruxelles)
Jean-Pierre Lefebvre (germaniste, professeur, école normale supérieure)
Maison Heinrich Heine
8 novembre 2007

« Sartre à Stammheim. Genèse et suites d'un malentendu franco-allemand »

Wolfgang Kraushaar, politiste et chercheur à l'Institut für Sozialforschung de Hambourg. Maison Heinrich Heine
28 novembre 2007

2008

« Soixante-huit : 40 ans après. Bilan et perspectives »

Hajo Funke (FU Berlin)
Alfred Grosser (professeur émérite IEP, Paris)
Wolfgang Kraushaar (Institut für Sozialforschung, Hamburg)
Michael Werner (CIERA)
Maison Heinrich Heine

18 mars 2008

« Pour une histoire franco-allemande du terrorisme. Premiers résultats d'une comparaison difficile »

Hélène Miard-Delacroix (ENS Lettres et Sciences Humaines, Lyon)

Maison Heinrich Heine

9 avril 2008

« Der Europa-Diskurs als Friedensdiskurs: Beiträge der Schriftsteller »

Paul Michael Lützeler, professeur en littérature contemporaine à la Washington University de Saint-Louis et directeur du Max Kade Center for Contemporary German Literature. Goethe Institut Lyon et Maison Heinrich Heine

19 et 23 septembre 2008

« Migrants-'ethniques'-citoyens : réflexion à partir du cas des exilés germanophones au Canada après 1933 »

A l'occasion de la parution de l'ouvrage *Le Trait d'union ou l'intégration sans l'oubli. Itinéraires d'exilés germanophones au Canada* de Patrick Farges, aux éditions de la Maison des sciences de l'homme, collection « Dialogiques

Modérateur : Michael Werner, historien et germaniste, directeur du CIERA

Patrick Farges, germaniste, maître de conférences, université de Paris III-Sorbonne Nouvelle

Smaïn Laacher, sociologue, chercheur, Centre des mouvements sociaux, CNRS/EHESS

Jean-Michel Lacroix, professeur de civilisation nord-américaine, université de Paris III-Sorbonne Nouvelle, Institut du Monde Anglophone

Hélène Roussel, germaniste, maître de conférences, université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

Maison Heinrich Heine

23 octobre 2008

Annexe 16 - Etablissements de recrutement des anciens du CIERA

Secteur académique

Etablissements	Effectifs
CNRS	5
Université de Paris 1	4
Universität Bielefeld	3
ENS-LSH	2
IEP de Paris	2
FU Berlin	2
HU Berlin	2
Université de Lyon 3	2
Université de Strasbourg 2	2
Université de Paris 7	2
Université de Grenoble 2	2
Audencia Nantes Ecole de Management	1
Universitätsbibliothek Wuppertal	1
Universität Kiel	1
CIRAC	1
Cohn Institute for the History and Philosophy of Science and Ideas	1
De Montfort University	1
Deutsches Literaturarchiv, Marbach am Neckar	1
Ecole Supérieure d'Art de Toulon Provence Médterranée	1
EHESS	1
European University Institute	1
Universität Jena	1
IAE de Valenciennes	1
IEP de Lille	1
Institut franco-allemand de recherches de Saint-Louis	1
IRS	1
IUFM d'Alsace	1
Universität Frankfurt am Main	1
Universität Halle-Wittenberg	1
Moholy-Nagy University of Art and Design	1
MTA SzKI (Institut de Sociologie, Académie Hongroise des Sciences)	1
Université de Nantes	1
Université de Paris 3	1
Université de Reims	1
Université de Toulouse2	1
Universität Tübingen	1
Université de Clermont-Ferrand	1
Université Bordeaux 3	1
Université d'Angers	1
Université de Bretagne Sud	1
Université de Neuchâtel	1
Université de Paris 10	1

Université de Poitiers	1
Université de Potsdam	1
IEP de Strasbourg	1
Université de Lyon 2	1
Université Paul Verlaine Metz	1
Université de Versailles - St Quentin en Yvelines	1
University of St Andrews	1
Total	66

Annexe 17 - Collection Dialogiques, résumés

Les sciences sociales à l'épreuve de l'action. Le savant, le politique et l'Europe.

Ouvrage collectif dirigé par Bénédicte Zimmermann

Date de parution : juin 2004

344 pages (22 euros TTC)

Résumé

La construction européenne, en particulier le projet d'une société de la connaissance, invite à réexaminer les rapports entre le savant et le politique. Infléchissant les formes de l'État, la constitution d'un nouvel espace politique et scientifique transforme les conditions et les modalités de l'action publique, tout comme celles de son analyse. L'action se trouve désormais placée au cœur des débats des sciences sociales. Alors que la convocation du savoir dans la production des politiques publiques se généralise, la problématique de l'action constitue un enjeu théorique majeur des sciences sociales contemporaines. Quelles sont les implications d'une science tournée vers l'action et engagée dans des procédures d'expertise et d'évaluation ? Quelles conséquences en découlent pour les sciences sociales européennes ? Comment concilier sur un plan cognitif des exigences d'universalisme et de généralité avec la pluralité des héritages nationaux et disciplinaires ? C'est à une réflexion sur le renouvellement des rapports entre État, action publique et sciences sociales que nous convient les auteurs de cet ouvrage à partir d'une comparaison entre la France et l'Allemagne, sur des sujets aussi sensibles que l'évaluation de l'action publique, l'islam ou les politiques de l'emploi.

Auteurs

Hans Joas, Peter Wagner, Peter Weingart, Vincent Spenlehauer, Olivier Giraud, Michael Werner, Valérie Amiraux, Sabine Rudischhauser, Bénédicte Zimmermann, Robert Salais.

Le Théâtre en transition. De la RDA aux nouveaux Länder

Auteur : Laure de Verdalle

Date de parution : mai 2006

322 pages (22 euros TTC)

Résumé

Au moment de la réunification, en 1990, la réputation du théâtre est-allemand n'est pas à faire. Elle s'incarne, entre autres, dans l'héritage de Brecht, dans la rigueur d'une formation théâtrale ou encore dans la renommée de certains ensembles. Néanmoins, le monde théâtral est-allemand connaît de forts bouleversements après l'effondrement du régime socialiste. Certes, les deux Allemagnes disposent d'un passé culturel commun, qui se traduit notamment par l'existence d'un tissu théâtral public organisé autour de troupes fixes, mais les différences organisationnelles restent flagrantes. Elles se manifestent d'autant plus que les conditions de la réunification imposent, ici comme dans d'autres domaines de la vie sociale, l'application des règles ouest-allemandes. Cet ouvrage dresse un état des lieux du théâtre est-allemand dix ans après la réunification. Le travail d'enquête mené par l'auteure en Saxe, en Thuringe et dans le Brandebourg permet de retracer le lent processus de restructuration du monde théâtral de l'ex-RDA. À travers le prisme des destins individuels et des recompositions structurelles, Laure de Verdalle interroge d'abord l'originalité de la transition est-allemande. Mais le choc de la réunification pose aussi plus largement la question de la place de l'art et des artistes dans la société.

Politiques et usages de la langue en Europe

Ouvrage collectif dirigé par Michael Werner

Date de parution : avril 2007

258 pages (20 euros TTC)

Résumé

Les débats actuels sur la situation des langues en Europe souffrent d'un déficit de réflexion. La position dominante de l'anglais et le recul conjoint du français et de l'allemand en Europe sont perçus comme les marques d'une évolution inéluctable face à laquelle les volontarismes politiques seraient impuissants.

Pour tenter de sortir du lamento habituel sur l'appauvrissement linguistique qui menacerait les nouvelles générations d'Européens, cet ouvrage propose de réfléchir au fonctionnement et aux implications des choix linguistiques à travers une série de questions d'ordre plus général : qu'est-ce qu'une langue prise non pas comme système organisé de signes, mais comme réalité sociale et culturelle ? Comment cette réalité s'articule-t-elle sur les pratiques tant individuelles que collectives ? Quelles représentations informent ces pratiques et à travers quelles institutions sont-elles élaborées, transmises et reçues ?

Diverses et nuancées, les réponses esquissées partent toutes du même constat : il faut dépasser la vision de « l'exception linguistique française ». L'attention portée à des terrains « atypiques » comme la Suisse ou la Belgique en encore l'insistance sur la profondeur historique des rapports entre langue, culture et politique en Europe sont autant de propositions qui décentrent le débat sur les pratiques linguistiques. Par là même, elles visent à redéfinir les conditions – et les limites – d'une action publique soucieuse des principes d'une société démocratique.

Auteurs

Michael Werner, Pierre Judet de La Combe, Alexandre Escudier, Jürgen Trabant, Abram de Swaan, Astrid von Busekist, Pierre Encrevé, Ulrich Ammon, Brigitte Jostes, Manuel Meune, Claude Javeau, Peter Becker, Jean-Pierre Lefebvre, Yves Duroux.

Le Trait d'union ou l'intégration sans l'oubli. Itinéraires d'exilés germanophones au Canada après 1933

Auteur : Patrick Farges

Date de parution : mai 2008

470 pages (26 euros TTC)

Résumé

Le régime national-socialiste fut à l'origine d'une vague de migration de personnes fuyant l'Allemagne et les régions annexées par elle. Pour beaucoup, cet « exil » n'est pas resté un état provisoire : il s'est transformé en émigration durable.

Si les États-Unis ont fait l'objet de nombreuses études sur l'acculturation des exilés, le Canada était en revanche encore largement ignoré, notamment parce qu'il n'a pas accueilli de personnalités emblématiques de l'exil, mais plutôt des personnes « ordinaires »… aux parcours de vie extraordinaires. Entre 1933 et 1940, moins de 6 000 exilés au total ont pu entrer au Canada, qui pratiquait alors une politique très restrictive en matière d'immigration. Le présent ouvrage est ancré dans la micro-histoire et la sociologie des migrations. Il a pour objectif de comprendre les processus d'acculturation et les modalités de redéfinition identitaire chez des exilés pris dans un réseau d'interactions culturelles croisées – entre les attentes de la société d'accueil, celles des communautés ethnoculturelles au Canada et les sociabilités héritées de la *Heimat*.

Non seulement l'auteur a rassemblé des sources d'archives variées, notamment dans des fonds canadiens, mais il a également rencontré les exilés eux-mêmes. Leurs récits de vie témoignent de la complexité de la mémoire migrante.

Annexe 18 - Liste des publications (hors Dialogiques)

Journées d'étude jusqu'en 2004

La Confessionnalisation dans le Saint-Empire : XVIe-XVIIIe siècles

Patrice Veit et Jean-Marie Valentin (dir.)

Etudes germaniques, Didier Erudition, juillet-septembre 2002.

Ce numéro de la revue *Etudes Germaniques* réunit les interventions des journées d'études de novembre 2001, organisées par le CIERA.

Rituels politiques et ritualisations en RDA et dans les nouveaux Länder

Jacques Poumet

Allemagne d'aujourd'hui, Presses universitaires du Septentrion, n° 166, octobre-décembre 2003.

Avec des contributions de Michael Hofmann, Monika Gibas et Jean Mortier.

Colloques annuels du CIERA

Les Actes des Assises de la recherche française sur l'Allemagne,

hors-série Allemagne d'aujourd'hui, novembre 2002.

Ce numéro spécial d'*Allemagne d'aujourd'hui* réunit l'essentiel des rapports et communications présentés lors des Assises de la recherche française sur l'Allemagne les 15 et 16 mars 2002. Cette manifestation, organisée par le CIERA, s'est tenue à Paris et a fait suite aux Assises de la recherche allemande sur la France organisées en juillet 2001 à Berlin, à l'initiative de l'Ambassade de France et du *Frankreichzentrum* de l'Université technique.

Les deux opérations peuvent être considérées comme les premières étapes d'un processus d'ensemble qui devrait se prolonger sous d'autres formes. L'objectif visé est double : améliorer les échanges scientifiques franco-allemands en sciences de l'homme et de la société et en repenser les modalités dans un contexte en mutation, tant du point de vue des cadres institutionnels que des formes de coopération.

Formation des élites en France et en Allemagne

Hervé Joly (dir.)

CIRAC, 2005

Ce livre est issu du colloque annuel du CIERA « Formation des élites et coopérations franco-allemandes », Goethe Institut Paris**,** 6-7 décembre 2002

Etudier en sciences sociales la formation des élites dans une perspective comparative franco-allemande peut sembler banal. Ce n'est pourtant pas le cas. Les occasions sont finalement assez rares pour les chercheurs des deux pays de confronter leurs résultats. Il est vrai que les productions scientifiques respectives s'inscrivent dans un paysage contrasté. La recherche française sur les élites est largement incarnée en Allemagne par la grande figure du sociologue Pierre Bourdieu, qui n'a pas son pendant outre-Rhin. Pourtant, en France, les travaux de l'école bourdieusienne ont été peu renouvelés depuis les années 1970 et, par ailleurs, sa prégnance théorique n'a apparemment pas favorisé l'émergence ou la réception d'autres recherches. Si de nombreux travaux récents abordent les élites en général - essentiellement sur des terrains historiques ou étrangers -, seules quelques initiatives isolées analysent, sur des aspects particuliers, les élites françaises actuelles. À l'inverse, en Allemagne, après une longue période d'occultation liée à des associations historiques embarrassantes, les publications sociologiques sur les élites foisonnent aujourd'hui de manière spectaculaire. Cette profusion traduit cependant plus une proclamation d'intérêt pour un concept qu'une restitution massive de recherches empiriques nouvelles, même si quelques enquêtes marquantes ont été réalisées ces dernières années. Publier des textes d'auteurs français et allemands sur ce thème constitue donc une démarche inédite, développée en trois temps dans le présent ouvrage. Une première partie aborde les conditions dans lesquelles se sont construites historiquement les différences observées dans la formation des élites des deux pays. Une deuxième partie présente des enquêtes récentes sur le recrutement des élites politiques, administratives et économiques. Enfin, une troisième partie s'intéresse à la manière dont, en pratique, les différences constatées se répercutent sur les conditions de travail en commun, avec des illustrations empiriques centrées sur un domaine privilégié de

la coopération des élites franco-allemandes : les diverses entreprises mixtes constituées depuis quelques années.

Cultures et partis politiques aux XIXe et XXe siècles : l'exemple allemand.

Anne-Marie Saint-Gille (dir.)

Presses universitaires de Lyon, 2006.

Ce livre est issu du colloque annuel du CIERA « Cultures et partis politiques aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles : l'exemple allemand »**,** Université Lumière Lyon 2, 4-6 décembre 2003

Cet ouvrage analyse, dans une perspective interdisciplinaire et, le cas échéant, comparatiste, les idéologies politiques qui ont marqué l'Allemagne aux XIXe et XXe siècles. La notion même de parti, les processus de constitution et d'institutionnalisation des organisations politiques au cours du XIXe siècle constituent un premier objet d'étude aux dimensions socio-historiques. Les familles politiques constituées sous l'Empire wilhelmien sont étudiées selon des approches sociologique, historique et politologique. Dans les contributions centrées sur le XXe siècle, la réflexion est orientée sur les ruptures et les continuités que l'on peut observer dans l'histoire des grandes cultures politiques. Dans le cadre d'une comparaison entre l'Allemagne et la France sont analysés le fonctionnement des groupes et « fractions » politiques dans les parlements des deux pays ainsi que les réponses allemandes et françaises aux enquêtes sur les valeurs des Européens menées en 1981, 1990 et 1999. Ce volume réunit des contributions de spécialistes allemands et français d'origine disciplinaire différente, socio-historiens, politistes, historiens ou germanistes, et dépasse ainsi le cadre restreint d'une analyse relevant uniquement de l'histoire politique pour intégrer l'étude des structures organisationnelles, de la composition sociologique des électorats et des instances dirigeantes ainsi que celle du rapport que les partis entretiennent avec des organisations connexes (associations, groupes d'intérêts, syndicats) et, enfin, des idéologies ou cultures politiques qui sous-tendent leur programme.

A paraître en 2009 :

Espaces de pouvoir, espaces d'autonomie en Allemagne (titre provisoire)

Hélène Miard-Delacroix, Guillaume Garner (dir.)

ENS Editions, collection *« Sociétés, espaces, temps »*

Migrations et identités en France et en Allemagne (titre provisoire)

Jean-Paul Cahn, Bernard Poloni (dir.)

Presses universitaires du Septentrion, collection Mondes germaniques.

Sociétés civiles et sociétés organisées : perspectives franco-allemandes (titre provisoire)

Anne-Marie Saint-Gille, Jay Rowell (dir.)

Presses universitaires de Lyon, collection Regards sur l'Allemagne

Programmes formation-recherche

Die ostdeutsche Gesellschaft

Sandrine Kott et Emmanuel Droit (dir.)

Ch. Links, 2006.

Seit der Öffnung der ostdeutschen Archive in Folge der deutschen Einheit 1990 hat sich die französische Forschung über die DDR und die neuen Bundesländer dynamisch entwickelt. Nunmehr liegt ein Band auf Deutsch vor, in dem Autoren in einem interdisziplinären und internationalen Rahmen jüngste Forschungsergebnisse diskutieren.

Die französische DDR- und Transformationsforschung ist gekennzeichnet durch einen eigenen methodischen Ansatz, der sich auf die Akteure, ihre Praktiken und ihre Lebenswelt konzentriert, um die Prozesse und Strukturen der DDR-Gesellschaft zu rekonstruieren. Im Gegensatz zur klassischen Transformationsforschung werden die heutigen Spuren der Vergangenheit in einer historischen Perspektive (path dependency) untersucht.

Dieser sozio-politische Ansatz (socio-histoire) erlaubt es, die ostdeutsche Gesellschaft in ihrer Geschichte und Gegenwart zu « entnationalisieren » und sie in einem breiten europäischen Rahmen zu erforschen.

« La crise du droit sous la République de Weimar »

Astérion. Philosophie, histoire des idées, pensée politique, n° 4, avril 2006.

Le dossier thématique de ce numéro réunit des interventions de philosophes, germanistes et historiens réalisées lors de deux journées d'études d'un programme de formation-recherche du CIERA.

« Pratiques et productions culturelles en RDA »

Dossier publié sous la direction de Jacques Poumet, *Allemagne d'aujourd'hui*, juillet-septembre 2006.

Ce dossier sur les « pratiques et productions culturelles en RDA » rassemble des contributions présentées dans le cadre d'un programme de formation-recherche du Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur l'Allemagne (CIERA). Inauguré par un colloque franco-allemand organisé à Berlin en Mars 2005, poursuivi par des journées d'étude consacrées aux grands axes de la recherche sur la RDA, ce programme a permis de mettre en relief les approches développées par la recherche française sur la RDA et de les confronter aux méthodes et aux objectifs de la recherche allemande.

Öffentlicher Dienst und Personalmanagement zur Verwaltungsreform in Deutschland und Frankreich

Leo Kissler, René Lasserre et Marie-Hélène Pautrat (dir.), collection « Deutsch-französische Studien zur Industriegesellschaft », Campus Verlag, 2007.

Cette publication est issue d'un programme de formation-recherche du CIERA :

Der öffentliche Dienst steht in Deutschland wie in Frankreich unter starkem Modernisierungsdruck ; herkömmliche Organisationsmodelle werden zunehmend in Frage gestellt. In den Beiträgen deutscher und französischer Autoren werden die Veränderungen, die sich für die Beschäftigung und die Sozialbeziehungen abzeichnen, und die neuen Anforderungen für Personalmanagement und Personalvertretung dargestellt und analysiert.

Aus dem Inhalt :

Deregulierung und Verwaltungsreform in Deutschland und Frankreich

Öffentliche Beschäftigung und Personalmanagement

Sozialbeziehungen und Personalvertretung

Modernisation des services publics et management social en France et en Allemagne

Sous la direction de Léo Kissler, René Lasserre et Marie-Hélène Pautrat, éditions du CIRAC, 2007.

Cette publication est issue d'un programme de formation-recherche du CIERA.

« Le développement rural en Allemagne réunifiée. Modèles, contexte, enjeux. »

Revue d'études comparatives Est-ouest, volume 38, n° 3, sous la direction de Béatrice von Hirschhausen et Guillaume Lacquement, 2007.

Publication issue du programme de formation-recherche du CIERA « Vivre et penser la campagne dans l'Allemagne contemporaine, Un modèle pour l'Europe ? »

Savoir en débat. Perspectives franco-allemandes

Cécile Cuny, Katia Serrano, Sezin Topcu (dir.)

L'Harmattan, collection « Sciences et société », 2008.

Cette publication est issue du Programme de formation-recherche « Société du savoir et démocratie en Europe ».

L'ample diffusion des notions de « société du savoir » ou de « savoir citoyen » dans les sphères scientifique, politico-administrative ou économique soulève des questions primordiales qui se trouvent précisément au coeur des ambitions démocratiques de nos sociétés. Quelle est la portée des discours évoquant une « société du savoir » 9 Comment se différencient les « savoirs citoyens » des savoirs experts formalisés ? Comment s'articulent et se hiérarchisent les différents types de savoirs ? En confrontant des recherches menées par de jeunes chercheurs des deux côtés du Rhin, cet ouvrage original propose un regard réflexif sur la place,

aujourd'hui centrale, des savoirs et des expertises dans les sociétés européennes. La question de la distribution sociale des savoirs est étudiée à partir d'un large éventail de terrains qui couvrent les domaines de l'éducation, du marché de l'emploi, de la planification urbaine, de l'innovation médicale ou du risque nucléaire, soit autant de domaines actuellement traversés par de vifs débats. Un ouvrage indispensable donc pour tous ceux qui s'intéressent aux rapports actuels entre savoir, politique et société.

De la guerre juste à la paix juste

Jean-Paul Cahn, Françoise Knopper, Anne-Marie Saint-Gille (dir.)

Presses universitaires du Septentrion, collection « Histoire et civilisation », 2008.

Cette publication est issue du Programme de formation-recherche : « De la guerre juste à la paix juste »

Cet ouvrage contribue, à partir d'études de cas empruntées au passé de la France et de l'Allemagne, à une réflexion sur les problèmes que pose la transition de la guerre à la paix. Il aborde la question : comment construire la paix ? à partir d'un angle d'attaque qui fait la part belle à la dimension confessionnelle, dont on sait l'importance - et l'ambivalence - pour la représentation des conflits comme pour la construction de la paix dans l'espace germanique et, dans une moindre mesure, dans l'histoire de la nation française.

Il retrace l'évolution qu'ont connue, au fil de quatre siècles, les réflexions sur la guerre et la paix en France et en Allemagne, et il analyse les causes intérieures et extérieures de la fragilité des paix. Un accent est d'abord mis sur les traités de paix de Westphalie qui ont comblé les lacunes de 1 555 et offert des garanties juridiques fondamentales. Puis les auteurs montrent comment l'inadéquation s'est creusée, au XVIIIe et au XIXe siècle, entre les théoriciens de la paix et les chantres des conflits, l'adversaire devenant, d'hététique ou rebelle, l'ennemi de la nation. Les divergences entre chrétiens pacifistes et adeptes d'une forte présence militaire ont alors incité certains protestants à distinguer de plus en plus la sphère privée de la sphère publique. Cette distinction se retrouvera même chez des résistants au Troisième Reich et sera également, pendant la Guerre froide, au coeur des débats entre adeptes ou détracteurs du réarmement.

A paraître en 2009

Le tiers allemand et la connaissance de l'Afrique du Nord

Daniel Nordman, A. Abdelfettah, Alain Messaoudi (dir.)

Editions Bouchène, Paris

Inventer et valoriser le rural en Allemagne

Béatrice von Hirschhausen et Guillaume Lacquement (dir.)

ENS Editions, collection *« Sociétés, espaces, temps »*

Les modèles sociaux européens en question : La France et l'Allemagne face aux nouveaux policy mix

Olivier Giraud, Michèle Dupré (dir.)

Peter Lang Verlag, Francfort

Le système allemand d'innovation. Organisation et dynamiques nouvelles

René Lasserre (dir.)

Editions du CIRAC

Colloques organisés avec le soutien du CIERA

Le Statut international de l'Allemagne. Des traités de Westphalie aux accords « 2+4 », Georges-Henri Soutou et Jean-Marie Valentin (dir.)

Etudes germaniques, Didier Erudition, octobre-décembre 2004.

Depuis les traités de Westphalie et le Congrès de Vienne, la question allemande a toujours été une question centrale du Droit public européen. Elle ne relevait pas uniquement de la souveraineté étatique au sens classique, ou du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Trois siècles plus tard, les décisions des Quatre à propos de l'ancien Reich après la fin de la Deuxième Guerre mondiale sont une illustration éclatante de cette dépendance de la question allemande par rapport au statut

général de l'Europe. La triple obligation de dénazification, de démocratisation et de désarmement de l'ancien Reich (et de ses alliés) était conçue comme le point de départ d'une reconstruction du Continent, et pas seulement comme une simple mise hors d'état de nuire de l'Allemagne.

Les accords 2+4 de 1990 disposent que les frontières allemandes sont désormais fixées *ne varietur* et ne peuvent plus être modifiées, même par accord amiable avec les voisins. L'Allemagne est vraiment *Mitten in Europa*, un élément fondamental du système européen et pas un pur Etat-Nation souverain dans le sens français du terme. L'Allemagne ne peut plus être un « objet en soi », qu'il s'agirait d'« expliquer » aux Français. Elle implique l'histoire de celui qui parle d'elle. Cette démarche définit les contours renouvelés d'une historiographie qui doit fonder en priorité ses analyses sur la notion de « système européen » et ceux d'une germanistique qui a pour vocation de penser en termes de longue durée continentale. C'est à ces changements de cap que ce volume appelle.

Wandel und Integration. Deutsch-französische Annäherung der fünfziger Jahre

Hélène Miard-Delacroix et Rainer Hudemann (dir.)

Oldenbourg Verlag, 2005.

Ce livre est issu d'un colloque international qui a eu lieu les 7-9 octobre 2004 à Paris sur le thème « Mutations et intégration. Les Accords de Paris de 1945 dans le processus des rapprochements franco-allemands d'après-guerre ».

La Laïcité en question. Religion, état et société en France et en Allemagne du 18e siècle à nos jours

Sylvie Le Grand (dir.)

Presses universitaires du Septentrion, collection « Monde germaniques », 2008

Cet ouvrage inscrit la réflexion sur la laïcité dans la longue durée de l'histoire française et allemande, tout en croisant les approches disciplinaires, afin d'éclairer respectivement chacun des deux modèles dans sa spécificité. Les contributeurs (historiens, philosophes, théologiens, juristes, sociologues, germanistes) s'y écartent de conceptions philosophico-idéologiques de la laïcité et se placent sur le terrain de l'histoire et du droit pour se mettre à distance de partis pris militants qui biaisent la réflexion sur un sujet si brûlant. Si le mot laïcité n'a pas d'équivalent en allemand, cela ne veut pas dire cependant que les réalités françaises et allemandes en la matière ne soient pas comparables. Divers éléments entrent en ligne de compte pour ce faire : outre le critère de neutralité réciproque du politique et du religieux, le respect de la liberté religieuse dans ses diverses facettes, la séparation des Églises et de l'État sous ses différentes formes, le statut juridique accordé aux sociétés religieuses, la mise en œuvre du droit à l'incroyance. L'ouvrage, organisé selon une structure à la fois chronologique et thématique comporte, outre l'introduction, quatre parties où alternent analyses générales et études de cas : la laïcité dans l'histoire ; questions juridiques et politiques ; modèles allemand et français à l'épreuve de l'islam ; l'école face à la religion et à la transmission des valeurs en Allemagne et en France.

Autres travaux du CIERA

Répertoire de la recherche française sur le monde germanique

Sous la direction d'Anne-Marie Saint-Gille, avec la collaboration de Renaud Baumert, Aurore Llorca, Amélie Sandoval, 2004.

Ce répertoire est le fruit d'une enquête menée dans le cadre du Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (CIERA) avec le soutien du Ministère de la Recherche.

Il établit un état des lieux de la recherche française sur le monde germanique et analyse les grandes orientations qu'elle a prises au cours des cinq dernières années. Des notices détaillées présentent les personnes et les institutions impliquées, les travaux récents, les domaines et les axes de recherche de chacun, ainsi que les coopérations scientifiques en cours. Un index thématique permet de repérer avec précision les thèmes des recherches actuellement menées par les différents acteurs.

La dimension résolument pluridisciplinaire de cet instrument est destinée à faciliter les coopérations entre les différents acteurs - chercheurs et institutions - travaillant à des titres divers sur des objets en rapport avec l'aire culturelle de langue allemande et ainsi à favoriser le développement des pratiques de recherche interdisciplinaires dont la fécondité est largement reconnue.

Annexe 19 - tr@jectoires, sommaires

1er numéro – novembre 2007

Dossier thématique : « Masculin-féminin »

« Aspekte der Gender-Debatte in Frankreich und Deutschland » (Cornelia Möser)

« Das Weiblich-Männliche in der saint-simonistischen Debatte um 1830 » (Paola Ferruta)

« Construction nationale et construction des identités de genre en Allemagne (1848-1870) » (Alice Primi)

« Sexus und Tönnies » (Niall Bond)

« Promotion de la prostitution et lutte contre l'homosexualité dans les camps de concentration nazis » (Régis Schlagdenhauffen-Maïka)

« Intégrer le genre dans les politiques de l'emploi en Île-de-France » (Gwenaëlle Perrier)

« Ecrivain-e. Par-delà le genre – par-delà le corps ? » (Cécile Chamayou-Kuhn)

Perspectives : recherches en cours

« La réception de *Madame du Barry* d'Ernst Lubitsch par la presse cinématographique française du début des années 1920 » (Marc Lavastrou)

« Influence d'un modèle littéraire dans la musique de chambre de Schumann : le *Märchen* » (Sylvine Delannoy)

« Paix et démocratie chez Kreisky – deux processus dynamiques indissociables » (Lise Barrière)

« Des enjeux éthiques et politiques dans l'œuvre d'Hermann Broch (1886-1951) » (Djéhanne Gani)

2e numéro – novembre 2008

Dossier thématique : « Frontières en question :

« Après la frontière interallemande » (Olivier Charlot)

« Die Veränderung der Grenzen in einer transnationalen Gebietskörperschaft » (Karen Denni)

« Européanisation des frontières économiques : le cas franco-allemand » (Fabien Labondance, Rémi Colliat)

« Musik – eine internationale Kunst ? » (Anna Langenbruch)

« Mit Konzeptueller Kunst über alle Grenzen hinweg ? » (Stefanie Schwabe)

« Zwischenräume des Wissens » (Peter Krilles)

« La bouche au XVIIe siècle » (Bruno Faux)

Perspectives : recherches en cours

« Processus d'intégration des jeunes d'origine turque en France et en Allemagne » (Maïténa Armagnague)

« Sujet et intersubjectivité » (Isabelle Aubert)

« L'entrée en guerre froide des juifs à Berlin : 1945-1953 » (Laurence Duchaine)

« Ludwig Feuerbach : la religion de l'Homme » (Anne Durand)

« Analyse du (dis)cours mémoriel allemand de la fuite et expulsion » (Alice Volkwein)

Annexe 20 – Effectifs (février 2009)

Recrutements propres

- 1 chargée de gestion financière et comptable, contractuelle, contrat à durée indéterminée, corps des ingénieurs d'étude, Isabelle Dubois ;
- 1 administratrice du site web, contractuelle, contrat à durée indéterminée, corps des ingénieurs d'étude, Annette Schläfer.

Autres catégories de personnel

- 1 directeur, Michael Werner, directeur de recherches au CNRS, directeur d'études à l'EHESS ;
- 2 directeurs adjoints, Hervé Joly, chargé de recherches au CNRS et Jay Rowell, chargé de recherches au CNRS.
- 1 agente comptable, Viviane Bestard, inspectrice du Trésor ;
- 1 secrétaire générale, professeur agrégée, mise à disposition par l'IEP de Paris, temps complet, Nathalie Faure.
- 1 chargée de communication et d'édition, ingénieure d'étude CNRS, affectée au CRIA / EHESS et mise à disposition du CIERA, temps complet, Mathilde Lefebvre.
- 1 lectrice DAAD, en poste à l'EHESS, à temps partiel au CIERA, Anne Kwaschik.